Arts et Spectacles : « Egyptomania »

# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15234 – 7 F

JEUDI 20 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

## Illogisme en Bosnie

**LA politique internationale** ***vis-à-vis de la Bosnie-Herzégovine*** **est aussi malaisément décryptable que l'imbroglio** ***yougoslave lui-même. Convulsive,*** **errante, cette politique ne paraît soumise à aucune** ***logique véritable et semble*** **dépendre, le plus souvent, de seules contingences de politi***que intérieure. De même ne* **répond-elle visiblement à aucun projet structuré. Deux exemples viennent illustrer l'incohérence dans laquelle la communauté internationale – au premier rang de laquelle la France – s'enfonce toujours plus face aux conflits yougoslaves.**

**Il y a à peine dix jours,** ***l'heure était aux martiales*** **démonstrations de force.** ***C'était à Bruxelles, au sommet*** **de l'OTAN. Là, la France se targuait d'avoir fait violence à ses quinze partenaires de l'Alliance pour que celle-ci se saisisse de la question bosniaque et les poussait à brandir la menace de frappes aériennes contre les forces serbes si** ***elles continuaient à ne pas*** **entendre raison – menace présente, en fait, depuis août dernier.** ***Aujourd'hui à Genève, où*** **médiateurs et belligérants, s'écharpent une fois de plus autour de cartes improbables,** ***le ton est exactement inverse, et les responsables de l'ONU*** **font bien comprendre que l'utilisation de la force n'est pas de mise. Ainsi, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Yasushi Akashi,** ***s'est-il prononcé con-*****tre l'utilisation de frappes aériennes...**

**IL y a également « l'affaire Cot ». Pour avoir critiqué l'attitude de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie et avoir voulu déposséder Boutros Boutros-Ghali d'une prérogative – le pouvoir de déclencher des frappes aériennes –** ***que le Conseil de*** **sécurité lui avait octroyée, le général français se voit purement et simplement remercié.**

**Dans un premier temps, le gouvernement français – MM. Juppé et Léotard en tête – avait manifesté un soutien appuyé au chef des « casques bleus ». Sans doute ne se souvenait-on pas à Paris que la France avait été la première, quelques mois auparavant, à se battre pour que ce « pouvoir de frappe » revienne exclusivement à M. Boutros-Ghali. Aujourd'hui, alors que le gouvernement français a accepté le rappel du général Cot, celui-ci doit méditer sur la cohérence des hommes politiques.**

**ON comprend mieux, au vu de ces errements, la désinvolture avec** ***laquelle les Serbes*** **prennent les menaces occidentales, et l'attitude des autres parties** ***belligérantes qui*** **entendent maintenant faire valoir leurs intérêts par l'usage de la force.** ***Accumulation d'er-*****reurs, de ratés, de palinodies, la politique des grandes puissances vis-à-vis du drame yougoslave tourne à la dérision. Entre les discours contradictoires apparaît une vérité cruelle : la souffrance humaine n'a jamais déterminé le comportement des grandes nations.**

*Lire nos informations page 3*

M 0147 - 0120 0 - 7,00 F



Formation, chômage, assurance-maladie

## Edouard Balladur est contraint d'accélérer les réformes sociales

*Edouard Balladur a présidé, mercredi 19 janvier, un comité interministériel sur la politique économique, qui devait être suivi, le lendemain, d'un deuxième comité, consacré à l'assurance maladie, et, le 25 janvier, d'un troisième, portant sur l'emploi. Un séminaire gouvernemental aura lieu à la fin du mois. Même si ces réunions étaient prévues avant l'échec de la révision de la loi Falloux, le premier ministre entend ainsi montrer qu'en dépit du revers qu'il vient de subir sur l'école, il est déterminé à appliquer son programme de réformes sur des dossiers aussi urgents que la formation, le chômage et la protection sociale.*

La leçon a été comprise. Edouard Balladur est bien décidé à ne plus faire d'entorse à sa méthode traditionnelle. Plus de décision sans concertation, au moins apparente. Plus de réforme qui ne soit admise par une large majorité de l'opinion. Plus de passage en force. Le calendrier gouvernemental de la fin du mois va permettre au premier ministre de prouver qu'il reprend ses habitudes de travail, habitudes *qui lui ont si bien réussi* depuis son installation à Matignon, comme le confirment toutes les enquêtes d'opinion, y compris les plus récentes.

Ce retour au premier plan de l'actualité des préoccupations essentielles d'Edouard Balladur – et des Français –, le chômage et le sauvetage de la protection sociale, n'est pas un artifice de communication. Depuis le début de l'année, Matignon avait programmé une série de réunions pour la mi-janvier : mercredi 19, un *comité interministériel sur la* politique économique ; jeudi 20, un autre sur l'assurance-maladie ; *mardi* 25, *un troisième* sur l'emploi ; le tout devant être synthétisé par un séminaire gouvernemental à la fin du mois pour associer l'ensemble des ministres aux décisions prises et bâtir le programme législatif des mois à venir, chacun des membres du gouvernement ayant déjà transmis au premier ministre ses propositions en la matière. Mais tout cela tombe pour le mieux, afin de tenter de faire oublier l'échec subi par la majorité et son chef sur le front scolaire.

Cet échec, Edouard Balladur en assume la responsabilité. Il l'a précisé, mardi 18, devant le *groupe* UDF *de* l'*Assemblée* nationale. Mais s'il reconnaît s'être trompé sur la méthode employée, il maintient son analyse sur le fond et n'accepte pas les reproches qui pourraient lui *être faits sur le choix d'un pas*sage en force. A Matignon on ne craint pas que le succès de la *manifestation de dimanche* fragilise le premier ministre au sein de sa majorité.

THIERRY BRÉHIER

*Lire la suite page 8*

## Le Rhône en libre cours

*Dix-huit barrages entre la Suisse et la mer n'ont pas dompté le fleuve qui vient de submerger la Camargue*

LYON

*de notre envoyé spécial*

De son poste opérateur à clavier alphanumérique, le chef de quart a sous les yeux le schéma des douze « aménagements hydrauliques » qui enserrent le Rhône de Pierre-Bénite à Beaucaire. Des chiffres lumineux défilent en un ballet vertigineux, indiquant en temps réel les *débits*, volumes *d'éclusée*, niveaux de retenue et toutes les données qui permettent de suivre le comportement du fleuve minute par minute. En période de crue, le poste de surveillance hydraulique de Châteauneuf-du-Rhône (Drôme) doit être particulièrement attentif pour régler au plus près les débits des barrages. La moindre erreur pourrait coûter cher à la Compagnie *nationale du* Rhône (CNR), qui exploite avec EDF les dix-huit ouvrages construits depuis 1948 entre Genève et Beaucaire.

A visiter ce poste de commandement et à contempler une carte des aménagements hydrauliques du bassin rhodanien, on a l'impression que le fleuve est entièrement endigué, canalisé et turbiné, jusque dans ses affluents les plus éloignés. Pas de doute : on a affaire à un réseau totalement contrôlé par les ingénieurs. On comprend mieux pourquoi les riverains de la basse vallée, qui n'avaient pas connu d'inondation majeure depuis 1951, se croyaient à l'abri des caprices d'un fleuve maîtrisé.

Lourde erreur ! *« Le Rhône est un fleuve furieux, pas du tout domestiqué »*, constate Jacques Lecornu, directeur d'exploitation de la CNR à Lyon. *« Les ouvrages de retenue ? Un verre d'eau pour vider une piscine ! »*, ajoute Maurice Ferdinand, délégué régional d'EDF en Rhône-Alpes. L'équipement actuel du Rhône, qu'on se le dise, n'est absolument pas destiné à contenir *ni même* à *limiter si* peu que ce soit les crues. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, en effet, les gros débits sont *l'ennemi des* exploitants de la CNR *et d'*EDF. Car les crues gênent la Compagnie dans les trois missions historiques *qui lui ont été confiées par* l'Etat : la navigation, la production d'électricité et l'irrigation.

En période de hautes eaux, la navigation devient difficile et, au-delà d'un certain débit, elle est interdite à la plaisance, aux bateaux de passagers, et tolérée pour les navires de commerce *« à leurs risques et périls »*. La production d'électricité, paradoxalement, diminue aussi en période de crue, car il n'est plus aussi intéressant de turbiner lorsque le niveau général du fleuve est trop haut (la pente de chute au barrage diminue et fait donc baisser le rendement des turbines). Quant à l'irrigation, elle n'est évidemment pas à l'ordre du jour en période de crue, sinon bien involontairement et en dehors de tout contrôle.

Il faut donc l'admettre : *« Les barrages de la CNR n'ont aucune incidence sur les crues »*, comme le souligne Dominique Feuillas, directeur adjoint du groupement d'exploitation EDF de Montélimar. Lorsque les débits dépassent 6 000 mètres cubes par seconde dans le Rhône, les barrages au fil de l'eau deviennent *« transparents »*, c'est-à-dire qu'ils laissent passer instantanément tout ce qu'ils reçoivent. Stocker l'eau en période de crue est pour ces ouvrages rigoureusement impossible, puisqu'ils *n'ont aucune capa*cité de retenue. *« Si on turbine 1 900 mètres cubes par seconde, au lieu de 2 000, le niveau derrière le barrage monte de 7 centimètres en une heure*, précise le chef d'usine de Bourg-lès-Valence. *C'est beaucoup trop risqué pour nos ouvrages. »* De fait, les barrages sur le Rhône ont très peu de marge pour leur niveau de retenue : 40 centimètres au maximum en période d'étiage, et quelques centimètres seulement en période de hautes eaux.

ROGER CANS

*Lire la suite page 12*

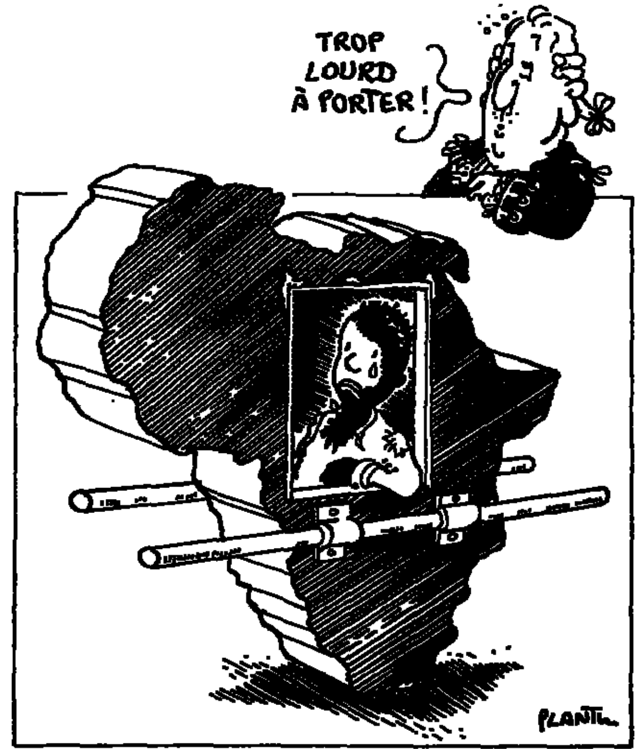
## Le Louvre saisi par l'égyptomanie

Le 22 janvier s'ouvrira dans le Hall Napoléon du Louvre l'exposition Egyptomania. On y découvrira, à travers les arts plastiques, la *musique, le cinéma,* l'histoire de cette fascination qui, depuis le dix-huitième siècle, *saisit l'Europe à chaque fois* qu'elle se tourne vers l'Egypte. Cette exposition est *l'occasion de suivre les che*mins compliqués d'une passion qui fut la source aussi bien *de la Carthage flauber*tienne de *Salammbô* que des délires pharaoniques des producteurs de cinéma du monde entier. Egyptomania sera d'ailleurs l'occasion de découvrir *la Femme du pharaon,* un film d'Ernst Lubitsch, datant de 1921, *que l'on croyait perdu.*

*Lire notre cahier « Arts et Spectacles » pages I à IV*

## France-Afrique : la coopération dévaluée

*Paris est accusé d'avoir lâché ses anciennes colonies en sacrifiant le franc CFA*




Les palabres durèrent quarante-huit heures. A court d'arguments, le président Omar Bongo fit valoir qu'une dévaluation ne pouvait être annoncée qu'un dimanche. Peine perdue : elle le fut un mardi. Paris ayant rejoint le camp du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, avocats d'une dévaluation depuis la fin des années 80, comment les chefs d'Etat africains auraient-ils pu résister à la pression ?

*« La grande sœur a pris un sacré coup de vieux »*, admettait le lendemain, à son retour de Dakar, un officiel français auquel on demandait si la France avait *« lâché »* ses *« petits frères »* africains. Le sommet des 10 et 11 janvier, qui a abouti à la dévaluation de 50 % du franc CFA dans treize pays de la zone franc (*le Monde* du 13 janvier), marque en effet un tournant dans l'histoire des relations franco-africaines.

*La France, qui avait toujours* promis à ses partenaires africains qu'elle s'opposerait à la dévaluation, a fini par s'incliner devant les institutions monétaires internationales. Son engagement financier n'a certes pas diminué. Mais un symbole disparaît, et avec lui un lien sentimental. *« Trahison ! »*, crient les capitales africaines. *« Abandon ! »*, renchérissent les vieux *amis français* de l'Afrique. *« Décision inéluctable »*, *« électrochoc salutaire »*, *« logique incontournable »*, rétorquent les cénacles officiels, en reconnaissant que le pari est risqué. *« Si l'opération échoue, la France n'aura pas d'autre solution que de se désengager »*, avoue l'un de ses artisans.

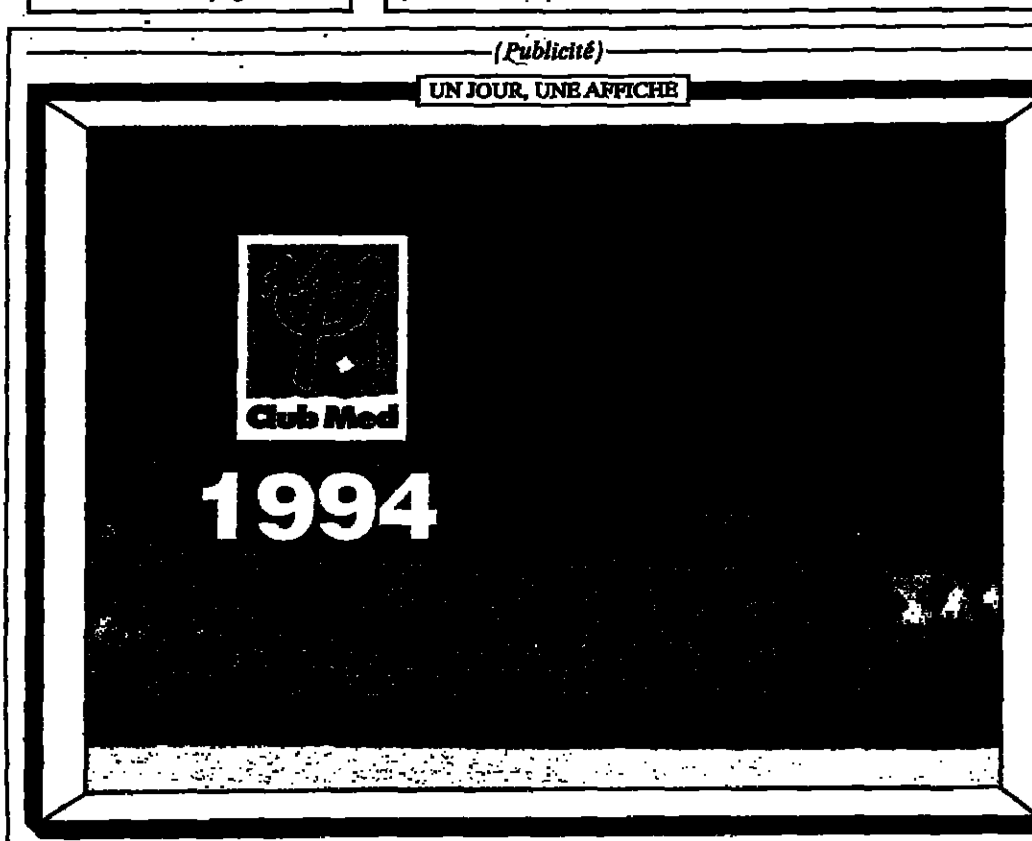
*« L'Afrique est le seul continent qui soit encore à la mesure de la France, à la portée de ses moyens, le seul où elle peut encore, avec ses hommes, changer le cours de l'histoire »*, affirmait en 1979 Louis de Guiringaud.

MARIE-PIERRE SUBTIL

*Lire la suite page 7*

(Publicité)

UN JOUR, UNE AFFICHE



MODERNITÉ

# Quand les mœurs changent le droit

par Odon Vallet

LES mœurs sont-elles en train de changer le droit ? La question se pose, en Europe et en Amérique, à propos des nombreux procès relatifs à des affaires sexuelles : viols, pédophilie ou harcèlement sexuel.

Le premier changement concerne la prescription, ce délai qui éteint les poursuites : en France, il, est de trois ans pour les délits et de dix ans pour les crimes. En considérant que les victimes peuvent avoir peur de porter plainte, une vingtaine d'États des États-Unis ont déjà retardé la prescription. De même, en France, depuis la loi du 10 juillet 1989, pour les mineurs victimes d'un crime (notamment de viol) commis par un membre de la famille ou une personne ayant autorité, le délai court à partir de l'âge de la majorité.

Or la prescription, aussi discutable soit-elle sur le plan de l'équité, est l'un des principes fondamentaux de la procédure pénale : la justice estime que, passé un certain temps, compte tenu de l'infidélité de la mémoire et de la disparition des témoins, il est impossible de juger les faits. La seule exception mondiale est celle de l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, tels qu'ils ont été définis, en 1945, par le tribunal de Nuremberg, puis étendus aux génocides et actes inhumains systématiques par le nouveau code pénal français, et que certaines associations de protection de l'enfance voudraient voir étendre aux crimes sexuels contre les enfants.

Des faits d'ordre guerrier semblent aujourd'hui appliquer aussi cette notion d'imprescriptibilité au droit de recours contre des sanctions très anciennes prises par des Etats contre leurs agents. En Russie, Boris Eltsine vient de réhabiliter par décret les marins de Kronstadt, déportés et fusillés par le gouvernement de Lénine pour avoir participé à l'insurrection de 1921. En Suisse, une réhabilitation politique a déjà été obtenue et une réhabilitation judiciaire a été demandée par la fille d'un officier de police de Saint-Gall qui, durant la dernière guerre, avait sauvé la vie de nombreux juifs allemands en facilitant leur entrée sur le territoire helvétique, quitte à violer les lois suisses. En Angleterre, une procédure de réhabilitation est entamée en faveur des «fusillés de l'aube», ces jeunes soldats anglais exécutés durant la première guerre mondiale pour *«lâcheté envers l'ennemi»*.

Entre les victimes des crimes sexuels et les réhabilités pour faits de guerre, au-delà des différences évidentes, il y a un point commun : le temps n'efface pas une tache, une flétrissure morale que, même au-delà de la mort, la justice doit reconnaître. Selon l'expression d'un parlementaire britannique, *«quand il s'agit de l'honneur d'un homme, il n'y a jamais prescription»*.

Reste à savoir si cette notion d'honneur est extensible à tout le droit pénal. Autrefois, on lavait un affront sur le champ par le duel. Aujourd'hui, on souhaite retrouver sa dignité, même sur le tard, pour éviter cette béance du non-dit que Jacques Lacan nommait la forclusion. Mais le droit positif éprouve quelques réticences à ne pas clore des dossiers et il reste, dans l'ensemble, fidèle à l'héritage du droit romain : quand le magistrat prononçait l'«interdit» *(interdictum)*, il vidait la querelle et défendait qu'on y revienne. Et dans ce phénomène actuel des procès-retards, on peut voir souvent un rapport entre l'inflation des recours et le recul des interdits.

### *Le développement du huis clos*

Le deuxième changement qu'induisent les mœurs dans le droit est le développement du huis clos. En France, celui-ci peut être ordonné si la publicité est *«dangereuse pour l'ordre ou pour les mœurs»*, et il est de droit lorsqu'une victime le demande. En pratique, il est très fréquemment prononcé en matière de viols et de délits sexuels. Or, en raison d'une définition plus extensible de l'infraction, les viols représentent, depuis 1980, une activité importante des cours d'assises : durant certaines sessions, le public n'est donc jamais admis. Il en est de même à propos des crimes et délits commis par des mineurs, dont le nombre tend à augmenter, et dont le procès ne peut faire l'objet d'aucun compte-rendu.

Si la protection des victimes ainsi que l'âge des prévenus justifient une telle discrétion, la transparence de la justice peut en souffrir. Or la publicité des audiences de tribunaux (comme celle des débats du Parlement) est un des fondements du droit révolutionnaire et de la démocratie moderne : en réaction contre les lettres de cachet et les oubliettes de la justice royale ou féodale, la République naissante a voulu que les citoyens soient jugés devant leurs pairs.

Si les dangers du voyeurisme justifient des précautions, le droit pénal n'en est pas moins confronté à un nouveau risque, celui d'une justice confidentielle. Alors qu'elle est rendue «au nom du peuple français», celle-ci serait soupçonnée par les uns de laxisme, par d'autres de partialité, sans qu'ils puissent se faire une opinion équilibrée. L'une des tâches principales de la justice, dans les années à venir, sera sans doute la conciliation des obligations légales de discrétion avec les obligations sociales d'information.

Un même dilemme se pose d'ailleurs à ces auxiliaires de la justice que sont devenus les psychologues, psychothérapeutes et psychanalystes, dont le rapport au secret n'est pas clairement établi dans tous les pays : on ne sait au juste dans quelle mesure ils sont tenus à un secret professionnel qui, juridiquement, s'inspirerait du secret médical ou du secret de la confession. En Amérique, certains thérapeutes ont dénoncé à la justice des violences sexuelles dont avaient été victimes leurs patients mineurs. Faut-il alors préférer une dénonciation non déontologique à un silence par trop complice ? L'enjeu n'est rien de moins que le positionnement de la «planète psy» dans le monde judiciaire.

Le troisième changement lié aux mœurs concerne l'âge de la majorité pénale et sexuelle. Pendant ce dernier siècle et demi, les droits nationaux ont cherché à protéger le plus longtemps possible les mineurs contre eux-mêmes et contre autrui. D'un côté, on mettait en place un système de protection de «l'enfance en danger» plus éducatif que répressif, en fermant progressivement les maisons de correction et autres bagnes pour enfants dénoncés en Angleterre par Dickens et en France par Genet.

De l'autre côté, à partir de 1832 en France et de 1865 en Angleterre, on a cherché à protéger les mineurs contre la convoitise sexuelle des adultes, équivalent érotique de la convoitise marchande des employeurs : le droit a donc introduit des restrictions aux relations sexuelles comme aux contrats de travail avec les mineurs, c'est-à-dire à leur débauche et à leur embauche. L'école a été la grande gagnante de ces limitations puisque, au lieu d'exploiter les jeunes, les «grandes personnes» ont dû les enseigner.

Mais, aujourd'hui, la crise de l'école, l'abaissement de l'âge de puberté ainsi que l'irruption du monde adulte dans la jeunesse par l'intermédiaire des médias remettent en cause certains de ces dispositifs protecteurs : aux yeux de l'opinion, les mineurs deviennent moins victimes que coupables. Aux Etats-Unis, devant la recrudescence des viols et des meurtres commis par de très jeunes garçons, des hommes politiques demandent qu'on leur applique les mêmes dispositions répressives qu'aux adultes : on ne saurait vouloir en même temps préserver l'innocence et absoudre la délinquance. Le latin faisait dériver d'une même racine et d'une même idée de force jeune le viol et la vertu : le premier était une fougue virile et la seconde un courage guerrier. Et devant nos « guerres des banlieues », des voix s'élèvent pour qu'on traite les jeunes délinquants en criminels endurcis.

Mais si l'on peut comprendre ces réactions, il y a là le risque d'un retour à un droit impitoyable, balayant l'excuse atténuante de minorité et transformant la justice des plus vieux en vengeance du plus fort. Paradoxalement, notre société, qui a le culte de la jeunesse, ne pourrait se défendre contre celle-ci qu'en l'enfermant. Or les violences nées d'un besoin de jouissance et d'un appétit de biens matériels ne surgissent chez les mineurs que par référence au monde adulte : tel chevalier d'industrie sert de voleur modèle et telle vedette sportive de violeur-étalon. Le droit pénal n'y peut rien : la portée exemplaire de la peine n'égale pas la valeur édifiante des aînés.

### *Pudeur sans frontières*

Le dernier changement touche l'extraterritorialité des poursuites. C'est encore la pédophilie qui en est à l'origine : dans des pays comme la Norvège, l'Allemagne ou la France, des lois permettent ou permettront de poursuivre dans leur pays des personnes coupables à l'étranger (notamment dans certains pays d'Asie ou d'Amérique latine) de délits sexuels avec des enfants. En application de l'article 34 de la Convention internationale des droits de l'enfant, des accords bilatéraux pour l'extradition et le jugement des délinquants pourraient être signés.

Cette internationalisation de la répression, différente des procédures d'extradition ou d'entraide judiciaire existantes, aussi souhaitable soit-elle sur le plan éthique, n'en soulève pas moins de nombreux problèmes juridiques, s'agissant de coopération entre des pays où les lois pénales sont forts différentes. Mais surtout, en toute équité, on devrait l'étendre aux chefs d'entreprise des pays développés qui font travailler dans le tiers-monde des jeunes enfants dans des conditions proches de l'esclavage : la lutte contre l'exploitation de l'enfance ne saurait faire deux poids et deux mesures entre les alcôves et les usines.

Mais est-on vraiment prêt à aller jusque-là ? Les comportements dégradants ne datent pas d'hier, mais on demande aujourd'hui au droit de remplacer la morale impuissante. Même le droit canonique est sollicité, et certains évêques nord-américains ont demandé son durcissement afin de mettre fin au scandale des milliers d'enfants victimes de prêtres pédophiles : l'un des prélats est allé, procédure unique dans l'histoire contemporaine, jusqu'à démettre de leurs fonctions tous les religieux de son diocèse et à ne leur confier de nouvelles missions que contre un engagement écrit de totale abstinence à l'égard des mineurs. D'autres évêques demandent qu'on profite de ce scandale pour mettre fin à la loi quasi millénaire du célibat ecclésiastique.

Montesquieu disait que *« lorsqu'on veut changer les mœurs et les manières, il ne faut pas les changer par des lois »*. Qu'on s'en inquiète ou qu'on s'en félicite, notre époque souhaite au contraire retrouver des principes en développant le droit.

▶ **Odon Vallet enseigne aux universités Paris-I et Paris-VII.**

**BIBLIOGRAPHIE**

# Retour sur images

**Daniel Schneidermann vient de publier chez Fayard un recueil de chroniques inédites, prolongeant celles qui paraissent chaque jour dans *le Monde* sous sa signature. Nous avons demandé à Jean-Noël Jeanneney, universitaire, ancien secrétaire d'Etat à la communication (1992-1993), d'en rendre compte.**

**ARRÊTS SUR IMAGES**
*de Daniel Schneidermann.*
*Fayard, 240 p., 89 F.*

Dans les milieux de l'audiovisuel, un rituel privé s'est installé : les gens de télévision, à peine *le Monde* arrivé sur leur table, chaque après-midi, se précipitent vers la rubrique de Daniel Schneidermann, à l'avant-dernière page du journal – gourmands de connaître le sort qui y est fait à leurs confrères et amis, au cas où eux-mêmes étaient de repos la veille, et réprimant mal une crispation douce-amère dans le cas contraire, quand ils savent que peut-être ils sont passés sous l'œil aigu du critique.

Pour nous, téléspectateurs, nous y cherchons d'autres satisfactions. Parfois l'écho d'un moment fort ou d'une intervention importante qui nous ont, volatilité oblige, échappé. Mais surtout, quand nous avons vu l'émission dont il est parlé, le plaisir spécifique de prolonger une émotion, d'expliciter une impression, d'affiner un regard : retour sur images ! Et notre journaliste s'installe ainsi, jour après jour, en interlocuteur familier, irritant parfois, comme il se doit, et le plus souvent complice. Il y a le ton, bien sûr, il y a le style, l'élégance, le mot juste, l'habileté du coup d'archet et la surprise de la «chute», tout ce qu'exige d'une plume, en somme, la brièveté calibrée, avec ce contraste entre la liberté dans le choix du sujet et le carcan de l'espace fixe. Et puis il y a l'effet de ce recul d'une nuit par lequel nous prenons notre revanche sur les glissades de *la mémoire* et méritons la chance d'être moins passifs devant la sarabande des images. Sous cette lumière décalée, le relief est restitué, et le téléspectateur se fait un peu plus citoyen.

Or voici que notre auteur a pris le risque d'un second rebond dans le temps. Il nous propose, avec ce livre, un ensemble de commentaires reconstruits qui se rapportent aux derniers mois écoulés. Autre programme, nouveau défi. Car cette fois, il s'agit du moyen terme. Et de tester avec nous des «rémanences rétiniennes» plus durables.

Je gage que les lecteurs de ce journal qui auront le goût d'y aller voir jugeront comme moi que le pari est gagné. Car ce que ces pages ont emprisonné, c'est bien la couleur d'une époque, et elle demeurera vive, plus tard, pour tous ceux qui auront envie – nostalgie, fidélité ou exécration – de la retrouver. De Charles Pasqua à Jean-Pierre Coffe, de Bernard Kouchner à Claire Chazal, de Milosevic à Jean-Pierre Foucault, la plupart des personnages emblématiques de notre temps circulent dans ces pages. De Matignon à Mogadiscio, de Moscou à La Courneuve, des plantes vertes des importants aux inondations de Vaison-la-Romaine, les décors sont là aussi, bien plantés. Et depuis Edouard Balladur revenant de Chamonix, filmé sur la passerelle de son avion de ligne tout seul avec nombre de photographes et de cadreurs alentour jusqu'aux défilés chics et brefs à Sarajevo, voici épinglées les habiletés de l'apparence et les naïvetés des calculs trop lisibles. Voici tous les tics (ah ! cette irrésistible description des prestiges du «terrain» en politique – *«le terrain, le terrain, le terrain vous dis-je...»*) et voici tous les tocs (cherchez vous-même, la moisson est riche...). Bref c'est une partie des «mythologies» de notre temps, au sens de Roland Barthes, que Daniel Schneidermann a saisi de la sorte. Et par là son livre échappera au fugace.

Dans sa préface il déplore que le commentaire d'images ne soit pas enseigné dans les écoles au même titre que le commentaire de textes. J'ai plaisir à lui annoncer que les choses commencent heureusement à changer, grâce à une nouvelle génération de maîtres. Ce qui ne rend pas inutiles, loin de là, les exercices à la maison. Et pour les débutants, voici un excellent «Assimil», premières leçons.

Ma génération se souvient que dans *l'Express* des premières années, François Mauriac tint quelque temps une chronique sur la télévision qu'il avait intitulée «Les hasards de la fourchette». Daniel Schneidermann, visiblement, ne se laisse arracher, le soir, à son clavier zappeur par aucune tentation mondaine. Souhaitons donc que pour notre plaisir et notre intelligence de l'époque, il continue encore longtemps à ne pas dîner en ville.

JEAN-NOËL JEANNENEY

REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

# Qui gouverne la France ?

**Les Français ayant tendance à tout attendre de l'Etat, il est important de savoir où se situe le pouvoir. Celui-ci n'est pas toujours où on l'attend le plus. Et sa réalité dépend beaucoup des circonstances politiques et de la stratégie des individus.**

«QUI gouverne la France ?» Cette question, posée par la revue *Pouvoirs*, est d'autant plus pertinente que les Français, comme le rappelle le sociologue américain Stanley Hoffmann, ont la réputation d'être «ingouvernables». Réputation d'ailleurs à ses yeux fort injuste : plutôt que le peuple français qui a su faire preuve d'une louable patience dans l'adversité, il faudrait incriminer les gouvernants eux-mêmes ou le système politique, qui est tantôt impuissant (IVe République), tantôt technocratique (Ve République). Ce qui inquiète Stanley Hoffmann est plutôt la difficulté des Français à se gouverner eux-mêmes, c'est-à-dire à prendre leurs affaires en main, sans attendre que l'Etat le fasse à leur place. C'est dans ce vide civique entre les citoyens et leur gouvernement que Stanley Hoffmann, en bon Américain, voit ce qui demeure de l'«exceptionnalité» française.

Cette confiance excessive que font les Français à l'Etat pour résoudre leurs problèmes donne évidemment plus d'acuité à la question du pouvoir. Il est d'autant plus important de savoir qui gouverne que l'on attend tout du gouvernement. Posée en ces termes, la question a quelque chose d'un peu trouble : dans le pouvoir se mêlent le faste ostentatoire des institutions et l'ombre un peu vénéneuse des puissances occultes. *Pouvoirs*, revue très sérieuse *«d'études constitutionnelles et politiques»*, ne part pas à la chasse aux sociétés secrètes. *Pouvoirs* n'est pas *le Crapouillot*... Elle s'en tient aux détenteurs de pouvoirs connus de tous. Mais pour être visibles, ceux-ci n'en sont pas pour autant totalement transparents. L'expérience de ces dernières décennies montre que derrière la pureté cristalline des textes l'usage introduit des accommodements qui brouillent le paysage.

Ainsi, fait observer Jean-Claude Colliard, si nous vivons avec une Constitution faite pour concentrer le pouvoir dans les mains du président de la République, il est clair que tel n'est plus le cas dans la situation de cohabitation. Le même président, sous le même régime, peut, selon les circonstances politiques, disposer d'un pouvoir quasi monarchique ou être limité à de modestes prérogatives mal définies. A l'inverse, le premier ministre, qui apparaissait à l'origine comme un super-chef de cabinet, est devenu le véritable pivot de la vie politique, qui contrôle tout et décide de tout. *«Si on pense que le pouvoir existe, alors indubitablement Matignon en est bien le siège»*, écrit Guy Carcassonne, qui s'y connaît, pour avoir été l'un des plus proches collaborateurs de Michel Rocard dans cette fonction. Autre paradoxe : les dernières élections ont amené à l'Assemblée une écrasante majorité de droite. Mais que peut la majorité parlementaire ? Pas grand-chose, à en croire Pierre Avril, pour qui celle-ci, loin d'être maîtresse d'elle-même, est *«asservie»* à la défense d'une instance extérieure (l'Elysée ou Matignon).

### *Les conseillers de l'ombre*

Si le pouvoir se dérobe dans les mains de ses détenteurs attitrés, où existe-t-il vraiment ? A Bercy !, répondraient, sûrement la majorité des Français. Et ils n'auraient pas tort, à en croire Michel Sapin, tant l'efficacité technique, le dévouement et la qualité intellectuelle de cette administration impressionnent. Mais selon cet ancien ministre de l'économie et des finances de M. Bérégovoy, les fonctionnaires de Bercy ne se voient pas comme des technocrates avides de régenter les Français. En soldats zélés mais dociles, leur plus cher désir est d'obéir à un pouvoir politique fort et résolu. La tyrannie des Finances, si crainte par les citoyens, serait plus le résultat de la faiblesse des gouvernements (ou des autres administrations), que l'effet d'une volonté de domination.

Autre puissance bien réelle, mais plus redoutable parce que plus cachée : celle des cabinets ministériels. Pour Jean-Louis Quermonne, qui constate que leur nombre n'a cessé d'augmenter tandis que se resserrait l'éventail de leurs origines sociales et académiques, ces conseillers de l'ombre, qui ne sont soumis à aucun contrôle démocratique, dressent un écran entre les responsables politiques et leurs administrations et développent un effet de cour d'autant plus nocif qu'ils finissent par se «professionnaliser» et par constituer une véritable caste inamovible. C'est pourquoi Jean-Louis Quermonne suggère soit de diminuer radicalement leur nombre (mais il doute que cela soit possible...), soit de les supprimer carrément en rétablissant, dans les ministères, les secrétariats généraux supprimés à la Libération.

A côté du pouvoir politique proprement dit, se sont développées – ou sont apparues – d'autres instances jouant un rôle de contrepoids ou de contestation. Jean-Denis Bredin ne croit pas beaucoup qu'un *«gouvernement des juges»* soit en passe de menacer le pouvoir. Pour lui, le vrai danger pour la démocratie serait plus dans la misère que dans la trop grande puissance de la justice. Il n'en va pas tout à fait de même des élites, dont Renaud Dorandeu relève la consanguinité grandissante, ou des médias, dont Jean-Louis Missika analyse de l'intérieur l'imbrication morbide avec la classe politique. *«Les politiques ont besoin des medias pour s'adresser aux citoyens, les medias ont besoin des politiques pour nourrir leurs colonnes et leurs antennes : qui tient l'autre ? Qui maîtrise qui ?»* Cette relation de dépendance et de fascination *réciproques est d'autant plus perverse qu'elle repose sur l'illusion* commune d'exercer sur l'opinion une influence décisive, alors que les cheminements réels de la communication entre le peuple et ses gouvernants sont beaucoup plus mystérieux.

Cette imbrication entre la politique et les médias est bien mise en lumière dans l'étude intitulée «Rhétoriques du journalisme politique», publiée par la revue *Mots*. Analysant la production des pages politiques de cinq grands quotidiens (*Libération, le Parisien, le Figaro, Ouest-France* et *le Monde*), Erik Neveu relève à quel point les journalistes sont contraints à la fois par l'«agenda» de l'actualité, par leurs relations avec leurs sources et par la concurrence entre les médias. Au point que fort peu d'articles apparaissent comme provenant d'initiatives propres des journaux. Selon l'auteur, l'innovation rédactionnelle se situe plutôt dans les marges des rubriques politiques : dans les pages société, les chroniques de télévision, les analyses à caractère sociologique ou les enquêtes d'investigation.

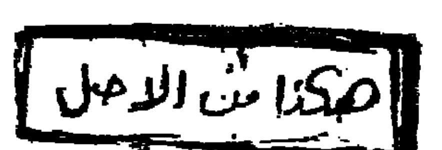
Les journalistes politiques ne sont pas les seuls à se poser le problème de leurs relations avec leurs sources. On lira avec amusement, dans *Journal des anthropologues*, les cas de conscience des ethnologues enquêtant dans la haute société (aristocratie, bourgeoisie d'affaires ou chefs d'entreprise) et la difficulté pour eux de conserver une distance critique avec des interlocuteurs jouissant d'un ascendant social considérable. Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon expliquent comment, travaillant sur la chasse à courre ou sur les beaux quartiers, ils ont eu beaucoup de mal à convaincre leurs interlocuteurs qu'ils n'étaient pas chargés des relations publiques des veneurs persécutés par les écologistes ou des propriétaires chassés de leurs hôtels particuliers par la spéculation immobilière...

Un problème de répartition des rôles entre pouvoir social et pouvoir intellectuel que connaissent bien les journalistes...

▶ *Pouvoirs*, n° 68. 90 F. Le Seuil.

▶ **Mots, n° 37. Décembre 1993. 90 F. Presses de la Fondation des sciences politiques.**

▶ ***Journal des anthropologues*, n° 53-54-55. Automne-hiver 1993. Printemps 1994. 100 F. AFA-EHESS. 1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge.**



Les conflits dans l'ex-Yougoslavie

■ BLOCAGE. Les négociations de Genève sont à nouveau dans l'impasse. Les médiateurs David Owen et Thorvald Stoltenberg *ont fait un* constat pessimiste des discussions. Celles-ci mettent une fois de plus en évidence les profondes divergences entre les belligérants sur l'application *du plan de division de la* Bosnie-Herzégovine en trois unités ethniques.

■ PILONNAGES. Les forces serbes, bosniaques et musulmanes ont poursuivi leurs duels d'artilleries, le plus meurtrier d'entre eux s'étant déroulé lundi à Olovo, à 30 kilomètres de Sarajevo.

■ RELÈVE. *Le général de* Lapresle pourrait succéder au général Cot à la tête de la FORPRONU.

# Les négociations de Genève sur la Bosnie sont toujours bloquées

GENÈVE

*de notre envoyé spécial*

A force de se répéter et de tourner en rond, les réunions sur la Bosnie offrent un spectacle de plus en plus consternant. S'il en était encore besoin, la reprise des pourpalers entre belligérants, mardi 18 janvier à Genève, en a donné une image presque caricaturale. A en juger par les bribes d'informations qui ont filtré des premiers conciliabules, le climat restait au pessimisme, mercredi matin, et personne ne se faisait d'illusions sur une éventuelle avancée.




*«Il n'y a aucune raison d'être optimiste»*, devait déclarer le porte-parole des médiateurs, après que David Owen (pour l'Union européenne) et Thorvald Stoltenberg (pour l'ONU) eurent rencontré séparément les présidents de Bosnie, de Croatie et de Serbie ainsi que le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic. Selon leur porte-parole, *les médiateurs internationaux* n'avaient *«aucune raison»* de modifier les sombres prévisions qu'ils avaient exprimées avant même de retrouver leurs interlocuteurs (*le Monde* du 19 janvier).

Se rejetant mutuellement la responsabilité de l'impasse, les protagonistes ne parviennent même plus à donner le change. Après un atterrissage mouvementé, son avion ayant eu un problème de pneus, le président serbe Slobodan Milosevic a réclamé la levée des sanctions de l'ONU contre son pays. Estimant que *«la partie serbe avait rempli ses obligations»*, il en a conclu que *«la balle est désormais dans le camps des Musulmans»*.

De son côté, le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, s'est rendu à Genève avec un *«nouveau programme»* remettant en cause l'attribution à la partie musulmane d'un tiers du territoire de la Bosnie-Herzégovine, *«puisque les Musulmans ont rejeté cette proposition»* faite à la fin de l'année dernière par l'UE, a précisé son porte-parole.

Au contraire, l'ambassadeur de Bosnie auprès de l'ONU, Mohamed Sacirbey, a reproché aux Serbes de chercher à torpiller le plan européen, tout en faisant valoir que l'étendue de territoires accordés aux Musulmans n'était *«pas viable»*. *«Il ne sert à rien d'annoncer qu'une action de l'OTAN est envisagée alors que le secrétaire général de l'ONU ne semble pas l'approuver»*, a-t-il encore dit.

Lors de son sommet, le 11 janvier à Bruxelles, l'OTAN avait menacé de recourir à des frappes aériennes pour dégager des «casques bleus» canadiens de l'enclave musulmane de Srebrenica (dans l'est de la Bosnie) ou pour ouvrir l'aéroport de Tuzla (nord-est). M. Boutros-Ghali, a-t-on appris à Genève, a demandé à son représentant en ex-Yougoslavie, le Japonais Yasushi Akashi, de *«préparer, dans les prochains jours, un plan détaillé pour une opération militaire avec recours à la force aérienne, le cas échéant»*.

Alors qu'un net durcissement est perceptible chez les Serbes et les Musulmans – qui ont obtenu certains succès militaires, – les Croates, sur la défensive, sont bien les seuls à espérer *«quelque chose de positif»* de ces nouveaux pourparlers. Le président Franjo Tudjman est allé jusqu'à parler d'*«un pas vers la paix»* et, pendant que l'on feignait de négocier à Genève, les armes reprenaient le dessus sur le terrain.

JEAN-CLAUDE BUHRER

# La France pourrait proposer la candidature du général de Lapresle à la tête de la FORPRONU

Le gouvernement français envisage de proposer au secrétaire général des Nations unies la candidature du général de corps d'armée Bertrand de Lapresle au poste de «patron» des 30 000 «casques bleus» dans l'ex-Yougoslavie, en remplacement du général d'armée Jean Cot qui a été invité à se préparer à quitter ses fonctions avant le 31 mars prochain (*le Monde* du 19 janvier). Agé de cinquante-six ans, le général de Lapresle a succédé, en décembre 1993, au général Michel Roquejeoffre à la tête de la Force d'action rapide (FAR). En 1983, il a servi à Beyrouth comme colonel, chef d'état-major, au sein de la Force multinationale.

A des responsables de la majorité qu'il a reçus à déjeuner, mardi 18 janvier, le ministre français de la défense, François Léotard, a confirmé que le secrétaire général de l'ONU avait, la semaine dernière, demandé le retour à Paris du général Cot sans autre précision sur la date de son départ. Mais, selon ces mêmes élus, M. Léotard a indiqué que les autorités françaises avaient assorti leur accord de conditions. En effet, pour le gouvernement, le général Cot – qui a adressé à Boutros Boutros-Ghali un rapport écrit sévère sur la manière dont, depuis New-York, l'ONU conduit les opérations en ex-Yougoslavie – n'a aucunement démérité. Si l'on en croit des sources du ministère de la défense, il est exclu que la France précipite son départ avant la date prévue et il serait logique que son successeur soit encore un officier général français, dans la mesure où Paris fournit, tous secteurs confondus, le contingent de «casques bleus» de loin le plus important.

De même, la France estime que ce serait au général Cot de mener à bien des actions nouvelles de l'ONU en ex-Yougoslavie si elles venaient à être décidées avant la fin de son mandat.

Le choix du général de Lapresle, s'il venait à être retenu définitivement, ne s'explique pas seulement par le fait que l'actuel «patron» de la FAR a déjà travaillé au sein d'une force internationale à un moment difficile, entre mai et septembre 1983, lorsque les Etats-Unis, l'Italie, la Grande-Bretagne et la France dépêchèrent des contingents à Beyrouth après les massacres perpétrés dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila. Ce choix pourrait ausssi être justifié par le fait que le général de Lapresle est, à rang équivalent, d'un âge et d'une ancienneté supérieurs à celui et à celle du général britannique Michael Rose qui prendra, à la fin de janvier, le commandement des «casques bleus» de Bosnie sous l'autorité du général Cot. Dans les armées, ces considérations comptent et elles confèrent au général français une préséance sur son homologue britannique.

En ex-Yougoslavie, le général de Lapresle disposerait, comme c'est déjà le cas, d'un état-major qui a été constitué à partir d'éléments fournis par le commandement du groupe d'armée Nord-Centre-Europe (NORTHAG) de l'OTAN. Dans cette hypothèse, le commandement de la FAR serait confié, par intérim, à ses trois adjoints, les généraux de division Michel Billot et Raymond Germanos et le général de brigade Paul Urwald.

ROUMANIE

# Le gouvernement renforce son contrôle sur la télévision

BUCAREST

*de notre correspondant*

*«Nous sommes désabusés.»* Ce jeune journaliste à la télévision publique roumaine (TVR) se fait le porte-parole de la plupart des quelque deux mille huit cents salariés de cette institution. Après une dizaine de jours de *«révolte»*, ils pensaient pourtant avoir accompli le plus difficile en obtenant le départ de leur directeur général, Paul Everac, éclaboussé par une série de scandales. Mais l'arrivée, le 11 janvier, de son successeur, un ancien collaborateur du journal officiel du Parti communiste roumain sous Ceaucescu, ne les a pas rassurés sur leur avenir.

Dumitru Popa, cinquante-trois ans, arrive directement du gouvernement, où il occupait le poste de secrétaire d'Etat chargé de l'information publique, jusqu'à sa nomination à la tête de la TVR. Avant les événements de décembre 1989, il travaillait au très officiel journal *Scinteia* et dispensait des cours de journalisme à l'académie Stefan-Gheorghiu, l'école du parti.

Il est vrai que, depuis quatre ans, le pouvoir politique n'a jamais laissé la bride sur le coup à la télévision publique. *«Nous avons toujours été soumis à des pressions, mais maintenant nous nous attendons à ce que les interventions du gouvernement soient encore plus directes»*, s'inquiète, sous couvert d'anonymat, un journaliste de la télévision.

### *Absence de garde-fous*

L'opposition parlementaire, à l'image de Nicolae Manolescu, le président du parti libéral l'Alliance civique, dénonce, quant à elle, *«la restauration du centralisme»* et qualifie cette nomination de *«provocation»*. Pour sa part, M. Popa a affirmé sa volonté de *«dépolitiser la télévision»* et de lui redonner son identité de *«véritable service public»*.

L'organe de contrôle de l'audiovisuel (CNA) a, lui aussi, contesté l'arrivée du nouveau patron de la TVR en se basant sur la future loi sur l'organisation et le fonctionnement de l'audiovisuel public. Selon les termes de ce texte, qui devrait prochainement être adopté par le Parlement, c'est au conseil d'administration de la TVR, nommé par les députés et les sénateurs, de choisir le directeur de la télévision. Les journalistes espèrent que cette nouvelle formule améliorera leur indépendance, la nouvelle direction devant jouer un rôle de tampon entre le pouvoir et la télévision.

Cette absence de garde-fous a notamment été à l'origine des nombreux scandales qui ont marqué les derniers mois de la direction de Paul Everac. Cet ancien dramaturge n'aura notamment pas résisté aux soirées télévisées catastrophiques de la fin de l'année, au cours desquelles a été diffusé un documentaire «historique» passablement tendancieux qui a provoqué un tollé dans le pays. Ce montage suggérait, entre autres, que le roi Michel Ier était responsable de l'exécution du maréchal Antonescu en 1946, alors que les communistes détenaient déjà l'essentiel du pouvoir.

Cette insinuation n'est pas gratuite, car un courant d'opinion essaie actuellement de réhabiliter la mémoire du «conductor» Antonescu, tenant de l'alliance avec l'Allemagne nazie pendant la guerre. Ce manque de crédibilité et la paralysie du service public contrastent avec le dynamisme des télévisions privées, qui poussent comme des champignons. *«Nous avons créé le marché audiovisuel privé le plus impressionnant parmi tous les pays d'Europe centrale et orientale»*, affirme Razvan Teodorescu, ancien président de la TVR et membre du CNA.

Selon les derniers chiffres officiels, 443 licences locales ont été attribuées par le CNA, dont 107 à des stations de radio, 68 à des télévisions hertziennes et 268 au câble. Sans compter les antennes satellites qui fleurissent sur les toits pour capter les chaînes du monde entier.

Toutefois, la position du nouveau directeur de la TVR paraît précaire. *Son mandat doit s'achever* dès l'adoption de la loi régissant la télévision. D'ici là, le gouvernement a, semble-t-il, opté pour une mise sous tutelle par intérim.

CHRISTOPHE CHATELOT

Entre Bosniaques serbes et musulmans

# Des combats à Olovo auraient fait de nombreux morts et blessés

De violents combats ayant opposé, lundi 17 janvier, à Olovo (30 km au nord de Sarajevo), l'armée bosniaque à majorité musulmane, qui contrôle cette ville, et les forces serbes bosniaques, ont fait *«de nombreux morts et blessés»*, a annoncé, mardi 18 janvier, le porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à Sarajevo, le lieutenant-colonel Bill Aikman.

Des observateurs militaires de l'ONU et une patrouille du bataillon nordique, basé à Vares (à l'ouest d'Olovo, sous contrôle bosniaque), ont pu pénétrer, lundi 17 janvier, dans la zone de combats, du côté bosniaque, sans toutefois atteindre la ligne de front en raison des bombardements, a précisé Bill Aikman.

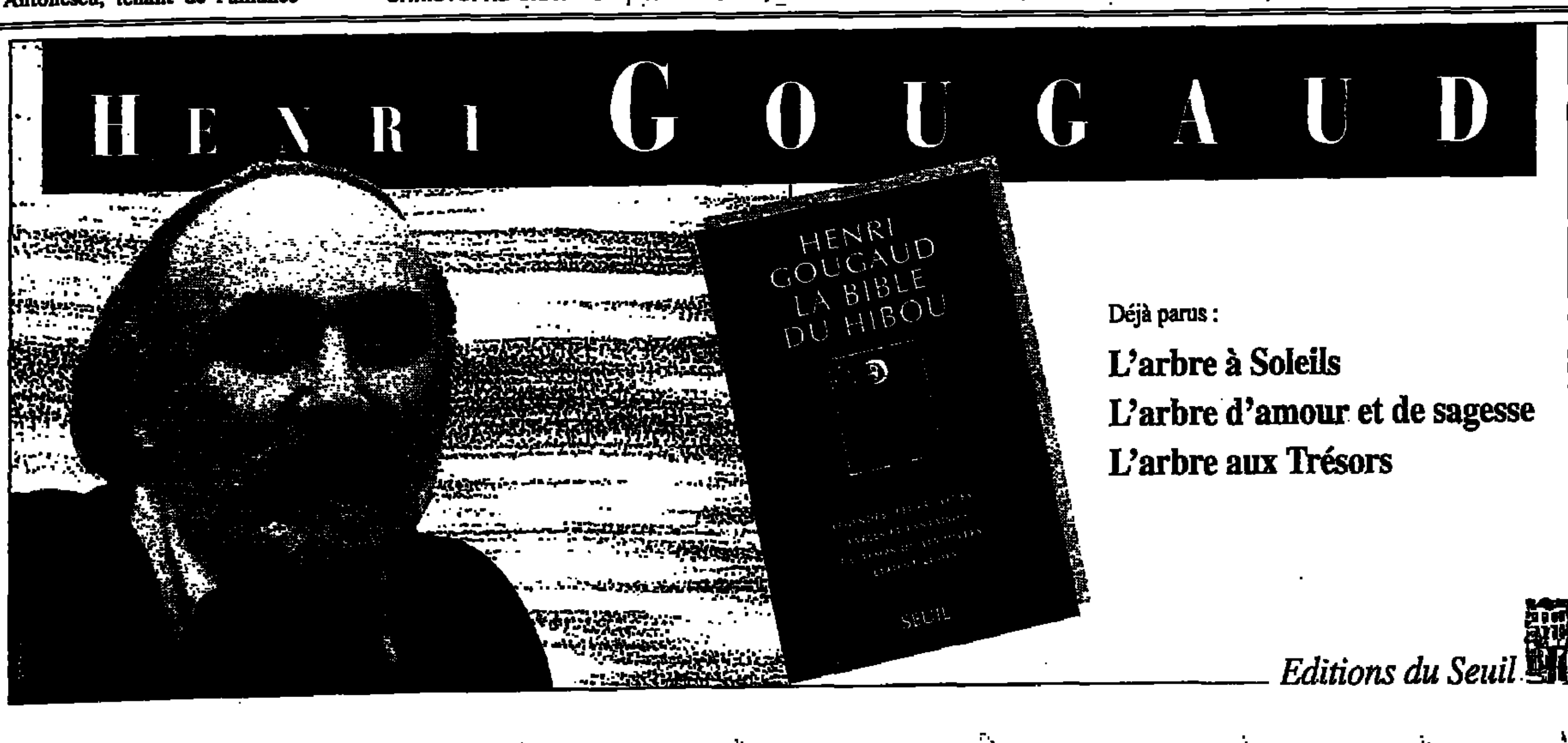
Les observateurs ont vu de nombreux véhicules militaires transporter des victimes et ont relevé des traces de violents affrontements ainsi que de nombreux impacts d'obus de gros calibre, a précisé le porte-parole qui n'a pu cependant établir un bilan des combats. Cent dix explosions ont été enregistrées lundi à Olovo, selon Bill Aikman.

En Bosnie centrale, les duels d'artillerie entre forces musulmanes et croates continuent, *mais les combats et les mouvements* d'infanterie semblent marquer le pas. Dans le Sud-Ouest, les Musulmans ont pilonné la quartier musulman de Mostar en tirant quarante-huit salves de mortier.

### *Le cas de l'enclave de Maglaj*

Dans le Nord, le porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Kris Janowski, a comparé la situation dans l'enclave musulmane de Maglaj à celle de Sebrenica l'année dernière : *«Les conditions de vie à Maglaj sont désespérées. Les signes de malnutrition sont apparents. Nous estimons que 25 à 30 % des 16 000 habitants sont sous-alimentés»*, a-t-il affirmé. Ce même porte-parole a, d'autre part, indiqué que l'Allemagne avait décidé de suspendre ses vols humanitaires sur Sarajevo après que l'un de ses avions a été atteint par deux balles au moment de son approche vers l'aéroport. – *(AFP, Reuter.)*

**GÉORGIE : prolongation de l'état d'urgence.** – Le Parlement géorgien a décidé, mardi 18 janvier, de prolonger l'état d'urgence dans le pays jusqu'au 20 février, à la demande du chef de l'Etat, Edouard Chevardnadze, selon l'agence Itar-Tass. L'état d'urgence avait été décrété le 20 septembre dernier, alors que les forces géorgiennes combattaient les indépendantistes en Abkhazie et devaient en même temps faire face à la rebellion menée par l'ancien président, Zviad Gamsakhourdia dans l'ouest du pays. – *(AFP.)*



EUROPE

RUSSIE

# La démission du ministre des finances complique la formation d'un nouveau gouvernement

Le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine, a rejeté, mercredi 19 janvier, les conditions posées par le ministre des finances, Boris Fiodorov, pour participer au nouveau gouvernement. La veille, M. Fiodorov, un proche du chef de file des «réformateurs», l'ancien premier vice-premier ministre, Egor Gaïdar, qui a démissionné dimanche, a affirmé qu'il n'accepterait de reprendre ses fonctions que si deux ministres conservateurs étaient exclus du gouvernement. Il demandait également que lui soit restitué le titre de vice-premier ministre qu'il détenait jusqu'à présent.

Après plusieurs heures de négociations, mardi, entre M. Tchernomyrdine et le président Boris Eltsine, le premier ministre russe a refusé, mercredi matin, les conditions de M. Fiodorov. La composition du nouveau gouvernement devait initialement être connue mercredi, mais le service de presse du Kremlin a indiqué que les consultations allaient durer plus longtemps que prévu.

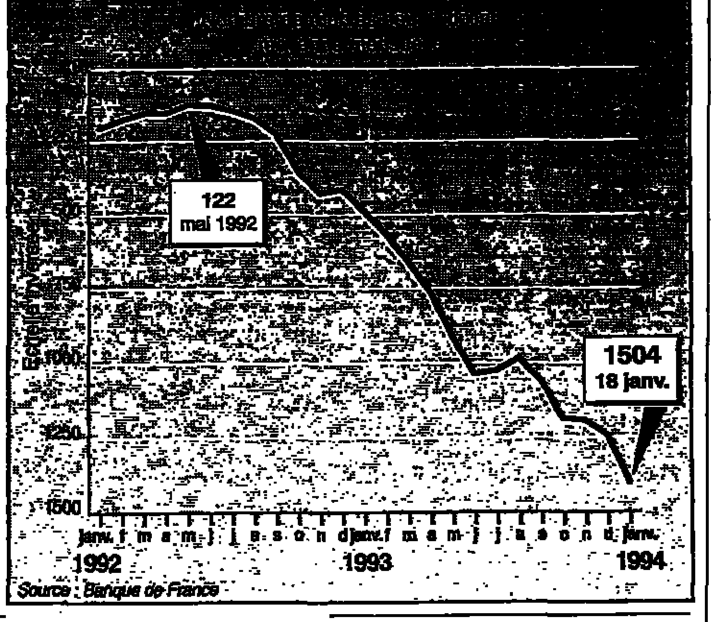
Après l'échec des réformateurs aux législatives du 12 décembre, les divergences au sein du gouvernement ont éclaté au grand jour. Dimanche, M. Gaïdar, dirigeant du parti «eltsinien» Choix de la Russie, avait démissionné de son poste de vice-premier ministre, estimant n'avoir pas les moyens de mener la politique de rigueur dont il est partisan.

Dans son sillage, le ministre des affaires sociales, Ella Pamfilova, avait également démissionné. Les Etats-Unis ont minimisé, mardi, la portée des départs de MM. Gaïdar et Fiodorov. *«L'important, c'est la politique qui sera suivie par les successeurs, et pas nécessairement les personnes»*, a déclaré, à Washington, Michael McCurry, porte-parole du département d'Etat.

Toutefois, la décision des ministres «macro-économistes» de quitter le gouvernement inquiète les milieux d'affaires, qui craignent un dérapage inflationniste et un accroissement du déficit budgétaire. Le cours du rouble *(voir notre graphique ci-dessous)*, dont M. Fiodorov s'était fait le principal garant, a perdu 18 % de sa valeur depuis le début de la semaine sur le marché interbancaire. Mardi, il s'est échangé à son plus bas taux historique de 1 504 roubles pour un dollar.

Cette chute s'est poursuivie mercredi lorsque le rouble a encore perdu 5,3 % au cours des quarante premières minutes de transactions sur le marché des changes interbancaire de Moscou. – *(AFP, Reuter.)*

Nouvelle baisse du rouble




Source : Banque de France

Après les déclarations du ministre russe des affaires étrangères

# Washington est préoccupé par la menace de Moscou de ne pas retirer ses troupes des pays baltes

Les Etats-Unis souhaitent demander des explications à Moscou après les déclarations, mardi 18 janvier, du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, qui a envisagé le maintien de troupes russes dans les pays baltes, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry. *«Nous allons demander à voir la transcription intégrale de ses propos pour vérifier l'exactitude des informations de presse dont nous disposons. Si ces informations sont exactes, nous allons demander une clarification au gouvernement russe»*, a-t-il ajouté.

Au cours d'une réunion, mardi, à Moscou avec les ambassadeurs russes dans la Communauté des Etats indépendants (CEI) et les pays baltes, M. Kozyrev, cité par l'agence ITAR-TASS, a affirmé que les troupes russes *«ne devaient pas quitter les régions qui ont constitué au fil des siècles la sphère d'influence russe»*, précisant que non seulement les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) mais également les pays baltes constituaient *«une région d'intérêt vital pour la Russie»*.

De son côté, le porte-parole du département d'Etat a souligné que *«la Russie ne saurait exercer un rôle particulier ou une prérogative qui ne soient pas en accord avec la charte des Nations unies, les principes de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et les principes généraux du droit international»*. M. McCurry a précisé que *«cela a été réaffirmé (...) dans la déclaration de Moscou signée par les présidents Clinton et Eltsine à Moscou* [la semaine dernière] *et qui stipule un retrait inconditionnel des troupes russes encore stationnées dans les pays baltes* [Estonie et Lettonie]». – *(AFP.)*

**Mort de l'ancien espion soviétique à l'origine de «l'affaire Profumo».** – Eugène Ivanov, l'ancien espion soviétique dont la liaison avec le mannequin britannique Christine Keeler – qui avait en même temps pour amant John Profumo, à l'époque secrétaire d'État britannique à la guerre – avait été à l'origine de «l'affaire Profumo» au début des années 60, a été retrouvé mort, lundi 17 janvier, dans son appartement de Moscou, a rapporté mardi le *Daily Telegraph*. Le journal précise que la cause du décès de M. Ivanov, âgé de soixante-six ans, n'a pas encore été établie. – *(AFP.)*

LA BOURSE EN DIRECT

En direct, 24 heures sur 24
tous les cours de la Bourse

3615 LEMONDE
Tapez BOURSE

GRANDE-BRETAGNE

# La construction d'un barrage en Malaisie serait liée à un contrat d'armement

LONDRES
*de notre correspondant*

Au lendemain de l'audition de John Major par la commission d'enquête sur l'«Irakgate» (*le Monde* du 19 janvier), une nouvelle polémique a éclaté, mardi 18 janvier, à propos du financement sur fonds publics d'un projet civil en Malaisie, qui serait lié à des exportations d'armement dans ce pays. Le premier ministre a justifié la décision controversée du gouvernement britannique de donner son accord, en 1991, au financement d'un barrage hydroélectrique à Pergau, sur la rivière Kelantan (nord de la Malaisie), en invoquant la sauvegarde de l'emploi en Grande-Bretagne, ainsi que l'accord de principe donné par son prédécesseur, lady Thatcher, au gouvernement de Kuala-Lumpur.

Ce «feu vert» faisait suite à la décision prise par la Malaisie, en 1988, d'acheter – pour environ 1,3 million de livres (1) – des matériels militaires à la Grande-Bretagne. Or, au début de l'année 1991, Sir Timothy Lankester, secrétaire général de l'Office chargé du développement outre-mer (ODA), avait conseillé à plusieurs reprises au gouvernement de renoncer au financement de ce projet, celui-ci devant se révéler non rentable au moins jusqu'en 2005, tout en grevant lourdement l'économie malaisienne. Ce jugement n'a pas convaincu Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, de renoncer à donner son *accord final, en février 1991*, après consultation de M. Major. Selon des sources officielles, le montant de l'aide britannique a atteint, au total, 234 millions de livres, le montant le plus important jamais accordé à un projet financé par l'ODA.

L. Z.

(1) Une livre sterling = environ 8,70 francs

ITALIE

# La Démocratie chrétienne donne naissance au Parti populaire italien

**La Démocratie chrétienne (DC) italienne, en pleine déconfiture, s'est transformée, mardi 18 janvier, en Parti populaire italien, afin d'essayer de renaître de ses cendres. Certains membres de la DC ont créé, de leur côté, un Centre chrétien-démocrate.**

ROME
*de notre correspondante*

La Démocratie chrétienne est morte, vive le Parti populaire italien! Ni tristesse, ni rancœur, ni véritable allégresse d'ailleurs, pour cette «mue», annoncée et préparée depuis des mois, du «parti-État» qui a dominé plus de cinquante ans de vie politique italienne : mardi à Rome, la vieille «baleine blanche», exsangue, a rendu l'âme en donnant naissance à deux «baleineaux». Un de plus que prévu car, à l'heure où, dans le palais Renaissance du centre historique – qui abrite l'Institut Don Sturzo, du nom du fondateur du Parti populaire, ancêtre de la DC, – prenait corps le PPI, son petit frère jumeau, nettement plus chétif, le Centre chrétien-démocrate (CCD) dissident, né deux heures plus tôt dans un hôtel voisin, vagissait déjà devant les journalistes. Aucune animosité de fond entre les deux, plutôt un désaccord sur les alliances électorales, les contestataires du CCD estimant, entre autres, que pour aller aux élections législatives du mois de mars, une alliance avec la Ligue était inévitable.

Ironiquement, c'est dans ce même quartier historique du Panthéon, à l'hôtel Santa-Chiara, que Don Luigi Sturzo avait lancé, il y a soixante-quinze ans, son fameux appel aux *«hommes libres et forts»* d'Italie, faisant de la proportionnelle un de ses chevaux de bataille. Avec succès puisque, avant d'être étouffé par le fascisme, le Parti populaire avait très rapidement grimpé au-delà de 20 % des suffrages. Plus tard, la jeune DC s'imposerait par un véritable raz-de-marée (48 %) aux élections du 18 avril 1948.

Ses lointains héritiers, qui font l'apprentissage du système électoral «direct», sur lequel ils se sont déjà divisés, se contenteraient bien de 14 ou 15 %. Même si les idéaux du début se veulent inchangés : *«Nous n'avions pas vraiment le choix, mais une seule possibilité pour renaître : vivifier nos racines en balayant les sédiments du passé récent»*, a affirmé le secrétaire de l'ex-DC, un Mino Martinazzoli aussi digne que sans illusions. De fait, presque symboliquement, à cette réunion austère où abondaient juristes et penseurs chrétiens, ne figurait presque aucune des grandes figures – désormais ambiguës – du passé, du sénateur à vie Giulio Andreotti à l'ex-secrétaire de la DC, sous enquête, Arnaldo Forlani.

### *Les ambitions de la Ligue*

Quelles seront les grandes orientations du nouveau parti, qui tiendra sa première réunion nationale samedi 22 janvier à Rome? Une *«organisation centralisée»* mais avec une *«bureaucratie allégée»*; le respect de *«la tradition catholique-démocratique et de l'héritage historique, politique et culturel»*; une *«inspiration chrétienne-laïque»*; une *«économie de marché»* mais *«moralement acceptable»* et sans *«étatisme suffoquant»*; enfin, la défense de *«l'identité nationale»* et de la *«vocation européenne»*, mais dans le respect des *«autonomies régionales»*.

Rien n'est encore définitif en ce qui concerne le jeu obsédant des alliances électorales, qui occupe l'essentiel des énergies à présent que l'imbroglio sur la date des élections, qui coïncide avec la Pâque juive, semble en cours de règlement : un décret *«exceptionnel»* du conseil des ministres a établi que les bureaux de vote seraient ouverts jusqu'au 28 mars au soir, permettant ainsi aux membres pratiquants de la communauté juive de voter.

M. Martinazzoli a clairement annoncé qu'il refusait de passer sous les fourches caudines de la Ligue. Cette dernière avait suggéré, en effet, un accord lui permettant d'aligner ses propres candidats au Nord, le PPI se contentant de faire nombre au centre et au sud du pays. *«La Ligue voulait que nous abdiquions purement et simplement au Nord, et ce n'était pas acceptable»*, déclarait M. Martinazzoli, désignant par ailleurs le dirigeant référendaire Mario Segni, transfuge de l'ex-DC, comme son *«interlocuteur privilégié»*.

M. Segni, de son côté, doit entamer deux journées d'intenses consultations à travers la galaxie modérée et anti-PDS (ex-PCI), où gravitent, en premier lieu, la Ligue et les clubs Forza Italia, créés par le magnat des ondes Silvio Berlusconi. Ce dernier, qui devait annoncer, mercredi 19 janvier à la télévision, sa décision d'entrer ou non en politique, a retardé une nouvelle fois sa prestation, sans doute pour y voir plus clair. En attendant, de plus en plus solitaires, semble-t-il, à ce stade, les forces les plus conservatrices doivent se retrouver, également samedi, à Rome, autour du MSI (néofascistes) de Gianfranco Fini pour donner naissance au mouvement de droite Alliance nationale.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ALLEMAGNE

# Haro sur «l'impôt d'Eglise»

**Catholiques et protestants allemands sont de plus en plus nombreux à mener une grève de la fiscalité religieuse et les autorités s'en inquiètent. Plus d'un demi-million de croyants – le double du chiffre de 1989, avant la réunification – ont refusé en 1992 de payer «l'impôt d'Eglise».**

FRANCFORT
*de notre correspondant*

La révolte montante s'explique en partie par le poids général des impôts, jugé trop élevé. Mais les chrétiens critiquent aussi un service de Dieu qui leur coûte 10 % de contribution supplémentaire. Ce mouvement est alimenté par des articles de presse sur des dépenses, jugées somptuaires, des Eglises au moment où tout le monde doit se serrer la ceinture.

A la différence de la France, l'Allemagne ne connaît pas la séparation de l'Eglise et de l'État. C'est le ministère des finances qui subventionne les cultes et qui lève pour ce faire un «impôt d'Eglise» *(Kirchensteuer)*. Chaque contribuable doit ainsi déclarer sur sa feuille d'impôt s'il appartient à une confession et laquelle. La taxe n'est pas mince puisqu'elle représente près de 10 % de l'impôt sur le revenu moyen des ménages, soit 17,2 milliards de marks (environ 58,4 milliards de francs) en 1992. Cette somme se distribue en 8,7 milliards de marks prélevés sur les 8,2 millions de catholiques recensés et 8,5 milliards sur les 9,2 millions de protestants. Les protestants sont plus nombreux depuis la réunification mais, en moyenne, moins riches que les catholiques.

Les Eglises allemandes occupent une place très importante au travers de leurs «académies» (centres de rencontres et de discussions) et de leurs prises de positions dans les débats publics. Les autorités catholiques et protestantes viennent ainsi de rendre public un appel commun pour un partage équitable des richesses nationales et en faveur des prises de participations des salariés dans les entreprises. Les employés devraient, en échange, exiger des hausses de salaires plus modérées, compatibles avec les difficultés économiques de l'heure. Ce moyen devrait être particulièrement étendu dans les nouveaux Länder, disent les Eglises, pour sortir en douceur de la socialisation des moyens de production du communisme de l'ex-RDA.

Cette puissance repose en partie sur des moyens financiers considérables. Les budgets alimentés par «l'impôt d'Eglise», mais aussi par les dons, les rémunérations des services divers et les profits tirés des propriétés, sont estimés à 35 milliards de marks par an. La sédition des fidèles vient perturber cette grâce financière. Le manque à gagner de l'an dernier, 1,6 milliard de deutschemarks, s'explique par la récession (qui amincit les revenus), mais surtout par les non-déclarations.

### *L'Est ou Dieu...*

En 1991, 330 000 protestants et 190 000 catholiques ont préféré ne plus déclarer de religion, sans doute parce que le gouvernement avait introduit cette année-là un supplément d'impôt pour régler les factures de l'unification. C'était, en somme, l'Est ou Dieu. Mais, en 1992, les chrétiens ne sont pas revenus malgré la suppression dudit impôt pour les nouveaux Länder et les évêques voient arriver sa réintroduction, prévue en 1995, avec beaucoup de crainte. Des voix de plus en plus nombreuses réclament une réforme du saint impôt. Ingrid Matthaus-Maier, chargée de la politique budgétaire au Parti social-démocrate, sermonne : il n'est *«plus conforme à l'époque»*. Et l'insoumission est alimentée par les échos de presse sur les dépenses des Eglises.

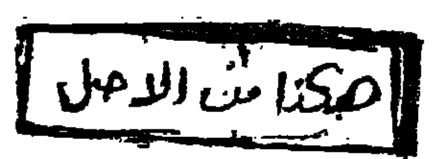
Des Berlinois, par exemple, ont manifesté en décembre contre le projet des autorités protestantes de construire un nouveau siège à Berlin dans le futur quartier gouvernemental.

Coût : 48 millions de deutschemarks. A Cologne, le diocèse veut acquérir un immeuble de 75 millions pour y organiser des séminaires.

Le pasteur Jens Motschmann, de Brême, reprenant la tradition de la Réforme qui dénonçait le trafic des indulgences de Rome, a dressé une liste des largesses que s'accordent les Eglises d'Allemagne : voyages, bâtiments, presbytères de luxe... Des révélations du plus mauvais effet, au moment même où les autorités demandent des sacrifices salariaux.

ERIC LE BOUCHER

**L'enquête judiciaire contre l'infirme qui s'était gravé une croix gammée sur la joue a été suspendue.** – La jeune infirme qui avait simulé une agression de skinheads en se gravant une croix gammée sur la joue (*le Monde* daté 16-17 janvier) ne sera pas poursuivie par la justice allemande, a déclaré, mardi 18 janvier, Jürgen Hossfeld, le procureur du Land de Saxe-Anhalt. M. Hossfeld a précisé que la jeune fille de dix-sept ans, interrogée mardi par la police de Halle – et qui a avoué la supercherie, – *«souffrait de problèmes psychologiques»*. – *(AFP, Reuter.)*



هكذا من الاصل



AMÉRIQUES

# Ronald Reagan était au courant des tentatives d'étouffer le scandale de l'Irangate

L'ancien président Ronald Reagan *« a participé ou a donné son accord »* à toutes les tentatives visant à étouffer le « scandale de l'Irangate » sur les ventes d'armes américaines à l'Iran et l'aide militaire aux contras antisandinistes au Nicaragua, selon le rapport final d'un procureur indépendant rendu public, mardi 18 janvier, à Washington. Ce document de 566 pages rédigé par Lawrence Walsh, fruit de sept années d'enquêtes – et dont *M. Reagan et son successeur à la* Maison Blanche, George Bush, ont en vain tenté ces derniers mois d'empêcher la divulgation –, fait apparaître que M. Reagan a autorisé ses collaborateurs à fournir une aide militaire aux contras en lutte contre le régime sandiniste, en dépit de l'interdiction imposée par le Congrès.

Il souligne cependant qu'il n'y a *« aucune preuve tangible que le président Reagan ait violé une quelconque loi criminelle »*. Mais, *« il a planté le décor pour les activités illégales des autres, en encourageant et en ordonnant en termes généraux »* une aide militaire aux contras du Nicaragua, alors que le Congrès avait inter*dit cette aide, souligne le rapport.* Lorsque ce scandale a éclaté en 1986, M. Reagan a *« sciemment participé ou du moins a donné son accord »* aux efforts de ses principaux collaborateurs pour étouffer l'affaire, ajoute le rapport. Selon M. Walsh, le mépris des lois dont a fait preuve l'ancien président a créé un climat propice pour que certains de ses proches collaborateurs se soient sentis libres d'enfreindre eux-mêmes la loi.

Le rapport de M. Walsh contient des *« conclusions injustifiables et des spéculations irresponsables »*, a estimé mardi M. Reagan. Les autres personnalités impliquées par M. Walsh, comme l'ancien président George Bush et l'ancien secrétaire à la justice Edwin Meese, ont également démenti les accusations portées contre elles. – *(AFP.)*

**HAÏTI : Washington souhaite durcir les sanctions.** – Les Etats-Unis consulteront cette semaine les trois autres pays « amis d'Haïti » (France, Canada et Venezuela), auxquels ils proposeront un durcissement des sanctions imposées à ce pays par les Nations unies, a indiqué, mardi 18 janvier, le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry. Les quatre « pays amis de Haïti » avaient donné au régime de Port-au-Prince jusqu'au 15 janvier pour permettre le retour du président renversé Jean-Bertrand Aristide. – *(AFP.)*

**Une femme autorisée pour la première fois à assister au cours de l'école militaire La Citadelle.** – Une Américaine de dix-huit ans, Shannon Faulkner, est devenue, mardi 18 janvier, après une décision de la Cour suprême, la première femme autorisée à participer aux cours d'une des deux seules écoles militaires des Etats-Unis réservées aux hommes. La candidature de Shannon Faulkner avait été acceptée car la jeune femme avait délibérément omis de mentionner son sexe. Lorsque les autorités de cette école, créée il y a cent cinquante et un ans, avaient découvert la supercherie, elles avaient refusé d'admettre la candidate. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

# L'ancien amiral Bobby Inman a retiré sa candidature au poste de secrétaire à la défense

**Plus d'un mois après avoir été nommé secrétaire à la défense par le président Clinton, l'ancien amiral Bobby Inman a retiré sa candidature, mardi 18 janvier, affirmant être victime d' « un nouveau maccarthysme » de la part de la presse. Les explications de M. Inman sur les raisons de son retrait, qui met la Maison blanche dans l'embarras, ont laissé la plupart des observateurs sceptiques.**

WASHINGTON

*de notre correspondante*

L'atterrissage aura été un peu brutal pour le président Clinton. A peine rentré d'une tournée européenne de près de dix jours, le chef de l'exécutif américain a appris coup sur coup que, à Moscou, les réformateurs dans lesquels il a placé toute sa confiance désertaient la scène économique ou lançaient d'inquiétantes mises en garde diplomatiques, puis que, à Washington, il se retrouvait sans secrétaire à la défense.

Ajoutant un nom supplémentaire à la liste des nominations manquées de l'administration Clinton – liste ouverte il y a tout juste un an par la candidate au poste d'Attorney General, Zoe Baird –, l'amiral Bobby Inman, choisi par le président en décembre pour succéder à Les Aspin à la tête du Pentagone, a annoncé, mardi 18 janvier, au cours d'une étonnante conférence de presse, qu'il jetait l'éponge, avant même d'affronter les auditions de confirmation au Sénat.

M. Inman, soixante-deux ans, dont trente et un passés au service des forces armées, avait *pourtant l'air de quelqu'un de* sérieux. Mais plus encore que sa défection, c'est sans doute la manière dont il l'explique qui risque de se révéler la plus embarrassante pour la Maison Blanche. En gros, l'amiral à la retraite, ex-numéro deux de la CIA et directeur, pendant quatre ans, de l'une des plus impor*tantes agences de renseignement* militaire américaines (l'agence de sécurité nationale), s'estime victime d'un *« nouveau maccarthysme »* de la part de la presse, et plus spécifiquement de la machination d'un chroniqueur du *New York Times*, William Safire, dont un éditorial l'a particulièrement blessé, le 23 décembre.

## *Les mœurs de la capitale*

Non content d'avoir écrit que M. Inman, *« la pire nomination de l'administration Clinton »*, était *« un manipulateur et un trompeur »*, *« un mauvais homme d'affaires, un naïf en tant que juge de la personnalité d'autrui et un tricheur en tant que contribuable »*, William Safire aurait concocté le marché suivant avec le sénateur Bob Dole, chef de l'opposition républicaine au Sénat : ce dernier se débrouillait pour bloquer la nomination de Bobby Inman au poste de secrétaire à la défense lors de la procédure de confirmation fin janvier, en échange de quoi le chroniqueur du *New York Times* s'engageait à *« faire monter la mayonnaise »* sur l'affaire Whitewater, le dernier scandale en puissance affectant le couple Clinton (*le Monde* du 14 janvier).

L'allégation a beaucoup amusé le sénateur Dole, qui a répondu qu'effectivement, M. Inman ne paraissait *« pas qualifié pour le poste de secrétaire à la défense s'il avait de tels fantasmes »*. Quant aux récriminations contre les fâcheuses tendances de la presse américaine à chercher des poux dans la tonsure des hommes politiques, elles ont étonné jusqu'à ces mêmes hommes politiques. *« Tout le monde prend des coups, ça fait partie du jeu*, a dit Dick Cheney, chef du Pentagone dans l'administration Bush. *Bobby Inman n'est pas le premier venu et il le sait. »*

William Safire n'est certainement pas un tendre. La férocité de ses commentaires est aussi légendaire que dévastatrice et, dans le petit monde de Washington, mieux vaut faire partie de ses amis. Mais Bobby Inman connaît aussi bien les mœurs de la capitale fédérale *que celles de son Texas natal*, et tous les commentaires, au moment de sa nomination par le président Clinton le 16 décembre, soulignaient précisément l'excellence des relations qu'il avait réussi à nouer, de longue date, avec le Congrès... et avec la presse. Bref, résume le sénateur (républicain) Trent Lott, *« c'est un grand garçon »*, et quand on a pratiquement dirigé la CIA, on est censé avoir la peau un peu plus épaisse.

La complainte de l'amiral a d'autant plus surpris les milieux politiques à Washington qu'au moment de sa nomination, M. Inman avait déclaré n'avoir accepté la proposition du président qu'au terme de longues *conversations avec lui* et qu'on peut donc imaginer qu'il avait soigneusement pesé le pour et le contre. Bobby Inman, par exemple, s'est longuement étendu mardi sur ce qu'il a appelé *« son problème Zoe Baird »*, baptisé par d'autres le *« nannygate »* : comme l'ex-future-Attorney General, M. Inman avait une *employée de maison dont il* n'a payé les arriérés de sécurité sociale que la veille de sa nomination. Mais ce faux pas était connu et n'a guère intéressé les journaux ; ceux-ci avaient généralement bien accueilli le choix de M. Inman, dont la confirmation par le Sénat paraissait acquise.

## *Deux « omissions »*

Bobby Inman a-t-il donc réellement succombé au cruel cynisme de Washington ou y a-t-il une autre raison à son retrait, comme le suggère le sénateur Dole ? M. Inman, relève un expert des questions de défense, *« a omis de mentionner deux choses peut-être plus gênantes »* : son rôle dans une entreprise travaillant pour l'industrie de la défense, Tracor, qu'il a acquise en 1987 puis qui a fait faillite, et surtout son rôle comme représentant du gouvernement au conseil d'administration d'une autre entreprise, l'International Signal Corporation, dont le directeur, James Guerin, purge une peine de quinze ans de prison pour transfert illégal de technologie à l'Irak et à l'Afrique du Sud.

SYLVIE KAUFFMANN

REPÈRES

CORÉE DU SUD

### Le pasteur dissident Moon Ik-Hwan est mort

Un des dissidents sud-coréens les plus connus, le pasteur presbytérien Moon Ik-Hwan, détenu à plusieurs reprises pour s'être rendu clandestinement en Corée du Nord pour rencontrer le président Kim Il-Sung, est mort d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-seize ans, a annoncé, mercredi 19 janvier, sa famille. Il avait été libéré en mars dernier par le nouveau président Kim Young-Sam après une dernière condamnation à sept ans de prison en 1989 pour *« violation de la loi sur la sécurité nationale »* ; il lui était reproché d'avoir fait une visite secrète à Pyongyang. Avocat de la réunification des deux Corées, le révérend Moon – qui n'avait aucun rapport avec le fondateur de la secte du même nom – avait été emprisonné à cinq reprises depuis 1978. – *(UPI, AFP.)*

IRAK

### Le Conseil de sécurité maintient les sanctions

Les conditions n'étant toujours pas réunies pour une modification du régime des sanctions internationales imposées à l'Irak depuis 1991, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, mardi 18 janvier, de les maintenir. L'Irak, qui a accepté en novembre le principe d'un contrôle international à long terme de ses programmes d'armement, espère néanmoins une levée de l'embargo pétrolier dans le courant de cette année. La décision irakienne est un *« pas utile »*, a déclaré le président du Conseil, qui s'est toutefois fait l'écho de l'avis exprimé par certains membres, selon lesquels il faudra une *période probatoire de six* à douze mois avant qu'une levée partielle des mesures d'embargo, permettant la reprise des exportations irakiennes de pétrole, ne soit éventuellement décidée. – *(AFP.)*

LESOTHO

### Affrontements entre factions rivales de l'armée

Un officier de l'armée du Lesotho et son fils ont été blessés par balles, mardi 18 janvier, à Maseru, lors d'un attentat suivi par des tirs d'obus contre une caserne, a indiqué le ministre sud-africain des affaires étrangères, Pik Botha. Ces violences ont fait resurgir les craintes d'un *« soulèvement militaire »*, selon M. Botha, qui a indiqué avoir alerté le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, quant à *« la possibilité d'une plus grande détérioration de la situation »*. Le lieutenant-colonel Mothakathi et son fils ont été blessés par des tirs alors qu'ils circulaient en voiture à Maseru. *« La faction* [de l'armée] *qui soutient M. Mothakathi a entamé des préparatifs pour une action de représailles contre la faction opposée dans la caserne Mokhoanyane »*, a indiqué M. Botha avant de prévenir que *« toute tentative de renverser le gouvernement »* du Lesotho serait *« inacceptable pour le gouvernement sud-africain »*. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

### Un constat sévère de l'ancien commandant des troupes de l'ONU

Le général turc Cevic Bir, qui commandait les troupes des Nations unies en Somalie depuis le retrait du commandement américain en mai 1993, a vivement critiqué l'opération de l'ONU, mardi 18 janvier, avant d'en confier le commandement à son successeur, le général Abu Samah Abu Bakar, un Malaisien. Dans une lettre au sécrétaire général de l'ONU, le général estime que quelques pays contributeurs n'étaient pas *« suffisamment prêts à accepter la violence et les pertes en vies humaines associées à la guerre »*. *« Sauf à corriger ces carences, la mission se résumera au statut de maintien de la paix ou même conduira l'ONU à se retirer de Somalie »*, ajoute-t-il. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par *le Monde* depuis janvier 1990. *Le Monde* met à votre disposition deux services sur Minitel :

**3617 LMDOC**
**recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc.**

**36 29 04 56**
**lecture en texte intégral**
*Tout article identifié peut être commandé par Minitel*
*Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire.*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

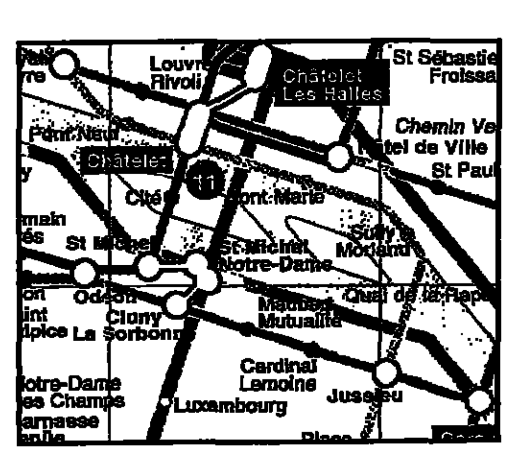
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CHAQUE JOUR,
NOUS FAVORISONS L'ÉCHANGE
SUR NOS LIGNES
POUR UNE MEILLEURE LIQUIDITE




OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE D'OBLIGATIONS

**La RATP lance, du 19 janvier au 2 février 1994, une O.P.E. portant sur 4 lignes obligataires totalisant un encours de 12 milliards de francs. Les obligations apportées seront échangées contre de nouvelles obligations RATP 6% 2008. Cette émission est notée Aaa par l'agence Moody's.**

Les modalités de l'offre sont précisées à la Cote Officielle de la *Société des Bourses Françaises* (avis 94 - 184 du 18 janvier 1994). Une note d'information (visa COB n° 94 - 033 du 17 janvier 1994) est disponible auprès de la société (responsable de l'information : Marie Sylvie SEILLAN tél : 40 02 35 71). Les caractéristiques des obligations à émettre sont publiées au BALO du 19 janvier 1994.

RATP

*l'esprit libre*



## ASIE

### VIETNAM

# Selon Hanoï, la levée de l'embargo est une affaire de politique intérieure américaine

**Les dernières visites de délégations américaines à Hanoï confirment l'intention de Washington de préparer les conditions d'une levée totale de l'embargo économique imposé depuis la fin de la guerre. Mais cette décision dépend de l'évolution de l'opinion américaine sur la question des soldats disparus pendant le conflit.**

HANOÏ

*de notre envoyé spécial*

Pour les Vietnamiens, la levée complète de l'embargo économique que les Etats-Unis leur imposent n'est plus un problème entre Hanoï et Washington mais une affaire de *«politique intérieure»* américaine. C'est dans ces termes que M. Le Mai, le diplomate chargé des négociations avec Washington, a résumé la situation après les visites au Vietnam de plusieurs délégations venues s'y féliciter des *«gros efforts»* fournis par Hanoï pour élucider les derniers cas de disparus américains pendant le conflit. Si l'on en croit des sources diplomatiques occidentales, l'administration démocrate serait convaincue que cet embargo, progressivement relâché depuis décembre 1992, devrait être levé quand le public américain sera prêt à l'accepter.

Les récentes visites d'officiels américains – depuis celle de Winston Lord, secrétaire d'Etat adjoint, à la mi-décembre, à celle de l'amiral Charles Larson, commandant en chef de la flotte dans le Pacifique – sont accueillies, à Hanoï, comme autant de ballons d'essai de la part de la Maison Blanche pour surmonter l'hostilité des lobbies antivietnamiens et répondre aux vœux des milieux d'affaires américains. A deux reprises, pendant son séjour au Vietnam, l'amiral Larson a même dit qu'il ne serait jamais venu s'il n'avait pas constaté, au préalable, la coopération *«très efficace»* des autorités vietnamiennes dans la recherche des disparus.

Pour Hanoï, une levée totale de l'embargo américain n'aurait pas d'effets économiques immédiats puisque le Vietnam a de nouveau accès, depuis septembre, à l'aide des grands organismes de crédit internationaux et que les entreprises américaines sont même autorisées à participer aux travaux d'infrastructure financés par la Banque mondiale ou la Banque asiatique de développement. En outre, l'aide étrangère, promise en novembre lors d'une réunion du Club de Paris, et les investissements étrangers seront déjà difficiles à absorber par un pays aux structures d'accueil limitées. En revanche, une levée de l'embargo représenterait un succès diplomatique incontestable pour Hanoï, consacrant ainsi une légitimité internationale retrouvée en 1991 avec la conclusion de l'accord international de paix de Paris sur le Cambodge. Elle permettrait en outre au Vietnam de renforcer sa marge de manœuvre face au puissant voisin chinois.

### *Relations diplomatiques*

La balle est donc dans le camp de Bill Clinton, qui serait en possession, depuis fin décembre, d'un rapport du département d'Etat favorable à la levée totale de l'embargo. Mais les derniers sondages aux Etats-Unis laissent penser qu'une majorité n'est pas encore prête à passer l'éponge, en dépit non seulement des avis favorables des plus hautes autorités civiles et militaires mais aussi des appels de plusieurs sénateurs.

On souligne cependant dans la capitale vietnamienne qu'en acceptant récemment d'avoir des *«échanges»* avec les Etats-Unis sur la question des droits de l'homme, Hanoï a déjà entamé une autre négociation : celle concernant la normalisation des relations vietnamo-américaines, dont l'aboutissement serait, le cas échéant, l'établissement à plus long terme de rapports diplomatiques. Mais, pour ce qui est de la seule levée de l'embargo, le Vietnam estime désormais avoir rempli sa part de contrat. *«C'est aux Américains de se décider, de donner la réponse»*, a également déclaré M. Le Mai au cours d'une conférence de presse. En d'autres termes, la date ne dépend plus d'eux, et le président Clinton tournera la page la plus douloureuse des relations entre les deux pays quand bon lui semblera.

JEAN-CLAUDE POMONTI

**SRI-LANKA : sanglant attentat contre un autobus.** – Au moins quinze personnes sont mortes et vingt-cinq autres ont été blessées, mercredi 19 janvier, dans l'explosion d'une bombe placée dans un bus, près d'un camp militaire dans la région d'Anuradhapura, à 200 kilomètres au nord de Colombo. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais les soupçons de la police se portent vers l'organisation extrémiste tamoule des Tigres. Des dizaines de milliers de personnes ont trouvé la mort depuis 1972 dans ce conflit qui oppose Colombo aux indépendantistes tamouls. – *(AFP.)*

## AFRIQUE

### AFRIQUE DU SUD

# M. Juppé plaide pour le respect des droits des minorités après les élections du 27 avril

**Après avoir rencontré le président Frederik De Klerk, la veille (*le Monde* du 19 janvier), le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a plaidé, mardi 18 janvier, auprès de Nelson Mandela, pour le respect des droits de l'homme et des minorités dans la nouvelle Afrique du Sud, au lendemain des premières élections multiraciales qui devraient porter des représentants de la majorité noire au pouvoir, le 27 avril.**

PRETORIA

*de notre envoyé spécial*

Quand on a la chance de rencontrer, en Afrique du Sud, dans la même journée, deux Prix Nobel de la paix, la tentation est grande – et salutaire – de leur transmettre un message à la fois politique et moral sur le thème de la dignité et... de la paix. Alain Juppé n'a pas manqué cette occasion, mardi, lors d'un entretien – et d'un déjeuner – avec Nelson Mandela, président du Congrès national africain (ANC), puis lors d'une conversation, plus brève, avec Mgr Desmond Tutu, archevêque anglican du Cap, couronné par l'Académie d'Oslo, il y a dix ans.

Comme beaucoup de monde, Alain Juppé tient pour acquis un succès massif de l'ANC aux élections multiraciales du 27 avril. Il se place d'ores et déjà dans la perspective de ce lendemain de victoire. Les vainqueurs sauront-ils «digérer» leur triomphe? Résisteront-ils aux griseries de leur nouvelle puissance? Accepteront-ils de continuer, comme ils l'ont promis, à partager le pouvoir pendant cinq ans avec cette minorité blanche qui est encore à la barre pour seulement trois mois? Il n'est pas trop tôt pour poser ces questions qui nourrissent tant d'inquiétudes chez les adversaires politiques de l'ANC.

### *«Respecter les peurs»*

Alain Juppé a donc pris date à sa façon en revenant à plusieurs reprises sur ce thème, abordé la veille, de l'indispensable respect des droits de l'homme et des minorités dans l'Afrique du Sud de demain. *«Le combat pour la dignité humaine, pour le respect des droits de l'homme et des minorités n'est pas achevée»*, a souligné le chef de la diplomatie française lors d'une conférence de presse avec Nelson Mandela. *«Notre vigilance sera nécessaire après comme avant les élections»*, a-t-il précisé. On ne saurait être plus clair.

Mais le ministre des affaires étrangères fait confiance au président de l'ANC. *«Je sais que vous savez où vous voulez aller*, lui dira-t-il plus tard au cours d'un toast, *dans une Afrique du Sud unie, qui respectera les engagements pris.»* Nelson Mandela lui a répondu en se montrant rassurant. *«Dans le type de transformation que connaît actuellement l'Afrique du Sud*, a-t-il reconnu, *il est normal que les minorités se sentent très inquiètes. Il faut respecter les peurs de tous les Sud-Africains.»* Le président de l'ANC a toutefois fait une distinction entre les craintes légitimes – donc respectables – et celles qui expriment une volonté de faire obstacle au processus démocratique.

Interrogé sur la décision de l'Inkatha de boycotter le scrutin du 27 avril, Nelson Mandela a souligné que l'ANC *«continuerait jusqu'au tout dernier moment»* à tenter de convaincre le mouvement du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi *«de nous rejoindre pour participer au combat électoral»*. L'ANC semble croire que l'Inkatha, après avoir mené un baroud d'honneur, se résoudra, à l'ultime instant, à entrer en lice, pour ne pas être totalement écarté des allées du pouvoir.

Alain Juppé tenait à connaître Desmond Tutu. Le ministre est donc allé accueillir l'archevêque à l'aéroport de Johannesburg, de retour de Nairobi, avant de l'accompagner à son domicile d'Orlando, un quartier de Soweto. Tenue de clergyman et casquette de marin, Mgr Tutu a écouté Alain Juppé reprendre le thème des droits de l'homme et des minorités. Avant d'exprimer sa crainte que le monde n'oublie un peu trop l'Afrique. *«Il est important que vous nous aidiez*, a-t-il dit, *car la prospérité d'une grande partie de l'Afrique ira de pair avec la nôtre.»*

Alain Juppé devait achever sa visite en Afrique du Sud mercredi matin, par un bref séjour dans la région du Cap, où il allait présider une cérémonie au Mémorial des huguenots de Franschhoek, «le coin des Français» (*le Monde* daté 16-17 janvier).

JEAN-PIERRE LANGELLIER

**Le futur président pourrait ne pas être membre de l'ANC, selon Nelson Mandela.** – Le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, a déclaré, mardi 18 janvier, qu'il pourrait être *«de l'intérêt national»* du pays d'avoir un chef de l'Etat n'appartenant pas à l'ANC, même si ce mouvement remportait les élections multiraciales du 27 avril. Il a également souligné que devrait être formé, au lendemain du scrutin, un gouvernement d'unité nationale, associant des partis minoritaires au parti vainqueur. – *(AFP, Reuter.)*

## DIPLOMATIE

Compte tenu de la résistance des «pro-bruxellois»

# Paris est inquiet pour le siège du Parlement européen

STRASBOURG
(Union européenne)

*de notre correspondant*

*«Il s'agit d'un jeu où personne ne gagne»*, a déclaré Alain Lamassoure à l'issue de l'entretien qu'il a eu, mardi 18 janvier, avec Egon Klepsch, président du Parlement européen. Venu à Strasbourg pour obtenir les assurances demandées par l'Assemblée nationale française sur le maintien du siège de la Chambre des eurodéputés dans la capitale alsacienne (le *Monde* du 14 janvier), le ministre délégué aux affaires européennes a pu mesurer la capacité de résistance des partisans de Bruxelles.

M. Klepsch, plutôt favorable à Strasbourg comme beaucoup de représentants allemands, a fait preuve de la prudence qui sied à un président, sachant pertinemment que sa position n'est pas majoritaire. La ville et l'administration parlementaire ont établi un projet de contrat location-vente comparable à celui qui a été signé pour la construction de l'hémicycle européen à Bruxelles. Compte tenu de la longueur des procédures et de l'opposition des «pro-bruxellois», la signature de l'accord ne pourra intervenir, de l'avis même de M. Klepsch, avant la fin mars. Autant dire que les députés français ne pourront obtenir les garanties souhaitées avant la fin de la session extraordinaire en cours qui doit s'achever la semaine prochaine.

### *Un dispositif complexe*

Selon M. Lamassoure, un vote au début de la session de printemps de la loi augmentant le nombre de sièges au Parlement interviendra *«probablement trop tard»* pour organiser les élections européennes selon la nouvelle formule décidée au Conseil européen d'Edimbourg (décembre 1992).

Or, le gouvernement ne peut raisonnablement empêcher la réalisation de ce projet sans déclencher la colère des Allemands, qui avaient conduit une campagne vigoureuse après la réunification pour accroître leur représentation à Strasbourg (18 sièges de plus).

Dans ces conditions, M. Lamassoure a imaginé un dispositif qui rend encore plus complexe le dossier sur la bataille du siège. Le ministre a demandé à M. Klepsch qu'il obtienne du bureau de l'Assemblée européenne une *«garantie politique»* sous la forme d'un engagement *«écrit et précis»* affirmant que le contrat sera signé dans les prochaines semaines. De son côté, le gouvernement pourra demander au Palais Bourbon de voter la loi sur l'augmentation des sièges (8 sièges de plus pour la France) avant la fin de l'actuelle session extraordinaire, avec l'idée de la promulguer une fois l'accord formellement signé.

A supposer que le scénario du gouvernement se réalise, le contentieux ne sera pas pour autant apuré. S'appuyant sur la jurisprudence de la Cour européenne de justice, les partisans de Bruxelles font toujours la distinction entre siège et lieux de travail.

En d'autres termes ils ne contestent pas la décision des chefs d'Etat et de gouvernement de désigner Strasbourg comme siège définitif de l'Assemblée des Douze, mais ils s'estiment libres de se réunir là où ils l'entendent. Ainsi, les parlementaires ont inscrit dix sessions en 1994 dans la cité alsacienne alors que le sommet d'Edimbourg avait précisé que douze sessions devaient être tenues au siège de l'Assemblée.

D'ores et déjà, la guérilla entre Strasbourg et Bruxelles a eu des effets désastreux. Le Parlement européen ne s'est-il pas privé de la venue de Bill Clinton parce que les pro-bruxellois ne voulaient pas que le président des Etats-Unis intervienne dans l'hémicycle strasbourgeois?

MARCEL SCOTTO

Le Monde

BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL

L'état du monde et de la France en 1993

Un document de synthèse, unique, qui dresse le bilan économique et social de la France et de 160 pays du monde.

Environnement international : conjoncture, finance, grandes productions, vie des affaires, questions sociales.
Situation de la France et analyse pays par pays.
Principales mutations en occident, à l'est, au Proche-Orient, en Asie.

212 pages

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 49 F

## PROCHE-ORIENT

Le processus de paix

# La Syrie est hostile à un référendum sur le retrait israélien du Golan

L'annonce par Israël de l'organisation éventuelle d'un référendum si l'Etat juif devait opérer un retrait *«significatif»* de ses troupes du Golan (*le Monde* du 19 janvier) a été sévèrement critiquée par le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk Chareh, nous signale notre envoyée spéciale à Damas, Françoise Chipaux.

*«Les Israéliens essayent de saper ou de sous-estimer l'importance de ce qu'a déclaré à Genève le président Assad parce qu'ils ne veulent pas sérieusement une paix juste et globale»*, a déclaré M. Chareh, mardi 18 janvier, à Amman, où il s'était rendu pour informer la Jordanie des résultats du sommet. *«Ils n'ont aucun droit de soumettre le Golan syrien occupé à un référendum. C'est contraire à la loi internationale et à la charte des Nations unies, et le résultat ne nous concerne pas, car l'occupation n'altère pas notre souveraineté sur le Golan»*, a-t-il ajouté.

On estime à Damas que le projet israélien est avant tout une manifestation d'irritation contre les Etats-Unis. Il pourrait toutefois jeter une ombre sur la reprise des pourparlers bilatéraux, au niveau des chefs de délégations, la semaine prochaine à Washington. En attendant, Damas espère voir les Etats-Unis, en particulier le président Clinton, que l'on juge désormais *«plus conscient de la justesse de la cause arabe»*, agir en conséquence.

En Israël, le premier ministre Itzhak Rabin a confirmé qu'il était en faveur d'un référendum sur un retrait du Golan, mais il a estimé qu'une telle consultation était prématurée. *«Il faudra, le jour venu, passer une loi au Parlement sur la tenue d'un référendum. Nous le ferons quand et si la question est à l'ordre du jour»*, a déclaré M. Rabin à la radio, indiquant toutefois qu'il *«attendait davantage»* du sommet de Genève. Mais, *«pour le bien des négociations, je suis disposé à me contenter de ce qui a été dit, et de ce qui n'a pas été dit* (publiquement) *et qui nous a été rapporté»*, a encore affirmé le premier ministre selon lequel le *«prix»* d'un traité de paix avec la Syrie risquait d'être *«douloureux»*.

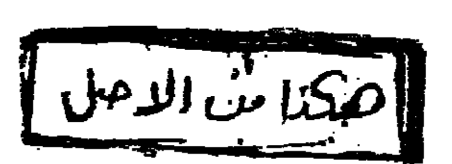
Par ailleurs, à l'issue d'une réunion de travail mardi à Taba, en Egypte, entre Israéliens et Palestiniens, sur la mise en œuvre de la déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington, le chef de la délégation palestinienne, Nabil Chaath, a fait état d'une atmosphère *«positive»*, même si, a-t-il dit, la *«question-clé»* du contrôle des points de passage entre les territoires occupés et les pays arabes voisins fait toujours problème. – *(AFP, Reuter.)*

### ISRAËL

## *Un Arabe ambassadeur*

**Pour la première fois, un Arabe israélien va accéder aux fonctions d'ambassadeur de l'Etat juif, a-t-on appris, mardi 18 janvier, au ministère des affaires étrangères. Youssef Hadj Yéhia, dont la nomination doit encore être approuvée par le gouvernement, devrait prochainement présenter ses lettres de créances en Finlande. M. Yéhia est actuellement juge au tribunal de district de Tel-Aviv. – *(AFP.)***

**KOWEÏT : un membre de la famille princière accusé de détournement de fonds.** – Le procès d'un membre de la famille princière koweïtienne, Cheikh Ali Khalifa Al Sabah, accusé de détournement de fonds et jugé avec quatre coïnculpés, s'est ouvert mardi 18 janvier.



## CLÉS/ Franc CFA

■ **FRANC CFA.** Depuis 1948, le franc CFA valait 2 centimes français. Dévalué le 12 janvier dernier, il n'en vaut plus que 1, dans treize des quatorze pays de la zone franc (Bénin, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée-Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) ; le quatorzième, les Comores, a accepté une dévaluation, non pas de 50 %, mais de 25 %.

■ **SIGLES.** En Afrique de l'Ouest, CFA signifie : Communauté financière en Afrique. La définition est différente en Afrique centrale : Coopération financière en Afrique. Avant les indépendances, le franc CFA était celui des Colonies françaises d'Afrique.

■ **SOMMET DE DAKAR.** Le franc CFA a été dévalué à l'occasion d'un sommet réuni les 10 et 11 janvier à Dakar. Y participaient : dix chefs d'Etat, trois premiers ministres, un ministre des finances, Michel Roussin, ministre français de la coopération, Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI). De nombreux dirigeants africains refusaient le principe d'une dévaluation.

■ **OBJECTIF.** Cet ajustement monétaire a pour objectif de relancer la croissance, dans des pays aux économies exsangues, grâce à la réduction des coûts de production (notamment des coûts du travail), la résorption du déséquilibre extérieur (par l'encouragement des exportations), et le rétablissement de la confiance des états bailleurs de fonds et des opérateurs privés.

Les relations entre la France et l'Afrique

# Incompréhension et amertume

*« On apporte une aide considérable en Afrique; et pourtant, c'est toujours le Français qui trinque. »* Ce constat d'un ambassadeur n'est pas nouveau : la France – toujours considérée comme l'ultime centre de décision dans ses anciennes colonies africaines – a toujours eu tort, quoi qu'elle fasse. *« J'ai beaucoup d'inquiètudes quant à la manière dont la France va être perçue*, affirme un chef d'entreprise français, *nos expatriés, qui sont bien payés et qu'on va devoir augmenter, risquent d'être les boucs émissaires en cas de troubles sociaux. »* Ici et là, le ressentiment contre la présence française a largement précédé la dévaluation. Au Cameroun, il y a un an, des tracts appelaient au boycottage des produits français. Au Togo, la presse d'opposition consacre des colonnes à des pamphlets stigmatisant les *« Gaulois »*.

Au Gabon, dans les jours qui suivirent l'élection présidentielle du 5 décembre dernier, des journalistes occidentaux circulaient munis de fanions américains afin d'éviter les ennuis, tandis que les expatriés français restaient barricadés chez eux de peur des agressions. Au Congo, une jeune fille française a été violée et deux diplomates violemment agressés, en décembre dernier, pendant les troubles. Au Zaïre, où l'ambassadeur de France a été tué en janvier 1993, les adolescents arrêtent la télévision lorsque leurs parents regardent les chaînes françaises.

*« Le moins que l'on puisse dire, c'est que la France n'a pas su tirer profit de son engagement en termes d'image »*, constate un professionnel de la coopération. La priorité des autorités françaises chargées de l'Afrique est d'assurer la sécurité des expatriés. Etrange paradoxe, concernant des pays pour lesquels Paris a consacré beaucoup d'argent pendant plus de trois décennies... Les campagnes anti-françaises qui ont agité plusieurs capitales francophones ces derniers temps sont toutes nées d'élections pluralistes controversées.

### *Le malentendu de La Baule*

Accusée à tort ou à raison de soutenir le maréchal Mobutu, d'avoir contribué à la réélection du président sortant au Cameroun en octobre 1992, au Togo en août 1993, au Gabon en décembre 1993, la France a perdu le crédit qu'elle avait acquis lors du sommet de La Baule, en juin 1990, par la grâce d'un discours dans lequel les Africains virent un virage, après trois décennies de soutien à des régimes forts.

Les espoirs furent rapidement déçus. Encore faut-il relire le fameux discours – lequel, contrairement à une idée reçue, n'a pas précédé les mouvements de démocratisation mais a permis à la France de « prendre le train en marche ». En abordant le thème de la démocratie, sept mois après la chute du mur de Berlin, le président Mitterrand entendait avant tout prévenir ses amis africains de l'inéluctabilité du *« souffle »* qui *« fera le tour de la planète »*. Une seule phrase – celle, à la base du *malentendu, que tout le monde a* retenue – évoque la « prime à la démocratie » : *« la France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté. »*

François Mitterrand n'entendait pas forcer la marche. *« La démocratie est un principe universel*, affirmait-il, *mais il ne faut pas oublier les différences de structures, de civilisations, de traditions, de mœurs. Il est impossible de proposer un système tout fait. La France n'a pas à dicter je ne sais quelle loi constitutionnelle qui s'imposerait de facto. » « Il nous a fallu deux siècles pour tenter de mettre de l'ordre, d'abord dans notre pensée et ensuite dans les faits, avec des rechutes successives*, disait-il encore aux chefs d'Etat africains, *et nous vous ferions la leçon ? »*.

Depuis, l'image de la France s'est dégradée, alors que les élections se succédaient en Afrique à un rythme soutenu : vingt-trois scrutins présidentiels et autant de législatives ont été organisés en Afrique sub-saharienne en 1991, 1992 et 1993 ! Le multipartisme et la liberté de la presse – relative dans certains pays – ont fait leur apparition dans toutes les anciennes colonies françaises. Seules trois d'entre elles n'ont pas connu d'élection présidentielle au cours des trois dernières années, *la Côte-d'Ivoire et les Comores* (où le scrutin avait eu lieu en 1990), et le Tchad. La non-intervention de la France au Togo, en décembre 1991, lors de l'attaque, par des militaires, des bâtiments occupés par le premier ministre de transition, avait été interprétée par les Africains comme un premier signe : la doctrine de La Baule n'impliquait pas un soutien actif de la France aux mouvements d'opposition. Plusieurs scrutins, dont l'élection présidentielle camerounaise d'octobre 1992, confirmèrent le diagnostic, tout en alimentant l'aigreur des partis d'opposition à l'égard des socialistes français.

Bien que différente dans le discours, la ligne du nouveau gouvernement n'a en rien modifié l'image de la France. *« Deux poids, deux mesures ! »*, commentèrent les journaux africains d'opposition après les élections présidentielles centrafricaine et togolaise d'août 1993. Dans le même temps, Paris avait fait preuve de détermination à Bangui envers un président finissant, et s'était laissé piéger à Lomé en s'engageant dans un processus électoral qui a abouti à la victoire du général Gnassingbé Eyadéma – ce qui a provoqué la colère d'Edouard Balladur.

*« J'entends que nous favorisions toutes les transitions politiques chaque fois qu'elle contribuent à affermir la stabilité »*, déclarait le ministre de la coopération, Michel Roussin, le 3 septembre dernier, lors d'une réunion des ambassadeurs de France en Afrique, dans un discours basé sur trois thèmes, *« confiance »*, *« stabilité »* et *« rigueur »*.

Echaudé par l'expérience du Congo, où l'alternance a conduit au désordre, Paris, qui a pourtant alloué en 1993 une aide de l'ordre de 60 millions de francs aux processus électoraux, ne cache pas préférer la continuité au désordre. On l'a vu au Gabon, où le président Omar Bongo a été chaudement félicité à la suite d'une réélection très contestable. *« Un gouvernement de gauche aurait réagi exactement de la même façon »*, remarque un socialiste avec franchise. Y aurait-il continuité ? *« Totale »*, confie un autre.

M.-P. S.

## La victoire des énarques

Les anti-dévaluationnistes lui en veulent beaucoup. A les entendre, elle serait, de tous les *« technocrates »* qui ont persuadé Edouard Balladur de s'engager dans la voie de la dévaluation du franc CFA, *« la plus redoutable »*. Les journalistes n'ont pas l'heur de la connaître : Anne Le Lorier, conseiller pour les affaires économiques auprès du premier ministre, ne souhaite pas les rencontrer.

C'est au Trésor que cette énarque de quarante et un ans, tailleur strict et bouche pincée, a découvert les relations franco-africaines et leurs dysfonctionnements. Choquée par l'utilisation des fonds accordés par la France, elle fit de la rationalisation de l'aide publique son cheval de bataille. Bien que convaincue tardivement de la nécessité de dévaluer le franc CFA, elle fut la « cheville ouvrière » de l'opération.

*« Elle commence toujours une réunion en abordant un point qui déstabilise son interlocuteur »*, raconte un habitué. Plus lapidaires, les autres parlent d'*« une grande batailleuse »*, ou encore d'*« un ordinateur sous des cheveux blonds »*.

Son entrée dans le cabinet du premier ministre en avril dernier n'avait surpris personne, bien qu'elle soit *« plus technicienne que politicienne »* : elle faisait déjà partie du cabinet d'Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, du temps de la première cohabitation. Tout comme deux des trois autres hauts fonctionnaires artisans de la dévaluation du franc CFA, Christian Noyer, aujourd'hui directeur du Trésor, et Antoine Pouillieute, directeur du cabinet du ministre de la coopération (le troisième étant Jean-Michel Sévérino, inspecteur des finances, directeur du développement au ministère de la coopération).

*« Leurs intentions sont pures, mais leurs méthodes contestables »*, affirme un détracteur de l'approche *« technicienne »* de ces quatre énarques soucieux de banaliser les relations franco-africaines. *« Ils ne savent même pas où est l'Afrique ! »*, dit plus crûment un chef d'entreprise, ajoutant être conscient de forcer le trait. De nombreux fonctionnaires estiment en revanche qu'Anne Le Lorier est le meilleur de leurs ambassadeurs : *« Elle exprime ce que l'administration française pense depuis des années. »*

M.-P. S.

# La coopération dévaluée

*Suite de la première page*

Ces propos de l'ancien ministre des affaires étrangères de Valéry Giscard d'Estaing (1) ont d'évidence perdu de leur actualité. Quinze ans plus tard, et alors que le président François Mitterrand tenait il y a peu un discours analogue, la France a renoncé à porter seule le fardeau de ses anciennes colonies. Constat d'échec de trois décennies de coopération ? A considérer que toute dévaluation est porteuse d'un échec, difficile de répondre par la négative.

Dès son arrivée à Matignon, Edouard Balladur en fut convaincu : il fallait mettre un terme à l'épreuve de force entre Paris et les institutions monétaires internationales, qui refusaient de s'engager financièrement dans la zone franc tant que le CFA ne serait pas dévalué. En ces temps de rigueur budgétaire, plus question pour la France de tenir tête à la communauté internationale et, par conséquent, d'être la seule à payer : en 1992, puis en 1993, Paris a versé plus de 4 milliards de francs – dont environ les deux tiers pour la Côte-d'Ivoire et le Cameroun – afin, pour l'essentiel, de rembourser des arriérés de dettes au FMI et à la Banque mondiale.

Enclin à penser que cette épreuve de force était perdue d'avance, que les présidents africains portaient depuis trente ans une lourde part de responsabilité dans la faillite de leurs Etats et que le gros de l'aide française s'évaporait dans des écritures comptables, le premier ministre se fit très vite une religion, au grand dam des amis de Jacques Chirac. Les « réseaux » proches du RPR n'avaient-ils pas promis que *jamais, au grand jamais*, le retour de la droite aux affaires ne se traduirait par un « lâchage » ? Stupeur dans les capitales africaines ! Un gouvernement de droite a fait ce que les gouvernements de gauche – que les dirigeants africains n'ont jamais porté dans leur cœur – n'avaient jamais osé.

### *Conflit de générations*

*« Cette dévaluation, c'est la victoire de la jeune génération sur la vieille »*, claironnent, dans les ministères, les moins de quarante-cinq ans. *« Les technocrates qui ne connaissent rien à l'Afrique l'ont emporté »*, s'insurge-t-on dans les groupes de pression qui ont vainement tenté d'infuencer Matignon – et hormis Pierre Messmer, tous les gaullistes « historiques » en étaient.

*« Une conception anglo-saxonne qui repose sur le rendement économique et ne prend pas les hommes en compte est en train de prendre le dessus »*, tempête l'ambassadeur Fernand Wibaux, un vieil ami de M. Chirac, rompu à l'Afrique, qui occupe les mêmes bureaux que Jacques Foccart, le *« Monsieur Afrique »* du général de Gaulle, toujours en activité à quatre-vingts ans. Et M. Wibaux, amer, d'ajouter : *« Je sais que personne ne m'écoute... »* .

Sans doute ceux qui crient le plus fort aujourd'hui portent-ils une grande part de responsabilité dans le choc créé par l'ampleur de cette dévaluation, pour l'avoir rejetée pendant une dizaine d'années. Les groupes de pression parallèles – hommes d'affaires et réseaux politiques de gauche comme de droite – n'ont-ils pas profité à plein de la surévaluation du CFA, puisqu'ils faisaient des affaires dans la zone ? *« Si l'opération échoue, ils diront : « on vous l'avait bien dit » ; alors que si on dévalue si tard et si brutalement, c'est de leur faute ; la crise ivoirienne date de 1977, pourquoi est-ce qu'on dévalue en 1994 ? »*, s'interroge un spécialiste pour lequel *« une bonne part des maux de l'Afrique est à Paris »*.

Corriger ces maux en clarifiant les relations entre la France et ses anciennes colonies : tel est l'objectif affiché par les hauts fonctionnaires qui ont « travaillé » le gouvernement jusqu'à le convaincre. Si l'entreprise apparut aisée à Matignon, l'Elysée resta longtemps sceptique, et quelques membres du gouvernement se montrèrent rétifs, à commencer par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie et des finances.

D'abord hostile au projet, Michel Roussin, ministre de la coopération, s'aligna il y a quelques mois derrière le chef du gouvernement *« en se mouillant jusqu'au cou »*. Est-ce-à dire que, entre Edouard Balladur et Jacques Chirac – qui l'a « fait » – l'ancien directeur de cabinet du maire de Paris a choisi ? Peut-être est-il *trop tôt pour* l'affirmer. L'un de ceux qui le côtoient note toutefois que *« Michel Roussin se contrefiche de la vieille génération* [proche de M. Chirac] *avec un manque de scrupules et même une jouissance étonnants »*.

A ceux qui lui posaient la question de savoir quand interviendrait la dévaluation, le ministre de la coopération rétorquait invariablement, ces derniers temps, que la décision appartenait aux seuls Africains. Réponse inéluctablement suivie de sourires entendus : la lettre d'Edouard Balladur, envoyée en septembre aux chefs d'Etat de la zone franc (*le Monde* du 23 septembre), leur laissait-elle une marge de manœuvre ? Dans cette missive au ton comminatoire, le premier ministre annonçait qu'à compter du 1er janvier Paris ne donnerait plus un sou à ceux qui n'auraient pas conclu d'accords avec le FMI et la Banque mondiale. Ainsi fut fait : la Côte-d'Ivoire, qui espérait de grosses sommes pour le début de l'année, ne vit rien venir. Les robinets coupés, les Africains n'avaient plus le choix. Pour la première fois depuis les indépendances, la France avait traité avec ses anciennes colonies comme elle l'eût fait avec n'importe quel pays. Jusqu'au bout, certains chefs d'État refusèrent d'y croire. Le sommet de Dakar les amena à l'évidence.

### *« Ce qui passe le plus mal, c'est l'hypocrisie »*

*« Ce qui passe le plus mal en Afrique, c'est l'hypocrisie de la France*, constate aujourd'hui un homme d'affaires français, *une relation de confiance a été rompue : les Africains auraient préféré que Paris endosse la responsabilité de la dévaluation »*. *« Après le malentendu de La Baule*, ajoute l'un de ses collaborateurs, *tout ça ne fera que rajouter aux ambiguïtés des relations franco-africaines, tout le coût de la dévaluation risque de devoir être porté par la France, ça devient psychologiquement ingérable. »*

*« Humainement, il existait une autre solution : prendre son bâton de pèlerin, aller voir chacun pour convaincre »*, estime l'un de ceux qui plaidaient en faveur de la dévaluation depuis des années et qui a vécu l'opération de près. *« Trois semaines avant le sommet de Dakar, personne n'avait posé le problème en termes politiques, aucune décision n'avait été prise sur la manière de négocier avec les chefs d'Etat ; psychologiquement, cela s'est passé dans des conditions dramatiques : on leur a dit jusqu'au bout qu'on était contre la dévaluation, puis on la leur a imposée ; s'il y a des pépins dans les semaines à venir, tout sera de la faute de la France »*, explique-t-il.

Le mot « psychologique » revient comme un leitmotiv dans la bouche de ceux qui – favorables à la dévaluation – critiquent la manière dont elle a été gérée par Paris. En filigrane apparaît l'idée selon laquelle le dossier était *« techniquement bien ficelé »*, mais que, politiquement, la *« spécificité »* des relations franco-africaines n'a jamais été prise en compte.

*« Dans toutes les capitales, nos interlocuteurs se disent orphelins »*, affirme un chef d'entreprise. *« Cette affaire est un drame, si on prend en considération le sentiment que les élites africaines nous portent »*, renchérit un haut fonctionnaire. *« Pour Edouard Balladur, c'est la dernière chance qu'on leur donne et, s'ils ne la prennent pas, tant pis pour eux ; ce qui traduit bien*, estime-t-il, *un déplacement de l'Afrique dans la tête de nos dirigeants. »*

Un « déplacement » indéniable. Quel homme politique français se bat aujourd'hui pour l'Afrique ? Quel chef d'entreprise mise sur le « continent des catastrophes » ? A de rares exceptions près, quel diplomate chargé d'un dossier africain n'attend pas avec impatience une autre affectation ? Au Quai d'Orsay, les centres d'intérêt de la France sur le continent se portent maintenant au moins autant sur l'Afrique australe et le Nigéria que sur les anciennes colonies. Alain Juppé, qui achève son premier voyage sur le continent noir en tant que ministre des affaires étrangères, a renoncé à une visite au Sénégal, un temps envisagée, en rentrant directement d' Afrique du Sud vers Paris.

*« Cessons de dire qu'en Afrique tout va mal ! »*, s'insurge Jean-Pierre Prouteau, le président du Conseil des investisseurs français en Afrique (CIAN), qui publie chaque année un rapport positif sur les activités des entreprises françaises en Afrique, en rappelant que ce continent est la deuxième zone du commerce extérieur de la France après l'Europe. Force est de constater que M. Prouteau paraît bien seul dans sa croisade. Un sentiment d'impuissance a atteint beaucoup de ceux qui avaient la foi. *« Que faire ? »*, s'interrogent en permanence les milieux français concernés, en se disant *« fatigués »*. C'est-à-dire, au sens africain du terme, désabusés.

MARIE-PIERRE SUBTIL

(1) Cité par Comi Toulabor dans *Etats et sociétés en Afrique francophone*, éditions Economica, 1993.

ABIDJAN
2 300 F
VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS
PRIX A CERTAINES DATES
Nouvelles Frontières.
On ne vit que mille fois.
LIC. 175419 PAVLOFF & ASSOCIES
Et arriver
en 4 x 4, pirogue ou taxi brousse
dans un bungalow de rêve,
vous coûtera à peine plus cher
que votre boxer-short en léopard.*
* La Côte d'Ivoire avec Nouvelles Frontières,
c'est aussi des séjours ou des circuits,
*avion compris*, à partir de 3 280 F.
CONTACTEZ UNE DE NOS 150 AGENCES EN FRANCE
TAPEZ 36 15 NF TELEPHONEZ (1) 41 41 58 58
NOUVELLES FRONTIERES

# Emploi, protection sociale, formation : le premier ministre ne veut pas renoncer à réformer

**■ RIVALITÉ. – Pour la première fois, un sondage de la SOFRES indique qu'Edouard Balladur, candidat unique de la majorité, serait, aujourd'hui, élu au premier tour d'une élection présidentielle. Le RPR s'étonne que la même question n'ait pas été posée au sujet de Jacques Chirac. La direction du mouvement néogaulliste ne dissimule pas une exaspération révélatrice de la tension produite par la rivalité entre le premier ministre et le maire de Paris.**

**■ LA COLÈRE DU PRÉSIDENT DU SÉNAT. – La mise en cause du Sénat, pour la manière dont y avait été menée à son terme la révision de la loi Falloux, en décembre dernier, a provoqué une vive réaction de René Monory (UDF). Celui-ci, qui présidait lui-même la séance du 14 décembre, a répliqué à ses détracteurs, en soulignant que le premier ministre avait pris l'initiative d'inscrire le texte de façon précipitée à l'ordre du jour de Sénat et que le gouvernement avait insisté pour que la discussion soit achevée dans la nuit du 14 au 15 décembre.**

[redacted]

## M. Monory réplique à la mise en cause du Sénat dans la révision de la loi Falloux

*« Quand on me cherche, on me trouve. »* Tel est, à peu près, le message que René Monory était décidé à faire passer, mardi 18 janvier, en présentant ses vœux à la presse. Le président du Sénat, tenu à un minimum de diplomatie, a pris un tout petit peu plus de gants, mais à peine.

L'objet de son courroux n'est guère surprenant : depuis l'adoption par les sénateurs, dans la nuit du 14 au 15 décembre dernier, de la loi révisant la loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé, et devant les réactions en chaîne déclenchées par ce vote, les petites phrases vachardes n'ont pas manqué. François Mitterrand, certes, mais surtout, dans la majorité, Raymond Barre, Philippe Séguin et Jacques Chirac, notamment, avaient relevé, pour les regretter, les conditions pour le moins expéditives dans lesquelles ce débat avait été bouclé au Palais du Luxembourg.

C'en était trop pour le président du Sénat. Longtemps surnommé le *« shérif de Loudun »*, la ville dont il est maire, M. Monory a dégainé. Contre le gouvernement, tout d'abord : cette révision de la loi Falloux est *« une montagne d'hypocrisie et une affaire dans laquelle personne n'a été franc*, a-t-il souligné. *Dès le premier mois de la législature, j'ai fait savoir au gouvernement que je n'étais pas d'accord. »* A ses yeux, il fallait établir un « plafond », pour que l'aide publique au financement des investissements des établissements privés soit limitée à 50 % et répartie par moitié entre les collectivités locales et l'Etat. *« Ne pas fixer un tel plafond, c'était placer les élus locaux dans des situations impossibles »*, a-t-il affirmé. Précisant que Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, et Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, ainsi que *« plusieurs membres du gouvernement »*, étaient, à l'époque, d'accord avec lui sur ce principe, M. Monory a ajouté : *« J'ai été montré du doigt par certains jusqu'au-boutistes et, lors du « séminaire » gouvernemental, à Saint-Cloud, au mois de juin, le gouvernement a tranché autrement. »*

Quant aux conditions dans lesquelles le débat avait repris au mois de décembre, la responsabilité en revient, là encore, au gouvernement, estime le président du Sénat. Après avoir suggéré aux sénateurs de prendre l'initiative de demander la réinscription à l'ordre du jour du débat (interrompu le 30 juin) sur la loi Falloux – *« ce que j'ai refusé »*, a-t-il précisé –, le gouvernement, qui a la maîtrise de l'ordre du jour des Assemblées, est passé en force. M. Monory raconte : *« J'ai été convoqué, le dimanche 12 décembre, dans l'après-midi, par le premier ministre, qui m'a dit qu'il avait décidé de réinscrire ce texte à l'ordre du jour. »* La date retenue par M. Balladur était la séance du mardi 14 décembre. On notera, au passage, que la décision du gouvernement est donc antérieure à la remise du rapport Vedel, le lundi 13 décembre, à MM. Balladur et Bayrou...

### A la demande insistante du gouvernement

Enfin, ajoute le président du Sénat, c'est également *« à la demande insistante du gouvernement que la séance a été prolongée dans la nuit du 14 au 15 décembre »*. *« Nous avions décidé d'arrêter cette séance à minuit, mais le gouvernement a voulu que le texte soit voté dans la nuit »*, précise M. Monory, avant de souligner que le Conseil constitutionnel n'avait pas formulé de critique sur la procédure employée au Sénat pour déclarer irrecevables une grande partie des amendements de l'opposition. Cette procédure *« nous servira plus tard »*, a-t-il glissé en passant.

Reste l'attitude de quelques ténors de la majorité. Là encore, le président du Sénat réagit sans ménagement. M. Barre, ce *« roupilleur »* ? *« Il n'organise rien et il démolit. Ce n'est pas comme ça qu'il avancera »*, a lâché M. Monory. M. Séguin, le président de l'Assemblée nationale ? *« Il n'a pas à critiquer le Sénat. Chacun son style. Lui, c'est lui, et moi, c'est moi. Je n'ai pas les mêmes aspirations que lui dans la vie politique. Je suis très content d'être président du Sénat. Je n'ai pas d'autre ambition dans la tête que de voir le Sénat réussir. Peut-être que, lui, il en a d'autres. »* Seul Jacques Chirac en est réchappé.

Pour faire bonne mesure, enfin, le président du Sénat a décidé d'élargir le débat à la politique économique du gouvernement. Là non plus, il n'y va pas de main morte. Dans un entretien publié mercredi par *la Tribune-Desfossés*, il déclare, en effet, qu'il sent *« la grogne monter, encore plus que l'année dernière »* dans le pays *(lire page 14)*. Une telle charge du troisième personnage de l'Etat ne pouvait laisser sans réaction le premier ministre et la majorité. M. Balladur eut l'occasion d'une réponse feutrée, dès mardi, au Sénat précisément, où M. Monory présentait ses vœux aux corps constitués. *« Il est précieux, pour le gouvernement, de bénéficier des avis et des propositions du Sénat »*, dont l'action est menée *« avec beaucoup de clairvoyance »*, a-t-il déclaré. *« Il faut écouter les autres »*, a ajouté M. Balladur, ce qui peut s'entendre dans les deux sens...

Dans l'après-midi, déjà, devant le groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Balladur avait déclaré qu'il assumait *« la responsabilité »* de la révision avortée de la loi Falloux, allant même jusqu'à reconnaître *« le caractère un peu hâtif »* de l'examen du texte au Sénat. Le premier ministre avait dû faire face à des députés très affectés par la mésaventure survenue à une revendication à laquelle ils sont très attachés. Le bureau du groupe avait même dressé un *« constat d'échec »* de l'opération gouvernementale, mettant en cause tout à la fois l'examen précipité du texte au Sénat et la *« mauvaise communication »* du gouvernement. De nombreux députés UDF ont exprimé, notamment, la crainte de voir l'échec de la révision de la loi Falloux jeter *« la suspicion sur la décentralisation »*, qui est aussi un des thèmes de prédilection de la confédération libérale. *« L'échec de la révision de la loi Falloux ne doit pas paralyser l'action du gouvernement, il ne faut pas se contenter du* statu quo », avertit Charles Millon dans un entretien publié mercredi par *le Parisien*.

FRÉDÉRIC BOBIN et GÉRARD COURTOIS

## M. Chirac et les écoles confessionnelles

Jacques Chirac s'est livré, mardi 18 janvier, au cours de la réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale, à une défense et illustration des valeurs transmises par l'enseignement confessionnel. Au cours d'un exposé qualifié de *« philosophique »* par Bernard Pons, président du groupe, M. Chirac a expliqué que l'enseignement privé a vocation à transmettre des *« valeurs de civilisation »*.

Il a regretté, à ce propos, la *« perte des valeurs qu'avaient incarnées les Eglises chrétiennes »*, perte qu'il a attribuée au fait que ces Eglises *« s'étaient longtemps désintéressées du système éducatif »*. *« Regardez le peuple juif*, a ajouté le président du RPR, *qui n'a dû sa survie qu'au fait qu'il a su transmettre ses valeurs à travers son enseignement ! »*

## Les sondages favorables à M. Balladur exaspèrent l'entourage de M. Chirac

Les sondages vont-ils réussir à brouiller définitivement Jacques Chirac et Edouard Balladur ? On cache, à peine, dans l'entourage du président du RPR, l'exaspération que suscite la dernière vague de sondages qui sont publiés quelques jours après l'énorme manifestation des défenseurs de l'enseignement public. Principale cible de l'étonnement critique perceptible autour du maire de Paris : le baromètre SOFRES (1) diffusé, mardi 18 janvier, par TF 1 et Europe 1. Réalisé avant la décision de censure de la révision de la loi Falloux par le Conseil constitutionnel rendue le 13 janvier, et donc, avant la manifestation du 16 janvier, ce sondage donne le chef du gouvernement – seul M. Balladur est testé comme candidat unique de la majorité dans cette enquête – élu au premier tour, actuellement, d'une élection présidentielle avec 52 % des suffrages exprimés. Du jamais vu ! Une telle situation de candidat unique de la droite, dès le premier tour, ne s'est jamais produite depuis le retrait du général de Gaulle de la vie politique en 1969.

Le premier ministre laisse sur place tous ses adversaires. Il devance largement Michel Rocard (24 %) et Jean-Marie Le Pen (12 %), en reléguant le candidat communiste et le candidat écologiste dans l'infiniment petit, avec respectivement 5 % et 4 % des voix. Dans l'hypothèse d'une absence d'union à droite au premier tour, M. Balladur l'emporterait facilement, au second, tant face au premier secrétaire du PS (65 % contre 35 %) que face au président de la commission européenne, Jacques Delors (62 % contre 38 %). Pour sa part, M. Chirac battrait également, au second tour, M. Rocard (55 % contre 45 %) mais il serait légèrement devancé par M. Delors qui recueille 51 % d'intentions de vote contre 49 % au président du RPR.

Ce sondage place aussi M. Balladur en tête des personnalités que les Français sondés par la SOFRES souhaiteraient voir se présenter à la présidentielle (44 %, soit une hausse de cinq points en deux mois), devant M. Delors 27 %, soit un score inchangé), puis M. Chirac (23 %) et M. Rocard (21 %), moins un point chacun. Le chef du gouvernement achève ce sans-faute par un plébiscite : 64 % des personnes interrogées l'imagine candidat unique de la majorité contre 19 % pour M. Chirac. Un écart de quarante-cinq points !

Cette avalanche de lauriers qui apparaît, à certains, trop belle, a conduit Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR à souligner *« les limites politiques »* des sondages. *« Pour être plus intéressant, parce que plus complet et donc politiquement plus significatif, il eût été préférable de ne pas se contenter de tester les chances, comme candidat d'union, d'une seule personnalité du RPR, mais de tous ceux qui, dans la majorité, et en particulier au RPR, sont des candidats potentiels »*, a déclaré le porte-parole du mouvement néogaulliste. Des proches de M. Chirac laissent entendre que ce choix n'est pas loyal et ils s'interrogent sur la date du sondage (à la veille de la manifestation, qui pouvait être interprétée comme un désaveu du gouvernement) et de sa publication. Ils y voient les risques, selon eux, d'une dérive du débat démocratique.

A la SOFRES, on se défend de toute accusation de manipulation. Son directeur, Jérôme Jaffré, souligne que les sondages doivent *« épouser le débat politique »* et *« tenir compte des enseignements des enquêtes précédentes »*. Compte tenu des dates de réalisation de celui-ci (8 au 11 janvier), seul M. Balladur, selon lui, pouvait être placé en situation de candidat unique : Simone Veil et François Léotard l'avaient placé dans cette position, le 19 décembre, alors que la candidature de M. Chirac comme chef de file d'une liste européenne commune au RPR et à l'UDF n'a été été suggérée, par des députés RPR, qu'à partir du 12 janvier. Quant aux dates de l'enquête, M. Jaffré fait remarquer qu'elles sont définies longtemps à l'avance et qu'elles ne varient pas en fonction de tel ou tel événement. Une telle situation s'était déjà produite en 1984, au moment de la manifestation des défenseurs de l'enseignement privé. M. Jaffré souligne que le prochain baromètre mensuel réalisé pour *le Figaro-Magazine* permettra d'enregistrer l'impact de la manifestation du 16 janvier.

Il n'en demeure pas moins que cette crispation autour des sondages est révélatrice du type de relations qu'entretiennent MM. Chirac et Balladur. C'est un euphémisme que de dire qu'elles sont très mauvaises. Et rien n'indique qu'elles vont aller en s'améliorant.

OLIVIER BIFFAUD

(1) Sondage réalisé du 8 au 11 janvier auprès de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

## EN BREF

**MAJORITÉ : M. Pons (RPR) est *« séduit »*, mais *« réservé »*, sur la candidature de M. Chirac.** – Interrogé, dans *le Figaro* du mercredi 19 janvier, sur l'hypothèse de la candidature de Jacques Chirac comme chef de file d'une liste commune de la majorité aux élections européennes, Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, répond : *« Cette idée me séduit, mais je suis, en même temps, réservé, et je ne suis pas sûr que cette idée séduise Jacques Chirac. »* Relevant que cette hypothèse *« a recueilli des échos favorables – même très favorables – au sein de l'UDF »*, M. Pons précise que *« la décision appartient à l'intéressé, à l'intéressé seul »*.

**EXTRÊME DROITE : M. Le Pen renvoie la majorité et l'opposition dos à dos.** – En campagne électorale pour les élections cantonales à Belfort, mardi 18 janvier, Jean-Marie Le Pen a utilisé la formule *« bonnet rose et rose bonnet »* pour renvoyer, dos à dos, l'opposition de gauche et la majorité de droite. *« Entre les précédents gouvernements socialistes et le gouvernement Balladur, il n'y a eu aucun changement, sinon en pis »*, a affirmé le président du Front national.

**SESSION EXTRAORDINAIRE : trois nouveau projets de loi.** – Trois projets de loi ont été ajoutés, par décret du président de la République, à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement qui devrait s'achever fin janvier : les textes relatifs aux changements climatiques, au tunnel sous la Manche et, enfin, celui qui concerne les demandes d'asile au sein de l'Union européenne, approuvé mardi 18 janvier par le conseil des ministres.

## M. Balladur et les réformes

*Suite de la première page*

*« Tous ses dirigeants nous ont demanndé d'agir vite*, dit-on à Matignon, *nous reprochant même d'avoir accepté sans rien dire le refus du président de la République d'inscrire la réforme de la loi Falloux à la session extraordinaire de l'été ! »*

Pas de grandes inquiétudes non plus devant un éventuel réveil de l'opposition. Matignon persiste à ne voir dans la manifestation de dimanche que le signe de l'inquiétude du personnel de l'enseignement public et du souci des parents d'assurer à leurs enfants la meilleure éducation possible. Que l'importance du défilé puisse aussi signifier un début de réveil d'une gauche mise K.O. lors des élections législatives, est une idée qui n'a pas cours dans l'entourage d'Édouard Balladur. Cet entourage admet simplement que le mauvais fonctionnement du système éducatif français, dont il voit la preuve dans le fait que la proportion de jeunes au chômage est plus importante en France que chez ses voisins, et la sensibilité traditionnelle au rapport entre école publique et école privé, ont fait de ce dossier, depuis longtemps, un véritable château de cartes, dont le gouvernement a simplement, malencontreusement, retiré une des cartes de la base...

Pour réparer les dégâts, le premier ministre a donc décidé d'user de sa méthode préférée. Il a pu mesurer que toutes ses tentatives pour désamorcer cette affaire par des annonces précipitées avaient été sans aucun effet. D'où sa décision de mettre le dossier à plat par une large concertation. Là encore, et comme d'habitude, il s'agit dans son esprit de bâtir un plan à moyen terme pour mettre fin à un dysfonctionnement ancien, mais dont la gravité est de plus en plus mal supportée. Mais ses collaborateurs savent bien qu'il faudra aussi en passer par des mesures d'urgence, notamment financières.

### Deux semaines à haut risque

Pas question, pour autant, de renoncer à réformer. M. Balladur redoute qu'une des leçons tirées de cet épisode ne soit l'impossibilité d'opérer le moindre changement dans le système éducatif. Il y voit, simplement, la confirmation d'une thèse qu'il défend depuis longtemps : la nécessité de réformer à un rythme acceptable par le corps social. La rencontre avec tous les partenaires de l'enseignement public va alourdir le calendrier d'Edouard Balladur. Une fois encore, il est contraint de monter en première ligne. C'est le prix à payer pour l'hypermédiatisation qu'il a voulue autour de lui, depuis son installation à Matignon.

L'erreur commise en décembre l'oblige ainsi à traiter en quelques jours les trois dossiers les plus importants et les plus difficiles à résoudre : la formation des jeunes, l'emploi, la protection sociale. Or, sur ces deux derniers dossiers, il ne peut pas espérer la passivité de sa majorité. René Monory vient de souligner vigoureusement que le chômage atteint un niveau insupportable. Pourtant, sa rencontre, lundi 17, avec les dirigeants du CNPF a confirmé au premier ministre qu'il ne pouvait guère attendre d'aide concrète de ce côté-là. Plus délicat encore, politiquement parlant, est le dossier de l'assurance-maladie. Le gouvernement ayant décidé, pour ne pas freiner l'amorce de retour de la croissance qu'il escompte, de ne pas ponctionner les revenus par une hausse d'impôt ou de contribution sociale, il va lui falloir soit réduire les remboursements de soins, ce qui électoralement parlant est toujours fort dangereux, soit demander des efforts au corps médical, dont le poids dans sa majorité parlementaire est énorme.

La difficulté de la tâche ne peut pas pour autant conduire le gouvernement à renvoyer à plus tard ses décisions. Edouard Balladur en est parfaitement conscient. Des décisions précises devraient donc être annoncées à l'issue du séminaire gouvernemental de la fin du mois, mais toutes n'imposeront pas le vote de nouvelles lois. Trancher ainsi ces trois problèmes en deux semaines va faire traverser au premier ministre une période de grands risques.

Les mesures qui seront prises devront, en effet, être crédibles aux yeux de l'opinion, même si celle-ci n'espère pas un redressement rapide de la situation dans ces trois domaines. Edouard Balladur devra au moins convaincre qu'il s'engage dans la bonne direction. D'autant qu'il n'a guère de prétextes pour ne pas prendre des mesures que l'une ou l'autre des catégories sociales pourraient mal accepter : sa cote dans les sondages continue à lui donner une avance telle, malgré son faux pas sur la loi Falloux, qu'un candidat à la direction de l'Etat doit accepter d'en user, sans chercher à tout prix à la préserver.

THIERRY BRÉHIER

## REPÈRES

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**Les Verts cherchent des partenaires pour une liste d'« ouverture »**

Au terme des assemblées régionales organisées les 15 et 16 janvier, quatre-vingt-treize militants Verts, sur cent quatre-vingt-quinze au départ (*le Monde* du 30 décembre), demeurent candidats à la candidature pour les élections européennes du mois de juin prochain. Le choix des quinze premiers de la liste écologiste devrait être fait, les 22 et 23 janvier, lors d'un conseil national élargi.

Le collège exécutif des Verts n'est pas favorable à des alliances avec d'autres organisations politiques, mais il souhaite réserver un certain nombre de places à des membres de Génération Ecologie, d'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), de mouvements régionalistes, ainsi qu'à des *« personnalités d'ouverture »*. Des contacts ont déjà été pris avec les professeurs Albert Jacquard et Jacques Testart, ainsi qu'avec l'écrivain Gilles Perrault.

### DÉMISSION

**M. Barande (PS) renonce à ses fonctions de maire de Villenave-d'Ornon**

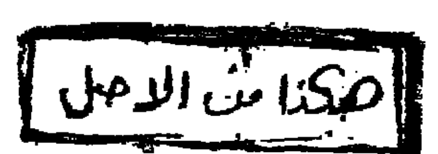
Claude Barande, maire (PS) de Villenave-d'Ornon (Gironde), s'est démis de ses fonctions, mardi 18 janvier, pour *« retrouver une totale liberté »*, a-t-il expliqué, et faire face à *« une avalanche de calomnies, d'outrages et d'outrances »*. Ancien conseiller général de la Gironde, ancien député, battu en mars dernier dans la troisième circonscription, M. Barande est l'objet d'une information ouverte par le parquet de Bordeaux à la suite d'un rapport de la chambre régionale des comptes, qui a révélé de nombreuses anomalies dans sa gestion municipale (*le Monde* du 17 mars 1993). – *(Corresp.)*

### ILE-DE-FRANCE

**Conflit au sein de la municipalité d'Asnières**

Franz Taittinger, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a annoncé, mardi 18 janvier, au conseil municipal, la démission de plus du tiers des élus du RPR et de l'UDF, afin de provoquer des élections municipales contre le maire, Michel Maurice-Bokanowski, sénateur (RPR). Cette rupture intervient après deux ans d'un climat conflictuel entre le maire et les élus proches de M. Taittinger, qui dénoncent la gestion de la ville, notamment, en matière d'urbanisme.

*« Il manque à notre ville un véritable souffle nouveau »*, a déclaré le député, ajoutant que sa victoire, en mars dernier, face au député sortant, Georges Tranchant (RPR), lui avait donné *« une certaine légitimité »* pour se présenter à la mairie. De son côté, M. Maurice-Bokanowski a affirmé qu'il présentera une liste afin d'aller au terme de son mandat.



Les travaux du Parlement

# Les sénateurs réservent l'assistance à la procréation aux couples formés depuis deux ans au moins

**Les sénateurs ont adopté, mardi 18 janvier, à propos de l'« assistance médicale à la procréation » – nouveau nom donné par le gouvernement à la procréation médicalement assistée (PMA) –, un dispositif fort peu éloigné de celui qu'avait voté l'Assemblée nationale en novembre 1992. Les efforts de la commission des affaires sociales et de Simone Veil, ministre d'Etat chargé des affaires sociales, de la santé et de la ville, n'ont donc pas été vains.**

La majorité sénatoriale s'est ralliée, pour l'essentiel, aux orientations adoptées par l'Assemblée nationale, sous la législature précédente, en matière de procréation artificielle. Le projet de loi sur les dons de parties et produits du corps humain – l'un des trois textes sur l'éthique biomédiacle examinés au Palais du Luxembourg – prévoit, désormais, que l'assistance médicale à la procréation aura *«pour objectif exclusif de remédier à une stérilité médicalement constatée»*, même si elle peut, aussi, *«avoir pour objet d'éviter la transmission à l'enfant d'une maladie particulièrement grave et incurable»*.

Cette assistance est prévue pour *«l'homme et la femme formant le couple»*, qui *«doivent être vivants, en âge de procréer»*. Ce dispositif exclut donc les PMA *post mortem* – contrairement au souhait des communistes, qui mettaient en avant l'avis du comité national d'éthique, favorable à cette pratique – et les PMA pour les femmes âgées. La majorité sénatoriale a supprimé le *«projet parental»*, que les députés – alors majoritairement de gauche – s'étaient bornés à exiger des candidats à une PMA; elle estime nécessaire, elle, que l'homme et la femme soient *«mariés depuis deux ans ou en mesure d'apporter la preuve d'une vie commune d'une même durée»*. Soucieux de responsabilisation, le rapporteur, Jean Chérioux (RPR), a obtenu qu'ils soient *«consentants préalablement à l'implantation des embryons ou à l'insémination»*.

Pour tenter de limiter le nombre d'embryons surnuméraires qu'impliquent aujourd'hui les techniques de procréation, les sénateurs ont indiqué que *«l'embryon conçu* in vitro *doit être implanté dans les huit jours suivant sa conception»*. Ils ont admis, cependant, la conservation d'embryons pour réaliser la demande parentale du couple *«dans un délai de cinq ans»*. La congélation des embryons surnuméraires a, bien sûr, agité les consciences. Après avoir exprimé leurs réserves, Hélène Missoffe (RPR, Paris) et Pierre Louvot (Rép. et Ind., Haute-Saône) l'ont cependant admise comme *«un moindre mal»*. Les dispositions voulues par la majorité sénatoriale ont reçu le soutien des communistes, contre l'avis des socialistes et de quelques sénateurs Républicains et Indépendants, parmi lesquels Christian Bonnet (Morbihan), Henri de Raincourt (Yonne) et Bernard Sellier (Aveyron).

Les réticences ont été plus grandes pour l'assistance médicale à la procréation avec tiers donneur, que le Sénat a souhaité distinguer nettement de l'assistance médicale «simple». Elles n'ont cependant pas modifié la démarche de la commission et du gouvernement. Pour limiter le nombre des embryons surnuméraires, les sénateurs ont adopté, *«à titre exceptionnel»*, une procédure d'accueil d'embryons par un autre couple.

### Le problème des embryons surnuméraires

Cet accueil sera subordonné à *«une décision de l'autorité judiciaire, qui reçoit, préalablement, le consentement écrit du couple à l'origine de la conception»*. Un amendement astucieux de M. Sellier, demandant que la voie de l'adoption soit systématiquement examinée avant de recourir à la procréation avec tiers donneur, aurait pu mettre la commission et le gouvernement en difficulté, de nombreux sénateurs ayant fait un parallèle entre le nombre de PMA et celui des enfants à adopter. Cependant, le sénateur de l'Aveyron, très mesuré dans ses critiques, a décidé de retirer sa proposition.

Les sénateurs ont adopté, ensuite, un amendement interdisant les expérimentations sur les embryons, contrairement à ce qui avait été admis, avec des réserves, à l'Assemblée nationale. Tiraillés entre leur souci de ne pas toucher à l'embryon, pour ne pas entrouvrir la porte à l'eugénisme, et leur volonté de voir la science réduire au plus vite le problème des surnuméraires, ils ont accepté, contre l'avis des socialistes (les communistes s'abstenant), *«que soient entreprises, à titre exceptionnel, des études»* fondées sur l'observation, selon Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. Cependant, ces études *«ne peuvent avoir pour effet de porter atteinte à l'intégrité de l'embryon»* et doivent avoir *«une finalité médicale»*.

Restait en suspens le délicat problème de la destruction, un instant admise par Mme Veil, des embryons surnuméraires n'ayant fait l'objet ni d'une *«demande parentale»*, ni d'un *«accueil»*. Redoublant de prudence, la majorité sénatoriale a décidé de mettre cette question sous le boisseau pendant une durée de trois ans, date à laquelle le législateur sera chargé de vérifier l'efficacité du dispositif mis en place pour réduire ce stock encombrant. Cette mise entre parenthèses ne présume pas du choix entre la destruction ou la conservation. Témoignage supplémentaire de sa bonne volonté, M. Sellier a apporté, sans barguigner, son soutien à cet amendement.

GILLES PARIS

# Le gouvernement s'engage à créer un groupe de travail sur l'application de la loi Evin

**Pour obtenir le vote de son projet agricole à l'Assemblée nationale, le gouvernement a du accepter la création d'un groupe de travail sur l'application des dispositions de la la loi Evin restreignant la publicité pour l'alcool. Les députés de la majorité ont obtenu cette concession alors que Mme Veil et M. Balladur étaient décidés à ne pas céder aux pressions des producteurs de boisson alcoolique.**

Rarement projet de loi a retenu en séance autant de députés à une heure aussi avancée de la nuit. L'enjeu de cette assiduité, mardi 18 janvier, était d'importance! Il ne résidait pas, comme on aurait pu s'y attendre, dans les diverses dispositions agricoles défendues par Jean Puech, ministre de l'agriculture, dont certaines – comme la mutualité sociale agricole – constituait pourtant des avancées considérables en faveur du monde rural, mais dans des amendements «raccrochés» à la fin du projet et destinés à assouplir la loi Evin sur l'interdiction de la publicité des boissons alcooliques.

Claude Malhuret (UDF, Allier), seul député à défendre le respect de la loi Evin, a d'ailleurs esssayé faire tomber ces amendements en demandant à ses confrères – évidemment sans succès – de les déclarer irrecevables car n'ayant aucun rapport avec le texte examiné. Toute la journée, et encore en pleine nuit lors d'une suspension de séance d'une heure, le ministre de l'agriculture a dû parlementer avec les membres du groupe viti-vinicole de l'Assemblée nationale qui affirmaient défendre les intérêts économiques de leurs départements, mais se faisaient aussi les chantres des préoccupations des industriels du secteur (*le Monde* du 19 janvier).

La quasi-totalité des élus des régions viticoles françaises a cosigné les amendements déposés par Germain Genegenwin (UDF, Bas-Rhin), Daniel Garrigue (RPR, Dordogne), René Couveinhes (RPR, Hérault) ou Jean-Michel Ferrand (RPR, Vaucluse) et acceptés par la commission de la production en décembre. Déjà, à l'époque, devant cette offensive parlementaire, le gouvernement avait dû retirer *in extremis* son projet agricole.

La concertation menée depuis lors entre le ministre de l'agriculture et le ministre des affaires sociales, Simone Veil, hostile à un assouplissement de la loi Evin et soutenue par Edouard Balladur, n'ayant pas débouché *«sur une solution satisfaisante»* aux diresmêmes de Jean Puech, celui-ci s'est retrouvé confronté, mardi 18 janvier, au moment de la reprise de la discussion du projet, aux assauts de sa majorité. *«La loi Evin est aussi symbolique que la révision de la loi Falloux»*, commentait René Beaumont (UDF, Saône-et-Loire), mardi soir, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Finalement, à l'issue de l'ultime réunion tenue durant la suspension de séance d'une heure, le ministre de l'agriculture prononçait une déclaration mûrement élaborée. Reconnaissant que la loi Evin *«entraîne des conséquences importantes, économiques et commerciales, pour le secteur de la production viticole»*, que *«la définition des modalités d'application de cette loi s'est heurtée et se heurte toujours à d'importantes difficultés»*, que la concertation entre Simone Veil et lui *«n'a pas permis à ce stade de dégager une solution satisfaisante»*, Jean Puech s'est engagé à poursuivre cette concertation en constituant *«un groupe de travail associant les parlementaires et les ministres concernés afin d'élaborer les moyens permettant de concilier les objectifs de santé publique et la légitime valorisation de nos productions viticoles»*. Il a précisé que le premier ministre *«souhaitait disposer personnellement du résultat de cette concertation avant que les décisions ne soient arrêtées en cette matière.»*

Après cette déclaration, les principaux signataires ont accepté de retirer leurs amendements. L'activisme et l'entêtement de certains députés comme Hubert Falco (UDF, Var) – qui n'a pourtant à aucun moment pris la parole –, Hervé Mariton (UDF, Drôme) ou Marcel Roques (UDF, Hérault) – qui reprirent des amendements retirés – entrainèrent encore quelques soubresauts avant que le consensus ne s'établisse au grand soulagement de Jean Puech. Jean-Jacques de Peretti (RPR, Dordogne), député du *«premier département tabacole de France»*, qui tentait de s'engouffrer dans la brèche ouverte par le lobby viticole pour faire passer un amendement en faveur de la publicité pour les cigarettes légères, n'eut aucun succès.

L'ensemble du projet, qui, déclaré d'urgence, sera soumis à une commission mixte paritaire Assemblée-Sénat, fut adopté à deux heures du matin par le RPR et l'UDF, le PC votant contre et le PS ne prenant pas part au vote. Au cours de la discussion, les députés ont notamment approuvé : la possibilité pour les agriculteurs de calculer les cotisations sociales sur les revenus de l'année en cours, la suppression des sanctions contre les organisations qui appelleraient au boycott des cotisations de mutualité agricole et le rétablissement du droit de pêche dans l'étang de Berre.

CLAIRE BLANDIN

La préparation du vingt-huitième congrès du PCF

# Les communistes du Havre préparent une succession difficile

ROUEN

*de notre correspondant*

Discrète, très discrète, la conférence fédérale du Parti communiste en Seine-Maritime! La presse avait été conviée à la séance de clôture, paraît-il, mais les invitations ne sont pas arrivées dans les rédactions. Cet épisode dans la préparation du vingt-huitième congrès est d'autant plus paradoxale au Havre, la plus grande municipalité de France à direction communiste, où la population n'a rien su de ces assises. Interrogée, la rédaction du quotidien local *Le Havre libre* reconnaît son ignorance de l'événement. Ce journal demeure, pourtant, une tribune pour la gauche et pour *«la place de l'Hôtel-de-Ville»*, qui a négligé de l'avertir.

Fac-similé, à quelques colonnes près, du *Havre-Presse*, l'autre quotidien du groupe Hersant dévolu à la droite, *Le Havre libre* est une survivance de la Résistance, mais, à l'exception du Parti communiste, tous les autres fondateurs du journal (démocrates-chrétiens, socialistes) ont cédé depuis longtemps leurs parts à la famille Hersant. Selon l'expression d'un journaliste du *Havre libre*, ce groupe vient de *«remettre la pression»*. *«Il peut y avoir un risque, car nous apprécions un titre comme* Le Havre libre, *qui permet l'expression de nos idées»*, affirme Daniel Colliard, premier adjoint au maire du Havre et député depuis mars 1993.

Successeur à l'Assemblée nationale d'André Duroméa, figure emblématique du communisme municipal, M. Colliard devrait, en toute logique, accéder au fauteuil de maire, si du moins les électeurs renouvellent leur confiance à la municipalité en place. Il fait confiance, pour cela, à l'immersion de ses amis dans la cité.

Pêle-mêle, on peut évoquer le combat pour le droit syndical des ouvriers du port, la lutte pour le maintien du paquebot *France* sous pavillon français, la ténacité des dockers havrais, ultime bastion de la loi de 1947, et, plus récemment, le soutien aux salariés de GEC-Alsthom qui refusent, depuis l'année dernière, que le groupe industriel franco-anglais déménage leur usine vers la région parisienne. Comme le confie, avec une pointe de malice, un vieux syndicaliste : *«Au Havre, le grand frisson de la lutte, ça plaît!»* M. Colliard sourit lorsqu'on lui parle d'une *«culture communiste havraise»*. Il l'analyse, plutôt, comme une unité dans la diversité. *«Ici, il y a une vraie culture populaire, car la plus grande partie des faubourgs sont à l'intérieur de la commune, avec de très nombreux comités de quartier créés avant la guerre par le maire radical, Léon Meyer»*, explique-t-il. Les communistes y sont actifs, et fiers de leur bilan municipal.

Au Havre, où la droite, animée par le président (RPR) du conseil régional de Haute-Normandie, Antoine Rufenacht, se montre menaçante, on s'inquiète surtout d'un affaiblissement du partenaire socialiste. Sans en dire plus sur les intentions des communistes havrais, M. Colliard rappelle que, depuis 1965, *«il y a eu des majorités variables»*, avec le PSU, des radicaux, des socialistes et, aujourd'hui, des écologistes. *«En 1995, il faudra une liste d'union la plus large possible*, prévoit-il. *Notre continuité montre que les Havrais se sentent représentés dans cette diversité.»*

ÉTIENNE BANZET

JEAN-DENIS BREDIN
de l'Académie française
L'AFFAIRE
Jean-Denis Bredin
Fayard / Julliard
866 p.
198 F
Nouvelle édition refondue
«L'Affaire ne cesse pas de nous parler. Le sentiment national, le culte des hiérarchies, la recherche du bouc émissaire, la soif de sécurité, ce sont des permanences de la mentalité française que le XXe siècle n'a pas effacées.» J.-D. B.
FAYARD/JULLIARD

ÉDUCATION

L'ouverture des discussions avec le ministre de l'éducation et les réactions politiques après la manifestation laïque

# Les syndicats d'enseignants dans l'attente de garanties

Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, qui a ouvert, mardi 18 janvier, la grande concertation promise à la veille de la manifestation laïque, a déclaré qu'il *«assumait ses responsabilités»* dans la révision manquée de la loi Falloux, et que sa démission *«n'avait jamais été à l'ordre du jour»*. Ses discussions avec les syndicats d'enseignants, les associations professionnelles et les fédérations de parents d'élèves devraient se poursuivre tout au long de la semaine et préparer la réunion de l'ensemble de ces organisations avec le premier ministre Edouard Balladur, à l'hôtel Matignon, le 27 janvier (*le Monde* du 19 janvier).

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat des enseignants (SE) ont ouvert le feu. Devaient suivre, mercredi 19, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) et le Syndicat national unitaire des instituteurs (SNU-IPP).

A l'issue de cette première rencontre avec le ministre de l'éducation nationale, Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES livrait des *«impressions contrastées»* et ne cachait pas son intention de *«continuer à faire monter la pression dans les établissements». «Le ministre est d'accord pour rouvrir les grands dossiers, du lycée, du collège ou de la formation professionnelle et pour étudier nos propositions*, disait-elle. *Mais il semble beaucoup plus réticent à l'idée de donner des moyens supplémentaires, notamment pour la prochaine rentrée scolaire.»*

Même impression mitigée chez Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN) qui exprimait son étonnement devant le caractère *«inaltérable»* du ministre et l'apparat *«inhabituel»* avec lequel les syndicats avaient été reçus. *«Nous restons très circonspects*, soulignait Jean-Claude Barbarant, *dans la mesure où François Bayrou nous a bien fait comprendre qu'il y aurait sans doute des moyens supplémentaires mais qu'il n'y en aurait pas beaucoup.»* Le SE a réitéré, lors de cet entretien, la demande formulée par Guy Le Néouannic le soir du 16 janvier : une loi de programmation – qui pourrait être votée, selon le SE, lors de la session de printemps – et un collectif budgétaire pour la prochaine rentrée scolaire. Deux revendications sur lesquelles aucune assurance n'a été donnée pour l'instant.

Dans le soirée, sur France 2, le ministre de l'éducation nationale livrait néanmoins publiquement une forme de réponse : *«Les vrais problèmes de l'école*, déclarait-il, *ce ne sont pas seulement des problèmes de moyens, mais : comment apprendre à lire, traiter des difficultés des enfants. Si tout cela se traduit par une pincée de milliards et rien d'autre, cela n'aura servi à rien.» «On ne va pas se laisser enliser dans les problèmes pédagogiques»*, estime, pour sa part, Jean-Claude Barbarant.

Les syndicats d'enseignants voient désormais un peu plus clairement le déroulement des négociations pour les prochaines semaines. Après cette première phase de discussion puis la réunion à Matignon, s'ouvrirait une deuxième phase du débat, enseignement privé et enseignement public poursuivant alors deux négociations parallèles.

Le Syndicat des enseignants et plus généralement la FEN restent évidement vigilants sur la question du privé. Le secrétaire général de la FEN, Guy Le Néouannic, a adressé, mardi 18 janvier, une lettre au premier ministre dans laquelle il estime que la commission Schléret, chargée d'évaluer les besoins dans les établissements publics et privés, n'avait *«plus de raison d'être»*.

CHRISTINE GARIN

## M. Malvy : «Le gouvernement doit exposer ses intentions au Parlement»

Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a demandé, mardi 18 janvier, au gouvernement de venir exposer au Parlement *«ses intentions sur les suites à donner»* à la manifestation du dimanche 16 janvier *«avant la fin de cette session extraordinaire»*.

Le ministre chargé des relations avec le Parlement, Pascal Clément, a répondu que la *«méthode décidée par le premier ministre»* va consister à engager une large concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux. *«Ensuite*, a-t-il poursuivi, *un débat national va s'instaurer (...) Et s'il y a des décisions à prendre, c'est bien évidemment dans cette enceinte qu'elles seront prises»*, a-t-il conclu.

Pierre Mauroy, sénateur (PS) du Nord, a déclaré, mardi 18 janvier, à Caen (Calvados), que *«c'est au premier ministre d'apprécier ce qu'il convient de faire vis-à-vis de son ministre de l'éducation nationale, et au ministre à se situer»*, au lendemain de la manifestation pour la défense de l'école laïque, ajoutant que l'éventuelle démission de M. Bayrou *«ne concerne pas l'opposition»*.

Philippe de Villiers, député (UDF) de la Vendée, a déclaré, que si *«l'on se fait intimider par une manifestation de trois cent mille professeurs, cela veut dire qu'il n'y a plus de démocratie possible»*. Il a demandé au gouvernement de respecter ses engagements en matière de politique scolaire. Si elle était définitive, a-t-il souligné, la *«reculade»* du gouvernement *«ne* [lui] *serait pas pardonnée»*, et la majorité, *«à terme, serait perdue»*.

CORRESPONDANCE

# TF 1 privée d'hélicoptère

*Nous avons reçu la lettre suivante de Gérard Carreyrou, directeur de l'information de TF 1.*

A la suite de votre chronique «Images» du 18 janvier, je voudrais vous apporter les précisions suivantes concernant la façon dont TF 1 a couvert la manifestation pour l'école publique.

Vous dites que la télévision loue des hélicoptères en mille occasions, c'est exact et nous le fîmes tout récemment encore pour la couverture des inondations, mais peut-être ignorez-vous que le survol de Paris par des hélicoptères civils est interdit lors de toute manifestation ? Vendredi 14 janvier, j'ai personnellement joint le cabinet de M. Philippe Massoni, préfet de police de Paris, pour lui demander une dérogation ou au moins qu'un hélicoptère de la police accepte de transporter un preneur d'images de TF 1. La réponse fut négative et nous en fûmes réduits à filmer à partir du haut des immeubles.

Je pense que, pour l'information du public, il serait souhaitable que l'on puisse obtenir des autorités la présence d'un pool images au service des chaînes de télévision et des photographes. Ainsi nous pourrions répondre avec plus de fiabilité à la sempiternelle querelle des chiffres.

**[Ce refus de la préfecture de permettre à la télévision de se livrer à une évaluation fiable du nombre de manifestants est une information intéressante que M. Carreyrou, au soir de la manifestation, aurait sans doute pu porter à la connaissance des téléspectateurs de TF 1. – D. S.]**

JUSTICE

Près de sept ans après la découverte du cadavre

# L'instruction sur le meurtre d'une fillette est rouverte

Près de sept ans après la découverte du corps mutilé, enroulé dans une couverture, d'une fillette de trois à cinq ans dans un fossé de l'autoroute A-10 près de Blois (Loir-et-Cher), le procureur de la République de cette ville, Etienne Daures, a décidé la réouverture de l'instruction en raison d'*«éléments nouveaux»*.

En août 1987, le petit cadavre, qui n'avait pu être identifié, avait été enterré dans le cimetière voisin de Suèvres, où sa tombe est régulièrement fleurie par les habitants de la commune. Les expertises de l'époque avaient révélé que le corps portait des traces de brûlures. Les cicatrices et les plaies résultaient de morsures humaines, provoquées par une petite mâchoire, probablement celle d'une femme.

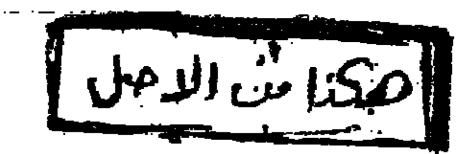
L'enquête menée par la gendarmerie n'avait donné aucun résultat, pas plus que la diffusion dans la presse du portrait reconstitué de la victime. Les gendarmes, qui avaient lancé à cette occasion la plus grande diffusion judiciaire jamais entreprise en France, avaient fait placarder ce portrait dans les bureaux de poste, les gares et les magasins. En mars 1993, l'émission de TF 1 «Témoin numéro 1» avait relaté l'affaire. Depuis, les gendarmes ont reçu plus d'une centaine d'appels, dont certains ont été jugés suffisamment intéressants par le parquet de Blois pour justifier la réouverture de l'information. Le procureur refuse de révéler les *«éléments nouveaux»* en sa possession, mais il a indiqué à l'agence France-Presse qu'il avait *«bon espoir de pouvoir donner un nom»* à cette fillette.

L'affaire des écoutes téléphoniques

# Les avocats de la partie civile demandent la levée du «secret défense»

Le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Paul Bouchet, a été entendu, mardi 18 janvier, par le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat, chargé d'enquêter sur l'affaire des écoutes téléphoniques de la cellule antiterroriste de l'Elysée ayant notamment visé un journaliste du *Monde*, Edwy Plenel. M. Bouchet, confronté pendant trois heures à notre collaborateur, partie civile avec sa compagne Nicole Lapierre, a expliqué pourquoi il avait invoqué le «secret défense» à propos de cette affaire, le 1er décembre, devant le magistrat instructeur (*le Monde* du 4 décembre). *«J'ai expliqué ce qui, à mes yeux, était mon obligation légale»*, a déclaré M. Bouchet, en sortant du cabinet du juge, pour justifier son refus de divulguer les conclusions de l'enquête administrative dont l'avait chargé le premier ministre de l'époque, Pierre Bérégovoy. *«Nous ne voyons pas d'autre alternative désormais que de saisir le premier ministre Edouard Balladur, qui peut seul lever le secret défense»*, a expliqué Me Michel Laval, avocat de Nicole Lapierre, avant de préciser : *«C'est ce que devrait bientôt faire le juge d'instruction.»*



SOCIÉTÉ

## SPORTS

Les Internationaux de tennis d'Australie

# Leconte s'évanouit sur le court

*Le Français Henri Leconte a été évacué sur une civière après s'être évanoui sur le court, lors du match qui l'opposait mercredi 19 janvier au Tchèque Martin Damm lors du deuxième tour des Internationaux d'Australie de tennis à Melbourne.*

Après avoir été soigné pendant quelques minutes et avoir retrouvé ses esprits, le gaucher français, qui avait enchanté les spectateurs par son jeu spectaculaire en remportant le premier set, a salué le public de la main en quittant le court, alors que la foule l'applaudissait. Tombeur la veille du numéro un français Cédric Pioline, Martin Damm, 80e joueur mondial, menait alors 1-6, 7-6 (7/1), 6-4, 4-2.

Le numéro un mondial, Pete Sampras a dû batailler cinq sets face au Russe Evgueni Kafelnikov pour se qualifier pour le troisième tour. Moins de problèmes en revanche pour Jim Courier (nº 3), Marc Rosset (nº 11), Wayne Ferreira (nº 13) et Ivan Lendl (nº 15).

Le Français Stéfane Simian a battu l'Américain Jared Palmer 3-6, 7-6, 4-6, 6-4, 8-6. Sandrine Testud a éliminé l'Américaine Lisa Raymond 7-5, 3-6, 6-3, en revanche Julie halard a été battue par l'Allemande Anke Huber 7-6, 3-6, 6-3.

**CYCLISME : nouvel échec de Francesco Moser contre le record de l'heure.** – Trois jours après avoir réalisé la deuxième performance de l'histoire (51,840 km), le vétéran transalpin s'est relevé mardi 18 janvier après vingt-huit tours, soit très exactement 10 min 48 s d'effort dans sa nouvelle tentative contre le record de l'heure (52,270 km) en raison du vent. – *(AFP.)*

## DÉFENSE

# Nominations militaires

Le conseil des ministres du mardi 18 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Terre. – Sont promus : général de division, le général de brigade Philippe Therenty; général de brigade, les colonels Henri Lombard et Yannick Bertheau.

Est nommé directeur de l'école supérieure des officiers de réserve du service d'état-major, le général de brigade Marcel Colatrella.

● Air. – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Yvon Coppin; général de brigade aérienne, les colonels Pierre Champagne, Jean-Paul Picco et Michel Sarrazin (nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air).

Est nommé adjoint au sous-chef «plans-finances» à l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Gérard Resnier.

● Armement. – Est nommé directeur des personnels et des affaires générales de l'armement, Robert Duval, administrateur civil hors classe.

● Contrôle général des armées. – Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Daniel Mouranche.

## ILE-DE-FRANCE

# Un souterrain pour la rocade A 86 à Joinville

Les riverains du viaduc de l'autoroute A 4 à Joinville (Val-de-Marne) qui s'opposaient à l'élargissement de cet ouvrage pour accueillir la rocade autoroutière A 86, ont gagné : les pouvoirs publics viennent de décider de construire en souterrain les 2 kilomètres de ce tronçon du «périphérique d'Ile-de-France». La décision a été annoncée, mardi 18 janvier, par Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, et par Michel Giraud,

Le coût de l'ouvrage souterrain devrait être de près de 2,5 milliards de francs, soit environ le double de celui du viaduc. Michel Giraud a annoncé que le conseil régional est *«prêt à inscrire une contribution financière importante»*, destinée à couvrir 70 % de l'opération, dans le cadre du prochain contrat de plan Etat-région. Dès l'annonce de cette décision, les élus de Génération Ecologie du conseil régional se sont félicités qu'*«enfin ait été ainsi prise en compte la nécessité d'une politique routière de la région évoluant vers une conception plus responsable, plus démocratique et plus humaine»*.

## SCIENCES

Après le rapport des autorités de sûreté

# Les opposants à Superphénix appellent à une «marche de protestation»

Les réactions des opposants à Superphénix se multiplient après la publication, mardi 18 janvier, du rapport de la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), qui émet un avis favorable sous condition au redémarrage du surgénérateur de Creys-Malville (Isère) (*le Monde* du 19 janvier). «Les Européens contre Superphénix», groupement comprenant cent cinquante associations françaises et étrangères, ont lancé un appel à une *«marche de protestation»* entre Malville et Matignon, du 9 avril au 8 mai, une époque correspondant à la fin des travaux d'amélioration de la protection contre les feux de sodium à Creys-Malville, et qui pourrait donc coïncider avec une éventuelle décision du gouvernement. Cette initiative est soutenue notamment par Greenpeace et les Verts.




Les Européens contre Superphénix réclament en outre une contre-expertise, qui, précisent-ils dans un communiqué publié mardi 18 janvier, *«ne se limite pas à vérifier si les calculs de la DSIN sont justes»*, et porte *«non seulement* [sur] *la sûreté, mais* [aussi sur] *l'ensemble des incidences financières, juridiques et sociales de cette installation»*. Ils souhaitent en outre *«une analyse sérieuse des alternatives énergétiques à cette expérience»*.

Les Verts demandent eux aussi cette contre-expertise. Selon eux, *«la seule motivation pour un redémarrage de Superphénix serait de satisfaire nos engagements internationaux. (...) Devrions-nous ainsi, tel un robot mal programmé, continuer la fuite en avant pour la seule raison que cela a été décidé quelques années auparavant, même si l'on sait que cela conduit tout droit au gouffre?»*

Selon Greenpeace, le rapport de la DSIN *«laisse un sentiment de malaise. Certains responsables politiques verraient d'un bon œil la DSIN comme une sorte de Conseil constitutionnel du nucléaire qui leur permettrait de faire l'économie de la désagréable décision d'arrêter Superphénix. D'autres préféreraient que les autorités de sûreté se bornent à faciliter la tâche des exploitants nucléaires. Si la DSIN a apparemment refusé de jouer complètement le jeu des uns ou des autres, elle n'a pas non plus fait la preuve de son indépendance sur ce dossier»*, estime l'organisation écologiste.

Enfin, Génération Ecologie souhaite *«une mise à jour de la politique nucléaire française, faisant le tri entre techniques éprouvées et coûteuse fuite en avant»* et recommande *«l'ouverture de discussions avec le Japon pour l'abandon simultané des surgénérateurs dans les deux pays»*.

### COMMENTAIRE

# Un choix politique

APRÈS l'avis favorable à un redémarrage sous conditions de Superphénix, émis mardi 18 janvier par les autorités de sûreté, le débat sur le surgénérateur de Creys-Malville revient sur le terrain économique et politique. Là où se posent les vraies questions.

En réclamant une contre-expertise étendue à «l'ensemble des incidences financières, juridiques et sociales» de l'installation, les opposants ne se trompent pas de cible. Il ne s'agit plus ergoter sur la sûreté. Même le danger des feux de sodium pulvérisés les plus difficiles à maîtriser a été limité par les travaux exigés par les experts.

Les politiques doivent maintenant trancher en décidant s'il convient de continuer dans cette filière qui, tout le monde en convient, ne sera pas économiquement intéressante avant plusieurs décennies. Le prototype Superphénix produit en effet un kilowatt-heure 2,3 fois plus cher que celui fourni par une centrale nucléaire classique, ce qui, compte tenu de l'effondrement du marché de l'uranium, et du gel des programmes d'équipement nucléaire, n'incline pas à se doter de parcs de réacteurs surgénérateurs (*le Monde* du 2 octobre 1993).

Faut-il donc arrêter définitivement cette installation? Cela risquerait de coûter une petite fortune tant en ce qui concerne son démantèlement, que pour indemniser les partenaires de la France. Faut-il, au contraire, tenter de rentabiliser un minimum l'installation en lui faisant produire quelques kilowatts-heure et incinérer de petites quantités de déchets? Cette dernière solution permettrait de maintenir les équipes, et de garder un savoir-faire sur cette filière pour le jour où elle arrivera à maturité.

En attendant, l'exploitant de la centrale et les politiques font leurs comptes. Superphénix a nécessité un investissement de plus de 27,7 milliards de francs (en francs courants), dont 7,65 en intérêts intercalaires. De plus, le surgénérateur français coûte plus cher à l'arrêt (750 à 800 millions de francs par an) qu'en fonctionnement normal (650 millions de francs). Sur l'autre plateau de la balance, pèse la pression politique des mouvements écologiques pour lesquels Superphénix est le symbole du nucléaire à abattre.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

(1) A titre de comparaison, le réacteur surégérateur allemand de Kalkar abandonné juste avant son démarrage, a coûté 23,8 milliards de francs bien qu'il soit d'une puissance quatre fois inférieure (300 mégawatts contre 1 200).

NE AFFICHE

CATASTROPHES

Bill Clinton devait se rendre en Californie

# Le tremblement de terre de Los Angeles a fait au moins 40 morts

Le violent séisme qui a secoué, lundi 17 janvier, la région de Los Angeles (Californie), a fait au moins 40 morts et près de 3000 blessés (dont 530 hospitalisés), selon le nouveau bilan annoncé par les autorités américaines. Les hôpitaux, débordés, ont lancé des appels urgents en faveur de dons de sang.

A la Maison Blanche, des responsables ont déclaré que le président Bill Clinton se rendrait, dès mercredi, en Californie, afin de constater sur place l'ampleur des dégâts. Le président des Etats-Unis devait visiter deux ou trois sites de la région de Los Angeles, puis rencontrer à l'aéroport des responsables de la ville et de l'Etat de Californie, avant de rentrer en soirée à Washington. Le gouvernement fédéral, quant à lui, a annoncé qu'il activerait le déblocage de crédits prévus pour la ville en 1994, et qu'il étudiait la possibilité de faire des prêts bonifiés de 12000 dollars à ceux dont les maisons ont le plus souffert.

Selon le centre d'études d'assurances A. M. Best Co, les dommages immobiliers dépasseraient largement le record de sept milliards de dollars enregistré lors du séisme survenu en 1989 à San Francisco. *«La zone concernée est plus importante, des maisons plus luxueuses ont été touchées ainsi qu'un grand nombre d'entreprises»*, estiment les experts de cet organisme, qui précisent que plus d'un millier de structures ont été endommagées ou détruites. Le chef de la police de Los Angeles, M. Willie Williams, a estimé qu'il faudrait neuf à douze mois pour remettre en état le réseau d'autoroutes, avertissant que les habitants de la mégapole, pendant ce temps, devraient modifier leurs déplacements habituels.

Décrété dès lundi par le maire de Los Angelès, le couvre-feu a été reconduit jusqu'à mercredi matin afin de prévenir les pillages, seuls les sauveteurs et les autres personnels chargés des secours étant autorisés à circuler dans les zones sinistrées. Près de 100000 foyers restaient, mercredi matin, privés d'électricité, et l'on estimait à 20000 le nombre de personnes ayant dû quitter leur domicile pour des logements provisoires. Plusieurs centaines d'entre eux sont actuellement logés dans les centres d'hébergement de la Croix-Rouge, tandis que des centaines d'autres campent provisoirement dans les espaces verts de la ville.

De nouvelles répliques sismiques ont été ressenties, mardi 18 janvier, par la population de Los Angeles. Les scientifiques ont confirmé que ce séisme, le plus violent qu'ait connu la ville depuis 20 ans, s'est sans doute produit sur un segment de faille inactif depuis deux siècles. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

***Lire également page 21 la chronique «Images» de Daniel Schneidermann.***

# *Le Rhône en libre cours*

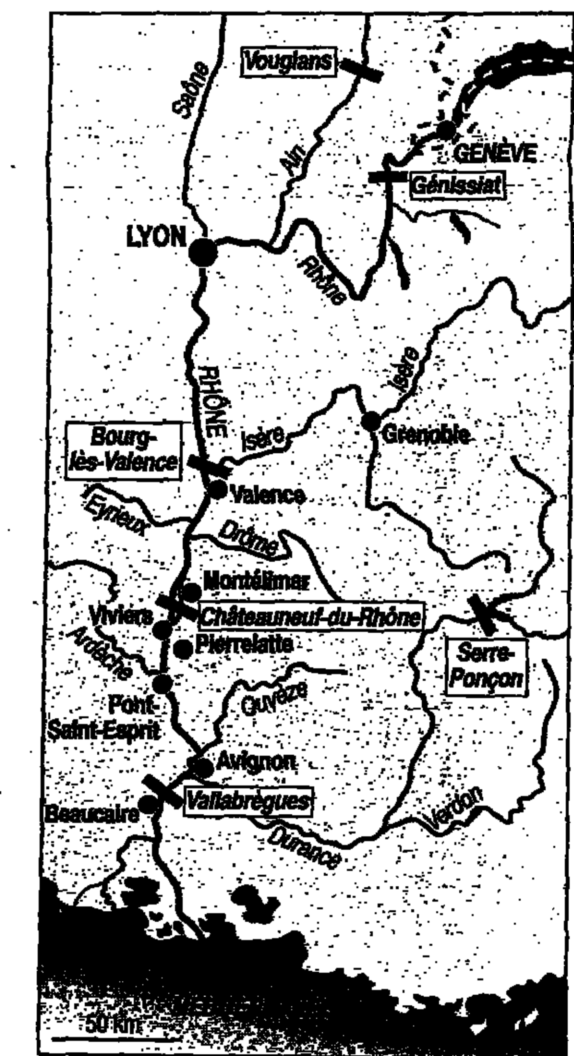
***Suite de la première page***

De sorte qu'ils ouvrent grand les vannes et ne retiennent pas le moindre mètre cube pendant les inondations . Même les retenues EDF d'altitude ont peu de pouvoir sur les crues. D'abord parce qu'elles sont toujours placées en position d'*«optimum énergétique»* : dès septembre, les barrages de montagne sont pleins, car ils doivent se tenir prêts à turbiner pour les mois d'hiver, qui correspondent aux pointes de consommation. Ils ne peuvent donc rien faire lorsque la crue survient en octobre ou en janvier, comme cette fois-ci.

Même en admettant que les réservoirs soient maintenus vides en prévision des crues, leur efficacité serait dérisoire : un barrage comme celui de Serre-Ponçon (le plus grand de France, avec une capacité de 1,2 milliard de mètres cubes) ne contient que soixante heures de la Durance à 6 000 mètres cubes par seconde. Il ne pourrait donc tenir que deux jours lors d'une crue de printemps qui l'aurait surpris à vide. Avec un Rhône atteignant les 11 000 mètres cubes seconde, comme ce fut le cas le 10 janvier à Beaucaire, les aménageurs sont encore plus démunis. Ce débit, qui donne 40 millions de mètres cubes en une heure, équivaut au bout de 100 heures à la capacité de retenue des lacs Léman, de Serre-Ponçon et de Vouglans (Ain) réunis! Autant dire que rien ne peut arrêter le Rhône en folie, pas plus aujourd'hui qu'hier.

Pourtant, les aménagements de la CNR avaient donné l'illusion aux riverains que le fleuve ne pouvait plus nuire. Il est vrai que, derrière les digues de la compagnie, calculées pour rester insubmersibles en cas de crue millénaire (14 000 mètres cubes), le risque d'inondation peut être considéré comme éliminé. Mais c'est oublier que les endiguements ne concernent qu'un tiers des 300 kilomètres de cours entre Lyon et la mer. Si la sécurité est presque garantie sur une centaine de kilomètres, elle ne l'est absolument pas sur les 200 autres, où les riverains ne peuvent s'en remettre qu'aux digues des syndicats de communes ou des associations agricoles.

Or ces digues locales souffrent aujourd'hui d'un manque d'entretien flagrant, parce que les communes rurales n'ont plus les moyens de s'en occuper et que le nombre d'agriculteurs a trop baissé pour fournir encore des bras. En outre, les aménageurs ont toujours considéré qu'il fallait au Rhône des champs d'inondation où le fleuve puisse déverser son trop-plein en




attendant la décrue. C'est ce rôle qu'ont joué la Camargue et la plaine située entre Viviers et Pont-Saint-Esprit (10 000 hectares submergés en octobre et presque autant en janvier).

## *Facteur aggravant ?*

Les riverains, alors, s'interrogent. Les ouvrages de la CNR, impuissants à contenir les crues, ne seraient-ils pas un facteur aggravant ? Plusieurs affirment que des lâchers intempestifs ont provoqué des déferlements particulièrement dommageables. *«On peut se tromper de bonne foi*, admet Philippe Genty, directeur de l'agence de Montélimar. *Quant les débits sont trop forts, en effet, on ouvre les vannes, ce qui a pour effet de faire baisser le niveau de la retenue. Mais ce n'est pas de l'eau stockée. Elle traverse seulement l'ouvrage sans s'y arrêter.»* A voir les monstrueux remous provoqués à l'aval du barrage de Vallabrègues, près de Beaucaire, on croit en effet que les aménageurs «lâchent» de l'eau, alors qu'elle ne fait que traverser en force le corset de béton entièrement ouvert.

Brice Lalonde, au nom de Génération Ecologie, a repris ces critiques : *«L'aménagement du Rhône entre Lyon et Avignon, en canalisant le fleuve, accroît l'onde de crue en aval.»* Non, répondent en chœur les hydrauliciens, car le fleuve n'est canalisé que par intermittence, ce qui brise tout effet de chasse d'eau. Le lit du Rhône originel subsiste parallèlement au canal, et c'est lui qui déborde lorsque les débits ne peuvent être absorbés par les barrages hydroélectriques.

De fait, lorsqu'on se rend sur le terrain et qu'on examine les relevés de submersion, on se rend compte que, en octobre comme en janvier, le Rhône a simplement réoccupé son lit majeur, en épargnant de justesse les agglomérations urbaines comme Pierrelatte et Pont-Saint-Esprit, construites prudemment à l'écart de la zone inondable. Les communes rurales, en revanche, se sont retrouvées les pieds dans l'eau, comme jadis lorsque les crues enrichissaient les cultures de leurs limons. Mais les agriculteurs, aujourd'hui, n'attendent plus l'engrais naturel du Rhône, et la plupart des habitants des villages sont des «rurbains», désagréablement surpris de se retrouver les pieds dans l'eau.

*«La Camargue, c'était les bouches par où le Rhône vomissait son trop-plein*, explique Christian Jimenez, directeur de l'agence CNR d'Avignon. *On en a fait un polder artificiel et, du coup, c'est un merveilleux champ d'épandage qui a disparu»*. Et qui a repris du service à la faveur de brèches dans des digues un peu délaissées. *«La Camargue avait très bien supporté les crues de 1935*, précise Jacques Lecornu, *car les digues étaient alors bien entretenues. Cette fois, il y a eu rupture et non débordement.»* M. Jimenez le reconnaît : *«Les digues sont le point faible de nos aménagements.»*

Les digues en base vallée, s'entend. Car plus haut, dans le val de Saône, on n'a construit aucune digue ni barrage, de sorte que la crue se répand dans la plaine agricole sans le moindre frein. Mais là les habitants sont habitués à avoir les pieds dans l'eau quelques jours par an, et ils n'en font pas d'apoplexie. Dans le bas Rhône, les crues sont forcément plus violentes, car alimentées par des torrents cévenols parfois furieux (l'Eyrieux, en Ardèche, peut monter de 6 mètres en quelques heures) ou des torrents alpins gavés de fonte des neiges. Les riverains cherchent donc légitimement à se protéger derrière des levées de terre à la hauteur du risque. Après des décennies sans crue (1) et plusieurs années de sécheresse, le Rhône ne faisait plus peur. A tort.

**ROGER CANS**

(1) L'Ouvèze, en 1992, a saccagé Vaison-la-Romaine sans faire monter le Rhône

MÉDECINE

Dans une lettre au président de la République

# Une centaine de médecins et de scientifiques demandent la grâce des condamnés dans l'affaire du sang contaminé

**Une centaine de médecins et de scientifiques ont adressé, lundi 17 janvier, une lettre au président de la République, dans laquelle ils lui font part des réflexions que leur inspire l'affaire du «sang contaminé». Rédigée à l'initiative du docteur Françoise Barré-Sinoussi (Institut Pasteur de Paris) et du professeur Jean-Claude Gluckman (hôpital de la Pitié, Paris), deux des codécouvreurs du virus du sida, ce texte, que nous publions *in extenso*, demande à François Mitterrand une grâce présidentielle pour les quatre médecins condamnés dans cette affaire. Parmi les signataires de cette lettre, qui sera également publiée dans la revue scientifique internationale *Nature*, on trouve de nombreux professeurs à l'Institut Pasteur de Paris (IPP) et plusieurs spécialistes étrangers.**

*«La justice française a condamné quatre médecins pour les décisions et mesures adoptées collectivement par divers responsables en 1985 pour mettre fin à la contamination des hémophiles par le virus du SIDA. Deux de ces médecins sont actuellement emprisonnés. L'un était le directeur d'un grand centre de transfusion, l'autre est un chercheur de réputation mondiale.*

*» Nous, médecins, chercheurs, acteurs de santé publique de différents pays du monde, et pour certains même personnellement atteints par ce drame, tenons à vous exprimer le sentiment d'injustice et l'inquiétude que nous inspirent cette décision et les conséquences qui vont en découler au plan de la santé publique et de la recherche biomédicale.*

*» Prononcées dans un environnement médiatique sans précédent où prédominaient le sensationnel aux dépens de la rigueur, les arguments passionnels aux dépens des données objectives, ces condamnations sont injustes. Elles sont injustes car, en l'absence de toute expertise technique, elles ont opposé une sanction pénale aux incertitudes des connaissances scientifiques de l'époque. Elles sont injustes car elles ont réagi aux souffrances nées de ces incertitudes et des lacunes structurelles du fonctionnement de nos systèmes en punissant quelques individus sélectionnés.*

*» Ces condamnations sont inquiétantes car, sous l'influence des mêmes forces, elles risquent de se reproduire à propos d'autres problèmes médicaux aux frontières de la connaissance. Elles vont à l'encontre des progrès de la médecine car, par crainte de représailles judiciaires, elles dissuadent les scientifiques d'assumer les devoirs et responsabilités qui sont les leurs. Elles priveront ainsi la recherche médicale, et par conséquent les malades, de la contribution précieuse de professionnels dévoués et de valeur.*

*» L'ampleur de la contamination des hémophiles par le virus du sida en France est tristement analogue à celle des autres pays qui ont utilisé les mêmes protocoles thérapeutiques. A l'instar de ces pays, dans la grande majorité des cas la contamination est intervenue au début de la décennie 80 quand la science, la médecine et la technologie n'étaient pas mûres pour la prévenir. A travers le monde, des milliers de médecins et de scientifiques ont été impliqués dans la préparation et la prescription des produits anti-hémophiliques. Les retards indéniables dans les prises de décision aux divers échelons administratif, technologique et clinique dans ce problème particulier de santé publique ont été communs à la plupart des pays du monde. Est-il concevable d'imputer une faute à quelques-uns face à un aléa aussi universel et mettant en cause tant d'hommes et de femmes dont la raison d'être est de secourir et de soigner? L'histoire de la médecine nous apprend par de nombreux exemples que des mois ou des années sont nécessaires avant qu'une découverte scientifique soit validée, reconnue, intégrée dans les esprits, puis traduite en décisions de santé publique.*

*» L'humilité, une des exigences du progrès, impose de reconnaître que, malgré sa fantastique évolution, la puissance de la médecine est moins grande et moins instantanée que celle que lui attribuent l'espérance ou l'imagination populaires et que nos structures de santé publique ont devant elles un long et laborieux processus de développement et de maturation.*

*» Tout en affirmant notre solidarité et notre compassion avec les malades et leurs familles éprouvés par l'hémophilie et le sida, il est de notre devoir de mettre en garde contre tout sentiment de défiance injustifiée à l'égard des médecins et de la médecine, qui pourrait conduire à l'arrêt des progrès en matière de santé publique. C'est pourquoi, monsieur le Président, nous tenons à vous faire part de ces préoccupations graves dans l'intérêt public.*

*» Nous espérons qu'il vous sera possible d'agir par votre autorité et votre pouvoir pour l'apaisement juste des souffrances passées et présentes et pour la prévention de celles que le silence et l'indifférence pourraient nous réserver dans l'avenir. Une décision de grâce présidentielle serait un premier pas dans cette direction.»*

## *Les signataires*

**Cette lettre est signée par :**

**Maurice Algazi (Paris), Rosemary Ancelle-Park (hôpital national de Saint-Maurice), Brigitta Asjo (Bergen, Norvège), Francis Barin (Tours), Michel Barme (IPP, Paris), Françoise Barré-Sinoussi (IPP, Paris), Henri Baylon (Paris), Joseph Benichou (Bobigny), Gabriel Benichou (Paris), Annie Bezeaud (Clichy), Antoine Blancher (Toulouse), William Blattner (National Cancer Institute, Bethesda, USA), Philippe Blot (Paris), Georges Bourrouillou (Toulouse), David Bouttier (Paris), Bernard Boven (Toulouse), Jean-Baptiste Brunet (Saint-Maurice), Yves Cadroy (Toulouse), Jacques Caen (Paris), Christiane Cahan (Les Mureaux), Patrick Calvas (Toulouse), Claudine Caranobe (Toulouse), Robin Carrel (Cambridge, Royaume-Uni), Michel Chanzy (Paris), Gérard Chaouat (Clamart), Francesca Chiodi (Stockholm, Suède), Pierre Colombies (Toulouse), Antonio Coutinho (IPP, Paris), Jean Dausset (prix Nobel de médecine, Paris), Isabelle De Vincenti (Saint-Maurice), Patrice Debré (Paris), François Denis (Limoges), Jan Desmyter (Louvain, Belgique), Vincent Deubel (IPP, Paris), Agnès Devergie (Paris), André Dodin (IPP, Paris), Jean-François Dore (Lyon), Jean-Claude Dreyfus (Paris), Colette Dreyfus-Brisac (Paris), Jean Ducos (Toulouse), Hervé Durand (Paris), Eva Maria Fenyö (Stockholm, Suède), Hervé Fleury (Bordeaux), Jean-Jacques Fournel (Paris), Jacques Frottier (Paris), Jean Gaillard (Paris), Pierre Galanaud (Clamart), Pierre Garçon (Le Perreux), Louis Gazzolo (Lyon), Alain Jean Georges (Franceville, Gabon), Marie-Claude Georges-Courbot (Franceville, Gabon), Marc Girard (Paris), Eliane Gluckmann (Paris), Jean-Claude Gluckmann (Paris), Michel Goldberg (IPP, Paris), Patrick Goubau (Louvain, Belgique), Marie-Claude Guillin (Clichy), André Herrault (Paris), Myra Jennings (Franceville, Gabon), Irène Juhan-Vague (Marseille), Phyllis Kanki (Harvard School of Public Health, Boston, USA), Michel Kazatchkine (Paris), André Kirn (Strasbourg), David Klatzmann (Paris), Jean-Pierre Kohen (Paris), Henri Kreis (Paris), Jacques Kruh (Paris), Léon Le Minor (Paris), Guy Lesourd (Le Perreux-sur-Marne), Rosette Lidereau (Saint-Cloud), Pierre Lortholary (Bobigny), William Lowenstein (Paris), Jean Loygue (Paris), Herbert Marcovich (Saint-Cloud), Michel Marty (Paris), Christian Mathiot (Bangui, RCA), Philippe Monod-Broca (Paris), Gérard Orth (IPP, Paris), Luiz Pereira Da Silva (IPP, Paris), Georges Perles (Paris), Jacques Pillot (IPP, Paris), Christian Molicard (Longjumeau), Jacques Reynes (Montpellier), Willy Rozenbaum (Paris), Gabriella Scarlatti (Stockholm, Suède), Gérard Schaison (Paris), Jorg Schupbach (Zurich, Suisse), Pierre Sie (Toulouse), Winston Smilovici (Toulouse), Jean-Charles Sournia (Paris), Daniel Tarantola (Harvard School of Public Health, Cambridge, USA), Armand Tavitian (Paris), Alain Tedgui (Paris), Pierre Testas (Le Kremlin-Bicêtre), Pierre Tiollais (IPP, Paris), Agnès Ullmann (IPP, Paris), Elie Wollman (IPP, Paris), Alice Wollman (Paris).**

# Un jugement et un arrêt

La justice française s'est prononcée à deux reprises à l'encontre des docteurs Michel Garretta, Jean-Pierre Allain et Robert Netter ainsi que du professeur Jacques Roux, accusés au début des années 90 d'impérities graves dans le traitement des lots sanguins destinés aux hémophiles au cours des années 80. Le ministère public et de nombreuses parties civiles reprochaient aux inculpés d'avoir laissé délivrer aux hémophiles des lots de sang contaminé par le virus du sida après mars 1985.

Au terme du premier procès devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, en 1992, les docteurs Garretta et Allain, anciens dirigeants du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), avaient été respectivement condamnés à quatre ans d'emprisonnement et quatre ans de la même peine, dont deux années avec sursis pour tromperie sur la qualité des produits délivrés aux hémophiles. Le professeur Roux, ancien directeur général de la santé, se voyait pour sa part infliger une peine de quatre ans d'emprisonnement avec sursis pour non-assistance à personne en danger, et le docteur Netter, ancien directeur général du Laboratoire national de la santé, était relaxé.

Les quatre médecins ont comparu à nouveau en 1993 devant la 13e chambre de la cour d'appel. A l'issue de ce second procès, les juges ont confirmé les sanctions infligées l'année précédente. Le docteur Garretta, détenu depuis son retour des Etats-Unis à la veille du procès, était maintenu en détention, et le docteur Allain se voyait arrêté à l'audience. L'arrêt de la cour d'appel se distinguait cependant du jugement à propos du docteur Netter, finalement condamné à un an d'emprisonnement avec sursis puis amnistié.

Sur le fond, les conseillers de la cour d'appel se sont montrés aussi sévères que leurs collègues du tribunal correctionnel. Les juges ont relevé les *«silences»* du docteur Garretta et souligné que les *«incertitudes sur les connaissances de l'époque souvent invoquées ne peuvent justifier l'attribution de circonstances atténuantes alors qu'il était déjà établi que les produits inactivés étaient plus sûrs que les fractions non chauffées du CNTS dont la contamination ne faisait pas de doute...»*. Au cours des deux procès, le ministère public a cependant admis que les poursuites contre les quatre médecins constituaient un minimum. *«Peut-être aurait-on pu souhaiter un grand procès avec tout le monde»*, a lancé l'avocat général Christine Thin avant de conclure : *«Au cours de ce procès, la justice de ce pays a essayé avec ses moyens, ses limites, d'approcher la vérité...»*

هكذا من الاصل

# Antidotes à la violence

*Les résultats positifs obtenus dans les établissements difficiles devraient inciter les pouvoirs publics à accroître l'effort*

CE pourrait être un bel exercice appliqué. A l'heure où l'éducation est plongée au cœur d'un «grand débat», livrée à de futures «assises nationales», soumise à de grands «états généraux», quelle leçon le ministère de l'éducation peut-il tirer des actions qui sont menées sur le terrain ?

La lutte contre les phénomènes de violence et d'agressivité en milieu scolaire, dans les établissements dits «sensibles», apporte des réponses concrètes à la question. Elle souligne l'importance des moyens (humains et financiers) à mettre en œuvre – même si le ministre de l'éducation s'en défend souvent – et des changements à opérer dans un système éducatif qui se fissure parfois sous le poids des tensions extérieures et de ses contraintes internes.

La violence à l'école, qui défraie régulièrement la chronique et qui, presque symboliquement, a réapparu à la veille de la préparation de la grande manifestation pour la défense de l'école publique du 16 janvier (1), avait déclenché des grandes manœuvres en mai 1992, impliquant les ministères de la ville, de l'éducation nationale, de la justice, de l'intérieur, et de la défense. Le plan «Lang-Quilès» établissait une liste de quatre-vingt-huit établissements «sensibles», particulièrement concernés par les phénomènes d'agressivité (2). Afin de *«rétablir la sécurité et la sérénité»* dans les établissements, des appelés du contingent étaient envoyés en renfort. Des moyens financiers et humains spécifiques y étaient consacrés. Une procédure d'affectation particulière des enseignants, première entaille concrète portée au sacro-saint mouvement national des enseignants, avait été expérimentée.

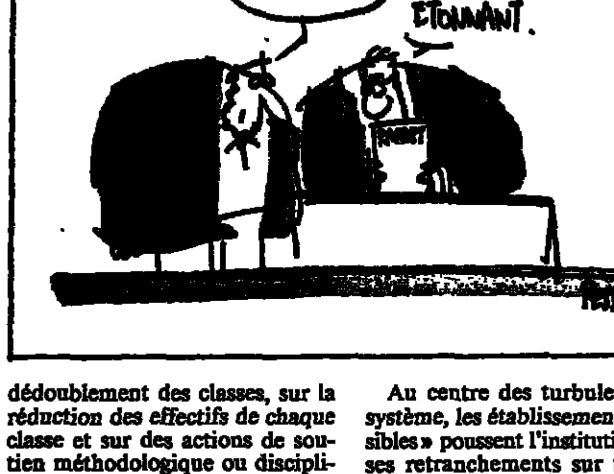
Mis en place par Jack Lang, alors ministre de l'éducation et de la culture, un observatoire des établissements sensibles (3) avait remis l'été dernier, un rapport resté inédit à la direction des lycées et collèges (DLC). Le document analyse la manière dont les moyens ont été utilisés par les établissements et fait une série de propositions concrètes.

### «Etablissements passoires»

L'observatoire relève tout d'abord que les moyens alloués permettent d'*«améliorer réellement les conditions de sécurité»*, notamment par le renforcement de la surveillance dans les lieux à risques et aux moments les plus critiques. Il note *«la réduction d'incidents notables dans et hors la classe (dans les académies de Créteil et Versailles), de dégradations des bâtiments (à Lyon, Créteil et Versailles), la réduction des vols, une diminution des plaintes des enseignants (à Lille).»*

Remarque non dénuée d'intérêt au moment où s'installe la commission Schléret, chargée d'étudier la sécurité dans les établissements scolaires publics et privés, les observateurs notent qu'*«un certain nombre de mesures relatives au bâti ont une incidence indirecte sur le climat de l'établissement, comme par exemple la réfection des sanitaires, un meilleur accueil à la cantine ou l'entretien des espaces verts»*.

Le rapport cite trois établissements de l'académie de Lille et note l'inadaptation de certains locaux aux impératifs de sécurité. Difficile, dans des *«établissements passoires»*, dépourvus de murs d'enceinte, de contrôler les flux d'entrées et de sorties des élèves. Les observateurs signalent aussi *«la réduction du vandalisme et de la dégradation»* quand des réparations sont effectuées immédiatement. Mais le bâti n'est pas tout. Utilisés essentiellement à des fins pédagogiques, en zone sensible, les moyens supplémentaires ont porté avant tout sur le dédoublement des classes, sur la réduction des effectifs de chaque classe et sur des actions de soutien méthodologique ou disciplinaire, d'aide au travail personnel des élèves. *«La première réponse positive à toute violence*, insistent les observateurs, *est une pédagogie exigeante, proche des élèves, offrant aux élèves le plus en difficulté de réelles possibilités d'accéder aux filières les plus motivantes.»*




### Les appelés plébiscités

La lutte contre l'échec scolaire, chère à François Bayrou, est donc mise en exergue. *«Perçue comme une fatalité,* poursuivent-ils, *l'échec scolaire favorise la violence»*. Et de prévenir : *«Malgré une amélioration liée à la mise en place des mesures, la situation reste très précaire et toute régression en matière d'aides pourrait avoir des conséquences dramatiques.»*

Au centre des turbulences du système, les établissements «sensibles» poussent l'institution dans ses retranchements sur tous les terrains. Ainsi, note le rapport de l'observatoire, *«l'affectation dans ces zones de jeunes diplômés sortis de l'IUFM et inexpérimentés pose réellement le problème»*. Il faut *«prévoir des mesures spécifiques»* pour attirer vers les zones sensibles des personnels motivés, par exemple, *«permettre à ces personnels une connaissance anticipée de leur mutation, pour qu'ils puissent prendre contact avec l'équipe éducative au dernier trimestre de l'année scolaire précédente»*.

La violence a par ailleurs forcé l'institution à s'ouvrir au monde extérieur. A accepter tout d'abord la présence d'appelés du contingent, violemment critiquée, au début, par les syndicats d'enseignants et notamment le syndicat national des enseignements de second degré (SNES). Or l'observatoire reconnaît que *«la présence d'appelés du contingent, dans la quasi-totalité des établissements, a permis d'assurer une plus grande surveillance des élèves et un encadrement éducatif»*. *«Partout, l'apport des appelés du contingent fait l'unanimité, en raison de leur niveau d'études, de la qualité de leur implication et du service rendu»*. Un plébiscite qui va jusqu'à demander que les appelés *«ne retournent pas dans leurs casernes pendant leur période de vacances»* (4) !

Parallèlement, l'école s'est également ouverte au monde de la justice et de la police, organisant sessions d'information et de formation. La prise de conscience des phénomènes d'agressivité et de violence semble s'être aujourd'hui généralisée.

Ainsi, il est symptomatique qu'au moment où le procureur général près la cour d'appel de Paris, Claude Jorda, attirait l'attention sur la violence scolaire, lors des traditionnelles audiences solennelles de rentrée des juridictions le 6 janvier, paraissait un dossier fort complet sur la violence à l'école dans *les Cahiers de la sécurité intérieure* de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI) (5).

Devant l'importance des efforts qui restent à faire, les syndicats auront sûrement à cœur de demander au ministre de l'éducation nationale pourquoi l'État s'est arrêté en si bon chemin. Le budget 1994 n'a prévu en effet ni création de postes de surveillants supplémentaires ni création de postes de psychologues scolaires. Et seulement quarante-cinq postes d'infirmières scolaires et dix d'assistantes sociales supplémentaires pour toute la France. Or au budget 1993, pour la seule centaine d'établissements sensibles, 109 postes de surveillants avaient été créés. A titre d'exemple, la Seine-Saint-Denis, qui est de loin le département le plus touché, comptait, en 1972, soixante-quinze postes d'assistantes sociales scolaires. Pour 115 collèges et lycées, il n'en compte plus aujourd'hui que cinquante-deux.

**JEAN-MICHEL DUMAY**

(1) Un proviseur d'un lycée professionnel d'Amiens a été blessé d'un coup de couteau, jeudi 13 janvier, par trois jeunes gens masqués, dans la cour de son établissement (*le Monde* daté 16-17 janvier).

(2) Les établissements «sensibles» et les établissements dits «particulièrement difficiles» qu'il bénéficient de moyens supplémentaires, sont, aujourd'hui, au nombre de cent soixante-sept.

(3) Le groupe de l'observatoire des établissements sensibles, aujourd'hui dissous par l'actuel ministère, était composé de proviseurs concernés, de représentants des administrations et des directions pourvoyeuses de moyens, de l'inspection générale et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale.

(4) Dans 80 % des cas, ces appelés ont mis en place des actions en matière d'aide aux devoirs. Ils assurent une surveillance accrue dans 60 % des établissements. Ils participent également, dans la moitié des établissements «sensibles», à la mise en place d'actions éducatives, sportives et contribuent à développer les actions existantes dans le cadre des foyers socio-éducatifs ou des associations sportives. Dans 21 % des cas, ils sont employés essentiellement à des tâches administratives.

(5) «La violence à l'école», *les Cahiers de la sécurité intérieure*, IHESI, n° 15, 1er trimestre 1994.

# Ecole privée cherche contrat

*A l'ombre du parc d'Euro Disney, des parents anglophones ont créé de toutes pièces leur établissement*

LE parc est vaste et bucolique, quoique durablement boueux. Derrière les bâtiments de brique rouge proprets qui marquent l'entrée du Centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) de Montry (Seine-et-Marne), se niche un modeste module préfabriqué. Un couloir, un bureau, quatre salles pour trois classes : malgré son nom *ronflant*, l'Ecole internationale de Marne-la-Vallée ne paie pas de mine.

Ouverte en septembre 1993 à l'initiative d'un groupe de parents, cette école primaire entièrement privée n'accueille encore que cinquante-quatre élèves. La moitié d'entre eux sont anglophones, les autres sont français, quelques-uns sont bilingues. Non loin de là, le sommet du château d'Euro Disney surplombe un paysage longtemps resté rural, mais l'urbanisation est en marche. Le parc de loisirs et les entreprises multinationales qui se sont installés sur le site de la ville nouvelle à l'est de Paris ont entraîné dans leur sillage nombre de cadres étrangers et leurs familles.

Comment progresser en français sans perdre sa langue maternelle? Comment apprendre à lire et à écrire l'anglais, leur langue maternelle, à ces enfants de six ans dans une classe de Seine-et-Marne? Pour relever ce défi, l'équipe enseignante de l'école jongle avec les heures de soutien. Christopher Goetsch, le professeur d'anglais, se charge des cours de perfectionnement pour les anglophones, assure une initiation à l'anglais pour les élèves français et dispense des cours d'art et de sport à tout le monde.

L'idée de créer un établissement bilingue à Montry revient à la société Euro Disney, soucieuse, aux premiers temps de son installation en Seine-et-Marne, d'offrir un «plus» à ses cadres et à ceux des entreprises qui ne devaient pas manquer de s'implanter sur ses terrains. Mais les mètres carrés de bureaux prévus ne sont pas sortis de terre, et le projet s'est enlisé. En janvier 1993, une douzaine de familles fraîchement installées ont pris le relais et ont fondé une association. Euro Disney les a aidés en assumant le faible montant de la première année de loyer (1 000 francs), et le coût du bâtiment préfabriqué. Le CREPS de Montry s'est montré généreux, laissant les écoliers utiliser la cantine et bénéficier des cours de ses professeurs d'éducation physique en formation. Grâce à une bonne dose de bénévolat de la part des parents, l'école a pu démarrer avec un objectif pédagogique clair.

### Bilingue et non confessionnel

Audrey Peverelli, elle-même d'origine anglaise, a placé ses trois enfants à Montry. Elle est par ailleurs directrice d'une école maternelle bilingue, privée, appliquant les méthodes Montessory. Ce n'est pas un hasard si le projet de Marne-la-Vallée, porté par des parents très motivés, apparaît comme un lointain héritier des écoles nouvelles. Celle de la Source à Meudon (Hauts-de-Seine) suit de près l'aventure et a participé à la sélection des enseignants. A Montry, le travail sur les langues vient en plus des programmes classiques. L'enseignement différencié, adapté aux compétences de chaque élève, est ici une nécessité, mais surtout un choix pédagogique.

Ce parti pris séduit les enseignants, puisque l'établissement a reçu une quarantaine de candidatures d'instituteurs, transfuges, pour la plupart, de l'enseignement public. Trois des quatre institutrices de Montry (deux exercent à mi-temps) ont suivi ce parcours. Leur salaire à l'école internationale est à peu près équivalent à celui qu'elles touchaient dans le public, quelques avantages et la sécurité de l'emploi en moins.

L'association, qui compte quatre-vingts adhérents, promeut un enseignement *«bilingue, actif, non confessionnel, à orientation sportive, prenant en charge les besoins individuels de l'enfant»*. Bref, quelque chose qui pourrait ressembler à une école primaire publique laïque ; n'étaient son statut et le montant des droits d'inscription : 17 000 francs par an. Certains établissements parisiens, publics ou privés, ont beau être *«bien plus élitistes»*, s'en défend une institutrice, l'équipe vit comme un handicap le montant très élevé de la scolarité. D'autant plus que le projet de l'établissement prévoit à terme *«des frais de scolarité permettant un accès à tous»*.

Malgré l'apport des familles, le déficit financier est déjà impressionnant – 200 000 francs pour 1993-1994, problablement davantage l'an prochain, puisqu'un projet d'ouverture de classes de collège est à l'étude. Pour Audrey Reverelli, présidente de l'association gestionnaire de l'école, la seule solution réside dans la signature d'un contrat d'association avec l'Etat. La demande a déjà été adressée à l'inspection académique de Seine-et-Marne. Les conditions de sécurité sont remplies, la majorité des institutrices ont des diplômes équivalents à ceux des maîtres du public et estiment remplir une mission, si ce n'est de service public, du moins au service d'un public local. *«Nos élèves habitent vingt-cinq communes à la ronde. L'administration de l'éducation nationale ne peut pas, pour cette raison notamment, créer un établissement comme le nôtre»*, estime Audrey Reverelli.

Mais l'école internationale n'a ouvert ses portes qu'à la dernière rentrée, alors qu'un délai de cinq ans est nécessaire pour obtenir un contrat d'association avec l'Etat. *«Le temps de couler dix fois»*, selon la présidente, qui espère toutefois que la situation de l'établissement, installé sur une zone d'urbanisation rapide, plaidera en sa faveur. *«Limiter le débat sur le privé à une opposition entre les laïques et les tenants du secteur confessionnel, c'est nous oublier*, dénonce-t-elle. *L'enseignement catholique, lui, siège à la commission paritaire qui accorde les contrats, pas les petits établissements comme le nôtre.»*

**MARTINE VALO**

## REPÈRES

**CHIMIE.** L'Ecole nationale supérieure (ENSI) de chimie de Lille a ouvert à la dernière rentrée un cycle préparatoire intégré (CPI), au lycée européen Montebello de Lille. D'une durée de deux ans, ce cycle s'adresse aux bacheliers désirant intégrer sans concours les ENSI de chimie. Celle de Lille réservera à partir de 1995 vingt places pour les étudiants issus de ce cycle préparatoire. Organisé de septembre à juillet, l'enseignement, prévu pour cinquante élèves, est moins intensif et moins théorique que dans une classe préparatoire. Il comprend du tutorat, fait une place importante à l'enseignement de l'anglais et de l'allemand, et permet une initiation au japonais. L'admission dans le CPI se fait sur dossier et entretien.

▶ **ENSI de chimie de Lille, BP 108, 59652 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : (16) 20-43-41-24.**

**SIDA.** «Contre le sida, les lycéens», c'est l'intitulé de la campagne de prévention et de solidarité lancée, pour la cinquième année consécutive, dans les cinq départements de l'académie de Grenoble, associant éducation, santé et création culturelle. *Les lycéens sont invités à* réaliser des bandes dessinées, des poèmes, des vidéos, sur le sida. Ces créations seront présentées à la fin de l'année scolaire dans des forums départementaux. Une brochure et une affiche, diffusées respectivement à 50 000 et 25 000 exemplaires, accompagnent l'opération.

**SCOOPS.** L'association J. Presse (Association nationale de la presse d'initiative jeune) et la ville de Poitiers organisent, les 27 et 28 mars prochain, le dixième festival Scoop en Stock consacré aux jeunes créateurs de journaux (scolaires, lycéens ou étudiants) et de fanzines. Réservé aux jeunes, scolarisés ou non, de onze à vingt-cinq ans qui éditent un journal, le concours est ouvert à tous ceux qui enverront, avant le 1er mars, huit exemplaires de leur production à l'association J. Presse. Un jury composé de journalistes et d'anciens lauréats de Scoop en stock décernera deux prix par catégories. Cette année, Scoop en stock choisit, en outre, d'encourager les participations individuelles. En lançant quatre nouveaux concours : photographie, «enquête-reportage», «supplément littéraire» ainsi qu'un concours en anglais. Les réalisations doivent également être adressées à J. Presse avant le 1er mars.

▶ **Informations et inscriptions : J. Presse, 13, passage des Tourelles, 75020 Paris. Tél. : (1) 43-64-39-18 ou 3615 SCOOPENSTOCK.**

BOSTON UNIVERSITY-USA
Ville Phare Campus Pluridisciplinaire
accueille des candidats
pour l'ensemble des ses programmes
Diplômes: B.A., B.S., M.A., M.S., M.B.A.
et doctorats en toutes disciplines
Venez vous documenter et discuter de vos projets
Téléphonez au 42 56 81 54
Boston University/EFAP
61, rue Pierre Charron 75008 Paris

Le Conseil Général
du Val-d'Oise
et l'Etudiant
organisent le
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE
SALON DE L'ETUDIANT
2 jours pour parler de votre avenir !
CERGY-PONTOISE
Hall Saint-Martin
les 21 et 22 janvier 1994
Vendredi et samedi de 9h00 à 18h00
SAN…
36 15 LETUDIANT
l'Etudiant

# ÉCONOMIE

■ **REDÉMARRAGE.** Alors qu'Edouard Balladur préside, mercredi 19 janvier, un comité interministériel sur l'économie, les prévisions se multiplient sur l'année 1994. La BNP prévoit une reprise progressive de la croissance en France, soutenue à la fois par le logement et les exportations hors d'Europe. Les experts-comptables se montrent un peu plus optimistes et s'attendent à un redémarrage de l'activité dans les premiers mois de l'année. La Banque de France confirme l'amélioration de la production à la fin de 1993.

■ **GROGNE.** Tandis que René Monory, président (UDF-CDS) du Sénat, sent *«la grogne monter»*, des débrayages et des manifestations de salariés, inquiets des plans de restructuration et des privatisations envisagés, ont eu lieu mardi 18 janvier, notamment à Elf Atochem et à France Telecom.

Les perspectives de reprise de l'activité et l'évolution du climat social

## Les chefs d'entreprise affichent des prévisions plus optimistes sur l'économie française

Alors que le gouvernement attend de savoir si les affaires sont en train de repartir pour décider d'un éventuel coup de pouce supplémentaire à la reprise, l'économie française envoie des signaux contradictoires. La production industrielle stagne, après avoir beaucoup baissé – de l'ordre de 4 % en 1993 –, les achats des ménages continuent d'évoluer de façon très irrégulière, ce qui n'empêche pas les chefs d'entreprise d'afficher des prévisions plus optimistes. Le Crédit agricole, dans sa dernière note de conjoncture, publiée mardi 18 janvier, prévoit une augmentation du PIB marchand de 1 % en 1994 et de 2,4 % en 1995.

La dernière enquête de la Banque de France prend en cette période d'incertitude un intérêt tout particulier. Interrogés en décembre, les chefs d'entreprise ont confirmé l'amélioration de la production enregistrée en novembre. Ce mois-là en effet, la production industrielle a progressé de 0,5 %, vient de faire savoir l'INSEE. L'amélioration se serait donc poursuivie.

Cette amélioration s'explique par un rebond de la demande : intérieure et étrangère. La première est soutenue par les industries produisant des biens de consommation et surtout la pharmacie, la parachimie, l'ameublement, l'habillement. Fait plus nouveau : les industries produisant des biens d'équipement sont également davantage sollicitées, notamment les machines-outils, le matériel de manutention, l'informatique, le matériel de précision. Les biens intermédiaires ayant eux aussi recommencé de progresser, il n'y a guère que la production automobile pour laquelle aucun signe de reprise ne s'est encore manifesté, l'activité dans le bâtiment et les travaux publics s'étant, dans l'ensemble, un peu détériorée en fin d'année.

### L'amélioration de la demande étrangère

Mais c'est surtout la demande étrangère qui, en s'améliorant de façon continue, explique l'amélioration du climat des affaires. Il faut bien voir en effet que la crise que traverse la France comme l'Allemagne est une crise qui n'est plus qu'européenne. Dans le monde, tous les pays industrialisés – et certains depuis plus d'un an – ont maintenant retrouvé la croissance. L'économie américaine est sortie de la récession dès le milieu de l'année 1992. Sa croissance est maintenant rapide. Elle alimente une demande d'importations très importante. Il en va de même en Asie – sauf au Japon, qui est un cas particulier dans la mesure où le pays purge une énorme spéculation sur le prix de ses actifs – et même en Amérique du Sud.

Isolée au sein d'une reprise mondiale, l'Europe, entrée en récession plus tard que les autres pays industrialisés parce qu'elle avait bénéficié du boom de la réunification allemande, finit maintenant de manger son pain noir. C'est le diagnostic que font bon nombre d'économistes, comme Michel Pébereau, nouveau président de la BNP, qui estime que nous finissons de vivre une phase classique de cycle conjoncturel. Jean-Michel Charpin, qui dirige le service des études économiques de la même banque, estime que la croissance économique pourrait être de 1 % cette année. Tous estiment que beaucoup dépendra de l'évolution des taux d'intérêt et plus spécialement de la consommation des ménages. Car ce sont bien les ménages qui depuis deux ans, en modifiant leur attitude vis-à-vis de l'épargne, ont beaucoup aggravé la crise, craignant le chômage et s'inquiétant de l'avenir de leur retraite. Tant il est vrai que ce qui est vertu en période de prospérité – l'épargne – peut devenir calamité nationale en période de dépression.

ALAIN VERNHOLES

**Stabilisation à un niveau bas de la production industrielle en France et en Allemagne**

Production industrielle (BTP inclus)

Allemagne — France — 1990 — 1991 — 1992 — 1993 — Source : BNP — Base 100 – 1985

*La récession en France et en Allemagne, nette depuis l'automne 1992 et marquée par une chute de la production industrielle, est arrivée à son terme. Les économies française et allemande sont stabilisées depuis le milieu de l'année 1993 à un niveau bas. La reprise semble aujourd'hui assurée aux yeux des experts, mais son ampleur pourrait être faible en 1994.*

### CLÉS/ *Lexique*

■ **Produit intérieur brut (PIB).** Cet agrégat de la comptabilité nationale, qui fournit une mesure de la production, est égal à la somme des valeurs ajoutées augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane moins les subventions à l'importation.

■ **PIB marchand.** Le produit intérieur brut marchand comprend les produits échangés ou susceptibles d'être échangés sur un marché à un prix correspondant au coût de production. Par opposition, le PIB non marchand inclut, outre les services produits par les ménages à titre d'employeur de personnel domestique, les services rendus par les administrations publiques à titre gratuit.

■ **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Il s'agit principalement de la valeur des biens durables acquis par les agents économiques résidents pour être utilisés pendant au moins un an dans le processus de production. La FBCF, qui correspond approximativement à l'investissement, se décompose en investissement productif des entreprises résidentes (machines), en investissement des administrations (équipements collectifs) et en investissement des ménages (principalement les logements).

## René Monory préconise d'alléger les charges pour embaucher 500 000 jeunes

Dans un entretien publié par *la Tribune Desfossés*, mercredi 19 janvier, René Monory, président du Sénat, préconise de *«transformer 5 % de charges familiales en dépenses de formation»*. En allégeant *«d'un tiers, soit de 30 à 35 milliards»*, les charges de cotisations pour les allocations familiales que versent les entreprises, payées directement aux caisses par l'Etat, *«vous obligez les entreprises de plus de dix salariés à embaucher 500 000 jeunes en formation professionnelle pendant deux ans à 5 000 francs par mois sans charges sociales»*, explique-t-il. *«Et si l'Etat veut récupérer ses 30 ou 35 milliards, il augmente la TVA d'un point.»*

Ayant décidé de se mobiliser sur le thème de l'emploi depuis trois ou quatre mois, M. Monory déclare qu'il sent *«la grogne monter, encore plus que l'année dernière»*, et estime que, *«si l'on arrive à 4 millions de chômeurs, il y a un risque pour tout le monde»*. *«La mécanique est mal enclenchée»*, poursuit-il, en jugeant *«illusoire de prétendre que le retour de la croissance entraînera une reprise de la création d'emplois en France et en Europe»*.

## François Perigot a rencontré Edouard Balladur

Pendant une heure, lundi 17 janvier, Edouard Balladur, premier ministre, a reçu une délégation du CNPF, conduite par son président, François Perigot. Au menu des discussions, l'accélération du remboursement de la TVA subordonnée à la création d'emplois par les grandes entreprises, dont M. Perigot a déploré *«l'annonce, faite sans concertation préalable»*. Les deux hommes sont revenus sur les incompréhensions qui ont opposé le gouvernement aux chefs d'entreprise, accusés d'avoir reçu des *«cadeaux»* et surtout de n'avoir pris aucun engagement en faveur de l'emploi.

*«Nous nous sommes mieux compris»*, a assuré François Perigot à sa sortie de Matignon, tout en soulignant *«la vive déception des entreprises»* devant les critiques portées à leur endroit. Le CNPF a présenté *«un plan d'action pour 1994»* en six points, qui ne comporte pas de promesses en matière d'emploi. Il a renouvelé son objectif d'accueillir 200 000 jeunes supplémentaires en apprentissage ou en formation en alternance d'ici à la fin de l'année (85 000 sont acquis). Pour *«optimiser»* l'effet de la loi quinquennale sur l'emploi, le patronat va ouvrir des négociations avec les syndicats dans les prochaines semaines, celle sur la formation professionnelle commençant le 8 février.

## Les restructurations et les suppressions d'emplois provoquent débrayages et manifestations

Les forces de l'ordre sont intervenues, mercredi 19janvier au petit matin au siège social d'Elf-Aquitaine à Paris-la Défense, afin de libérer trois cadres dirigeants d'Elf-Atochem – dont le président, Jacques Puéchal – qui étaient séquestrés depuis la veille, par près de cinq cents salariés venus des différentes unités de production du groupe pour protester contre les restructurations et les suppressions de 408 emplois confirmées le jour même lors d'un comité central d'entreprise (CCE). La direction d'Elf-Atochem prévoit des suppressions d'effectifs sur les site de Carling-Marienau (Moselle), Vendin près de Lens (Pas-de-Calais), et la fermeture de l'unité de Polymère à Lillebonne en Seine-Maritime.

Des rumeurs insistantes font en plus état de la cession probable de l'activité huiles, goudrons et dérivés (carbochimie) au partenaire allemand Rutgers. Par ailleurs, pour protester contre la privatisation d'Elf-Aquitaine, des débrayages se sont produits depuis plusieurs jours à l'usine de Lacq, berceau du groupe et dans les différents sites des Pyrénées-Atlantiques. Un TGV assurant la liaison Tarbes-Bordeaux a été bloqué, en gare d'Ortez, mercredi 19 janvier, par quelque 400 salariés d'Elf-Aquitaine.

### Craintes et frustrations

De leur côté, plusieurs centaines d'agents de France-Telecom, ont manifesté, mardi dans plusieurs villes de province, et notamment à Rouen, Quimper et Besançon, pour protester contre les nouvelles règles de gestion du personnel mises en place dans le sillage du changement en 1990 de statut de l'exploitant public. En fait, depuis le 10 janvier, divers signes d'agitation sociale (débrayages partiels, rassemblements, manifestations...) accompagnent, dans certaines régions (Normandie, Franche-Comté, Bretagne), le lancement de l'application de la réforme des *«reclassifications»* aux 120 000 agents d'exécution de France-Telecom, qui vise à proposer aux agents volontaires de basculer dans une nouvelle grille de rémunérations fondées sur la reconnaissance des compétences réellement exercées. Tandis que 80 % des cadres de France-Telecom ont, selon la direction, d'ores et déjà accepté d'entrer dans cette nouvelle logique, les agents d'exécution commencent à peine à recevoir la notification de leur situation dans la nouvelle grille au cas où ils se porteraient volontaires. Ce qui engendre une certaine *«frustration»* parmi certaines catégories de personnel (techniciens).

Parallèlement, une soixantaine de salariés d'une filiale de la compagnie Wagons-Lits, ont retardé le départ de trois TGV, mardi 18 janvier à la gare de Lyon, pour protester contre la reprise de l'activité restauration TGV Sud-Est de la SNCF, par la société Servair. Les salariés craignent que la Servair ferme le site de production de la gare de Lyon (800 salariés dont 400 sédentaires) pour regrouper toute son activité ravitaillement à Saint-Lazare, ce qui risque d'entraîner environ 300 suppressions d'emplois. A Lyon, les locaux de l'IRSID de Fraisses (Loire), un institut de recherche sur la sidérurgie du groupe Usinor-Sacilor, est occupé depuis lundi 17 janvier par ses ingénieurs qui entendent s'opposer à un nouveau plan de restructuration. Enfin à Antrain (Ille-et-Vilaine), près de 600 personnes, salariés de l'usine agroalimentaire Vital d'Antrain et élus, ont manifesté le 18 janvier dans les rues de la commune pour protester contre la décision du groupe Charal de fermer les portes de l'établissement, qui emploie 185 personnes.

# FINANCES

Après le «toilettage» de ses comptes

## Elf Aquitaine se prépare à la privatisation

Après la BNP et Rhône-Poulenc, le gouvernement s'apprête à lancer la privatisation d'Elf Aquitaine, la plus importante opération de ce type jamais réalisée en France, puisqu'elle porte sur 35 milliards de francs. Cette cession par l'Etat d'environ 35 % du capital consacre l'arrivée dans le privé de la première entreprise industrielle française, avec 210 milliards de francs de chiffre d'affaires et 88 000 salariés opérant dans des secteurs aussi divers que le pétrole (exploration raffinage), la chimie (Elf Atochem), le luxe et la santé (Elf Sanofi).

Annoncée au cours de l'été, la privatisation entre dans une nouvelle phase. Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, devait lancer le *«préplacement»* des titres jeudi 20 janvier. Les particuliers pourront alors souscrire des mandats d'achat d'actions pendant une quinzaine de jours. Le prix définitif de l'action sera ensuite connu, vraisemblablement fin janvier .

Compte tenu de ces impératifs, le groupe a publié ses résultats en début de semaine (*le Monde* du 19 janvier). Sans surprise, ils confirment la volonté de Philippe Jaffré, nouveau président d'Elf Aquitaine, de «toiletter» ses comptes pour mieux séduire les acquéreurs. Le bénéfice net estimé pour 1993 chute ainsi de 82 %. Il tombe à 1,1 milliard de francs, contre 6,2 milliards l'année précédente. Outre la morosité de la conjoncture et la baisse des prix du pétrole, des éléments exceptionnels (dépréciations d'actifs pétroliers, provisions pour restructuration) ont pesé à hauteur de 2 milliards de francs sur ces résultats. Autre point sombre dans ce tableau, le ratio d'endettement du groupe s'est encore élevé pour atteindre environ 48 % fin 1993, contre 39,3 % l'année précédente. Elf a en effet réalisé 34,4 milliards de francs d'investissements en 1993 (dont le rachat d'Yves Saint Laurent pour 3,1 milliards), après 29,9 milliards l'année précédente.

La stratégie du nouveau président est donc de se désendetter et de se recentrer sur les métiers de base du groupe. Cette politique passe par le désengagement des participations non stratégiques, en particulier celle investie dans le groupe textile Bidermann et qui porte sur 800 millions de francs. La Bourse de Paris a réagi très favorablement à cette présentation, mardi 18 janvier. Dans un marché en hausse de 0,56 %, le titre Elf Aquitaine, deuxième capitalisation de la place après Alcatel-Alsthom, a gagné 2,5 % à 408 francs. Ce cours est nettement supérieur aux 380 francs, estimation souvent faite par les analystes pour le prix de cession des actions Elf par l'Etat.

DOMINIQUE GALLOIS

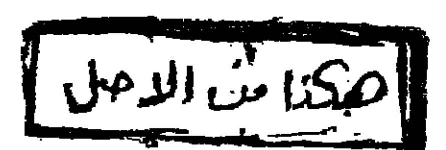
Prélude à une entrée dans le noyau stable d'Elf Aquitaine

## La Société générale de Belgique cède 2,7 % du capital de Suez

La Société générale de Belgique (SGB), filiale à 61 % de la Compagnie de Suez, a annoncé mardi 18 janvier avoir réduit de 6,4 millions d'actions à 2,3 millions d'actions sa participation dans sa maison mère. La SGB ne détient plus ainsi que 1,5 % de Suez. Une opération qui, sur la base des cours récents du titre Suez (345 francs), devrait rapporter environ 1,4 milliard de francs au holding belge.

La SGB réalise une plus-value qui apparaîtra dans les comptes de 1994 et se retrouve surtout à la tête d'un trésor de guerre non négligeable supérieur à 5 milliards de francs. Le holding a procédé tout au long de l'année 1993 à d'importantes cessions : notamment sa participation de 42.5 % dans le cimentier belge CBR à l'allemand Heidelberger Zement pour 3,7 milliards de francs et un désengagement partiel pour 1,7 milliard du groupe de métaux non ferreux Union minière.

La SGB dispose ainsi des moyens qui font défaut à Suez et pourraient servir de véhicule à une prise de participation dans des groupes privatisés, et notamment dans Elf Aquitaine. Le groupe pétrolier détient 3,7 % de Suez. Une entrée dans son capital serait un moyen pour la Compagnie de rééquilibrer les relations. Une opération similaire a déjà été réalisée avec l'UAP. Elle permet à Suez et à son président Gérard Worms de retrouver peu à peu une plus grande autonomie.



## ÉTRANGER

L'emploi au centre des élections outre-Rhin

# Le gouvernement allemand veut libéraliser le marché du travail

**Pour lutter contre le chômage, la coalition au pouvoir à Bonn s'est mise d'accord, mardi 18 janvier, sur un programme qui propose de rompre le monopole de l'ANPE allemande, d'abaisser certaines allocations et d'augmenter les aides aux PME.**

FRANCFORT

*de notre correspondant*

La campagne pour les élections, prévues pour le 19 octobre, a commencé en Allemagne. Les partis affichent une même priorité – l'emploi –, mais les mesures diffèrent. Personne n'affirme avoir de solution miracle contre le chômage, qui touche 3,7 millions d'Allemands. Pour la droite, une partie du sous-emploi provient des rigidités de toutes sortes qui brident la création d'activités nouvelles. M. Kohl et ses amis proposent des mesures de libéralisation et de privatisation. Ils soulignent le coût devenu excessif du travail. Pour la gauche, l'Allemagne ne souffre pas tant d'une « crise des coûts » que d'une « crise de l'innovation ». Son programme – en cours d'élaboration – devrait insister sur la recherche-développement.

De leur côté, les trois partis au pouvoir ont adopté mardi 18 janvier, un *« programme d'actions pour la croissance et l'emploi »*, dont la mesure la plus spectaculaire est la fin du monopole du Bundesanstalt für Arbeit (l'ANPE allemande) dans le placement des chômeurs. Les partis chrétien-démocrate (CDU), social-chrétien (CSU) et libéral (FDP) ont décidé d'autoriser les sociétés privées à faire ce métier d'intermédiaires. L'opposition social-démocrate a immédiatement dénoncé cette décision, qui, selon elle, risque de créer *deux catégories de chômeurs*, les riches d'un côté et les déqualifiés sans moyens de l'autre.

### *Restreindre les allocations*

La coalition, convaincue qu'une partie du chômage structurel provient d'un mauvais fonctionnement du marché du travail, juge une libéralisation nécessaire. Elle propose de restreindre les aides ABM (Arbeitsbeschafungsmassnahmen), qui sont des allocations de formation permettant aux salariés sans travail de rester dans les usines (ces mesures sont très utilisées dans l'ex-RDA). Les aides seront limitées à 80 % du salaire (contre 100 %) et bornées à 3 458 marks à l'Ouest et 2 678 marks à l'Est, c'est-à-dire le niveau moyen des retraites. Ces baisses devraient encourager les bénéficiaires à chercher un autre travail, selon les auteurs du texte. Le chancelier Kohl veut aussi favoriser la création d'emplois à temps partiel. Il estime à 2,5 millions les personnes qui travaillent actuellement à temps plein mais qui préféreraient travailler moins. Le gouvernement va donc arrêter une panoplie d'aides financières, par exemple pour encourager le travail saisonnier.

Le programme de la coalition envisage également d'étendre à l'ensemble des régions malades des aides à l'emploi local jusqu'ici réservées aux nouveaux Länder. Il prévoit, enfin, une intensification de la lutte contre l'utilisation de travailleurs clandestins. Concernant l'autre volet du plan, le soutien à la création d'activités, c'est-à-dire aux PME, le gouvernement avance une série de mesures comme l'aide à la recherche-développement, la bonification d'intérêt et l'introduction d'une réforme de l'impôt sur les sociétés (il s'agit là d'un vieux projet qui avait été annulé par le coût de la réunification). Des déductions fiscales sont prévues également pour les emplois à domicile.

ÉRIC LE BOUCHER

## ÉQUIPEMENT

Le débat sur l'aménagement du territoire

# Les quatre départements les plus pauvres élaborent un « programme commun » de développement et de solidarité

**Les quatre départements les plus pauvres de France – Ariège, Cantal, Creuse et Lozère – ont présenté, mardi 18 janvier à Guéret (Creuse), une *« contribution commune au débat national sur l'aménagement du territoire »*. Une contribution élaborée par les quatre conseils généraux qui vont maintenant la soumettre aux services de Charles Pasqua.**

LIMOGES

*de notre correspondant*

Analysant cette initiative de « la base » – les quatre départements les plus pauvres – dans le débat sur l'aménagement du territoire, Thierry Chandernagor, président (PS) du conseil général de la Creuse, répond en substance que les politiques de lutte contre la désertification rurale et les déséquilibres territoriaux se négocient aujourd'hui entre Bruxelles, Paris et les capitales régionales. Ces quatre départements ont en commun de se sentir les Cendrillons de leur région respective. Autres similitudes : moins de 200 000 habitants, des populations divisées par deux en un siècle, un poids très important de l'agriculture (20 % des actifs, la moyenne française est de 6 %), des chefs-lieux qui sont à peine des villes moyennes.

A l'évidence, ils ne peuvent se sortir tout seuls de ces handicaps. Un exemple avec les routes départementales dont l'entretien est à la charge des conseils généraux. En Creuse (le record), elles représentent 33,13 km par habitant ; dans la Lozère, 29,80 km... Dans les Hauts-de-Seine, le département le plus riche de France, elles ne représentent que 180 mètres par habitant... Alors que, souligne Robert Naudi (PS), président du conseil général de l'Ariège, *« le budget de ce département – 6 milliards de francs – est dix fois supérieur aux nôtres »*. *« Il faut bien voir que ce sont les départements les plus pauvres qui épargnent le plus »*, ajoute Janine Bardou, présidente (UDF) de Lozère. Le taux de couverture des crédits bancaires par les dépôts est de 0,55 dans les Hauts-de-Seine. C'est donc l'épargne des départements pauvres qui finance l'activité des départements riches. Et Yves Meniel, vice-président RPR du conseil général du Cantal, insiste sur *« la nécessité d'une péréquation forte, comme le font d'ailleurs nos partenaires européens. En Allemagne, en 1990, les cinq Lander les plus riches ont reversé 25 milliards de francs aux six les plus pauvres. En France, en 1994, la solidarité des départements les plus riches au profit de vingt et un départements les plus pauvres n'atteindra guère plus de 200 millions de francs »*.

C'est moins sur l'argent que sur les propositions structurelles qu'insiste la *« contribution commune »* : la création de zones franches défiscalisées pour les entreprises en milieu rural (comme cela a pu se faire pour les régions de reconversion industrielle), la gestion des quotas agricoles et des *« droits à produire »* en fonction des besoins des zones à forte densité paysanne, un *« désenclavement de proximité »* qui complète le réseau des grandes axes européens.

GEORGES CHATAIN

## TRANSPORT

Selon des données encore provisoires

# Le trafic ferroviaire de voyageurs a reculé de 3,6 % dans l'Union européenne en 1993

Aucun pays de l'Union européenne n'a connu une croissance de son trafic ferroviaire en 1993, selon les données provisoires de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), publiées mardi 18 janvier. Au total, le trafic de voyageurs a chuté de 3,6 % dans les douze pays de l'UE par rapport à 1992. La France affiche le recul le plus important avec 7,4 %, suivie par l'Espagne (– 6,2 %), l'Irlande (– 5,8 %), le Portugal et le Luxembourg (– 4,5 %). Au Danemark, le trafic a stagné. Pour le transport de marchandises, on observe une chute de 11,1 % des tonnes/kilomètres transportées en 1993. L'Espagne affiche une baisse de 20,8 % de son trafic, la Deutsche Bahn de 12,4 %, la Reichsbahn de 15,7 %, la France de 9,4 %, l'Italie de 7,1 %.

Ces piètres performances ne sont pas le seul fait de la conjoncture. La chute de mobilité s'explique aussi par *« le manque d'adaptation des réseaux de chemins de fer au marché »*, a estimé Antonio Lorenzo Necci, président de l'UIC depuis le 1er janvier et administrateur délégué des chemins de fer italiens. Elle ne frappe pas l'ensemble des réseaux du monde puisque l'Asie, et particulièrement le Japon et la Chine, continuent d'afficher une progression importante. Pour M. Necci, *« les sociétés de chemins de fer, protégées par une situation de monopole, n'ont pas évolué, et les Etats peinent à subventionner les réseaux et à combler les déficits »*.

**Eric Leloup nouveau président du Port du Havre.** – Eric Leloup, dirigeant d'une société de transit et président de l'Union maritime et portuaire de 1989 à 1993, a été élu, lundi 17 janvier, président du Port autonome du Havre. Le nouveau président, qui siégeait déjà au conseil d'administration au titre des personnalités qualifiées, remplace Hubert Raoul-Duval. Le directeur devrait être désigné prochainement par décret en conseil des ministres.

## NOMINATION

Au conseil des ministres

# Pierre Gauthier directeur de l'action sociale

Pierre Gauthier, adjoint du directeur des hôpitaux au ministère des affaires sociales, a été nommé, mardi 18 janvier, directeur de l'action sociale au sein de ce ministère, en remplacement de Michel Thierry, démissionnaire. Ce dernier occupait cette fonction depuis 1990.

[Né le 4 mai 1945 à Chamalières (Puy-de-Dôme), Pierre Gauthier est en 1972, à sa sortie de l'ENA, chargé de la réglementation de l'immigration au ministère du travail. En 1977, il intègre, en qualité de chef de service, la direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Auvergne, avant de prendre, en 1979, la direction de celle de l'Aveyron. En 1981, il est appelé au cabinet de Nicole Questiaux, ministre d'Etat chargée de la solidarité nationale, avant d'occuper les fonctions de directeur des affaires sanitaires et sociales de Tarn-et-Garonne (1982-1986) puis de la région Midi-Pyrénées (1986-1990). En 1990, il est nommé chef de service, adjoint du directeur des hôpitaux au ministère des affaires sociales.]

## SOCIAL

Un entretien avec le numéro deux de la Confédération générale du travail

# Alain Obadia : « Personne ne nie plus la réalité » des relations de la CGT et du PCF

*Dans un entretien au « Monde », Alain Obadia, numéro deux de la CGT, s'explique sur sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat au comité central du Parti communiste français (le Monde du 30 décembre 1993) qui tient son congrès du 25 au 29 janvier à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Hostile au cumul des mandats politiques et syndicaux de même niveau décisionnel, il dénonce des « dérives inacceptables » et souhaite que la confédération puisse « construire son avenir de manière totalement autonome ».*

***« Au nom de l'indépendance syndicale, vous avez décidé de ne pas solliciter le renouvellement de votre mandat au comité central du Parti communiste. La coupe était-elle vraiment pleine ?***

– Ce n'est pas un mouvement d'humeur. C'est bien plus profond ! Au terme d'une expérience de douze années, je suis arrivé à la conclusion qu'il était préjudiciable, et pour la CGT et pour le Parti communiste, de continuer à entretenir une situation de cumul de mandats politiques et syndicaux de même niveau décisionnel. Un tel mélange des genres est générateur d'ambiguïtés et conduit souvent à des conjugaisons difficiles entre deux logiques, celle du parti et celle du syndicat, quelles que soient par ailleurs les proximités de combat. Par ailleurs, des dérives inacceptables quant aux principes d'indépendance syndicale, inscrits aussi bien dans les orientations du PCF que dans celles de la CGT, se sont produites. Pour que cessent de telles pratiques, il faut les récuser avec clarté et de manière explicite.

***– De quelles pratiques voulez-vous parler ?***

– Certains ont prétendu et prétendent encore donner des directives aux militants syndicaux. Deux exemples. Lors de la préparation du 44e congrès confédéral de la CGT, des pressions ont eu lieu pour mettre en cause la volonté de transformation affirmée par les projets de texte ou pour empêcher de critiquer ceux qui se considèrent « en mission dans la CGT ». Au XIe congrès de l'UGICT-CGT, l'organisation des ingénieurs et cadres, on a tenté de faire en sorte que celle-ci ne puisse se doter de la direction et des orientations qu'elle souhaitait.

### *Pas de réforme statutaire*

***– Dans ces conditions, proposez-vous une réforme statutaire précisant les incompatibilités de mandat ?***

– Ce serait, à mon sens, inopérant. Le plus important est d'avoir la conviction que ce type de cumul pose un problème et de déterminer son attitude en conséquence. Quand cette conviction n'existe pas, les interdictions statutaires deviennent purement formelles et peuvent être contournées. Je pense, au contraire, qu'en ne proposant pas une telle réforme statutaire on crée de meilleures conditions pour favoriser les évolutions sans drame. Et, à cet égard, je suis plutôt optimiste.

***– Comment jugez-vous ceux qui, à la tête de la CGT, n'ont pas du tout l'intention de quitter les instances dirigeantes du PCF ?***

– Chacun se détermine en conscience et en fonction de l'analyse qu'il fait de la situation. Je ne préconise rien d'autre. Mais une chose est désormais certaine ; personne ne nie plus la réalité du problème posé, ni son ampleur. Il s'agit pour la CGT, avec la place qui est la sienne dans le syndicalisme, d'être en capacité de penser et de construire son avenir comme son évolution de manière totalement autonome. C'est une donnée déterminante pour faire face aux défis qu'elle doit relever, et avec elle tout le syndicalisme.

***– Votre décision vous fait clairement apparaître comme le rival de l'actuel secrétaire général de la CGT...***

– J'ai lu de nombreux commentaires à ce sujet. Ils sont sans fondement. Ma décision porte uniquement sur des problèmes de fond. elle vise à pousser et à concrétiser les évolutions que de nombreux militants jugent indispensables, qu'il s'agisse de l'indépendance, des relations entre le mouvement syndical et les salariés ou de l'unité d'action.

***– Certains vous reprochent d'avoir décidé de participer aux Assises de la transformation sociale.***

– Il n'y a aucune contradiction entre ma décision de quitter les instances dirigeantes du PCF et ma signature d'un appel prônant un débat pluraliste entre toutes les forces qui se disent favorables à la transformation de la société. Je ne suis surtout pas partisan de la *« mutilation citoyenne »* des militants syndicaux. Il faut au contraire encourager chacun à être acteur de la vie collective. On reconnaîtra sans peine qu'il existe une différence de nature entre le fait d'être signataire, à titre personnel, d'un tel appel et le fait d'exercer des fonctions politiques dirigeantes. Quant aux commentaires que l'on peut porter sur le fond de cette initiative, ils relèvent en tout état de cause d'une démarche politique et non d'une démarche syndicale. »

Propos recueillis par JEAN-MICHEL NORMAND

Alice.

L'ECONOMIE EN BREF, L'ESLSCA EN BREVES.

*Outre son parrainage quotidien de la rubrique économie de France Info, l'Eslsca a continué cette année sa série de "brèves qui en disent long" dans les principaux quotidiens nationaux. Chiffres, citations, courbes, faits divers économiques, toutes les informations ainsi publiées traduisent le souci de l'Eslsca de vivre au rythme de l'économie et de l'actualité. On en n'attendait pas moins d'une grande école de commerce et d'affaires au cœur de Paris depuis 1949.*




GROUPE eslsca

ECOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES.
*Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat, fondé en 1949, diplôme visé par l'Etat. 1, rue Bougainville 75007 Paris. Tél. : (1) 45 51 32 59*

COMMUNICATION

Le premier marché international de l'édition électronique

# Les disques d'images font rêver les éditeurs

**Au confluent de l'écrit et de l'image, du livre et de la télévision, le développement des disques optiques interactifs, mis en évidence, à Cannes, par le premier marché international de l'édition électronique, engendre de nouveaux types d'éditeurs et d'écritures.**

CANNES

*de notre envoyé spécial*

*La Vague interactive*, «publiée» par les Editions numériques, carte d'identité du premier magazine français sur CD-ROM, dont le n° 1 paraît le 25 janvier, et son contenu, qui mêle sur un même disque optique informations et jeux, musique et technique, éducation et loisirs, sont également symboliques du marché naissant de l'édition électronique. D'une part, la vogue de l'interactif tâtonne en direction du grand public, d'autre part, elle touche une série de genres et de professions : éditeurs de livres et gens de télévision, prestataires de l'audiovisuel et agences de photographies, informaticiens et musiciens. C'est ce mélange, et un accent enfin mis plus sur le contenu que sur le contenant, qui ont fait le succès du premier MILIA (Marché international du livre illustré et des nouveaux médias), un salon professionnel clos à Cannes le 18 janvier, qui aspire à devenir le rendez-vous régulier de l'édition électronique.

Cette vague interactive, elle a des allures de déferlante, si l'on en croit les chiffres qui circulent : plus de quatre millions de lecteurs de CD-ROM aux Etats-Unis, plus de dix mille «titres» disponibles, environ cent mille lecteurs en France, selon différentes sources. Et, surtout, des progressions extrêmement rapides. Comme le notait Tom McGrew, vice-président de Compton's New Media, un des principaux éditeurs américains : *«En 1991, nous vendions (cher) notre encyclopédie électronique dans deux cents magasins, à quelques milliers d'exemplaires. Cette année, nous avons un catalogue de disques CD-ROM, disponibles dans six mille boutiques, en vente par correspondance, à des prix qui ont chuté en deux ans de 100-150 à 20-50 dollars alors que les séries habituelles passaient de deux mille à quinze mille exemplaires.»*

*«L'Europe suit avec deux ans de décalage»*, estime Christian Delecourt, fondateur d'Euro-CD, un des pionniers de la distribution de disques. *«Le parc de lecteurs a triplé en 1993 en France, où il atteindra bientôt le demi-million, quadruplé en Allemagne... En 1995, il sera difficile de vendre un micro-ordinateur sans lecteur de CD-ROM. Et dès 1994, nous comptons vendre plus de cent mille disques, quatre fois plus qu'en 1993, avec des premiers prix qui tombent en dessous de 200 francs.»*

### Nouvelle orientation

Prix, quantités, diversité du choix : les ingrédients d'un marché grand public se mettent en place. Aussi sont-ils nombreux à vouloir surfer sur cette vague. Mais éditer sur disque ne veut pas dire éditer sans risque, et les obstacles sont encore nombreux. *«Il ne sufit pas de prendre un livre et de le mettre sur CD-ROM pour que ça marche»*, avertit l'américain John Papanek, de Time-Life Publishing. *«Il est important de construire des ponts entre l'ancien et le nouveau*, nuance le britannique Peter Kindersley, *c'est pourquoi nous réutilisons dans nos disques des graphismes familiers au public de nos livres.»* En concevant dès le départ des produits éditoriaux sous leurs différentes formes, Dorling-Kindersley est devenu un pionnier de l'édition «intégrale». Une équipe de cent personnes, dont la moitié venues du «papier», et l'autre réunissant animateurs, ingénieurs du son, vidéastes, adaptent ainsi pour l'écran les succès du papier (*Comment ça marche*, vendu à 2,5 millions d'exemplaires).

Mais la démarche est en train de changer de sens. Avec la numérisation de toutes les illustrations et des textes, c'est dans un «fonds commun» numérisé que puiseront les «éditeurs» maison. Pour la première fois, un projet consacré à l'exploration du corps humain sortira d'abord à l'automne sur disque avant d'être décliné sur papier.

DK met d'ailleurs au service d'autres éditeurs ses compétences «d'ensemblier» : ses équipes ont réalisé pour Microsoft le disque des *Instruments de musique*, un travail soigné qui utilise au mieux les atouts du CD-ROM, et ouvre, au travers des images, des cartes, et, bien sûr, des sons, un voyage en liberté dans l'histoire de la musique, dans le dédale des orchestres et des cultures sonores. Le monde musical, forcément plus sensible aux atouts du médium qu'une édition traditionnelle un peu inquiète, a d'ailleurs vite investi le disque aux images. Peter Gabriel est l'auteur d'un des disques que les connaisseurs apprécient le plus. Et Millemédias, qui représente Gaumont et Le Point dans l'édition électronique, prépare *Style et musique*, qui viendra s'ajouter au *Léonard de Vinci et la Renaissance* (primé au MILIA en catégorie culture) qu'elle diffuse déjà.

S'il est déjà impossible de rendre compte de la diversité des catalogues en anglais, force est de reconnaître que les titres français sont encore rares. Mais la situation devrait changer : venus de l'édition comme de la télévision, les grands groupes prennent désormais le tournant du multimédia. C'est ainsi que Jean-Pierre Elkabbach est venu au MILIA affirmer les ambitions de la télévision publique : passer du «jetable» au «durable», définir des lignes éditoriales pour produire une dizaine de titres dès cette année (les premiers titres pourraient être une course autour du monde interactive concoctée par Georges Pernoud et son équipe de «Thalassa», ou une anthologie du cinéma français sur CD-I), et associer des partenaires comme Thomson, France-Télécom ou Matra-Hachette dans une filiale à créer, France Télévision Interactive.

Matra-Hachette Multimédia (MHM) n'est pas en reste, qui annonce une cinquantaine de titres jouant des synergies entre les différentes branches du groupe. *«Les Européens sont de bons concepteurs, les Américains de bons développeurs, et beaucoup reste à faire pour une distribution europénne»*, explique Dominique Lempereur, responsable de l'édition chez MHM, qui prédit que *«les prix vont baisser»* et reconnaît qu'on a *«beaucoup à apprendre des jeux, sur la gestion instinctive et attractive de l'information»*. Thomas McGrew ne dit pas autre chose, quand il affirme que *«le contexte est au moins aussi immportant que le contenu : si l'interface ne laisse pas le consommateur naviguer à l'aise, il n'ira pas jusqu'au contenu»*. L'édition électronique n'a pas seulement à conquérir de nouveaux supports, elle tâtonne encore en quête de nouvelles écritures.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

---

CD-I et CD-ROM

## La place des mots

Les deux principales «plates-formes» techniques des disques optiques interactifs sont le CD-ROM *(compact disc read only memory)* et le CD-I *(compact disc interactive)*. Tous deux ont le même support physique que la CD-audio (une «galette» de plastique argenté de douze centimètres de diamètre), et sont intégralement numériques, ce qui les autorise à mélanger de grandes quantités de textes (250 000 pages !), de sons, d'images (plus de 5 000) fixes, voire animées, et à faire visiter le tout interactivement. Mais, derrière ces ressemblances, leur origine et leurs usages, et la place qu'ils accordent aux textes, les rendent en réalité plus complémentaires que concurrents.

Le CD-ROM est un produit issu de la micro-informatique, que l'on consulte individuellement à proximité de l'écran d'un indispensable ordinateur. Alors que le CD-I se connecte à un téléviseur, qu'une famille regarde à une certaine distance. L'un se commande avec une souris, l'autre peut obéir à la télécommande. Quand l'un trône sur un bureau, l'autre occupe le salon. Le CD-ROM a l'avantage du prix (moins de 1 500 francs contre plus de 3 000 francs), le CD-I celui de la simplicité. Ces différences se renforcent avec les programmes disponibles.

---

## EN BREF

**«MARIE-FRANCE» : référé pour un numéro «pirate».** – Le numéro «pirate» du mensuel féminin *Marie-France*, réalisé par la trentaine de salariés et prêt à être tiré à 350 000 exemplaires par l'imprimerie Jean Didier, n'a pas paru comme prévu mercredi 19 janvier. Marcel Titoulet et Gérard Souals, les deux entrepreneurs stéphanois qui avaient pris le contrôle du titre à l'été 1993 en le rachetant aux éditions Bauer (*Maxi, Bravo Girl !*, etc.), avant d'en demander la liquidation en décembre, ont saisi en référé le tribunal de Paris. Yves Breillat, vice-président de la juridiction, a décidé, mardi 18 janvier, de se donner un délai de deux jours pour statuer. Les salariés étaient représentés à l'audience par M[e] Georges Kiejman, ancien ministre des gouvernements Rocard et Bérégovoy.

**FRANCE-TÉLÉVISION : deux nouveaux directeurs d'antenne.** – Le nouveau PDG de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a annoncé, mercredi matin 19 janvier, à l'AFP, la nomination de deux directeurs d'antenne, l'un à France 2, son conseiller Louis Bériot, l'autre à France 3, le producteur Jean-Pierre Cottet. Il a également confirmé le départ de Pascal Josèphe, ancien bras droit d'Hervé Bourges, qui exerçait les fonctions de directeur général adjoint chargé de l'antenne sur chaque chaîne. Louis Beriot et Pierre Cottet auront autorité sur les directeurs des programmes de France 2 et France 3, Claude Otzenberger et Roger-André Larrieu, qui restent en fonctions. L'harmonisation des programmes entre les deux chaînes revient à Carlo Freccero, conseiller du président Jean-Pierre Elkabbach.

**EXCLUSION : un programme sur Radio-France.** – Lundi 24 janvier, à 16 heures, Radio-France doit lancer un nouveau programme baptisé «Urgences». Cette radio, qui se veut le rendez-vous de *«toutes les exclusions»*, émettra quotidiennement pendant deux heures en ondes moyennes, jusqu'au 15 mars, sur la fréquence de FIP (585 kHz) et couvrira ainsi toute la région parisienne. Elle commencera à émettre à titre expérimental dès le vendredi 22 janvier. Radio *«anti-solitude»*, «Urgences» proposera, autour d'un *«habillage musical»*, des informations pratiques qui intéressent *«les SDF et les gens en perdition»* (renseignements sur les centres d'hébergement, places disponibles, adresses des «boutiques» de l'abbé Pierre, etc.). Financée *via* le budget «opérations exceptionnelles», cette initiative rejoint le projet de «chaîne de l'emploi» qui devrait émettre du lundi 28 mars au dimanche 17 avril sur le cinquième réseau avant les programmes d'ARTE.






REPRODUCTION INTERDITE

# LE MONDE DES CARRIÈRES


ETABLT. DE FORMATION à l'audiovisuel Paris recrute
ENSEIGNANTS
HAUT NIVEAU EN IMAGE SON, MISE EN SCÈNE MONTAGE, DÉCOR, NOUVELLES TECHNIQUES
Ecr. au MONDE PUBLICITÉ sous N° 8718
15/17, rue du Col.-P.-Avia 75015 Paris

SOCIÉTÉ DE PRESSE PROFESSIONNELLE Secteur Informatique cherche
JOURNALISTE SECRETAIRE DE REDACTION
confirmés, Bac + 4 environ 7 ans d'expérience si vous êtes dynamique, battant, envoyer CV, lettre sous référence n° 8717 au Monde Publicité 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris, Cedex 15

Papiers d'emballages
TECH. COMMERCIAUX
FORTES PERSONNALITÉS
A l'aise, éducation, anglais
CV à EPL Recrut. 17, RUE DESBORDES VALMORE 75016 PARIS

Cabinet de conseil (100 km de Paris) recherche
JEUNE CONSULTANT
Formation sciences PO-HEC secteur public + gestion + micro-informatique. Première expérience similaire appréciée
Ecrire sous réf. 8713 au *Monde* Publicité 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15


# DEMANDES D'EMPLOI


Cadre en retraite 56 ans cherche activité de complément à temps complet où à temps partiel, à Paris où en banlieue sud, dans tout secteur dynamique : horaire indifférent. Tél. : (1) 69-40-75-49

CHRONIQUEUR DIPLOMATIQUE de langue française, cherche poste salarié en Europe. Tél. : (1) 39-50-31-50 entre 18 et 20 h

CONTROLLER DIRECTEUR FINANCIER H., 42 ans, 18 ans exp., grand groupe US anglais courant, cherche poste France ou étranger. 16-44-54-95-88.

Excellente négociatrice, cherche, à s'investir dans fonctions commerciales ou communication culturelle statut salarié. Tél. : 49-10-93-47

EXPERT-COMPTABLE
H. 47 a., DES GESTION 20 a. d'exp. administrative polyvalente en entreprises de forte notoriété + connaiss. des gestions commerciales, sérieuses références, recherche immédiatement toute opportunité prof., en région parisienne prendre contact après 20 h au 43-87-23-49

H. 33 ans, ing. informat., pilote hélico, avion-bi, trilingue, mobile, polyvalent, ex-marketing, ch. poste bras droit ou employé serv. divers, étud. ttes propos. (1) 43-56-33-20 (rép.)

Homme, 23 ans, diplômé ESLSCA, trilingue anglais/allemand, recherche VSNE dans le marketing et l'export. Tél. : 41-12-05-30. Fax : 41-12-05-32.

J. F., documentaliste, exp. services, excel. prat. information rédaction (auteur), ch. poste 49-23-51-09

J. F. 24 ans, BTS, CI, expérience marché anglais, recherche, poste FRANCE ou G. B. Tél. : 43-33-34-75

JF. 24 ans, IPER 3[e] cycle en tpt/logistique, 16 mois expér. rech. poste appro/distribution. Tél. : ts les j. au 43-73-28-44.

Linguiste arabe, traducteur, vivant à Paris, cherche poste dans publication, presse, en arabe, en France. Tél. : 43-31-44-80.

travail à domicile demandes

Dame 55 ans, bon milieu, bilingue allemand, permis de conduire, cherche place gouvernante ou dame de compagnie - 26-88-70-58

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
• INGÉNIEURS toutes spécialisations
• CADRES administratifs, commerciaux
• JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT – 29 ans – thèse de 3[e] cycle en écologie – anglais italien courants – 5 ans d'expérience en étude d'impact.
PROPOSE : ses compétences à société impliquée dans la gestion de l'environnement – Paris/région parisienne – (Secteur TL 2516).
CADRE SUP – ESCAE – italien anglais courant – bon relationnel – expérience et résultats probants dans : animation réseau cial. et vente de services – démarrage et devit d'unité (France et Italie) – gestion et conseil PME/PMI – négociation – relations sociales – relations extérieures – aptitude au management – esprit curieux et adaptable.
RECHERCHE : responsabilité de structure ou collaboration PME – mobilité – disponible – possibilité CRE – (Secteur TL 2517).
ERGOTHÉRAPEUTE – diplômé d'état – FORMATEUR – trilingue anglais français arabe – 12 ans d'expérience polyhandicaps – ergo-conseil et communication – logement plus expérience commercial en moyens auxilliaires en maintien à domicile – instituts ou sociétés médicales – (Secteur TL 2518).
RESPONSABLE COMMERCIAL – 26 ans – études supérieures en tourisme et hôtel Clerie – anglais courant – connaissances en allemand – 4 ans d'expérience dans la commercialisation de chaînes hôtelières en France comme à l'international.
PROPOSE : ses compétences pour un poste à haute responsabilité commerciale dans l'industrie hôtelière et touristique – mobilité France/Etranger – (Secteur TL 2519).
DIRECTEUR DIRECTION FINANCE – 45 ans – IEP Paris + DECS – anglais courant – exp. diversifiée : contrôleur de gestion DAF filiale – directeur financier Europe – capable de se définir une politique financière – de contribuer activement au développement des profits – d'assurer un contrôle opérationnel des activités de l'entreprise – de développer des outils d'aide à la décision.
VOUS PROPOSE : d'être votre véritable bras droit financier – (Secteur TL/2520).
DIRECTEUR ARTISTIQUE : 32 ans – diplômé des arts décoratifs – maîtrise totale de la chaîne graphique – expérience diversifiée : luxe, tertiaire, médical – distribution agro-alimentaire...
CHERCHE : intégration équipe créative ou annonceur – (Secteur TL/2521).
RESPONSABLE COMMERCIAL – 15 ans d'expérience distribution spécialiste négociation et achats en centrale – habitué à gérer d'importants secteurs d'activités (80 CA) – maitrisant la micro-informatique.
PROPOSE : ces compétences qui sont applicables au sein d'un service commercial ou d'achat – (Secteur TL/2522).
RESPONSABLE COMMUNICATION – 45 ans – DEA sciences sociales IFP – solides compétences globales – interne externe industrie tertiaire, AUDIT – stratégie, suports informations – relations presse – Convention mécénat LOBBY.
RECHERCHE : poste responsable tous secteurs direction générale filiales – (Secteur TL/2523).




ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27
FAX : 42-81-25-62


# L'AGENDA


*Bijoux*

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. «Que des affaires exceptionnelles !». Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'ETOILE : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix

*Cours*

Atelier musical. 11, cité Falguière, enseignement du piano classique et jazz, par musicienne diplômée du Conservatoire de Moscou et un musicien professionnel. Tél. : 47-53-78-88.

*Vacances, tourisme, loisirs*

HAUT-JURA SKI DE FOND
en maison d'hôtes HT-JURA, 3 H PARIS TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme XVII[e], superbe, restaurée, tout confort. Ambiance chaleureuse et conviviale, capac. d'accueil 14 pers. Table d'hôtes. Cuis. mijotée base produits maison, pain maison cuit au feu de bois. Autres animations randon. pédestre, VTT. Tarif : tout compris (pension complète + vin + accompagnateur, mat. ski) de 2 450 F à 3 150 F pers./semaine.
Ecrire : Le Crêt-l'Agneau 25650 LA LONGEVILLE Tél. : (16) 81-38-12-51

*Expositions*

Dulce ARAUJO
Japon : Un certain regard
Du 18 janv. au 3 fév. 1994 Ouvert du lundi au vendredi de 12 h à 18 h
ESPACE TURQUETIL Centre Culturel Franco-Japonais
8-10, passage Turquetil 75011 Paris Tél. : 43-48-83-64

*Psychologie*

Dévelop. personnel psy orig., extrême. Vidéo-conférence. 3 h : 150 F G. VIARD (16) 40-62-16-74

*THÉRAPIE*

Lyon, H. conseil et orientation en thérapies diverses, cures de réflexion, aiguillage honoraires selon ressources 78-95-04-31

*Arts*

Nous cherchons à acquérir toutes les œuvres de l'artiste chinoise Pan Yulan (Yuellang) née 1899 à Yangzhou, décédée 1977 à Paris. Pour des offres, veuillez contacter Collection DOBE Brunaustrasse 15 CH-8002 Zürich. Tél. : 41 1 201 67 67. Fax : 41 1 201 71 58.

*collection*

Pour compléter collection, cherche *Monde de l'éducation* n° 174, de septembre 1990, et n° 180, de mars 1991. Tél. : 48-81-09-89.


**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE










## appartements ventes

### 4e arrdt

**ILE ST-LOUIS**
Appt. 189 m² + park de Hôtel Part. classé XVIIe s. 11 500 000 F. Exclusivité E. SUFFREN
**45-67-88-88**

### 5e arrdt

SUR LES JARDINS DU PALAIS ROYAL charmant appart., 100 m², dernier ét., plein soleil Serge Kayser. 43-29-60-60

Part. vd 2/3 P., Censier, 589 m², bon état, clair, calme, 1,4 MF - Tél. : 43-36-31-03

### 7e arrdt

RUE BABYLONE 3 P Bonne distribution s/rue clair, calme, imm. classé A saisir 2 150 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43

### 8e arrdt

St-Philippe-de-Roule imm. p. de t., studio cft., 2e ét., asc., 680 000 F PROGEDIM. 45-75-89-07

### 9e arrdt

R. DES RECOLLETS, 300 m gare de l'Est, 2 P., 38 m² 1er ét., refait à neuf cuis. américaine, s. de bains, wc, cave, porte blindée, digicode.
**Part. 550 000 F**
47-00-43-10/47-00-27-47

### 10e arrdt

10e CANAL ST-MARTIN imm. et appt. de charme, balc., 91 m², liv., 2 chbres, cft 1 800 000 F – 47-00-77-27

### 12e arrdt

Aligre, 115 m² 4e ét., grenier, 2 lots, 3 mez., gd verrière 2,2 MF. 43-46-61-67

### 13e arrdt

ST-MARCEL, IMM. 1900, dble living, 2 ch. + service, 75 m², 4e ét., asc., 1 650 000 F. Tél. : 43-31-15-18

### 14e arrdt

A sais. Maine, Mo Gaîté, p.d.T, 2 P., à ref. ss vis/vis, calme, sol. 37 m², c. sép. 740 000. 43-35-18-36

R. SANTE mure de bout. 118 m², ttes activ. clai ou prof. conv. Médecin, Vétérin. architecte etc. 43-35-18-36

### 15e arrdt

CAMBRONNE BEAU 2 P. bien distribué. Dble expo., cuis. séparée. Bains, ét. élevé, asc., 1 100 000 CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43

Le 20-01 de 13 h à 17 h, 348, rue Lecourbe, 5e, 4 P. loggia, park. ou tél. : 47-20-60-00

**RÉSIDENCE ARCADIE**
**2 P, 46 m², 9e ét. Park.**
**950 000 F — 45-31-51-10**

**VILLAGE SUISSE**
3 P. bel ancien rénové, 4e ét. 1 600 000 F. 45-67-90-91

VOLONTAIRES GD 4 P, s/rue et jard. Balc., imm. p. de tail., ascens. A VOIR 2 200 000 F CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

STUDIO A RAFRAICHIR près rue de Vaugirard, 5e, ascenseur, bel immeuble, 338 000 F. 43-20-77-47.

### 16e arrdt

**PL DE PASSY**
Beau 2-3 P, tr. bon état Park. poss. 2 000 000 F CASSIL – 45-66-43-43

ÉTOILE ARGENTINE Rare 2 P à rénover 890 000 F – 48-74-46-12

### 17e arrdt

CITE DES FLEURS A SAISIR. Beau 2 P 560 000 F – 48-74-46-12

WAGRAM STUDIO tt cft, 8e étg. asc. soleil 640 000 AWI – 42-67-37-37

### 18e arrdt

**SACRÉ-CŒUR**
Très gd et beau 2 P. Vue superbe. A VOIR. 1 350 000 F CASSIL – 45-66-43-43

**65 m² 745 000 F**
3 P. tr cft – vue panoramique Imm. MARCADET 42-51-51-51

### 19e arrdt

**STUDIO 2 P. NEUF**
Forte fiscalité, rentable. Bel imm. livré juin. Calme s/jard., balc., 43-66-30-33.

### 20e arrdt

**PLACE DES FETES**
Immeuble construit en 1981 RUE PIXERECOURT 2 p. - 3 p. et 4 p. 15 000 F/m² entièrement rénovés

**PREBAIL**
**43-80-35-04**

GAMBETTA, récent, 5e ét. asc., gd studio 40 m², cuis. équip., clair, calme, 630 000 F. PARTENA, 47-42-07-43.

### 91 - Essonne

A VENDRE à Ste-Geneviève-des-Bois (Essonne), F3, (50 m²), rez-de-jardin, cuisine équipée, 2 ch., séjour, sdb, WC + cellier + box indiv., excellent état, chauff. ind. gaz, faibles charges, proche commerces, écoles, RER C, libre juillet 94. 570 000 F
Tél. : 60-15-61-78 (répondeur)

## appartements achats

**EMBASSY SERVICE**
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL et HOTELS PARTICULIERS
**(1) 47-20-40-03**

## locations non meublées offres

### Paris

15e PASTEUR parfait 3 P, 98 M², gd liv., clair, vue dégagée 9 300 H. CH PARTENA – 42-66-36-53

16e R. CHARDON LAGACHE stand. beau studio, 38 m². Balc., 4e étg., récent, clair, calme, s/jard. 3 500 H ch PARTENA – 47-42-07-43

18e SQUARE CARPEAUX studio tt cft, état neuf imm. rénové, ascenseur 2 900 F charg. comprises CASSIL – 45-66-43-43

7e MÉTRO DUROC studio tt cft, ensoleillé, calme, 3 600 F, charges compr. CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

7e R. Université INVALIDES Beau 3 P, 68 m², 4e étg, asc. Dble expo 6 800 H. CH PARTENA 42-66-36-53.

RAMBUTEAU, 2 pièces, 40 m², tt cft, 4e ét., sans asc., 4 000 F cc. 45-61-85-27

## locations meublées offres

### Paris

6e VANEAU BEAU 3 P bien meublé, charme parfait état 8 500 F ch. compr. PARTENA – 42-66-36-53

8e EUROPE studio tt conft MEUBLÉ. Balc., 2e étg. Pierre de taille 2 800 F ch. 47-42-07-43

## locations non meublées demandes

### Paris

**EMBASSY SERVICE**
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE (1) 47-20-30-05

## bureaux

### Locations

PARIS-16e Imm. stand. ensemble 3 bureaux équipés. T. : 42-24-63-00

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
et tous services 43-55-17-50

## viagers

15e Pasteur, viager occupé 1 tête, 70 m², belle prestation 7e ét., asc., s/jard. 580 000 F + rente 6 500 mois. T. 40-45-07-30.

## pavillons

CHELLES - 77 vend pavillon 100 m² + r.-d.-j. s/terr. 500 m², ensol. Excell. état. Prix : 1 090 000 F. Tél. : 60-08-18-22

Part., vd pav., bord de Marne, sur 3 niveaux avec 1 séjour, 1 cuis. agencée, 1 cave, 1 salon, 2 chbres, jardin, garage. Tél. : 43-54-87-96

## villas

95 – St-Brice-sous-Forêt. Pav. 102 m². Résid. calme, ensoleillée. Tr. belle prestation : entrée, mezz., dble séjour, cheminée, chauffage élect., gde véranda portes coulissantes, jard. clos, cuis. Vogica tte équipée av. pl. vitrocéramique, coin repas, 2 WC, 3 chbres. av. placards, poutres, sdb équip. av. armoires, miroirs, tiroirs. Garage 2 voitures, cellier. 17 km Paris, 5 mn SNCF, proche ttes commodités. 970 000 F Tél. : 39-90-26-90

Exceptionnel particulier vend villa Deauville, centre-ville, 150 m² s/sol + 250 m² jardin entretenu, 5 chambres, 2 s. de b., 2 WC 1 400 000 disponible de suite Tél. : 46-51-87-20

## chalets

AU PAYS DU MONT-BLANC VOTRE CHALET NEUF individuel. Construction traditionnelle en bois massif : 3 chbres + garage (terrain compris) de 880 000 F à 1 390 000 F SA FOURNY PROMOTION (1) 42-93-03-36

**FAX : (1) 43-87-09-23**

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

## FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

### Ventes

2 P. 40 m² à LEGENDRE étonnant et rare, 4e ét., cft raffiné. Syndic : 43-20-77-47

2 P. insolite à VAVIN 3e ét. sud, asc., soleil, récent, raffiné. 43-20-77-47

Mo CONVENTION récent, tt cft, parking, séj., 2 chbres, cuis., bains, balc. s/jard. 48-73-57-80

Vue s/Seine imprenable, Mo Eglise-d'Auteuil, 115 m² liv. dble, 2 chbres, bains. Tél. le matin : 45-44-21-97

PALAIS-ROYAL s/jard., exceptionnel 100 m² + 30, dernier ét. 8 500 000. Serge Kayser - 43-29-60-60 rech. appts hors du commun.

ILE DE LA CITÉ s/jardin, rare 160 m². Serge Kayser - 43-29-60-60 rech. appts hors du commun.

**FRONT DE SEINE**
TOUR PERSPECTIVE VUE EXCEPTIONNELLE
3 P. 72 m², park. .. 1 750 000 F
2 P. 62 m², park. .. 1 950 000 F
3 P. 76 m², park. .. 2 100 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

LOFT ORIGINAL calme, verdure. 3 600 000 F Serge Kayser - 43-29-60-60

VAL-DE-GRACE p. de t. 3/4 P. 4e ét. asc., excell. état balc. vue dégagée, soleil. 2 800 000 F. 43-25-67-16

St-Jacques, stand. ét. él. sol. calme, 3/4 P. 100 m², liv. 40 m², 2 gr. ch. 2 bns balc. park. dble. 43-35-18-36.

Montparnasse, réc. à saisir 3/4 P. 118 m², balc., à rev. tr., ensol. 2 500 000 F 43-35-18-36

Pr P Monts, imm. 76, 3/4 P. 80 m². s/rue et jard., parf. ét., park. 1 650 000 F. 43-35-18-36

7e, r. VERNEUIL, s/cour, rénov. 150 m² env. en r.-de-ch. + s/sol s/cour anglaise Parfait état 4 200 000 F D V I. - 44-18-07-07

Face BUTTES-CHAUMONT 4 P. standing, vue panor. balcon. 2 150 000 F. PARTENA - 47-42-07-43

8e, avenue GEORGE-V petit 2 P., tt cft, ref neuf vue dégagée, 6e ét. sans asc. 550 000 F. 47-42-07-43

8e, FBG-SAINT-HONORÉ
**STUDIO 350 000 F**
14 m². 6e ét. asc. 47-42-07-43

17e, POUR INVESTISSEUR
**1 PCE 11 m², 155 000 F**
Bon état, kitch. tt cft poss. 42-66-36-53

Studio à rafraîchir près rue de Vaugirard, 5e, asc., bel imm. 338 000 F. 43-20-77-47

Studio insolite avec mezzanine, parfait cft, rare, r. Bréa. 550 000 F. 43-20-77-47

ODÉON triplex 225 m² possib. commercial, soleil. VALETTE - 45-61-44-37

LIÈGE, 5 P. beau 128 m² possib. libéral, cheminées, services. Px : 2 850 000 F. VALETTE - 45-61-44-37

PLAISANCE, studio, 2e, asc. pas de vis-à-vis. 450 000 F. VALETTE - 45-61-44-37

Pte CHARENTON, 2 P., imm. 90 terrasse, 45 m², calme, soleil Prix : 1 370 000 F. VALETTE - 45-61-44-37

HAUTEVILLE, loft 200 m² + 80, caractère. Beaucoup de possibilités. 3 400 000 F. VALETTE - 45-61-44-37

Rue BALLU, studio, 6e, asc., tt cft. 450 000 F VALETTE - 45-61-44-37

SAINT-MARTIN - RÉPUBLIQUE Paris 10e, neuf, Méhaignerie, avantages fiscaux, standing, prestations de qualité
**Studios de 491 000 à 575 000 F**
**2 P. : 786 000 F**
**3 P. terrasse : 1 846 000 F**
**3/4 P. terr. : 2 185 000 F**
**Duplex terr. : 2 588 000 F**
I.P.M. - 47-48-12-12

**CLUNY**
Très bel imm., vaste 2 P., charme except. 1 170 000 F FONCIA - 45-44-55-50

**RUE D'ASSAS**
Très bel imm. 3 P., charme, 6e ét. ss asc. 1 380 000 F FONCIA - 45-44-55-50

**CHARLES-MICHELS**
Bel ancien, 2 P., cuis., bns, calme, charme. 840 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

### Achats

Recherche 2 à 4 P. Paris préf 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9 PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

*LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER*

**3615 FNAIM**

## LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

### PARIS

#### 4e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| 4/5 PIÈCES 110 m², 1er étage possib. park. | 15, boulevard Bourdon CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location | 9 095 + 1 900 6 818 |

#### 5e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| F1 52 m². R.-C., parking | 31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE 49-03-43-02 Frais de commission | 6 828 + 792 4 859 |
| 3 PIÈCES 69 m², 6e ét. | 22, avenue des Gobelins PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission | 7 000 + 450 4 981 |
| STUDIO 35 m², 1er ét. park. | 11, rue Tournefort GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes | 4 680 + 447 297 |

#### 9e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| 3 PIÈCES 109 m², 1er étage | 2, square Trudaine GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes | 8 400 + 1 590 382 |

#### 10e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| 3 PIÈCES 71 m², 1er étage | 1, place Robert-Desnos SAGGEL-VENDÔME - 42-66-61-06 Honoraires de location | 5 680 + 778 4 089,60 |

#### 12e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| 2 PIÈCES 50 m², 6e étage | 107, av. du Gal-Michel-Bizot CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location | 4 100 + 608 3 222 |

#### 13e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| F5 99 m², 4e ét. park. | 10, rue des Frères-d'Astier-de-la-Vigerie AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission | 7 178 + 179,45 5 107,86 |
| 3 PIÈCES 65 m², 2e ét. cave, parking | 68, rue de la Glacière PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission | 6 000 + 500 4 270 |

#### 16e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| 2-3 PIÈCES dble séjour, 1 chbre, 72 m², 2e ét., cave | 135, avenue de Versailles PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission | 5 900 + 1 000 4 188 |
| 4 PIÈCES 115 m², 6e étage | 75, avenue Paul-Doumer CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location | 10 250 + 1 938 7 650 |

#### 17e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| STUDIO 28 m², 5e ét. | 9, rue des Dardanelles GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes | 3 237 + 578 227,11 |
| 2 PIÈCES 58 m², RDC. cave, park. | 6, rue Daubigny PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission | 4 930 + 594 3 508 |

#### 19e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| 3 PIÈCES 65 m², 1er ét. possib. park. | 34, rue du Plateau CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location | 4 720 + 876 3 668 |

#### 20e ARRONDISSEMENT

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| 2 PIÈCES 57 m², RDC cave, park. | 2, rue Tolain PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission | 4 250 + 1 099 3 024 |
| 6 P. DUPLEX 159 m², + terr. 20 m², 7e et 8e étage parking | Avenue Gambetta PHÉNIX-GESTION - 40-30-23-27 DIAMANT VERT | 10 390 + 1 590 |

### 78 YVELINES

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| Maison de ville 125 m², park. cave | SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 20-22, rue Schnapper SAGGEL-VENDÔME - 46-93-91-63 Frais de commission | 9 090 + 1 152 6 544 |
| 4 PIÈCES 105 m², 1er ét. park. | VERSAILLES 3, place Robert-Deny CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location | 5 700 + 1 000 4 374 |

### 91 ESSONNE

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| 4 PIÈCES 76 m², 1er étage | GIF-SUR-YVETTE Résidence Les Grandes Coudraies GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes | 4 180 + 1 072,50 280 |

### 92 HAUTS-DE-SEINE

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| 5 PIÈCES 166 m² 2e ét. | NEUILLY-SUR-SEINE 14, rue Chauveau AGIFRANCE - 49-03-43-04 Frais de commission | 16 575 + 1 403 11 794 |
| 5 PIÈCES Récent standing 107 m², 2e ét. parking | MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL-VENDÔME - 46-08-80-36 Commission d'agence | 9 250 + 1 298 6 660 |
| 3 PIÈCES 90 m², 3e étage parking | NEUILLY-SUR-SEINE 1 bis, rue du Général-Delanne SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Commission d'agence | 8 280 + 879 5 961,60 |
| 4 PIÈCES 159 m², 2e ét. parking | NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chezy GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-88 Frais d'actes | 17 500 + 3 297,50 720 |
| 3 PIÈCES 82 m², R.-C. parking | BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin PHENIX GESTION - 48-25-39-65 Frais de commission | 6 000 + 1 880 4 269,60 |

### 94 VAL-DE-MARNE

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| F3 68 m², 1er ét. parking | KREMLIN-BICÊTRE 14, rue Carnot AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission | 3 900 + 810 3 191,52 |
| 4 PIÈCES 94,41 m², 3e ét. parking | VINCENNES Avenue du Petit-Parc PHENIX GESTION - 43-65-58-53 Résidence du Parc Frais de commission | 7 700 + 1 031 5 479,32 |

*La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de*













SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

Restructuration et relance économique

# Chrysler dégage un profit de 23 milliards de francs

**Comme prévu, Chrysler annonce des résultats record pour l'exercice 1993. Son profit avant impôt et provision exceptionnelle s'élève à 3,8 milliards de dollars (23 milliards de francs). Son chiffre d'affaires atteint 43,6 milliards de dollars, en progression de 18 % sur 1992.**

Chrysler, le plus petit des trois grands constructeurs américains, peut aujourd'hui se permettre d'avoir le sens de l'humour. Pratiquant l'autodérision, un genre peu usité dans les milieux automobiles, mais d'autant plus apprécié de la presse américaine, il avait, le 4 janvier, au Salon automobile de Détroit, transformé son stand en théâtre pour présenter la Cirrus, dernière née de ses berlines.

La pièce jouée devant un décor représentant un vieil entrepôt était une parodie du feuilleton télévisée «Mission impossible». La mission semblait en effet impossible il y a quelques années. Aujourd'hui, Chrysler a le vent en poupe et vole de succès en succès. Ses résultats devraient être les meilleurs de l'industrie automobile. Il termine l'année avec un bénéfice avant impôt de 3,84 milliards de dollars.

Son résultat net est néanmoins dans le rouge (une perte de 2,55 milliards de dollars) en raison d'une provision exceptionnelle de 4,96 milliards de dollars pour couvrir les frais de santé des retraités. Cette provision, rendue nécessaire par de nouvelles règles comptables américaines, n'avait pas été intégrée dans les comptes 1992 de Chrysler, à la différence de Ford et de General Motors.

Le chiffre d'affaires de Chrysler atteint 43,6 milliards de dollars. Ces bons résultats sont dus à la conjugaison de deux phénomènes : augmentation des volumes d'une part, et réduction des coûts d'autre part. Les immatriculations du troisième constructeur automobile ont crû de 19,5 % en 1993 pour atteindre plus de 2 millions d'unités, selon les statistiques du magazine spécialisé *Automotive News*.

Grâce au redémarrage des ventes d'automobiles aux Etats-Unis (en progression de 8 % en 1993), mais aussi au succès de ses nouveaux modèles annoncés au rythme d'un tous les six mois. Chrysler est en particulier bien placé sur trois marchés en forte croissance aux Etats-Unis et sur lequel il dégage de fortes marges : celui des 4 × 4, avec le Grand Cherokee, celui des pick-up avec le Dodge Ram, et celui des monospaces avec le Voyager. Il dispose désormais d'une nouvelle gamme complète de berlines, avec de haut en bas la Vision, la Cirrus et la Neon annoncée à un prix défiant toute concurrence (8 975 dollars hors taxe aux Etats-Unis).

Car Chrysler a aussi réussi à serrer fortement ses coûts. En se restructurant un peu avant les autres sous la houlette de son ancien président Lee Iacocca. Grâce aux méthodes désormais adoptées par tous les constructeurs automobiles (réduction du nombre de sous-traitants, diminution du temps de conception des véhicules), mais aussi en poussant plus que tout autre l'organisation par projet, supprimant les frontières entre les fonctions (études, fabrication, achats, etc.).

Encore peu présent en Europe d'où il s'était retiré en 1978, il opère actuellement un retour prudent, essentiellement par le biais des 4 × 4 et des monospaces (fabriqués en Autriche), mais bientôt avec les berlines.

ANNIE KAHN

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### SAUVETAGES

**COGEDIM : le plan de soutien est approuvé.** – Les actionnaires du groupe de promotion immobilière COGEDIM (qui traverse de graves difficultés financières) ont accepté, lundi 17 janvier, les termes d'un plan de soutien qui devrait permettre à l'entreprise d'amorcer en 1994 son redressement. COGEDIM affichera pour 1993 quelque 680 millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires de 3,4 milliards. Le plan de soutien comporte une augmentation de capital de 300 millions de francs réservée aux actionnaires institutionnels, au premier rang desquels se trouve Paribas avec 56 %, l'émission d'obligations convertibles à cinq ans pour 300 millions, et un prêt participatif à des conditions privilégiées de Paribas pour 1 milliard de francs. A l'issue de ces opérations, le poids de Paribas dans le capital de COGEDIM augmentera sensiblement.

**METALLGESELLSCHAFT envisage de licencier 7 500 personnes.** – Le groupe allemand Metallgesellschaft, dont le plan de sauvetage a été accepté en fin de semaine dernière par ses banques créancières, a donné mardi 18 janvier de nouvelles précisions sur l'ampleur des licenciements envisagés. Selon un porte-parole du groupe, 7 500 personnes, sur un effectif total de 58 000 salariés, seraient licenciées. Ces derniers jours, le chiffre de 10 000 licenciements était avancé. Ces réductions d'effectifs pourraient intervenir, *«dès les prochaines semaines»*, a indiqué le porte-parole, citant les propos tenus la veille au soir par Heinrich Goetz, membre du directoire de la firme lors d'une réunion des employés.

### COMMANDE

**RATIER-FIGEAC et HAMILTON STANDARD réaliseront l'hélice de l'ATR 42-500.** – L'équipementier aéronautique français Ratier-Figeac, filiale d'EBF, réalisera avec l'américain Hamilton Standard (groupe United Technologies) l'hélice du futur avion de transport régional ATR 42-500, ont annoncé les deux partenaires, mardi 18 janvier. Le programme ATR 42-500 (avion de 40 places) a été lancé en juin 1993 lors du Salon aéronautique du Bourget par le consortium franco-italien ATR (Aérospatiale et Alenia). Il a été commandé par trois compagnies aériennes : American Eagle aux Etats-Unis, Air Dolomiti en Italie et Aeromar au Mexique. Ratier-Figeac et Hamilton Standard réaliseront une hélice de six pales de type 568 F entièrement en matériaux composites. Le groupe Hamilton Standard, qui détient déjà 20 % du capital de Ratier-Figeac, souhaite augmenter sa participation à 30 % voire 35 %, a par ailleurs précisé son président Robert Kuhn.

### ACTIONS

**ACCOR cède sa participation dans la Générale de restauration.** – Le groupe de tourisme Accor vient de céder la totalité des actions qu'il détenait dans les holdings de contrôle de la Générale de restauration, a annoncé Accor, mardi 18 janvier, dans un communiqué. Les cadres, qui détenaient déjà la majorité en droits de vote de la société de restauration collective depuis 1991, détiendront désormais la majorité (52,5 %) du capital. La Compagnie générale des eaux renforce sa participation en la portant de 30 % à 47,5 %. La société, qui a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs, a été valorisée à 800 millions de francs, et la cession des 30 % détenus par Accor s'est faite au prix de 240 millions de francs. Le groupe Accor reste présent dans le secteur de la restauration collective avec sa filiale Eurest, troisième société de restauration collective française.

### MANAGEMENT

**INDOSUEZ : Antoine Jeancourt-Galignani restera président jusqu'au 3 mars.** – Le nom du nouveau président de la Banque Indosuez ne sera pas connu avant le 3 mars, date du prochain conseil d'administration de l'établissement. Dans une circulaire adressée au personnel d'Indosuez, Antoine Jeancourt-Galignani, nommé, mardi 18 janvier en conseil des ministres, à la tête des Assurances générales de France (AGF), a annoncé qu'il restera président en titre de la banque jusqu'à la présentation des résultats de l'établissement en 1993.

## AUTOMOBILE

### Renault Laguna : un (presque) sans faute

Voilà donc depuis quelques jours les Laguna de Renault livrées dans les concessions. Parés de toutes les vertus, si l'on adhère aux satisfactions totales que dit en tirer la marque, et pas loin des limites du sans faute si l'on reste étranger aux influences du marketing, les nouveaux bébés de la firme au losange ne risquent dans la réalité que la confrontation avec les Xantia de Citroën, les Mondeo de Ford ou les Passat de Volkswagen. Ces trois modèles en multiples versions récemment arrivés dans le créneau des voitures moyennes par la taille mais de qualité ont été pour leur part bien accueillis et se situeront à divers titres dans la concurrence la plus active.

Trois motorisations sont actuellement disponibles pour les Laguna, toutes à essence en quatre et six cylindres (1,8 litre, 2 litres et 3 litres). Un groupe diesel à 12 soupapes viendra bientôt.

Sur la route, le moteur de 1 794 cm³, mal servi par une boîte de vitesses très longue, apparaît mou. Son couple moteur situé à 2 750 tours, atteint 14,8 mkg, ce qui est un peu insuffisant pour un véhicule dont le poids approche les 1 250 kg à vide. La puissance maximum, qui n'atteint pas les 100 chevaux (95 ch, soit 66 kW pour 7 CV administratifs), fait de la voiture un engin sage qui n'inspirera sûrement pas les excès de vitesse. Ce qui peut être après tout un atout...

Tout différent est le 1 998 cm³, nettement plus musclé avec 115 chevaux (83 kW pour 9 CV) bien placés dans les tours et un couple moteur (17,5 mkg à 3 750 tours) efficace. Les 170 chevaux du six cylindres (123 kW pour 16 CV) et ses 25 mkg de couple sont, on s'en doute, à la hauteur des événements pour arracher quand il est nécessaire les 1 400 kg de ce «haut» d'une gamme qui se veut avant tout, il ne faut pas l'oublier, familiale.

C'est précisément dans le confort donné au conducteur, et aux passagers, que réside l'essentiel des qualités des Laguna. D'abord à cause du silence de fonctionnement des moteurs et de l'absence de bruits parasites, ensuite pour le comportement routier sans roulis ni tangage, enfin pour le soin mis par la marque à l'aménagement intérieur de la cabine.

Sièges qui maintiennent bien les voyageurs, aération parfaite, tableau de bord bien distribué, commandes regroupées, grands bacs de rangement dans les portières avant, porte-lunettes, autant d'éléments, selon le degré d'équipement, qui entrent dans ce qu'il faut bien appeler la finition, ici tout à fait bonne. Aussi faudra-t-il s'étonner que les portières arrière des Laguna ne s'ouvrent pas plus largement. L'embarquement des paquets volumineux, mais aussi des enfants, n'en est pas facilité. Le coffre à hayon, qui s'ouvre sur un plateau à deux étages dont l'un contient une roue de secours de type «galette», c'est-à-dire (hélas !) de courte utilisation, permet, il est vrai, d'enfourner par l'arrière les objets encombrants. Ce même coffre qui, lui, s'ouvre largement (mais est assez dur à refermer), double son volume d'utilisation par basculement des sièges arrière (1/3-2/3).

Ce «détail» irritant ne met évidemment pas en cause les qualités générales de cette voiture sûre, de lignes fluides, agréable à regarder et à conduire, et qui vient remplacer les Renault 21. On ne manquera pas de la considérer comme une petite Safrane. Pour beaucoup, la comparaison sera une raison supplémentaire de la juger très séduisante.

CLAUDE LAMOTTE

▶ **Prix : 99 500 F, 117 000 F, 183 00 F, 191 000 F selon moteur ou équipements. Direction assistée et volant réglable sur tous les modèles.**


## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COGEDIM

Le Conseil d'Administration de COGEDIM s'est réuni le lundi 17 janvier 1994, sous la présidence de M. Michel MAUER.

L'activité commerciale de l'exercice a fait l'objet d'un examen détaillé. Elle a porté en 1993, tous secteurs confondus et pour la part gérée par le Groupe, sur un volume d'affaires de 3,6 milliards de francs contre 2,4 milliards en 1992.

L'augmentation du « déstockage » n'a pas été obtenue sans sacrifices financiers importants, et, compte tenu de la persistance de la crise au cours du dernier semestre, et, dans certains secteurs, de son aggravation, les comptes de la société pour l'ensemble de l'exercice 1993 devraient faire apparaître, selon les estimations actuelles, une perte en augmentation par rapport à la situation à la fin du 1er semestre 1993 (680 MF contre 584 MF au 30 juin 1993).

Les conditions actuelles du marché ne permettant pas d'envisager un retour rapide aux profits, le Conseil a décidé que les opérations de renforcement des fonds propres de la société, étudiées et annoncées lors de sa séance du 30 septembre 1993, devraient être réservées aux principaux actionnaires institutionnels.

Une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée afin de proposer aux actionnaires d'approuver les opérations financières suivantes :

- une augmentation de capital de 300 MF, réservée aux institutionnels représentés au Conseil. Cette augmentation s'effectuera au nominal ;
- une émission, pour un montant équivalent, d'obligations convertibles, d'un montant nominal de 110 francs, remboursable au pair, portant un taux d'intérêt réduit et réservée aux souscripteurs de l'augmentation de capital.

La Banque PARIBAS a décidé d'accompagner ces opérations financières par la mise en place d'un prêt participatif de 1 milliard de francs à des conditions préférentielles.

Le Conseil d'Administration, comme il s'y était engagé en septembre dernier, marque ainsi son soutien à COGEDIM et sa volonté de lui donner les moyens de traverser la crise.




### PARIS, 19 janvier ⬆ Rebond

La Bourse de Paris confirmait largement mercredi 19 janvier la reprise enregistrée la veille en fin de journée. Les valeurs françaises bénéficiaient avant tout du retour des anticipations de baisse des taux d'intérêt. En hausse de 0,72 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 1,49 % à 2 280,94 points.

Depuis mardi en fin de journée, les opérateurs commencent à espérer à nouveau une détente de la politique monétaire en Allemagne en dépit de la faiblesse du mark. Le MATIF est du coup en hausse de 0,22 % mercredi après un net redressement la veille à la clôture.

Le marché dispose d'importantes liquidités ce qui lui permet de résister à toutes les attaques de ventes bénéficiaires. Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie a déclaré mardi que le transfert des sicav monétaires vers les PEA avait été massif en décembre. Autre nouvelle favorable, la solidité de Wall Street qui est resté mardi à ses niveaux records.

Du côté des valeurs, Elf-Aquitaine s'adjuge 1,7 % de hausse à 415 francs. Les boursiers pensent que le préplacement de la privatisation du groupe pétrolier pourrait être lancé jeudi dans la soirée. Les opérateurs soulignent que si cela était le cas le prix de la privatisation du groupe pétrolier, attendu aux environ de 380 francs, pourrait être connu dans 15 jours. Le groupe pétrolier a indiqué dans une insertion au Balo qu'il tiendrait une assemblée générale extraordinaire le 18 février. A noter également les progressions sensibles de 5,7 % de CEP communications et de 5,3 % du certificat d'investissement Crédit lyonnais.

### NEW-YORK, 18 janvier = Stable

Wall Street a terminé inchangé mardi 18 janvier à l'issue d'une séance où le marché américain a battu de nouveaux records avant de subir des prises de bénéfices. Les valeurs américaines ont été soutenues par une nouvelle baisse des taux d'intérêt à long terme et la publication de plusieurs résultats trimestriels encourageants. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 870,29 points. Un niveau record qui avait déjà été atteint lundi. L'activité a porté sur quelque 308 millions d'actions. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de près de douze contre neuf : 1 198 contre 892.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans a baissé à 6,26 % en fin d'après-midi contre 6,29 % vendredi soir. *Le marché obligataire était fermé lundi pour la célébration de l'anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King. «Les résultats* (des entreprises) *ont capté l'attention du marché»*, explique James Solloway, directeur de recherche chez Argus Research. Les banques ayant annoncé une nouvelle hausse spectaculaire de leurs bénéfices au quatrième trimestre de 1993, comme la Chase Manhattan et la Citicorp, se sont mises plus particulièrement en vedette.

| VALEURS | Cours du 17 janvier | Cours du 18 janvier |
|---|---|---|
| Alcoa | 74 1/4 | 74 |
| Allied Signal Inc. | 77 1/2 | 77 3/4 |
| American Express | 31 3/8 | 30 1/2 |
| ATT | 54 7/8 | 55 |
| Bethlehem Steel | 22 1/8 | 22 1/4 |
| Boeing | 44 1/2 | 44 1/4 |
| Caterpillar Inc. | 92 1/2 | 92 3/4 |
| Chevron | 89 7/8 | 89 3/8 |
| Coca-Cola | 42 1/2 | 40 7/8 |
| Disney Corp. | 47 5/8 | 46 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 52 3/8 | 53 3/8 |
| Eastman Kodak | 45 3/4 | 44 |
| Exxon | 64 5/8 | 65 |
| General Electric | 106 7/8 | 106 3/8 |
| General Motors | 61 1/4 | 62 1/8 |
| Goodyear Tyre | 47 1/4 | 47 |
| IBM | 58 1/2 | 57 1/8 |
| International Paper | 72 | 74 3/8 |
| McDonnell Douglas | 108 3/4 | 113 1/2 |
| Merck and Co | 36 1/2 | 38 1/2 |
| Minnesota Mining | 110 | 109 1/4 |
| Morgan (J.P.) | 71 1/2 | 71 |
| Philip Morris | 57 1/2 | 57 3/8 |
| Procter Gamble | 57 3/4 | 57 3/4 |
| Sears Roeb. and Co. | 53 3/8 | 51 3/4 |
| Texaco | 65 3/4 | 65 1/8 |
| Union Carbide | 23 1/8 | 24 5/8 |
| United Tech. | 64 | 64 5/8 |
| Westinghouse El. | 13 | 13 1/4 |
| Woolworth | 25 5/8 | 25 1/2 |

### LONDRES 17 janvier, ⬆ Hausse

La Bourse de Londres a à nouveau vivement progressé mardi 18 janvier, stimulée par les bonnes perspectives de l'économie britannique et par la forte hausse des titres des sociétés de télévision. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en clôture en hausse de 29,2 points (0,8 %) à 3 437 points.

La tendance a été soutenue par la dernière étude de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), qui montre que les ventes de détail ont connu en décembre leur plus forte hausse annuelle depuis avril 1990. Les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt britanniques se sont par ailleurs accrus après la baisse des taux danois. L'attention s'est enfin portée sur les sociétés de télévision alors que se poursuit la vague de regroupements entre les chaînes régionales.

| VALEURS | Cours du 17 janv. | Cours du 18 janv. |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 6,56 | 6,49 |
| BP | 3,65 | 3,66 |
| BTR | 3,65 | 3,74 |
| Cadbury | 5,32 | 5,26 |
| Glaxo | 6,72 | 6,79 |
| GUS | 5,90 | 5,93 |
| ICI | 7,61 | 7,60 |
| Reuters | 19,20 | 18,88 |
| RTZ | 8,08 | 8,17 |
| Shell | 7,23 | 7,32 |
| Unilever | 11,77 | 11,97 |

### TOKYO, 19 janvier, ⬆ Au-dessus des 19 000

La Bourse de Tokyo a progressé de 2,8 % mercredi 19 janvier grâce à des achats d'investisseurs étrangers et des opérations favorables sur indices. L'indice Nikkei a terminé en clôture au-dessus de 19 000 points pour la première fois depuis le 2 novembre dernier. Il gagne en tout 524,85 points et finit la séance à 19 039,40 points. L'indice TOPIX progresse de 29,76 points, à 1 541,15 points.

Le volume d'échanges s'est étoffé à 400 millions d'actions, contre 285 millions mardi. Les investisseurs reprennent confiance dans la proximité d'un vote favorable du Parlement nippon à une réforme du système politique, qui devrait permettre au gouvernement d'annoncer les modalités d'un nouveau plan de relance.

| VALEURS | Cours du 18 janvier | Cours du 19 janvier |
|---|---|---|
| Bridgestone | 1 410 | 1 410 |
| Canon | 1 540 | 1 580 |
| Fuji Bank | 1 970 | 2 040 |
| Honda Motors | 1 620 | 1 610 |
| Matsushita Electric | 1 580 | 1 590 |
| Mitsubishi Heavy | 656 | 665 |
| Sony Corp. | 5 830 | 5 930 |
| Toyota Motors | 1 830 | 1 870 |

## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 5,9245 | 5,9265 | 5,9695 | 5,9735 |
| Yen (100) | 5,3441 | 5,3508 | 5,3986 | 5,4078 |
| Ecu | 6,5969 | 6,6022 | 6,5944 | 6,6032 |
| Deutschemark | 3,3985 | 3,3995 | 3,4016 | 3,4040 |
| Franc suisse | 4,0620 | 4,0663 | 4,0841 | 4,0904 |
| Lire italienne (1000) | 3,4860 | 3,4893 | 3,4683 | 3,4736 |
| Livre sterling | 8,8843 | 8,8898 | 8,9039 | 8,9131 |
| Peseta (100) | 4,1590 | 4,1634 | 4,1324 | 4,1397 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 3 | 3 1/8 | 3 1/8 | 3 1/4 | 3 1/4 | 3 3/8 |
| Yen (100) | 2 1/8 | 2 1/4 | 2 1/16 | 2 3/16 | 1 15/16 | 2 1/16 |
| Ecu | 6 9/16 | 6 11/16 | 6 5/16 | 6 7/16 | 6 | 6 1/8 |
| Deutschemark | 6 | 6 1/8 | 5 3/4 | 5 7/8 | 5 9/16 | 5 11/16 |
| Franc suisse | 4 1/16 | 4 3/16 | 3 15/16 | 4 1/16 | 3 3/4 | 3 7/8 |
| Lire italienne (1000) | 8 1/4 | 8 1/2 | 8 1/8 | 8 3/8 | 7 15/16 | 8 3/16 |
| Livre sterling | 5 5/16 | 5 7/16 | 5 5/16 | 5 7/16 | 5 1/4 | 5 3/8 |
| Peseta (100) | 9 1/16 | 9 5/16 | 8 11/16 | 8 15/16 | 8 1/4 | 8 7/16 |
| Franc français | 6 7/16 | 6 9/16 | 6 3/16 | 6 5/16 | 5 7/8 | 6 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

## CHANGES

### Dollar : 5,9320 F ⬇

Mercredi 19 janvier, le deutschemark s'appréciait à 3,3977 F sur le marché des changes parisien contre 3,3912 F mardi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar s'échangeait à 5,9320 F contre 5,9430 F la veille en fin de journée (cours de la Banque de France).

| FRANCFORT | 18 janv. | 19 janv. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,7470 | 1,7452 |
| TOKYO | 18 janv. | 19 janv. |
| Dollar (en yens) | 111,85 | 110,77 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 janv.) ...... 6 7/16 % - 6 9/16 %

New-York (18 janv.) ...... 3 1/8 %

## BOURSES

**PARIS**

| | 17 janv. | 18 janv. |
|---|---|---|
| (SBF, *base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 | 2 234,78 | 2 247,35 |
| (SBF, *base 1000 : 31-12-90*) | | |
| Indice SBF 120 | 1 567,38 | 1 574,59 |
| Indice SBF 250 | 1 509,81 | 1 515,65 |

**NEW-YORK** *(indice Dow Jones)*

| | 17 janv. | 18 janv. |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 870,29 | 3 870,29 |

**LONDRES** *(indice « Financial Times »)*

| | 17 janv. | 18 janv. |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 3 407,80 | 3 437 |
| 30 valeurs | 2 615,70 | 2 623,30 |

**FRANCFORT**

| | 17 janv. | 18 janv. |
|---|---|---|
| Dax | 2 137,38 | 2 113,84 |

**TOKYO**

| | 18 janv. | 19 janv. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 18 514,55 | 19 039,40 |
| Indice général | 1 511,39 | 1 541,15 |

هكذا من الاصل

# BOURSE DE PARIS DU 19 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,33 % (2277,15)

## Règlement mensuel

| Dernier coupon(1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|
| 01/06/93 | EDF-GDF 3% | 5798 | 5788 | -0,17 |
| 30/07/93 | B.N.P. (T.P) | 1103 | 1105 | +0,18 |
| 22/10/93 | Cr.Lyonnais(T.P.) | 1115 | 1108 | -0,63 |
| 24/10/93 | Renault (T.P.) | 2536 | 2567 | +1,22 |
| 01/10/93 | Rhone Poulenc(T.P) | 2080 | 2081 | +0,04 |
| 15/07/93 | Saint Gobain(T.P.) | 1285 | 1290 | +0,39 |
| 01/08/93 | Thomson S.A (T.P) | 1120 | 1120 | — |
| 19/07/93 | Accor 1 | 685 | 702 | +2,48 |
| 01/07/93 | Air Liquide 1 | 861 | 872 | +1,28 |
| 30/07/93 | Alcatel Alsthom 1 | 779 | 785 | +0,77 |
| 28/08/93 | Alcatel Cable 1 | 732 | 738 | +0,82 |
| 25/08/93 | Alspi 1 | 421 | 425 | +0,95 |
| 12/07/93 | AGF(Ass.gle.Fce) 1 | 868 | 879 | +1,85 |
| 21/07/93 | Axa 1 | 1519 | 1542 | +1,51 |
| 15/06/90 | Bail Equipement 1 | 31 | 31,50 | +1,61 |
| 12/07/93 | Bail Invest. 1 | 1205 | 1225 | +1,66 |
| 28/03/93 | Bancaire (Cie) 1 | 609 | 637 | +4,60 |
| 15/06/90 | Banque Colbert C2 | 171 | 173,50 | +1,46 |
| 21/09/93 | Bazar Hot. Ville 2 | 730 | 706 | -3,29 |
| 15/09/93 | Berger (M) 2 | 1305 | 1300 | -0,38 |
| 21/12/93 | Bertrand Faure 2 | 544 | 556 | +2,21 |
| 17/01/94 | BIC 1 | 1333 | 1350 | +1,28 |
| 01/07/92 | BIS 1 | 282 | 280 | -0,78 |
| — | BNP 1 | 274,50 | 276,60 | +0,77 |
| 15/07/92 | Bellon Techno.1 | 357 | 369 | +3,36 |
| 17/05/93 | Bongrain 1 | 3150 | 3220 | +2,22 |
| 20/12/93 | Bon Marché (Au) 1 | 772 | 780 | +1,04 |
| 30/07/93 | Bouygues 1 | 721 | 704 | -2,36 |
| 28/08/93 | BSN 1 | 974 | 977 | +0,31 |
| 19/08/93 | Canal + 1 | 1104 | 1108 | +0,36 |
| 10/07/92 | Cap Gemini Sogeti1 | 186,90 | 186,40 | -0,27 |
| 15/06/93 | Carnaudmetalbox 1 | 203,50 | 205,10 | +0,79 |
| 30/04/93 | Carrefour 1 | 4152 | 4235 | +2 |
| 10/06/93 | Casino Guichard 1 | 193,10 | 196,50 | +1,76 |
| 10/06/93 | Casino Guich.ADP 1 | 152,40 | 150,50 | -1,25 |
| 21/06/93 | Castorama Dl (Li)1 | 895 | 909 | +1,56 |
| 28/06/93 | Caumartin Part(M)2 | 430 | 426 | -0,93 |
| 22/06/93 | C.C.F. 1 | 291,70 | 292 | +0,10 |
| 30/08/91 | CCMC-Managid(Ly) 2 | 70 | 70,60 | +0,86 |
| 21/06/93 | Cegid (Ly) 1 | 490 | 485 | -1,02 |
| 31/07/81 | Centrest (Ny) 2 | 30 | 30 | — |
| 01/07/93 | CEP Communication1 | 440 | 475 | +7,95 |
| 01/07/90 | Cerus Europ.Reun 1 | 137 | 138 | +0,73 |
| 28/03/93 | Cetelem 1 | 1350 | 1368 | +1,33 |
| 15/06/93 | CGIP 1 | 1238 | 1263 | +2,02 |
| 25/06/93 | Chargeurs 1 | 1383 | 1365 | -1,30 |
| 09/11/93 | Christian Dior 1 | 380 | 380 | — |
| 30/06/93 | Ciments Fr.Priv.B2 | 376 | 385 | +2,39 |
| 15/07/93 | Clarins 1 | 575 | 582 | +1,22 |
| 05/07/93 | Club Mediterranee1 | 385 | 383 | -0,52 |
| 29/06/93 | Colas 1 | 1170 | 1197 | +2,31 |
| 21/09/93 | CSP (Papirus)(Ly)2 | 760 | 732 | -3,68 |
| 15/07/92 | Comptoir Entrep. 1 | 219 | — | — |
| 14/09/93 | Comptoir Moder. 1 | 1708 | 1720 | +0,70 |
| 01/07/93 | CPR Paris.Reesc. 1 | 557 | 557 | — |
| 28/06/93 | Credit F.France 1 | 1248 | 1281 | +2,81 |
| 15/06/93 | Credit Local Fce 1 | 466 | 468 | +0,43 |
| 01/07/93 | Credit Lyonn.CIP 1 | 753 | 793 | +5,31 |
| 01/06/93 | Credit National 1 | 720 | 723 | +0,42 |
| — | CSEE 1 | 652 | 660 | +1,23 |
| 28/12/93 | Damart 1 | 5858 | 6008 | +2,56 |
| 17/06/93 | Dassault-Aviation1 | 492 | 484 | -1,63 |
| 06/05/92 | Dassault Electro 1 | 458 | 455 | -0,66 |
| 18/06/93 | De Dietrich 1 | 2340 | 2340 | — |
| 03/06/93 | Degremont 1 | 587 | 580 | -1,19 |
| 18/08/91 | Dev.R.N-P De Cal 2 | 45 | 44,80 | -0,44 |
| 23/08/91 | Dev.R.Sud-Est.Ly2 | 68,90 | — | — |
| 25/06/93 | DMC (Dollfus Mi)1 | 392,90 | 402,50 | +2,97 |
| 25/05/93 | Docks France 1 | 740 | 747 | +0,95 |
| 10/07/92 | Dynaction 1 | 117,50 | 120 | +2,13 |
| 05/07/93 | Eaux (Gle Des) 1 | 2817 | 2833 | +0,57 |
| 04/06/93 | EBF (Epeda B.) 1 | 924 | 928 | +0,43 |
| 01/07/93 | Ecco 1 | 855 | 873 | +2,75 |
| 31/12/93 | Eiffage(ex Foug.)1 | 1380 | 1365 | -1,09 |
| 02/07/93 | Elf Aquitaine 1 | 408 | 416 | +1,96 |
| 09/06/93 | Elf Sanofi 1 | 1077 | 1092 | +1,39 |
| 02/07/93 | Erap-Elf CPst 1 | 364 | 375 | +3,02 |
| 12/07/93 | Eridania Beghin 1 | 987 | 995 | +0,81 |
| 02/07/93 | Essilor Intl 1 | 738 | 731 | -0,95 |
| 02/07/93 | Essilor Intl ADP 1 | 486 | 487 | +0,21 |
| 19/08/93 | Esso 1 | 1150 | 1145 | -0,43 |
| 09/12/93 | Eurafrance 1 | 2437 | 2400 | -1,52 |
| 23/02/93 | Euro Disney 1 | 35,15 | 35,85 | +1,99 |
| 03/09/93 | Euro RSCG W.W 1 | 868 | 866 | -0,30 |
| 08/04/93 | Europe 1- 1 | 1080 | 1089 | +0,54 |
| — | Eurotunnel 1 | 52,95 | 52,80 | -0,28 |
| — | Filipacchi Medias1 | 858 | 899 | +4,78 |
| 28/06/93 | Finextel 1 | 175 | 174 | -0,57 |
| — | Fives-Lille 1 | 568 | 571 | +0,53 |
| 29/07/93 | Fromageries Bel 1 | 5500 | 5490 | -0,18 |
| 30/06/93 | Galeries Lafayet.1 | 2385 | 2400 | +0,63 |
| 05/07/93 | GAN 1 | 518 | 516 | -0,39 |
| 15/06/93 | Gascogne (B) 1 | 580 | 583 | +0,52 |
| 20/07/93 | Gaz Eaux(Fin.Ind)1 | 2150 | 2189 | +1,81 |
| 12/07/93 | Geophysique 1 | 587 | 587 | — |
| 12/02/93 | Groupe André S.A.1 | 724 | 734 | +1,38 |
| 25/06/93 | Groupe De La Cite1 | 856 | 848 | -0,93 |
| 09/08/93 | GTM-Entrepose 1 | 558 | 559 | +0,18 |
| 01/07/93 | Guyenne Gascogne 1 | 1909 | 1909 | — |
| 08/09/93 | Havas 1 | 433 | 440 | +1,62 |
| 30/09/93 | IDIA 1 | 254 | 259,40 | +2,13 |
| 30/07/93 | Imetal 1 | 580 | 605 | +4,31 |
| 09/09/92 | Immob.Phenix 1 | 109,20 | 109 | -0,18 |
| 30/07/93 | Ingenico 1 | 157,40 | 156,90 | -0,32 |
| 01/09/93 | Ins.Merieux Int. 1 | 2158 | 2160 | +0,09 |
| 30/06/93 | Interbail 1 | 541 | 544 | +0,55 |
| 29/09/92 | Intertechnique 1 | 560 | 570 | +1,78 |
| 05/07/93 | Jean Lefebvre 1 | 1443 | 1439 | -0,28 |
| 26/03/93 | Klepierre 1 | 789 | 780 | -1,14 |
| 07/07/93 | Labinal 1 | 849 | 831 | -2,12 |
| 12/08/93 | Lafarge Coppee 1 | 452,40 | 462,50 | +2,23 |
| 13/07/93 | Lagardere (MMB) C1 | 145,90 | 145,50 | -0,27 |
| 02/06/93 | Lapeyre C1 | 350 | 346 | -1,14 |
| 09/07/93 | Lebon 2 | 284 | 285 | +0,35 |
| 15/06/93 | Legrand 1 | 5640 | 5810 | +3,01 |
| 15/06/93 | Legrand ADP 1 | 4330 | 4270 | -1,39 |
| 18/09/92 | Legris Indust. 1 | 235 | 237 | +0,85 |
| 01/07/93 | Cocindus 1 | 1102 | 1101 | -0,09 |
| 30/11/93 | LVMH Moet Vuitton1 | 4048 | 4113 | +1,61 |
| 28/07/93 | Lyon.Eaux-Dumez 1 | 589 | 594 | +0,85 |
| 30/11/93 | Marine Wendel 1 | 433 | 435 | +0,46 |
| 08/07/93 | Matra-Hachette 1 | 145 | 149,10 | +2,83 |
| 04/07/90 | Metaleurop 1 | 81,80 | 85,50 | +4,52 |
| 29/08/90 | Metrologie Intl 1 | 16,30 | 16 | -1,84 |
| 07/07/93 | Michelin 1 | 238,50 | 239,40 | +0,38 |
| 14/09/92 | Moulinex 1 | 120 | 117,10 | -2,42 |
| 17/08/93 | Navigation Mixte 1 | 1152 | 1152 | — |
| 09/07/93 | Nord-Est 1 | 168 | 168,70 | +0,42 |
| — | Nordon (Ny) 1 | 640 | 630 | -1,56 |
| — | Olipar 1 | 29,50 | 29,30 | -0,68 |
| 25/06/93 | Oreal 1 | 1307 | 1330 | +1,76 |
| 07/06/93 | Paribas 1 | 514 | 513 | -0,19 |
| 09/07/93 | Pechiney CIP 1 | 427 | 433 | +1,41 |
| 01/07/93 | Pechiney Intl 1 | 219,30 | 220,10 | +0,36 |
| 13/01/94 | Pernod-Ricard 1 | 433,90 | 440 | +1,41 |
| 05/07/93 | Peugeot 1 | 810 | 818 | +0,99 |
| 05/07/93 | Pinault-Printemps1 | 985 | 976 | -0,91 |
| 09/07/93 | Plastic-Omn.(Ly) 1 | 815 | 820 | +0,61 |
| 30/06/93 | Poliet | 461 | 460,20 | -0,17 |
| 19/08/93 | Primagaz 1 | 1025 | 1026 | +0,10 |
| 18/06/93 | Promodes 1 | 1064 | 1079 | +1,41 |
| 05/06/90 | Radiotechnique 1 | 480 | 483 | +0,63 |
| 05/07/93 | Redoute(S.A.La)1 | 1080 | 1085 | +0,46 |
| 01/10/93 | Remy Cointreau 1 | 249,70 | 251 | +0,52 |
| 01/02/93 | Rexel 1 | 681 | 685 | +0,59 |
| 30/07/93 | Rhone Poulenc A 1 | 144,30 | 146,20 | +1,32 |
| 25/06/92 | Rochette (La) 1 | 39,80 | 40,40 | +1,51 |
| 01/07/93 | Roussel Uclaf 1 | 692 | 692 | — |
| 09/07/93 | Rue Imperiale(Ly)1 | 4500 | 4480 | -0,44 |
| 15/06/93 | Sade (Ny) 1 | 172,50 | 173,80 | +0,75 |
| 07/07/93 | Sagem 1 | 3240 | 3265 | +0,77 |
| 30/07/93 | Saint-Gobain 1 | 630 | 627 | -0,48 |
| 07/07/93 | Saint-Louis 1 | 1640 | 1652 | +0,73 |
| 01/10/93 | Salomon (Ly) 1 | 2301 | 2350 | +2,13 |
| 30/09/93 | Salvepar (Ny) 2 | 509 | 510 | +0,20 |
| 07/07/93 | Sat 2 | 2810 | 2730 | -2,85 |
| 28/12/93 | Saupiquet (Ns) 1 | 1210 | 1225 | +1,24 |
| 21/07/93 | Schneider 1 | 434,90 | 437,80 | +0,67 |
| — | SCOA 1 | 9 | 9,25 | +2,78 |
| 28/08/92 | SCOR S.A 1 | 595 | 597 | +0,34 |
| 09/06/93 | S.E.B.1 | 551 | 543 | -1,45 |
| 19/07/93 | Sefimeg 1 | 571 | 575 | +0,70 |
| 12/07/93 | Selectibanque 1 | 219 | 210,10 | -4,06 |
| 09/08/93 | SFIM 2 | 1170 | 1166 | -0,34 |
| 10/08/93 | SGE 1 | 293 | 295,20 | +0,75 |
| 05/08/93 | Simco 1 | 643 | 657 | +2,18 |
| 12/07/93 | S.I.T.A 1 | 842 | 843 | +0,12 |
| 30/09/93 | Skis Rossignol 1 | 2218 | 2215 | -0,14 |
| 08/07/93 | Sligos 1 | 587 | 608 | +3,58 |
| 07/09/93 | Societe Gale A 1 | 735 | 754 | +2,59 |
| 20/09/90 | Sodexco (B) 2 | 37,25 | 37,25 | — |
| 25/05/92 | Sodero (Ns) 2 | 57,60 | 58 | +0,69 |
| 05/03/93 | Sodexho 1 | 1177 | 1187 | +0,85 |
| 05/02/93 | Sogenal (Ny) 2 | 165 | 167 | +1,21 |
| 25/06/93 | Sommer-Allibert 1 | 2055 | 2148 | +4,57 |
| 30/08/93 | Sophia 1 | 531 | 536 | +0,94 |
| 13/05/93 | Sovac 1 | 1853 | 1858 | +0,27 |
| 31/07/91 | Spie Batignolles 1 | 505 | 509 | +0,79 |
| 15/07/93 | Strafor Facom 1 | 636 | 639 | +0,47 |
| 30/07/93 | Suez 1 | 345,30 | 348,70 | +0,98 |
| 25/06/93 | Synthelabo 1 | 215 | 214,60 | -0,19 |
| 12/07/93 | Thomson-CSF 1 | 200 | 201,60 | +0,80 |
| 14/06/93 | Total 1 | 313,10 | 321,40 | +2,65 |
| 05/07/93 | UAP 1 | 618 | 634 | +2,59 |
| 30/03/92 | UFB Locabail 1 | 466 | 463,50 | -0,54 |
| 30/09/93 | UGC DA(ex Robur)M1 | 248 | 248,10 | +0,04 |
| 05/07/93 | UIC 1 | 547 | 544 | -0,55 |
| 30/07/93 | UIF 1 | 718 | 719 | +0,14 |
| 08/07/93 | UIS 2 | 1070 | — | — |
| 10/06/93 | Unibail 1 | 623 | 617 | -0,96 |
| 08/07/93 | Valeo 1 | 1390 | 1393 | +0,22 |
| 19/07/92 | Vallourec 1 | 289,60 | 288,90 | -0,26 |
| 29/12/93 | Via Banque 1 | 417 | 412,60 | -1,06 |
| 14/08/93 | Worms & Cie 1 | 350 | 348,50 | -0,43 |
| 18/02/94 | Zodiac 1 | 2320 | 2320 | — |
| 28/06/93 | Elf Gabon 1 | 1092 | 1090 | -0,18 |
| 15/12/93 | American Barrick 1 | 182,70 | 182,90 | +0,11 |
| 18/11/93 | American Express 1 | 187,50 | 183,70 | -2,03 |
| 01/11/93 | A.T.T. 1 | 330 | 330 | — |
| 14/01/94 | Anglo American 1 | 296,40 | 290 | -2,16 |
| 17/12/93 | Amgold 1 | 554 | 551 | -0,54 |
| 31/10/93 | Banco Santander 1 | 280 | 282,30 | +0,82 |
| 30/04/93 | B.A.S.F. 1 | 969 | 999 | +3,10 |
| 29/04/93 | Bayer 1 | 1185 | 1195 | +0,84 |
| 03/12/93 | Blenheim Group 1 | 34,55 | 35 | +1,30 |
| 17/09/93 | Buffelsfontein 1 | 72,60 | 70,70 | -2,62 |
| 15/11/93 | Chase Manhattan 1 | 213,30 | 211,40 | -0,89 |
| 27/05/93 | Daimler Benz 1 | 2692 | 2739 | +1,75 |
| 09/11/93 | De Beers 1 | 145 | 141,30 | -2,55 |
| 21/05/93 | Deutsche Bank 1 | 2777 | 2780 | +0,11 |
| 17/05/93 | Dresdner Bank 1 | 1433 | 1440 | +0,49 |
| 04/08/93 | Driefontein 1 | 74,25 | 73,50 | -1,01 |
| 14/12/93 | Du Pont Nemours 1 | 310,20 | 316,50 | +2,03 |
| 03/01/94 | Eastman Kodak 1 | 272 | 261,20 | -3,97 |
| — | East Rand 1 | 9,50 | 9,05 | -4,74 |
| 30/12/93 | Echo Bay Mines 1 | 89,10 | 87,95 | -1,29 |
| 01/06/93 | Electrolux 1 | 241 | 252,50 | +4,77 |
| 24/05/93 | Ericsson 1 | 275 | 281 | +2,18 |
| 10/12/93 | Exxon Corp. 1 | 385,20 | 385,10 | -0,03 |
| 01/12/93 | Ford Motor 1 | 409 | 406,20 | -0,68 |
| 17/12/93 | Freegold 1 | 97 | 96,40 | -0,62 |
| 25/11/93 | Gencor Limited 1 | 11,50 | 11,35 | -1,30 |
| 25/10/93 | General Electric 1 | 641 | 645 | +0,62 |
| 10/12/93 | General Motors 1 | 360,10 | 366,50 | +1,78 |
| 25/05/93 | Generale Belgique1 | 442 | — | — |
| 04/10/93 | Grd Metropolitan 1 | 43,90 | 44 | +0,23 |
| 08/11/93 | Guinness Plc 1 | 42 | 43 | +2,38 |
| 04/01/94 | Hanson Plc 1 | 25 | 25,05 | +0,20 |
| 20/02/92 | Harmony Gold 1 | 36,80 | 36,35 | -1,22 |
| 12/01/94 | Hewlett-Packard 1 | 522 | 515 | -1,34 |
| 10/12/93 | Hitachi 1 | 45,95 | 46 | +0,11 |
| 28/04/93 | Hoechst 1 | 999 | 1027 | +2,80 |
| 18/12/93 | I.B.M 1 | 337,20 | 339,30 | +0,62 |
| 04/10/93 | I.C.I 1 | 68,70 | 67,50 | -1,75 |
| 01/01/94 | I.T.T. 1 | 552 | 547 | -0,91 |
| 15/11/93 | Ito Yokado 1 | 279,20 | 279,70 | +0,18 |
| 20/12/93 | Matsushita 1 | 93,50 | 94,70 | +1,44 |
| 17/12/93 | Mc Donald's 1 | 338,70 | 343 | +1,27 |
| 03/01/94 | Merck and Co 1 | 217,10 | 216,60 | -0,23 |
| 12/12/93 | Minnesota Mining 1 | 652 | — | — |
| 14/12/93 | Mitsubishi Corp. 1 | 57,40 | 58 | +1,05 |
| 18/12/93 | Mobil Corporat. 1 | 464,70 | 462,40 | -0,49 |
| 14/01/94 | Morgan J.P. 1 | 430 | 424,10 | -1,37 |
| 01/06/93 | Nestle SA Nom. 1 | 5400 | 5390 | -0,19 |
| 01/07/93 | Nippon MeatPacker1 | 84,90 | 86 | +1,30 |
| 25/05/93 | Norsk Hydro 1 | 192,70 | 193,50 | +0,42 |
| 24/12/93 | Ofsil 1 | 345 | 342 | -1,22 |
| 25/05/93 | Petrofina 1 | 1681 | 1710 | +1,73 |
| 10/01/94 | Philip Morris 1 | 340 | 339,70 | -0,09 |
| 25/04/90 | Philips N.V 1 | 134,70 | 138,50 | +2,82 |
| 20/12/93 | Placer Dome Inc 1 | 165 | 164 | -0,61 |
| 15/11/93 | Procter Gamble 1 | 345 | 343,70 | -0,38 |
| 15/07/93 | Quilmes 1 | 255 | 258 | +1,18 |
| 06/08/93 | Randfontein 1 | 63,85 | 62,60 | -1,96 |
| 30/11/93 | Rhone Poul.Rorer 1 | 306 | 305,20 | -0,39 |
| 21/09/93 | Royal Dutch 1 | 641 | 645 | +0,62 |
| 08/08/93 | R T Z 1 | 72,60 | 74,70 | +2,81 |
| — | Saatchi & Saatchi1 | 13,25 | 13,75 | +3,77 |
| 14/12/93 | Sega Enterprises 1 | 509 | 502 | -1,38 |
| 17/09/93 | Saint-Helena 1 | 60,50 | 58,10 | -3,97 |
| 07/01/94 | Schlumberger 1 | 360 | 356,20 | -1,06 |
| 01/11/93 | Shell Transport 1 | 64,70 | 65,50 | +1,24 |
| 12/03/93 | Siemens 1 | 2433 | 2431 | -0,08 |
| 02/12/93 | Sony Corporation 1 | 315 | 316,50 | +0,48 |
| 14/12/93 | Sumitomo Bank 1 | 109,70 | 114 | +3,92 |
| 20/12/93 | T.D.K 1 | 209 | 210,50 | +0,72 |
| 27/07/93 | Telefonica 1 | 79,50 | 79,70 | +0,25 |
| 10/12/93 | Toshiba 1 | 36,60 | 37,30 | +1,91 |
| 30/12/93 | Unilever 1 | 688 | 697 | +1,31 |
| 10/12/93 | Unit.Technologie 1 | 383,30 | 382,90 | -0,10 |
| 17/09/93 | Vaal Reefs 1 | 580 | 580 | — |
| 04/06/93 | Volkswagen A.G 1 | 1580 | — | — |
| 03/05/93 | Volvo (act.B) 1 | 462,10 | 461 | -0,24 |
| 17/09/93 | Western Deep 1 | 241,20 | 233,50 | -3,19 |
| 01/01/94 | Xerox Corp. 1 | 534 | 543 | +1,69 |
| 07/12/93 | Yamanouchi 1 | 115,10 | 116 | +0,78 |
| — | Zambia Copper 1 | 4,93 | 4,96 | +0,61 |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |

## Comptant (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 121,45 | 1,874 |
| CEPME 8,5% 88 CB | 110,20 | 4,784 |
| CEPME 9% 89 CA# | 117,16 | 3,773 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 122,50 | 5,178 |
| CFD (CCCE)9,7%90CB | 125,30 | 9,248 |
| CFD exCCCE8,6%92CB | 120,85 | 8,082 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 118,88 | 2,498 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 112,14 | 2,883 |
| CFF 10,25% 90 CA# | 126,35 | 8,705 |
| CLF 8,9% 88 CA# | 118,04 | 5,755 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 113,81 | 8,879 |
| CNA 9% 4/92 CB | 125 | 6,411 |
| CRH 8,6% 92-93 CB | 118,15 | 4,807 |
| CRH 8,5% 87-88 CA# | 113,74 | 7,452 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 116,15 | 7,984 |
| EDF 8,6% 92 CA# | 120,50 | 8,715 |
| Emp.Etat 10,8%79 | 102,05 | 4,054 |
| Em.Etat10,28%86 CA | 110,07 | 8,790 |
| Emp.Etat 6%7/93-97 | 102,89 | 3,074 |
| Financier 9%91CB# | 125,71 | 1,332 |
| Finansd.8,8%92 #CB | 118,40 | 8,412 |
| Floral9,75% 90 CA# | 128,25 | 4,782 |
| OAT 9,90%12/97 CA# | 116,80 | 1,804 |
| OAT TMB 01/99 CA | 99,20 | 8,284 |
| OAT 10% 5/00 CA# | 124,15 | 5,493 |
| OAT 01 TME CA | 100,05 | 8,856 |
| OAT 8,5%11/02 CA # | 120,22 | 1,281 |
| OAT 8,50% 19 CA # | 129,40 | 2,093 |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 129,85 | 6,264 |
| PTT 11,2% 85 CB# | 110,05 | 1,519 |
| SNCF 8,8% 87-93CA | 114,60 | 8,462 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 980 | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |

### Actions

| VALEURS | Cours Préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Arbel 2 | 478 | 472 |
| Bains C.Monaco 2 | 1031 | 1025 |
| B.Hypoth.Europ. | 119 | — |
| B.N.P Intercont.2 | 433 | 432,10 |
| Bidermann Intl | 135 | — |
| B T P (la cie) 2 | 30 | 30,10 |
| Cambodge | 1008 | 1005 |
| Carbone Lorraine 2 | 694 | 714 |
| Casa Poclain 2 | 2,73 | — |
| CBC 1 | 409 | 411 |
| Centenaire Blanzy | 370 | 386,50 |
| Caragen Holding | 22,40 | — |
| Champex (Ny) | 9 | 9 |
| CIC Un.Euro.CIP 1 | 401,60 | 417 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 2851 | — |
| Cpt Lyon Alem.2 | 438 | 443 |
| Concorde-Ass Risq2 | 1140 | 1245 |
| Constr.Met.Prov. | 17,40 | — |
| Credit Gen.Ind. | 82,40 | — |
| Darblay | 630 | — |
| Didot Bottin | 600 | 600 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Eaux Bassin Vichy | 2810 | — |
| Ecia 1 | 880 | 875 |
| Ent.Mag. Paris | 4550 | 4550 |
| Eridania Beghin CI | 839 | 844 |
| Fidei(ex-Immofice)2 | 395 | 359,50 |
| Finalens | 412 | 412 |
| F.I.P.P. | 270 | 280,10 |
| FNAC 2 | 3000 | 2850 |
| Fonciere (Cie) | 701 | 720 |
| Foncina | 480 | [illegible] |
| France I.A.R.D | 458 | 449 |
| France S.A 1 | 2190 | 2190 |
| From. Paul-Renard | 2850 | — |
| Gaumont 2 | 878 | 900 |
| Genefim | 375,30 | 375,30 |
| Gevelot | 618 | 615 |
| G.F.C. 1 | 540 | 545 |
| G.T.I (Transport) | 352 | 359,50 |
| Immobail 2 | 522 | 539 |
| Immobanque 2 | 1050 | — |
| Im.Marseillaise 2 | 7780 | 7870 |
| Invest.(Ste Gle.) | 1900 | 1955 |
| Lille Bonnieres | 1430 | — |
| Locafinanciere | 451 | — |
| Louvre 1 | 245 | 247 |
| Lucia | 170 | — |
| Machines Bull 2 | 24,70 | 23,50 |
| Mag.Uniprix | 199 | 198 |
| Metal Deploye | 287 | — |
| Mors 2 | 40,20 | 40,30 |
| Navigation (Nle) | 142 | 141,30 |
| Optorg 2 | 355 | 340 |
| Oreal (CI) | 1027 | 1095 |
| Origny-Desvroise | 1050 | 1010 |
| Monoprix | 1598 | 1598 |
| Paluel-Marmont | 390 | 389 |
| Parfinance | 226 | 226 |
| Paris Orleans | 260 | 265 |
| Piper Heidsieck | 787 | 788 |
| Porcher | 309,50 | 312,50 |
| Promodes (CI) | 947 | 980 |
| Publicis 2 | 1120 | 1119 |
| Rochefortaise Com. | 180 | 181 |
| Rosario 2 | 213 | 211 |
| Rougier | 389,50 | 406 |
| Safaa | 242 | — |
| S.A.F.I.C Alcan | 184,50 | 185 |
| Saga | 590 | 591 |
| Salins du Midi 2 | 550 | 550 |
| Savoisienne M. | 162 | — |
| Sfic 2 | 909 | 890 |
| S.I.P.H. | 91 | — |
| Sofal | 480 | — |
| Soffo | 280 | 291 |
| Sofitam | 78 | — |
| Sofragi | 3750 | — |
| Soudure Autogene | 800 | 810 |
| Sovabail | 499,90 | 500 |
| Taittinger 1 | 3020 | 3080 |
| Tour Eiffel | 270 | 282 |
| Ufiner Colrab | 1875 | 1875 |
| Vicat 2 | 592 | 590 |
| Virax | 189,30 | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. AG | 580 | — |
| Akzo NV | 551 | — |
| Alcan Aluminium | 135 | 135 |
| American Brands | 195 | 195 |
| Arbed | 550 | — |
| Asturienne Mines | 110,20 | 110,10 |
| Banco Pop. Espanol | 658 | 665 |
| Banque Regl.Inter. | 40900 | 40380 |
| Chrysler Corp. | 378,50 | 374,50 |
| C.I.R SPA | 4,15 | — |
| Commerzbank AG | 1270 | 1275 |
| Dow Chemical Co.1 | 380 | 368 |
| Fiat Ord. | 16 | 16,50 |
| G.B.L (Brux.Lamb.) | 645 | 645 |
| Gevaert | 1285 | — |
| Glaxo Holdings Plc | 59,85 | 60 |
| Goodyear T.& R.Cy | 298,10 | — |
| Honeywell Inc | 194,10 | — |
| Johannesburg Cons. | 108 | — |
| Kubota Corp. | 28,10 | — |
| Noranda Mines | 116 | 118 |
| Olivetti Priv. | 5,85 | — |
| Pfizer Inc | 408 | 400,10 |
| Ricoh Cy | 37,10 | 38,95 |
| Robeco | 390 | 395 |
| Rodamco N.V. | 285 | 281,10 |
| Rolinco | 408 | 404 |
| Saipem SPA | 8 | — |
| Sema Group Plc | 29,80 | — |
| SKF Aktiebolaget | 107 | 102 |
| Tenneco Inc | 316 | — |
| Toray Ind. | 31 | — |
| West Rand Cons. | 5,60 | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |

## Hors-cote (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Bque Hydro Energie | 330 | — |
| Benedictine* | 5550 | — |
| Blanzy-Ouest* | 852 | — |
| Brasseries Maroc | 390 | — |
| Calciphos* | 75,10 | — |
| Canadien Pacifique | 104 | — |
| CGH Cogeabor ach.* | 7 | — |
| CEGF(Ent.Ga.Fri.)* | 486,50 | — |
| Cie Industrielle* | 6000 | — |
| Coparex Inter.* | 552 | — |
| Cr.Universel (Cie) | 245,10 | — |
| CEAC.* | 75,85 | — |
| Grace and Co | 240 | — |
| Groupe Victoire* | 1400 | — |
| Table France* | 265,10 | — |
| Koninkl. Pakhoed | 64,05 | — |
| Lecteurs Monde+ * | 182 | — |
| Molex | 182 | — |
| Oil.Com.Pharm. * | 950 | — |
| Partic.Percier * | 192,80 | — |
| Romanto | 305,80 | — |
| St-Dominique(Fin)* | 154 | — |
| St Gobain Emball.* | 1850 | — |
| Schlumberger Ind.* | 440 | — |
| SEPR * | 1070 | — |
| SPR "B" nom. | 290 | — |
| Sterni | 855 | — |
| Testut-Aequitas * | 180 | — |
| Waterman * | 1100 | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| B.A.C. | 23,70 | — |
| Boiron (Ly) 2 # | 660 | 670 |
| Boisset (Ly) | 275 | 275 |
| CBCAM Paris IDF 1 | 1230 | 1230 |
| Calberson | 430 | 425 |
| Cardif SA 1 | 1222 | 1250 |
| CEGEP # | 150 | — |
| CFPI | 194,90 | 196 |
| C.N.I.M 1 | 1300 | 1299 |
| Codetour | 285 | 305 |
| Creeks | 167,10 | 169,90 |
| Dauphin OTA | 330 | 329,80 |
| Devanlay 2 | 1204 | 1200 |
| Labor.Delisse | 133 | 128,40 |
| Editions Belfond | 100 | — |
| Europ Propulsion 2 | 384 | 386 |
| Finabail | 193 | 195 |
| Finacor | 248 | 248 |
| G.L.M. S.A. | 1120 | 1120 |
| Gravograph | 199 | 195 |
| Guintoli | 820 | 820 |
| I.C.C. 2 | 237 | 230 |
| Idianova | 88 | 87,50 |
| Immob.Hotel. 2 # | 288 | 270 |
| Int. Computer | 155 | 158,50 |
| IPBM | 61 | 60,50 |
| M.S.C Schlum.Ny | 1150 | 1119 |
| Seribo | 435 | 434 |
| Sopra | 315 | 314 |
| TF1-1 | 509 | 513 |
| Thermador Hold(Ly) | 541 | 541 |
| Unilog | 350 | 350 |
| Viel et Compagnie# | 254 | 250 |
| Vilmorin et Cie#2 | 425 | 427,50 |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |

## Sicav (sélection) 18 janvier

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actilion | 286 | 278,35 |
| Actimonetaire C | 32733,74 | 32733,74 |
| Actimonetaire D | 31286,72 | 31286,72 |
| Améri-gan | 9455,67 | 9091,99 |
| Amplitude | 868,17 | 842,88 |
| Antigone trésor | 750781 | 750781 |
| Arbitr. Court Terme | 8328,84 | 8328,84 |
| Associa Première | 34452,94 | 34452,94 |
| Associc | 1257,57 | 1257,57 |
| Atout Amérique | 118,14 | 115,26 |
| Atout Asie | 114,11 | 111,33 |
| Atout Futur C | 817,82 | 802,56 |
| Atout Futur D | 608,20 | 593,44 |
| Aurecic | 2020,19 | 1981,35 |
| Avenir Alizes | 2047 | 2006,86 |
| Axa Capital | 220,75 | 214,32 |
| Axa Court Terme | 9204,08 | 9204,08 |
| Axa Cro.Ex.Dr.Inve. | 1214,13 | 1178,77 |
| Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn | 995,51 | 966,51 |
| Axa Europe | 149,03 | 144,69 |
| Axa Investiments | 139,43 | 135,37 |
| Axa NPI | 187,19 | 181,74 |
| Axa Ob.Fr.Extrans | 173,85 | 168,79 |
| Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se | 160,36 | 155,69 |
| Axa Prem.Ex.Agepre | 136,52 | 132,54 |
| Axa SAI.Ex.Dr.Sale | 172,16 | 167,15 |
| Axa Valeurs PER | 171,60 | 166,60 |
| Cadence 1 | 1133,65 | 1111,42 |
| Cadence 2 | 1136,98 | 1114,69 |
| Cadence 3 | 1128,79 | 1106,66 |
| Capimonetaire | 7178,62 | 7166,45 |
| Capiobliq | 8095,11 | 7936,38 |
| Capitacic | 1704,69 | 1670,50 |
| Cicamonde | 1375,54 | 1335,48 |
| Conxis | 1608,73 | 1578,73 |
| Comptavalor | 4840,29 | 4834,24 ◆ |
| Credit Mutuel Capital | 1556,93 | 1526,38 |
| Cred.Mut.Ep.Cour.T | 783,49 | 783,49 |
| Cred.Mut.Ep.Ind. Cap | 121,11 | 117,87 |
| Cred.Mut.Ep.Ind. Dis | 118,98 | 115,78 |
| Cred.Mut.Ep.J | 19951 | 19951 |
| Cred.Mut.Ep.Ieng.T | 238,85 | 232,46 |
| Cred.Mut.Ep.Monde | 1468,56 | 1429,26 |
| Cred.Mut.Ep.Quatre | 1184,91 | 1153,20 |
| Dieze | 1760,71 | 1727,88 |
| Drouot France | 1179,89 | 1085,52 |
| Drouot Sécurité | 271,98 | 263,88 |
| Ecocic | 1308,36 | 1270,25 |
| Ecuper | 148,39 | 144,07 |
| Ecur. Actions futur | 219,08 | 212,70 ◆ |
| Ecur. Capicourt | 205,20 | 204,77 ◆ |
| Ecur. Capitalisation | 3173,61 | 3142,19 |
| Ecur. Expansion | 558421,73 | 555398,35 ◆ |
| Ecur. Géovaleurs | 2310,49 | 2252,72 ◆ |
| Ecur. Investissement | 182,31 | 177 ◆ |
| Ecur. Monoprenière | 77269,29 | 77269,29 ◆ |
| Ecur. Monétaire | 22606,88 | 22606,88 |
| Ecur. Trésorerie | 2783,28 | 2783,28 |
| Ecur. Trimestriel | 2172,24 | 2150,73 ◆ |
| Elancial | 142,53 | 138,38 |
| Emergence Poste | 117,55 | 114,13 |
| Energia | 434,38 | 414,68 |
| Eparcic | 4183,27 | 4183,27 |
| Eparcourt-Sicav | 4502,54 | 4491,31 |
| Epargne Associat. | 27072,39 | 26704,14 |
| Epargne-Unie | 1782,73 | 1661,20 |
| Euf Cash capi. | 9115,75 | 9115,75 ◆ |
| Eurco Solidarité | 1254,94 | 1242,51 |
| Eurocic Leaders | 1385,58 | 1345,17 ◆ |
| Eurodyn | 1535,26 | 1497,81 |
| Euro Gan | 8737,78 | 8401,71 |
| Fonsicav | 16709,58 | 16678,23 |
| France-gan | 15419,78 | 14828,71 |
| France Garantie | 297,30 | 286,51 ◆ |
| France Obligations | 517,82 | 512,89 |
| Francic | 807,28 | 589,59 |
| Francic Pierre | 146,71 | 142,44 |
| Francic-Régions | 1508,18 | 1464,23 ◆ |
| Fructi-Associations | 40,16 | 40,16 |
| Fructi-Capi | 51,07 | 50,32 |
| Fructidor | 256,99 | 253,19 ◆ |
| Fructifrance action C | 250,43 | 244,32 |
| Fructifrance action D | 239,65 | 233,80 |
| GAN Rendement | 5878,42 | 5791,55 |
| Gestion | 17912,11 | 17912,11 |
| Gest.Associations | 222,28 | 217,40 |
| Horizon | 1726,10 | 1675,83 ◆ |
| HLM Monétaire | 16084,90 | 16084,90 |
| Indicia | 1303,87 | 1271,83 ◆ |
| Indest.Fse.Court.T | 1703,08 | 1703,08 |
| Intensys | 108,43 | 108,15 |
| Interépar | 119726,72 | 116239,53 |
| Interoblig | 18240,38 | 17890,57 |
| Intersélection Fce | 641,54 | 628,96 |
| Japacic | 198,53 | 193,72 |
| Jeunepargne | 350,27 | 345,09 |
| Latitude | 2578,55 | 2574,89 |
| Lion Association | 11588,33 | 11588,33 |
| Lion Institution | 38053,58 | 37958,68 |
| Lionplus | 1268,13 | 1235,42 |
| Lion Trésor | 2584,66 | 2539,27 |
| Livret Bourse Inv. | 719,72 | 698,76 ◆ |
| Livret Portefeuil. | 900,19 | 873,97 ◆ |
| Méditerranée | 238,38 | 231,44 |
| Mensuel CIC | 18494,16 | 18389,36 |
| Monedan | 78677,23 | 78677,23 |
| Mone.J | 41425,37 | 41425,37 ◇ |
| Monévalor | 47238,05 | 47238,05 |
| Mutualité dépôts | 18070,10 | 18038,82 ◆ |
| Natio Court Terme | 109173 | 108940 |
| Natio Court Terme2 | 328814 | 328814 |
| Natio Epargne | 21253,35 | 21042,92 |
| Natio Ep. Capital | 13554,80 | 13420,40 |
| Natio Ep. Croissance | 2238,13 | 2176,28 |
| Natio Ep. Obligations | 237,28 | 230,94 |
| Natio-Ep. Retraite | 155,70 | 151,53 |
| Natio Ep. Trésor | 9420,98 | 9402,10 |
| Natio. Eparg. Valeurs | 556,77 | 541,07 |
| Natio-Fran.Index | 1224,81 | 1191,25 |
| Natio-Imm. | 1591,61 | 1549,81 |
| Natio-Inter. | 1858,63 | 1806,94 |
| Natio-Monétaire | 28770,62 | 28770,62 |
| Natio-Opportunités | 157 | 152,80 |
| Natio-Patrimoine | 1869,38 | 1824,70 |
| Natio-Perspectives | 1418,10 | 1380,15 |
| Natio-Placements | 87903,49 | 87903,49 |
| Natio-Revenus | 1146,57 | 1135,22 |
| Natio Sécurité | 11683,07 | 11683,07 |
| Natio-Valeurs | 1088,86 | 1059,52 |
| Nippon-Gan | 7296,01 | 7015,39 |
| Nord Sud Develop | 2010,18 | 2006,15 |
| Obli-Associations | 195,52 | 192,63 |
| Oblicic-Mondial | 3263,71 | 3215,48 |
| Oblicic-Régions | 1208,21 | 1198,35 |
| Oblifutur | 3573,91 | 3507,27 |
| Oblig. tres caté. | 217,51 | 214,30 |
| Oblilion | 1805,95 | 1780,07 |
| Oblisécurité Sicav | 14903,19 | 14903,19 |
| Oblitys | 543,98 | 535,94 |
| Oraction | 1854,38 | 1809,16 |
| Paribas Capitalisation | 1980,49 | 1921,86 |
| Paribas Opportunités | 157,68 | 153,09 |
| Paribas Patrimoine | 729,04 | 707,81 |
| Patrimoine Retraite | 263,62 | 258,45 |
| Pervalor | 708,57 | 685,66 |
| Planintor | 1595,30 | 1558,39 |
| Pléiade | 180,31 | 175,06 |
| Poste Croissance | 3154,70 | 3151,55 |
| Poste Gestion | 75959,88 | 75959,88 |
| Première Oblig | 11416,06 | 11410,35 ◆ |
| Prévoy. Ecureuil | 117,48 | 116,32 |
| Priv'Associations | 33753,84 | 33753,84 |
| Proficius | 1078,83 | 1058,71 |
| Rentacic | 184,73 | 182 |
| Revenus Trimestr. | 5741,45 | 5684,80 |
| Revenu-Vert | 1248,69 | 1223,44 |
| St Honoré Vie & Santé | 1225,93 | 1179,89 |
| St Honoré Bons du Tr. | 12863,94 | 12739,94 |
| St Honoré Invest. | 1093,38 | 1043,72 |
| St Honoré Pacifique | 835,13 | 797,26 |
| St Honoré Real | 17221,47 | 17152,86 |
| Sécuricic | 1985,51 | 1985,51 |
| Sécuri-Gan | 12856,41 | 12643,54 |
| Sécuritaux | 1592,17 | 1592,17 |
| Sensivalor | 31071,30 | 31071,30 |
| SEVEA | 108,19 | 105,55 ◆ |
| SFI-CNP Assur | 845,28 | 820,66 |
| S.G. Fr. opport. C et D | 1706,22 | 1672,76 |
| Sicav Associations | 2110,05 | 2110,05 |
| Sicav 5 000 | 559,58 | 544,60 |
| S.I. Est | 1667,03 | 1618,48 |
| Silvafrance | 878,91 | 855,39 |
| Silvam | 509,31 | 495,68 |
| Silverente | 252,37 | 247,42 |
| Silviatar | 594,50 | 578,59 |
| Sogenfrance C | 1504,44 | 1474,94 |
| Sogenfrance D | 1453,36 | 1424,85 |
| Sogépargne | 346,82 | 339,82 |
| Soginter | 1794,13 | 1780,13 |
| Soleil Investissements | 778,36 | 748,42 |
| Solstice | 2307,04 | 2301,29 |
| State Street Act. Eur | 13682,06 | 13219,38 ◆ |
| State Street Act. Frce | 13997,59 | 13598,89 |
| St. Str. Act.Japan | 14479,58 | 13998,93 |
| State Street Emer. Mts | 21199,95 | 20180,72 ◆ |
| St.Street OAT Plus | 13609,06 | 13333,39 |
| Stratégie Actions | 1067,41 | 1026,36 |
| Stratégie Rendement | 1692,50 | 1639,23 |
| Techno-Gan | 7499,91 | 7211,45 |
| Thesora | 818,36 | 802,34 ◆ |
| Trésor Plus | 1579,39 | 1563,75 |
| Trésor Trimestriel | 1107,80 | 1096,83 |
| Trésoricic | 158385,82 | 158385,62 ◆ |
| Trilion | 5620,50 | 5548,37 |
| Uni-Associations | 119,97 | 119,97 ◇ |
| Uni-Foncier | 1682,66 | 1641,62 |
| Unifrance | 742,82 | 724,70 |
| Uni Régions | 1648,55 | 1608,34 |
| Univar | 267,55 | 267,55 ◇ |
| Univers Actions | 1736,87 | 1684,31 |
| Univers Obligations | 2198,71 | 2140,05 |
| Valorg | 2352,97 | 2350,62 |
| Valreal | 61244,77 | 61214,16 |
| Winterthur St-Honoré | 281,18 | 268,43 |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |

## Marché des Changes

| Cours indicatifs | Cours préc. | Cours 18/01 | Cours des billets achat | Cours des billets vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5,9485 | 5,9430 | 5,65 | 6,15 |
| Ecu | 6,5880 | 6,5910 | — | — |
| Allemagne (100 dm) | 339,2490 | 339,1200 | 328 | 351 |
| Belgique (100 F) | 16,2815 | 16,3155 | 15,80 | 16,80 |
| Pays-Bas (100 fl) | 303,0200 | 302,9500 | 292 | 313 |
| Italie (1000 lires) | 3,4900 | 3,4950 | 3,22 | 3,67 |
| Danemark (100 krd) | 87,8200 | 87,5000 | 83 | 91 |
| Irlande (1 iep) | 8,5020 | 8,4975 | 8 | 8,75 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,8810 | 8,8850 | 8,35 | 9,15 |
| Grèce (100 drachmes) | 2,3635 | 2,3675 | 2,85 | 3,35 |
| Suisse (100 f) | 402,0600 | 403,7400 | 388 | 410 |
| Suède (100 krs) | 72,8000 | 73,2800 | 67 | 78 |
| Norvège (100 k) | 78,8000 | 78,9700 | 74 | 83 |
| Autriche (100 sch) | 48,2640 | 48,2460 | 46,90 | 49,90 |
| Espagne (100 pes) | 4,1330 | 4,1585 | 3,80 | 4,35 |
| Portugal (100 esc) | 3,3700 | 3,3750 | 3 | 3,75 |
| Canada (1 $ can) | 4,5082 | 4,5232 | 4,25 | 4,70 |
| Japon (100 yens) | 5,3600 | 5,3700 | 5,05 | 5,40 |

## Marché libre de l'or

| Monnaies et devises | Cours préc. | Cours 18/01 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 74900 | 75100 |
| Or fin (en lingot) | 75000 | 75200 |
| Napoléon (20f) | 433 | 434 |
| Pièce Fr (10 f) | 370 | — |
| Pièce Suisse (20 f) | 436 | 431 |
| Pièce Latine (20 f) | 432 | 437 |
| Souverain | 546 | 548 |
| Pièce 20 dollars | 2630 | 2555 |
| Pièce 10 dollars | 1420 | 1350 |
| Pièce 5 dollars | 760 | — |
| Pièce 50 pesos | 2800 | 2800 |
| Pièce 10 florins | 456 | 460 |

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
☏ 46-62-74-25

## Matif (Marché à terme international de France)

18 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 222 098

| Cours | Mars 94 | Juin 94 | Sept. 94 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 131,02 | 130,50 | 129,54 |
| Précédent | 130,80 | 130,30 | 129,42 |

CAC 40 A TERME
Volume : 24 393

| Cours | Janvier 94 | Février 94 | Mars 94 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2255 | 2268 | 2277,50 |
| Précédent | 2243 | 2255,50 | 2267,50 |

### RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

### ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

### SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

# CULTURE

Une « déclaration » de Daniel Toscan du Plantier sur l'exception culturelle

## Le séisme des mots

**AVORIAZ**

*de notre envoyée spéciale*

Ce qui arrive aux Californiens est terrible. Ce qui arrive à Daniel Toscan du Plantier est terrible. Comment ose-t-on comparer les conséquences humaines, matérielles, économiques, d'un tremblement de terre aux conséquences humaines, matérielles, économiques d'un écart de langage? On ose.

Rappelons l'incident. A Avoriaz, où se déroule un nouveau festival de films français, Daniel Toscan du Plantier, son initiateur, président d'Unifrance Film International, prépare un entretien pour France-Culture. En attendant l'enregistrement, tout le monde bavarde, surtout, comme à son habitude, Toscan. Il lâche alors la blague, la grosse, méchante, inévitable blague qui court depuis la veille tous les milieux cinématographiques de la planète. Le tremblement de terre? Une punition pour Hollywood : *« Dieu a choisi son camp, l'exception culturelle. »* On rit beaucoup.

Tant que c'est dit, c'est drôle. Mais une journaliste de l'Agence France-Presse est présente, elle écrit, elle diffuse. Et ce n'est plus drôle du tout. C'est même franchement affreux. Daniel Toscan du Plantier est effondré, dicte un additif embarrassé. Le mal est fait. Quel mal? Le mal qu'on veut à un homme qui s'agite beaucoup, mais dont le talent premier est justement d'être un agitateur. L'exploitation de sa plaisanterie entre amis, estampillée « déclaration », va handicaper un moment sa mission de promotion du cinéma français à travers le monde.

D. H

Le projet de loi sur l'emploi du français en France

## Langue : l'impatience de M. Séguin

Philippe Séguin – qui remettait, mardi 18 janvier, à Paris le Prix de l'Assemblée nationale à Daniel Cordier pour son livre sur Jean Moulin – a derechef manifesté une certaine impatience devant le retard mis par le gouvernement à présenter au Parlement le projet de loi Toubon sur *« l'emploi du français en France »*, auquel le ministre de la culture et de la francophonie s'était attelé dès le printemps 1993.

Le président de l'Assemblée nationale a déclaré : *« On ne peut manquer de s'inquiéter de ce que la loi sur l'emploi du français, votée en 1975, s'est trouvée au fil des ans privée de la plupart de ses effets, notamment par des interprétations contraires d'une commission extérieure et par le fait de nombreux mécanismes à l'œuvre contre l'exception française. »*

Après cette pierre dans le jardin de la Commission européenne de Bruxelles, M. Séguin a conclu : *« Depuis quelques années, différents gouvernements ont annoncé un renforcement de cette législation, et je voudrais dire que la représentation nationale serait tout disposée à étudier et à adopter les mesures permettant de défendre, sans excès ni abus mais sans faiblesses, la langue française en France. »*

L'an passé, avant le sommet francophone de Maurice, M. Séguin s'était alarmé de l'inaction gouvernementale devant *« ceux qui, même à Paris, croient bon de se passer du français »* (*le Monde* du 20 juillet 1993). Jacques Toubon avait alors déjà pratiquement achevé la rédaction de son texte, mais celui-ci devait soulever des réserves de la part de certains ministres « techniques » comme MM. Madelin (entreprises) ou Longuet (industrie) ainsi – et c'était plus inattendu – que de la part de Renaud Denoix de Saint-Marc, secrétaire général du gouvernement.

Le 14 décembre 1993, lors d'une réunion interministérielle, le premier ministre a tranché en faveur de M. Toubon. M. Balladur a en effet rétorqué aux ministres invoquant *« le vent de l'Histoire »* pour ne pas intervenir dans des situations de plus en plus fréquentes où le français est exclu en France même (colloques, publicités, modes d'emploi, etc.), que le rôle de l'Etat était justement de redresser ce type d'évolution. M. Toubon avait indiqué, fin 1993, à la revue parisienne *Lettres et cultures de langue française* que sa loi serait *« déposée à la session parlementaire d'automne »*. Après la déclaration de M. Séguin on assurait, mardi, au ministère de la culture, que M. Toubon avait *« de toute façon l'intention de soumettre son texte en février au Conseil d'Etat et au Parlement ce printemps »*.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Tandis que des personnalités rendent hommage à Emmanuel Le Roy Ladurie

## Philippe Bélaval est nommé directeur général de la Bibliothèque nationale

Associé au projet de la Bibliothèque de France depuis mai 1993, Philippe Bélaval a été nommé directeur général de l'établissement public de la Bibliothèque nationale de France sur proposition de Jean Favier, nommé président de la BNF au conseil des ministres du 18 janvier (*le Monde* du 18 janvier). Maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur général de l'Opéra de Paris, Philippe Bélaval a été successivement président des groupes de travail sur la mise en service de la Bibliothèque de France et l'avenir du site de la BN, et responsable de la préparation de la fusion des deux institutions et délégué du président par intérim.

Par ailleurs *le Figaro* du 19 janvier publie une lettre signée d'universitaires, au nombre desquels Georges Duby, Jacqueline de Romilly et Marc Fumaroli, qui rend hommage à Emmanuel Le Roy Ladurie. L'ancien directeur de la Bibliothèque nationale a été nommé président du conseil scientifique de la BNF.

Le Monde PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements : 46-62-74-43

# AGENDA

## Le communiqué du conseil des ministres

**Le conseil des ministres s'est réuni, mardi 18 janvier, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :**

• **Livre foncier.**

– Le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'informatisation du livre foncier dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Dans ces départements, le livre foncier, tenu par un magistrat, est l'équivalent du fichier immobilier tenu par les conservations des hypothèques dans les autres départements. Le projet de loi autorise la constitution d'un groupement d'intérêt public, entre – notamment – l'Etat et certaines collectivités locales, qui sera chargé de contribuer à l'informatisation du livre foncier.

• **Tunnel sous la Manche.**

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a présenté un projet de loi portant autorisation de la prolongation de la durée de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche. Le projet de loi autorise la prolongation de dix ans de la durée de la concession faite par la Grande-Bretagne et la France en vue de la construction et de l'exploitation du tunnel sous la Manche. La durée de la concession est ainsi portée à soixante-cinq ans. Cette prolongation est nécessaire à l'équilibre financier du projet.

• **Convention de Dublin.**

(Lire *le Monde* du 19 janvier.)

• **Prévention des risques professionnels.**

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté une communication sur la prévention des risques professionnels. Les orientations de la politique de prévention des risques professionnels ont été examinées à l'occasion d'une récente réunion du conseil supérieur de la prévention des risques professionnels. Les résultats de 1992, confirmés par les premières informations disponibles pour 1993, montrent une diminution du nombre des accidents, qui fait suite à une augmentation continue au cours des quatre années précédentes.

Pour continuer dans cette direction, une très grande vigilance s'impose (...). L'accent sera mis sur les actions de prévention, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et dans les travaux de manutention, qui connaissent les risques les plus importants. L'information et la formation sur la réglementation seront développées (...).

# CARNET

## Décès

– Paris. San-Gavino-di-Fium-Orbo (Corse).

Mme Marie-Catherine Moreau,
M. et Mme Jean-François Alesandrini,
Bastien et Antoine,
Mme Pascale Alesandrini et M. Daniel Barbaret,
Mme Hélène Alesandrini,
M. et Mme Louis Artières,
leurs enfants, Xavier, Véronique, Michel et Thierry,
leurs belles-filles et gendre
et leurs petits-enfants,
M. et Mme Yves Brisset
et Anne-France,
Les familles Felce, Giacomini, Achilli, Bartoli,
Parents, alliés,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre ALESANDRINI,**

le 17 janvier 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le 20 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Ambroise, 71 *bis*, boulevard Voltaire, Paris-11e.

L'inhumation, précédée d'une célébration, aura lieu le 22 janvier, à San-Gavino-di-Fium-Orbo (Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

146, rue André-Karman,
93300 Aubervilliers.
34, rue des Bourdonnais,
75001 Paris.
36, rue du Temple,
75003 Paris.

– Mme Simone Bridier,
Le docteur et Mme Jean-Jacques Bridier,
leurs enfants et petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre BRIDIER,**
inspecteur général honoraire
des affaires sociales,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 janvier 1994, le jour de ses quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Meudon.

Résidence Fleur-d'Epée,
« Bas du Fort »,
Gosier 97190 Guadeloupe.

– Le 17 janvier 1994,

**Monique DEGUY,**
née Brossollet,

a été rappelée à Dieu, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise.

De la part de
Michel Deguy,
son époux,
Sylvie et Arnauld Ménager,
Nicolas et Marie-Armelle,
ses enfants,
Raphaël et Aurélia,
ses petits-enfants,
Les familles Brossollet, Schmidt, Deguy, Domange-Laborie.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, le vendredi 21 janvier, à 10 h 30.

48, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Le 12 janvier 1994, est mort à Tours, dans sa quatre-vingt-cinquième année,

**Jean GONDOLO,**
né le 6 mars 1909,
architecte DPLG (Paris 1933),
architecte des Bâtiments départementaux du Pas-de-Calais (Arras 1937-1959),
inspecteur départemental de l'urbanisme en Algérie (Tiaret-Oran 1960-1966),
architecte des Bâtiments de France (La Rochelle 1967-1977).

L'inhumation a eu lieu le samedi 15 janvier, au cimetière d'Arras.

De la part de
Mme Eugénie Gondolo.

18, rue Croix-Pasquier,
37100 Tours.
Tél. : 47-51-65-56.

– Abdallah, Hana et Rouba Naaman,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté père, beau-père et grand-père,

**Mitri NAAMAN,**
(1912-1994),
écrivain,
fondateur de la Maison Naaman pour la culture,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier des Arts et des Lettres.

Une messe de requiem sera célébrée pour le repos de son âme, le samedi 22 janvier 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

15, rue du Général-Cordonnier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les sections internationales du lycée et du collège d'Etat de Sèvres ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Werner NITSCH,**
professeur d'histoire et de géographie de la section allemande,

qui nous a quittés à l'âge de cinquante et un ans.

Tous se souviennent de sa compétence, de sa gentillesse et de son courage.

– Paris. Romans. Marseille.

Ses anciens élèves du lycée Albert-Triboulet de Romans,
se souviennent, avec émotion, de

**M. Louis PORTERIE,**
professeur de lettres classiques,

dont le décès est survenu le 13 janvier 1994.

– Monique Raikovic
a la douleur de faire part du décès survenu brutalement, le 14 janvier 1994, du

**docteur Pierre RAIKOVIC.**

Un hommage lui sera rendu le vendredi 21 janvier, à 15 h 45, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20e.

– Le professeur Daniel Widlocher,
Et ses collaborateurs du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (Paris),
ont le regret de faire part du décès, survenu le 14 janvier 1994, de leur collègue et ami,

**Pierre RAIKOVIC,**
docteur en médecine,
psychiatre,
docteur ès lettres.

## Messes anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du décès de

**l'amiral J. P. OROSCO,**

une messe sera célébrée, le mardi 25 janvier 1994, à 18 h 30, en la chapelle de l'Ecole militaire.

## Anniversaires

– Le 20 janvier 1992, dans la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile, disparaissait en pleine jeunesse,

**Pierre MELLET.**

Le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard.

*« Quand s'éteignent les lumières, nos cœurs n'oublient pas. »*

## Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 20 janvier 1994, à 20 h 30, M. P. Boukara, historien, M. M. Zalcman, écrivain, et J.-J. Zylberman, réalisateur de *Tout le monde n'a pas la chance d'avoir des parents communistes*, se demandent : « Où sont passés les communistes juifs ? »

## Soutenances de thèses

– Daniel Thomières soutiendra vendredi 21 janvier 1994, à l'Institut d'anglais Charles-V de l'université Paris-VII, à 14 h 30, salle C 28, une thèse d'Etat intitulée : « Sujets en travail : les romans de John Cowper Powys (1915-1936) », sous la direction de M. le professeur Michel Gresset.

– Fatmata Turay, épouse Davidson, soutiendra sa thèse de doctorat en didactologie des langues et des cultures, intitulée : « Acquisition du sens étranger en milieu plurilingue. Le cas de la Sierra-Leone et du Libéria », le jeudi 20 janvier 1994, à 9 h 30, à la salle Bourjac, université de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, sous la direction de M. le professeur R. Galisson.

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6218**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | ■ | |
| II | | | ■ | | | | ■ | | |
| III | | | | | | | | | |
| IV | | | | | ■ | | ■ | | |
| V | | | ■ | | | | | | |
| VI | | | | | ■ | ■ | | ■ | |
| VII | | | | ■ | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | ■ |
| IX | | | | | | | ■ | | |
| X | | ■ | | | ■ | | | | |
| XI | | | | | ■ | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Dent bien conservée. – II. En rade. Souverain. Pronom. – III. Sur le point de partir. – IV. On le demande rarement sans être gêné. Degré. – V. Eau. Enguirlandera peut-être. – VI. – Fait partie du paysage ébroïcien. – VII. Prénom. Sévère quand elle est lourde. – VIII. Père fantaisiste. – IX. Quelque chose de dramatique. Abréviation. – X. Participe. Agit mal. – XI. Serpente en de vertes régions. En France.

**VERTICALEMENT**

1. Mesure nécessitée par un état de siège. – 2. Homme de cour. – 3. Lettres de rupture. Digne d'un lieu enchanteur. – 4. Ne se fait pas sans bruit. Remorque. – 5. Représentent toute une constellation. Ne sort pas sans mal. – 6. Met agréablement à l'épreuve les papilles gustatives. Une seule maîtresse ne lui suffit pas toujours. – 7. Huile d'Arabie. Conjonction. – 8. Pronom. A parfois envie d'envoyer au Diable les anges dont elle a la garde. – 9. Corps... sage. Prise d'eau.

**Solution du problème n° 6217**

*Horizontalement*

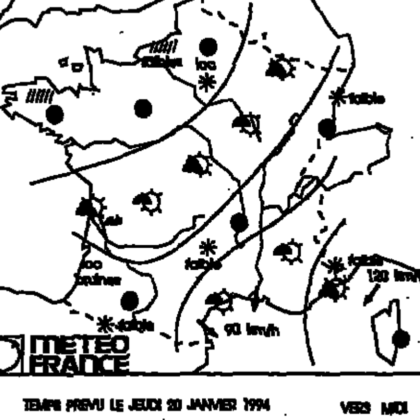
I. Centaures. – II. Epées. Eve. – III. Ponte. Eon. – IV. Suie. Ilet. – V. Xérès. – VI. Savants. – VII. Ar. Etes. – VIII. Ioie. Isée. – IX. Nurses. Tu. – X. Te. SO. Ise. – XI. Sérénades.

*Verticalement*

1. Ceps. Saints. – 2. Epoux. Rouée. – 3. Nénies. LR. – 4. Têtera. Esse. – 5. Ase. Eve. Eon. – 6. Isatis. – 7. Réel. Nés. Id. – 8. Evoé ! Tsé-tsé. – 9. Sentes. Eues.

GUY BROUTY

# MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE JEUDI 20 JANVIER 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

**TEMPÉRATURES maxima – minima**

| FRANCE | |
|---|---|
| AJACCIO | 13/ 0 |
| BIARRITZ | 4/–5 |
| BORDEAUX | 6/–5 |
| BOURGES | –3/–6 |
| BREST | 8/ 6 |
| CAEN | 6/ 2 |
| CHERBOURG | 7/ 6 |
| CLERMONT-FER. | 0/–7 |
| DIJON | 2/–8 |
| GRENOBLE | 4/ 0 |
| LILLE | 4/ 1 |
| LIMOGES | 3/–6 |
| LYON, BRON | 2/–6 |
| MARSEILLE | 9/–2 |
| NANCY, ESSEY | 3/–7 |
| NANTES | 6/–2 |
| NICE | 13/ 4 |
| PARIS-MONTS. | 1/–2 |
| PAU | 3/–5 |
| PERPIGNAN | 3/–3 |
| POINTE-A-PITRE | 30/21 |
| RENNES | 6/ 1 |
| ST-ETIENNE | 0/–8 |
| STRASBOURG | 2/–6 |
| TOULOUSE | 2/–5 |
| TOURS | –1/–5 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 13/11 |
| AMSTERDAM | 6/ 3 |
| ATHÈNES | 17/12 |
| BANGKOK | 35/25 |
| BARCELONE | 1/ 1 |
| BELGRADE | 2/–3 |
| BERLIN | 1/ 1 |
| BRUXELLES | 3/ 1 |
| COPENHAGUE | 2/ 2 |
| DAKAR | 22/17 |
| GENÈVE | 1/–5 |
| ISTANBUL | 16/ 9 |
| JÉRUSALEM | 16/ 6 |
| LE CAIRE | 12/ 7 |
| LISBONNE | 9/ 4 |
| LONDRES | 8/ 6 |
| LOS ANGELES | 24/10 |
| LUXEMBOURG | –1/–5 |
| MADRID | 8/–4 |
| MARRAKECH | 10/ 4 |
| MEXICO | 16/ 3 |
| MILAN | 8/–7 |
| MONTRÉAL | –10/–26 |
| MOSCOU | /–8 |
| NAIROBI | 24/10 |
| NEW-DELHI | 21/ 6 |
| NEW-YORK | 2/–16 |
| PALMA-DE-MAJ. | 12/ 9 |
| PÉKIN | –2/–12 |
| RIO-DE-JANEIRO | –/– |
| ROME | 14/ 6 |
| HONGKONG | 26/13 |
| SÉVILLE | 11/ 3 |
| SINGAPOUR | 32/24 |
| STOCKHOLM | –7/–14 |
| SYDNEY | 29/22 |
| TOKYO | 11/ 1 |
| TUNIS | 17/13 |
| VARSOVIE | 2/–2 |
| VENISE | 9/–1 |
| VIENNE | 2/–4 |

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-01-1994 à 18 heures TUC et le 19-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

**Jeudi : temps frais et souvent humide.** – Plusieurs perturbations concerneront notre pays, en ne donnant que de faibles précipitations, avec parfois un peu de neige.

Près de la Manche, la journée sera grise et pluvieuse. Ces pluies se transformeront en chutes de neige éparses à la mi-journée, des Flandres à L'Ile-de-France, puis en Champagne-Ardennes dans l'après-midi. Quelques bruines et flocons mêlés toucheront aussi les régions de la Loire. De la Lorraine et Alsace à la Haute-Savoie, au Massif central et au sud-ouest du pays, la grisaille l'emportera aussi avec quelques petites précipitations neigeuses par moments ; il bruinera des Landes au Pays basque.

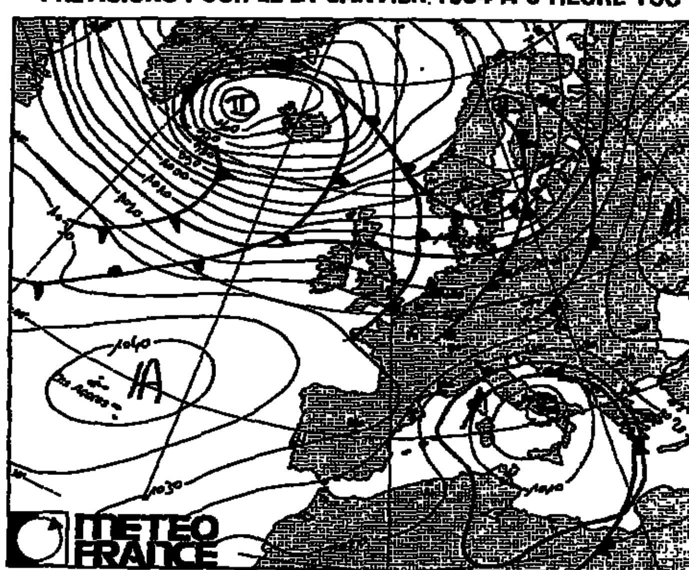
La Corse sera également sous la pluie pour la journée ; quelques gouttes gagneront la Côte d'Azur, avec un peu de neige dans l'arrière-pays. Le vent de nord-est soufflera jusqu'à 120 km/h.

Les températures restent fraîches pour la saison : des minima de – 1 à – 5 degrés dans l'intérieur du pays, jusqu'à – 10 sur les Alpes et le Massif Central, mais 3 à 5 degrés sur les côtes bretonnes et 5 à 7 en Corse.

Les maximales seront à peine positives sur un quart nord-est du pays, et atteindront 5 à 9 degrés vers les côtes Atlantiques et le Midi méditerranéen.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**PRÉVISIONS POUR LE 21 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC**



DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

هكذا من الأصل



## MERCREDI 19 JANVIER

### TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Invitée : Coline Serreau.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.00).
20.00 Journal, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, Sophie Favier et Laurent Baffie.
22.45 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Les Géants de la route.
23.45 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : François Heilbronner, PDG du groupe GAN.
0.05 Journal et Météo.
0.10 Série : Intrigues (et à 3.00).
0.35 Série : Passions.

### FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Un toit pour dix.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.20).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Une nounou pas comme les autres. D'Eric Civanyan.
22.20 ▶ Première ligne. Chercheurs de disparus, documentaire de Bernard Debord et Jérôme de Missolz.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
0.55 Court métrage : Histoire courte. Films d'animation : Chasse gardée ; Panta Rhei.

Daniel SCHNEIDERMANN

Daniel Schneidermann
Arrêts sur images
Fayard

Malicieux, clairvoyant, pugnace, Daniel Schneidermann se sert du PAF comme d'un punching-ball. La télévision décryptée sans pub ni redevance. Pour tous publics !

FAYARD

### FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Documentaire animalier.
16.35 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Audrey Hepburn*, de Klaus-Jürgen Sembach.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Les enfants des uns avec les parents des autres.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.

### CANAL PLUS

15.05 ▶ Documentaire : Mourir pour un eldorado. De Ric Burns.
16.25 Surprises.
16.35 Magazine : Dis Jérôme ?
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
17.00 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

*— En clair jusqu'à 21.00 —*

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : Victoria Abril, Christina Hoyos, Paul Young.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Bandes-annonces ou extraits de films.
21.00 Cinéma : Une journée chez ma mère. □ Film français de Dominique Cheminal (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : La Famille Addams. ■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1991) (v.o.).
0.00 Téléfilm : Le Paradis absolument. De Patrick Volson.
1.30 Cinéma : L'Evasion du cinéma Liberté. ■ Film polonais de Wojciech Marczewski (1990) (v.o.).

### ARTE

*— Sur le câble jusqu'à 19.00 —*

17.00 Documentaire : Palettes. Claude Gellée, dit le Lorrain, d'Alain Jaubert (rediff.).
17.30 Magazine : Transit (rediff.).
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
*19.00* Cinéma d'animation : Il était une fois... Mary et l'étoile polaire. D'Yvonne Buchanan.
19.30 Magazine : Mégamix. Les islams d'Amérique.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica : Soirée Zappa.
20.41 Musicarchives. Alexis Weissenberg interprète *Petrouchka* de Stravinsky.
21.10 ▶ Documentaire : Frank Zappa. Un génie extravagant, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher.
21.55 Musique contemporaine. The Yellow Shark. *Zappa qui s'intéressait à la musique contemporaine avait travaillé avec le London Symphony Orchestra et l'Ensemble InterContemporain de Pierre Boulez*
23.00 Cinéma : Voyage surprise. ■■ Film français de Pierre Prévert (1946).

### M 6

16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.50).
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.45).
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.15).
20.45 Magazine : Duel autour du monde.
20.50 Série : Schimanski. L'Arbre du pendu, de Peter Carpentier.
22.25 Téléfilm : Un flic de cœur. De Gary Nelson.
0.05 Magazine : Emotions.
0.35 Informations : Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Une invention stalinienne digne d'Hergé, le moldave.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Siné.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Victoria Hall de Genève) : Siegfried Idyll, de Wagner ; Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann ; Concerto pour orchestre de Bartok, par l'Orchestre de la Suisse romande.
22.30 Soliste. Shura Cherkassky.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

**Les interventions à la radio**

Radio-Shalom, 18 h 30 : Michel Giraud (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « Et la culture, dans tout ça ? », avec Jacques Toubon « Le téléphone sonne »).

## IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

# Des sourires dans les ruines

A voir les *« freeways »* écroulées de Los Angeles, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander quand sortira le film-catastrophe dont, certainement, on doit déjà donner les premiers tours de manivelle. Dans trois mois ? Six mois ? Etrange cataclysme, que la proximité de Hollywood fait paraître de carton-pâte. A Philippe Gildas, par exemple, l'événement évoquait surtout la dernière scène du film de Robert Altman, représentant précisément un tremblement de terre en Californie. Deux soirs de suite, l'animateur de « Nulle part ailleurs » entretint ses invités de cette troublante *coïncidence, manifestement* plus impressionné par la prescience d'Altman que par la puissance des images qu'il venait de voir. A peine montrées, les ruines bien réelles s'étaient déjà conceptualisées, transformées par le regard de *Gildas en preuves terribles de* la puissance visionnaire du cinéaste.

Mais comment prendrions-nous ces ruines au sérieux alors que les envoyés spéciaux, là-bas, affectent un si troublant calme ? Interrogée par Christine Ockrent, notre collaboratrice Claudine Mulard s'efforçait visiblement de se retenir de sourire, comme si l'affolement de la vieille Europe, les directs fiévreux avec la télévision française, toute cette agi*tation lui eût semblé du plus* haut comique. Et ce sourire, qui faisait écho à la placidité de Sylvie Vartan, interrogée quelques instants plus tôt sur la même chaîne, désarçonnait Christine Ockrent. Comment y répondre ? Sourire elle aussi ? Elle choisit de rebondir et de *porter sa curiosité, non plus* sur les ruines, mais sur le sourire de son interlocutrice.

C'est donc en souriant qu'elle demanda à Claudine Mulard des comptes sur... son sourire. Etonnant sourire de Christine Ockrent, à mi-chemin entre le sourire complice et celui de l'infirmier psychiatrique s'efforçant de ne pas contrarier un patient aux réactions imprévisibles. Le Californien est habitué, il faut relativiser, expliqua son interlocutrice. Des petits *tremblements de terre, j'en ai* connu souvent. Les premières fois, on s'étonne, après on n'y fait même plus attention. Tout de même, vous avez dormi dehors ? Non, je suis restée chez moi, et j'ai très bien dormi.

Elle aussi visiblement frappée par les sourires des californiens, l'envoyée spéciale de TF 1, Carole Caumont, n'y avait pas attaché la même signification. Les gens se sourient aux feux rouges *« comme s'ils étaient tous des rescapés du Big One »*, expliqua-t-elle. Ces sourires devenaient donc des sourires de victoire sur le *Big One*, le grand tremblement de terre qui engloutirait un jour la ville entière. Et celui-là efface*rait enfin des visages califor*niens ces énervants sourires auxquels nous ne comprenions rien.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans *« le Monde radio-télévision »* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## JEUDI 20 JANVIER

### TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Côté cœur.
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Claire Nadeau.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.20).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Flics de choc. Le Dernier Baroud, d'Henri Helman, avec Pierre Cosso, Charlotte Kady. *Une équipe qui enquête sur les affaires où la police officielle reste impuissante.*
22.30 Magazine : Méfiez-vous des blondes. Présenté par Amanda Lear. Invité : Pierre Palmade.
23.35 Sport : Patinage artistique. Championnat d'Europe : original danse libre messieurs, à Copenhague.
0.25 Journal et Météo.
0.30 Série : Passions.
1.00 TF 1 nuit (et à 2.00, 3.00, 3.30).
1.05 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.30). Sibérie, le dégel ; La petite vénerie – il court, il court.
2.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. Au pays des mille rivières.
3.05 Série : Mésaventures.
3.40 Téléfilm : Via Mala (dernière partie).
5.10 Musique.

### FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invité : Enrico Macias.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Cabaret tzigane. Avec les Tziganes Pétronelli, Tony Gama, Nadine Faure, les Ballets Souliko, Yvan Rebroff, Katia Katiouchа, les Yeux Noirs, Carlo Di Angelo, Josée Laurelli, Jo Privat, Ludmila Lopato.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Un toit pour dix.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Cochabamba (Colombie) : la prison des miracles, d'Auberi Edler et Pascal Stelletta ; Autisme, la vie en miettes, d'Alexandre Valenti.
22.30 Expression directe. UPA.
22.35 Série : Haute Tension. Eaux troubles, d'Alain Bonnot, avec Claude Brasseur, Michel Vitold. *Un commissaire de police à la Sûreté de l'Etat, dans un pays de l'Est, à l'heure de la perestroïka.*
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Pierre Bourdieu et Hans Haacke, à propos de *Libre Echange* ; Musique : Sons d'hiver.
1.30 Téléfilm : Taxi Girl.
2.50 Le Magazine de l'emploi (rediff.).
3.45 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.40 Dessin animé (et à 5.00).
4.45 24 heures d'info.

### FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Pingu ; Les Aventures de Tintin : le Secret de la Licorne.
8.00 Continentales. Euro hebdo, l'actualité en Italie et en Espagne (v.o.) ; A 8.10, Les reportages de l'actualité, l'Espagne et le Portugal (v.o.) ; A 9.10, Journal francophone.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Crobs ; A 9.55, Semaine thématique : Un univers, l'homme. 3. L'atout cœur. Invité : professeur Christian Cabrol. Document : *Le cœur*, de Derri Berkani.
10.55 Espace entreprises. L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Enfants, attention à certains adultes.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Comme une lettre à la poste.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez en direct d'Avoriaz. Invitée : Fiona Gélin.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Feux d'Afrique*, de Philippe Molins.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 1er film : Bandolero. ■ Film américain d'Andrew V. McLaglen (1968). Avec James Stewart, Dean Martin, Raquel Welch.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Dessin animé : Wild Hare. De Tex Avery.
23.35 2e film : Dans une île avec vous. ■■ Film américain de Richard Thorpe (1948). Avec Esther Williams, Ricardo Montalban, Cyd Charisse (v.o.).
1.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

### CANAL PLUS

*— En clair jusqu'à 7.25 —*

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. Baby Folies.

*— En clair jusqu'à 8.10 —*

7.55 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.10 Documentaire : Belles et rondes à marier.
8.55 Le Journal du cinéma.
9.00 Cinéma : Sur la Terre comme au ciel. ■ Film franco-belgo-espagnol de Marion Hansel (1991). Avec Carmen Maura, Didier Bezace, Samuel Mussen. *Les futurs bébés ont décidé de ne pas naître.*
10.15 Flash d'informations.
10.20 Documentaire : Histoires de requins. D'Al Giddings et Alex Gregory.
10.45 Surprises.
10.55 Téléfilm : Cœurs en feu. De Jeff Bleckner, avec Lesley Ann Warren, Tom Skerritt.

*— En clair jusqu'à 13.35 —*

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Mes parents exercent un métier mal considéré ; Les mauvais perdants.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Dance With a Stranger. ■■ Film britannique de Mike Newell (1985). Avec Miranda Richardson, Rupert Everett, Ian Holm. *Plaidoyer fiévreux contre l'hypocrisie d'une société puritaine et contre la peine de mort.*
15.10 Le Journal du cinéma.
15.40 Cinéma : La Loi de la rue (Boyz'n the Hood) ■■ Film américain de John Singleton (1991). Avec Larry Fishburne, Cuba Gooding Jr., Ice Cube. *Premier long métrage d'un cinéaste noir de vingt-trois ans.*
17.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
18.00 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

*— En clair jusqu'à 20.35 —*

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Stephan Eicher, Michka.
20.30 Le Journal du cinéma.
*20.35* Cinéma : *Turtle Beach*. ■ Film australien de Stephen Wallace (1990). Avec Greta Scacchi, Joan Chen, Jack Thompson.
21.55 Flash d'informations.
22.05 Sport : Boxe. Finale du championnat français de boxe professionnelle, *en direct de Caen.*
0.05 Cinéma : Rosemary's Baby. ■■ Film américain de Roman Polanski (1968). Avec Mia Farrow, John Cassavetes, Ruth Gordon (v.o.). *Film qui réussit à faire croire à l'existence de forces démoniaques.*
2.15 Surprises.

### ARTE

*— Sur le câble jusqu'à 19.00 —*

17.00 Cinéma : Padre Padrone. ■■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1977) (v.o., rediff.).
19.00 Série : Naked Video. De Colin Gilbert (v.o.).
19.25 Documentaire : Requiem industriel. De Jean-Christophe Giovannelli.
19.40 Documentaire : Jours comptés. De Georgi Stoev.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Greffes d'organes. Pénurie, commerce, éthique. Soirée conçue par Jörg Apfelbach.
20.41 Documentaire : Greffes d'organes. L'état des lieux, de Jörg Apfelbach. *De la première transplantation cardiaque à aujourd'hui.*
21.00 Reportage : Les Patients, attente et espoir. De Christian Floto. *Toutes les étapes de la transplantation vécues par les malades.*
21.25 Reportage : Le Trafic d'organes. De Jürgen Roth. *En Colombie.*
22.05 Interview (et à 22.35).
22.15 Reportage : La Deuxième Vie. De Christian Floto et Jörg Apfelbach. *Portraits de deux fillettes transplantées, complétés par un débat avec Elisabeth Wellendorf, psychologue et thérapeute.*
22.45 Cinéma : *Britannia Hospital*. ■■ Film britannique de Lindsay Anderson (1982). Avec Malcolm McDowell, Leonard Rossiter, Graham Crowden.
0.25 Reportage : L'Avenir des transplantations. De Jörg Apfelbach (15 min.).

### M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.35, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : *Le Routes du paradis.*
13.30 Série : Drôles de dames.
14.25 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
*19.00* Série : *Supercopter.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.35).
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Tendre poulet. ■ Film français de Philippe de Broca (1977). Avec Annie Girardot, Philippe Noiret, Catherine Alric.
22.45 Téléfilm : Enterré vivant. De Franck Darabon, avec Tim Matheson, Jennifer Jason Leigh. *Angoisse. Un homme réussit à s'extraire de son cercueil...*
*0.25* *Informations :* Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Le Festival international des francophonies en Limousin. 2. Mille hourras pour une gueuse, de Mohamed Dib.
21.30 Profils perdus. Bernard Grasset.
22.40 Les Nuits magnétiques. Avec l'argent, va... (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (en direct de la salle Olivier-Messiaen) : Mysteries of the Macabre pour soprano et orchestre, Macabre collage, Mysteries of the Macabre pour trompette et orchestre, de Ligeti, par l'Orchestre national de France, dir. James Judd.
22.15 Soliste. Shura Cherkassky, piano.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

**Les interventions à la radio**

O'FM, 19 heures : Charles Millon et Alain Minc (« Le grand O'-O'FM *la Croix*).

RECTIFICATIF. – A la suite d'une erreur nous avons publié, dans nos éditions du 18 janvier, ainsi que dans nos premières éditions du 19 janvier, les programmes de France-Culture et de France-Musique... de la semaine précédente. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

Le Monde

**AU JOUR LE JOUR**

## Frontière

*Dans le domaine scientifique, la frontière est forcément floue au moment du passage de l'ignorance à la connaissance, quand l'inconnu commence à perdre de son mystère. Arguant de ce constat, une centaine de savants, médecins ou non, viennent d'adresser à François Mitterrand une supplique en faveur des quatre médecins condamnés dans l'affaire du sang contaminé.*

*Il n'y aurait pas un instant « t » où l'on passerait soudain de l'ignorance totale au savoir absolu, ni de l'innocence à la culpabilité. Ils réclament donc une grâce au bénéfice sinon du doute du moins de ce qu'ils appellent l' « humilité » nécessaire.*

*Cela se défend mais il leur faudra admettre aussi qu'il est des frontières que des humbles qui, eux, ne savaient rien du tout, ont franchies sans retour, sans jugement et sans grâce.*

**PROCYON**

**L'ESSENTIEL**


**DÉBATS**

Modernité : « Quand les mœurs changent le droit », par Odon Vallet ; Bibliographie : « Arrêts sur images », de Daniel Schneidermann ; Revues, par Frédéric gaussen : « Qui gouverne la France ? » *(page 2)*.

**INTERNATIONAL**

### Naissance du Parti populaire italien

La Démocratie chrétienne (DC) italienne, en pleine déconfiture, s'est transformée, mardi 18 janvier, en Parti populaire italien, afin d'essayer de renaître de ses cendres *(page 4)*.

### Bataille pour le siège du Parlement européen

La résistance des pro-bruxellois inquiète le gouvernement français quant au maintien du siège du Parlement européen à Strasbourg *(page 6)*.

### Afrique du Sud : M. Juppé plaide pour le respect des droits des minorités

Le ministre français des affaires étrangères a plaidé, mardi, auprès de Nelson Mandela, pour le respect des droits de l'homme et des minorités dans la nouvelle Afrique du Sud, au lendemain des premières élections multiraciales *(page 6)*.

**POLITIQUE**

### La discussion des projets de loi sur l'éthique biomédicale

Les sénateurs, qui ont adopté mardi un dispositif fort peu éloigné de celui qu'avait voté l'Assemblée nationale en novembre 1992, réservent l'assistance à la procréation aux couples formés depuis deux ans au moins *(page 9)*.

**SOCIÉTÉ**

### Sang contaminé : une lettre de médecins pour demander une grâce présidentielle

Une centaine de médecins et de scientifiques ont adressé une lettre au président de la République dans laquelle ils demandent une grâce présidentielle pour les quatre médecins condamnés dans l'affaire du sang contaminé *(page 12)*.

**ÉDUCATION ◆ CAMPUS**

### Des antidotes à la violence

Les résultats positifs obtenus dans certains établissements difficiles devraient inciter les pouvoirs publics à accroître leur effort *(page 13)*.

**ÉCONOMIE**

### Des prévisions plus favorables pour 1994

La BNP prévoit une reprise progressive de la croissance en France, soutenue à la fois par le logement et les exportations hors d'Europe. Les experts-comptables s'attendent à un redémarrage de l'activité. La Banque de France confirme l'amélioration de la production à la fin de 1993 *(page 14)*.

**COMMUNICATION**

### Les disques d'images font rêver les éditeurs

Au confluent de l'écrit et de l'image, du livre et de la télévision, le développement des disques optiques interactifs, mis en évidence, à Cannes, par le premier marché international de l'édition électronique, engendre de nouveaux types d'éditeurs et d'écriture *(page 16)*.

**Services**

Abonnements .............. VIII
Annonces classées... 16-17
Automobile .................... 18
Carnet, Mots croisés ...... 20
Marchés financiers.... 18-19
Météorologie ................. 20
Radio-télévision ............ 21


La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

**Demain**
*Le Monde des livres*

« L'affaire Dreyfus est-elle terminée ? », se demande Jean-Denis Bredin, dans un entretien avec Nicolas Weill. Commencée il y a cent ans, elle continue en effet d'inspirer le travail de nombreux historiens. Jean-Pierre Rioux et Nicolas Weill rendent compte de ce renouvellement de l'historiographie sur l' « Affaire ».

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 19 janvier 1994 a été tiré à 475 254 exemplaires

Depuis les accusations d'espionnage aux Etats-Unis

# Services secrets et industriels français de l'armement ont des difficultés à coopérer sur les marchés étrangers

Entre certains industriels de l'armement et les services spéciaux, il existe actuellement, en France, comme un malentendu au mieux, comme un divorce au pis. Les premiers ne se privent pas, sans pour autant le clamer sur les toits, d'accuser les seconds de ne leur être d'aucune utilité dans la compétition commerciale à couteaux tirés qui les oppose à leurs principaux concurrents, les Etats-Unis. Les seconds dénoncent volontiers l'incapacité des industriels à travailler dans la discrétion et ils fustigent leur propension à être des bavards impénitents dans un monde où le secret est de règle.

L'attitude de certains groupes français de l'armement trouve son origine dans des affaires, en Asie-Pacifique et au Proche ou Moyen-Orient, où ils estiment que la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) ne leur apporte pas, depuis quelques mois, le soutien qu'ils attendent de ses fonctionnaires sur le terrain. A croire ces industriels, les services spéciaux ne sont pas en mesure – lorsqu'ils les sollicitent – de leur fournir à temps et avec suffisamment de précision, voire de preuves, des informations sur la nature exacte des propositions adressées par leurs rivaux américains à la clientèle étrangère. La DGSE est censée disposer de moyens plus ou moins licites, parfois même clandestins, pour avoir accès à de tels dossiers. Cette source-là, disent les industriels, s'est tarie ou raréfiée selon les cas.

Cette accusation pourrait servir aux industriels impliqués d'alibi à leurs échecs face à un concurrent qu'ils soupçonnent de ne pas avoir lésiné sur les moyens employés pour emporter le contrat. Cette explication du divorce constaté entre la DGSE et certains groupes français reste toujours plausible. Mais elle n'est pas suffisante, dès lors que, dans les services spéciaux, on reconnaît tacitement – sans montrer du doigt un industriel plutôt qu'un autre – qu'il peut, en effet, y avoir matière à récrimination. Cependant, on s'empresse aussitôt de renvoyer la balle dans l'autre camp.

### *Laxiste voire imprudent*

A l'origine de cette controverse, l'affaire dite des « fuites » en mars 1993, peu après les élections législatives en France, lorsque la presse américaine a publié des documents impliquant la DGSE dans des actes d'espionnage industriel, technologique ou économique aux Etats-Unis. Ces dénonciations ont provoqué une vive tension dans les communautés du renseignement de part et d'autre de l'Atlantique (*le Monde* du 4 juin 1993), dégradé les relations entre la DGSE et la CIA, et elles ont obligé le nouveau « patron » des services spéciaux français, Jacques Dewattre, à tenter de renouer les liens avec ses homologues américains sur une autre base.

Ces documents, dont certains avnient été maquillés à partir d'éléments authentiques au départ, n'émanaient pas directement de la DGSE, mais tout a donné à croire aux agents français que la communication de ces pièces à des interlocuteurs américains était le fait des milieux industriels agissant par maladresse ou par malveillance. Quoi qu'il en soit, la méfiance s'est installée à la DGSE à l'encontre du monde industriel français – particulièrement celui de l'aéronautique et de l'armement – qui est accusé de ne pas savoir garder sa langue et d'être trop laxiste dans ses échanges avec l'extérieur, quand il n'est pas taxé d'imprudence au mieux, de volonté de nuire au pis.

D'où, aujourd'hui, les limitations mises à la transmission de certains renseignements « sensibles » aux industriels qui veulent connaître la position de leurs compétiteurs d'outre-Atlantique à l'exportation et, notamment, les secrets de leurs propositions face aux offres des Français. D'où, aussi, le mécontentement de groupes importants devant ce qui leur paraît être une rétention volontaire et discriminatoire de ses informations par la DGSE.

### *Réorientation des missions*

L'affaire ne serait qu'une simple anecdote si, en réalité, elle ne révélait combien sera délicate à gérer la mutation que la plupart des services spéciaux, dans le monde, ont entrepris de faire à la suite de la fin de la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest. Comme ses homologues étrangers, la DGSE travaille de moins en moins sur le renseignement militaire *stricto sensu* pour se consacrer prioritairement au recueil des informations d'intérêt plus politique, économique, financier, bancaire, scientifique, industriel et commercial. Aujourd'hui, la quête du renseignement dit de défense ne représente que 20 % des activités globales de la DGSE.

Cette réorientation des missions pose le problème de savoir à qui remettre l'information obtenue dans ces nouveaux « créneaux ». Quand la DGSE intercepte des documents sur le GATT, comme cela s'est produit pendant les récentes négociations commerciales entre l'Europe et les Etats-Unis, il n'y a guère d'incertitude à avoir sur le destinataire final du dossier en question. Mais, quand la DGSE a communication de la stratégie à long terme d'un groupe étranger susceptible de menacer l'activité de ses rivaux français, qui doit en être informé ? L'Etat, c'est-à-dire l'Elysée et le gouvernement, par l'intermédiaire des administrations publiques concernées ? Certains ministères plus spécialement désignés ? Ou, directement, l'entreprise nationale ou privée du secteur considéré, quitte à ce que des services spéciaux – qui ne sont pas mandatés pour le faire – interfèrent dans le tissu industriel français en privilégiant une société contre l'autre dans une même activité ? Les questions restent posées.

Dans la pratique, les services, en France comme à l'étranger, cherchent à identifier un responsable trié sur le volet, le PDG ou un directeur général dûment habilité à venir consulter leur dossier sur place, en allant jusqu'à lui refuser tout droit à une photocopie.

Pour autant, l'exercice demeure délicat. Il ne suffit pas toujours à endormir la vigilance des professionnels du renseignement, rendus méfiants envers tous ceux qui ne partagent pas leur obsession naturelle ou excessive du secret. Il n'interdit pas aux industriels de considérer qu'ils seront désormais mieux servis en mettant sur pied leur propre réseau de renseignement ou en sollicitant des organismes privés.

**JACQUES ISNARD**

**Report du sommet turcophone.** – Le sommet des pays turcophones initialement prévu à Bakou, vendredi et samedi, a été reporté *sine die* à la demande de l'Azerbaïdjan, a annoncé, mardi 18 janvier à Ankara, le président turc Suleyman Demirel. M. Demirel a estimé qu'une des raisons du report était la recrudescence des combats depuis quelques jours entre l'armée azerbaïdjanaise et les forces arméniennes indépendantistes du Haut-Karabakh. Ce deuxième sommet des pays turcophones – le premier s'était tenu en octobre 1992 à Ankara – devait réunir, outre les présidents de Turquie et d'Azerbaïdjan, ceux du Kazakhstan, du Kirghizstan, de l'Ouzbékistan et du Turkménistan.

### Incident sans dommage sur le premier Airbus A-330 d'Air Inter

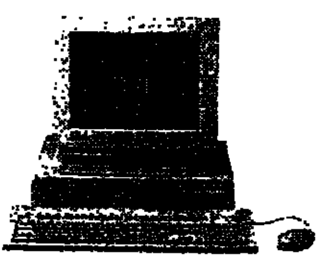
Un Airbus A-330 d'Air Inter assurant, mardi 18 janvier, la liaison Orly-Toulouse avec 139 passagers à bord a dû faire demi-tour en vol et se reposer à Orly, sans problème, en raison d'une anomalie de fonctionnement du train d'atterrissage (qui ne rentrait pas). Le nouveau biréacteur Airbus A-330 (412 places), que la compagnie Air Inter est la première à mettre en service, avait effectué, la veille, ses vols commerciaux inauguraux entre Paris, Marseille et Toulouse. L'avion devait être remis en service mercredi, après examen par les services techniques.

### Un élu écologiste italien s'entend avec le Front national au Parlement européen

Jacques Tauran, député européen, membre du bureau politique du Front national, devait donner une conférence de presse, mercredi 19 janvier, à Strasbourg, en compagnie d'autres parlementaires qu'il a entraînés dans son combat pour *« promouvoir l'adoption et la mise en application d'un statut de l'animal »*. Parmi ceux-ci figure Virginio Bettini, un élu italien qui appartient au groupe des Verts européens. En France, la formation écologiste est régulièrement dénoncée par le Front national comme une organisation d'extrême gauche.

Ce « compagnonnage » de M. Bettini avec M. Tauran provoque des remous chez les Verts, parmi lesquels on indique que l'intéressé agit *« en son nom personnel »*. Déplorant que *« le nom du groupe des Verts puisse être utilisé dans cette affaire »*, la délégation française de ce parti au Parlement européen a fait savoir, mardi, que les écologistes avaient obtenu de *« nombreuses avancées »* sur la protection des animaux, *« en coopération avec les associations et sans avoir besoin d'une quelconque entente avec l'extrême droite »*.


Pour 9 290 Fht, sur quel Macintosh préférez-vous taper ?



**Macintosh Quadra 610**
4/160 Mo + CD. Unité centrale seule
9 290 Fht. 11 018 Fttc.
Offre valable pour paiement comptant.
*(Clavier + écran nous consulter)*.

OUVERTURE IC NEUILLY
48 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92200 NEUILLY - 46 37 17 17

WILLDONE

Si l'on peut reconnaître une qualité pugilistique aux Macintosh vendus chez IC, c'est bien d'être spécialistes des coûts bas. Rien de très frappant : 1er distributeur Apple d'Europe avec plus de 60 000 Macintosh installés, seul IC peut s'engager sur des prix aussi bas alliés au plus haut degré de services. Vous devriez déjà être chez IC.




*Bénéficiez d'autres promotions en tapant :* 3615 IC

ENTRE APPLE ET VOUS IL Y A IC

IC BEAUBOURG PARIS 4e (1) 44 78 26 26 • IC VENDOME PARIS 1er (1) 42 86 90 90 • IC MICRO VALLEY PARIS 15e (1) 40 58 00 00 • IC NEUILLY (1) 46 37 17 17 • IC MARSEILLE 8e 91 37 25 03 • IC TOULOUSE 61 25 62 32 IC NANTES 40 47 08 62 • IC LYON 3e 78 62 38 38 • IC AIX EN PROVENCE 42 38 28 08 • IC AVIGNON 90 82 22 22


مكبرا من الاصل

Le Monde

# ARTS • SPECTACLES

## L'Egypte dans l'art occidental de 1730 à 1930 au Musée du Louvre

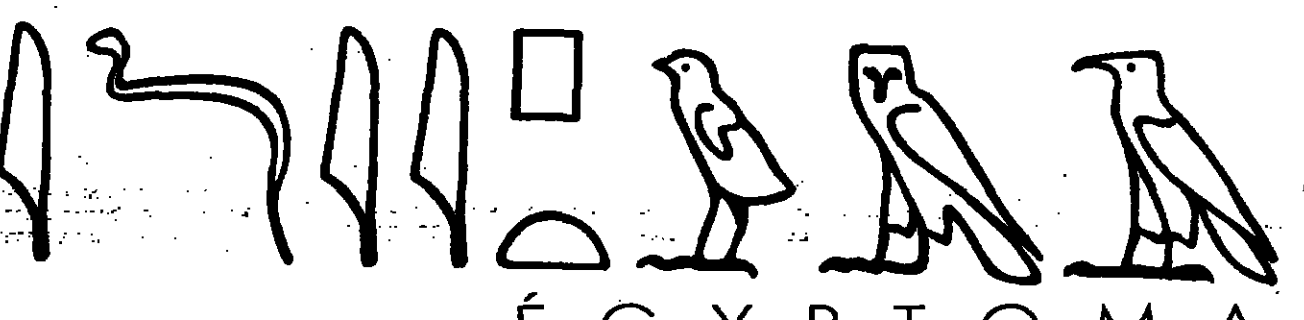
*Le Hall Napoléon du Musée du Louvre hisse les couleurs de l'« égyptomania » à partir du 22 janvier et jusqu'au 18 avril. Cette exposition se propose, à travers les arts, le cinéma, la musique, de montrer la fascination qu'a exercée sur les artistes et sur leurs publics l'Egypte de la Haute Antiquité. Dix sections tracent, chronologiquement et thématiquement, un panorama de l'inexorable séduction qui a saisi les artistes européens dès le dix-huitième siècle, quand ils ont découvert l'Egypte au travers des peintres et sculpteurs italiens, puis lors des conquêtes napoléoniennes et des grandes découvertes archéologiques, jusqu'aux traductions de cet engouement dans les arts décoratifs, l'architecture et la publicité dans l'entre-deux-guerres. Cette exposition sera présentée ultérieurement à Ottawa puis à Vienne.*

BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE DE L'OPÉRA DE PARIS



# RÊVES D'ANTIQUE

**Maquette pour le costume d'Amnéris (Aïda) réalisée en 1924 par Max Rée. Ci-dessous : transcription phonétique d'« égyptomania » en hiéroglyphes, réalisée pour « le Monde » par l'Institut d'Orient.**



ÉGYPTOMANIA

L'ÉGYPTE est une invention de l'Europe, son plus vieil et plus proche ailleurs, l'un de ses rêves les plus longs et les plus embrouillés. Il dure depuis vingt-cinq siècles, depuis que quelques marchands grecs ont débarqué dans le delta du Nil, depuis que quelques philosophes athéniens se sont inquiétés des dieux et des mœurs de cet étrange peuple. De récits enjolivés, de rapports peu fidèles, d'interprétations incertaines est né ce songe que l'on nomme Egypte. Il n'a cessé de prospérer et se métamorphoser depuis lors.

Il se peut – des géographes, des explorateurs et des savants le prétendent – qu'il existe une autre Egypte, pays de boue, de sable et de pierre, une Egypte réelle autrement dit. Des touristes en groupe la visitent, des archéologues la fouillent, des routes et des hôtels y ont été construits – et jusqu'à des musées, qui inspirèrent à Malraux des paragraphes poétiques. Mais cette Egypte-là appartient aux agences de voyages et aux égyptologues, espèce d'apparition assez récente qu'il serait fort imprudent de confondre avec les égyptomanes, espèce antique, vénérable et indéfinissable. Entre ces catégories, les rapports ne sont guère que de méfiance et de dédain. La science exacte des premiers dépite et lasse les seconds, qui n'ont que faire de cartes, de relevés et de comptes rendus. Les fantasmagories et les libertés que s'autorisent les seconds agacent les premiers, qui n'ont que faire d'un mythe.

Ecrire son histoire exige de tenir embrassées l'histoire des religions et celle de l'architecture, l'histoire de la philosophie occidentale et celle des lettres et des arts tant est polymorphe et variée l'égyptomanie. De Platon à Verdi, d'Hérodote à Nerval, l'énumération de ses grands hommes serait infinie et brillante. Il conviendrait, par souci de méthode, de répartir la matière en chapitres et de la disposer en ordre chronologique. Platonisme et néoplatonisme y auraient leur part, autant que la diffusion du culte isiaque dans le monde oriental et romain. Il faudrait expliquer comment l'histoire d'Isis et d'Osiris, celle d'un fils martyrisé et sauvé par sa mère, a parfois été rapprochée de celle de la Vierge et du Christ – et s'engager dans la très trouble et complexe question des syncrétismes, rapprochements, superpositions et mixtes religieux.

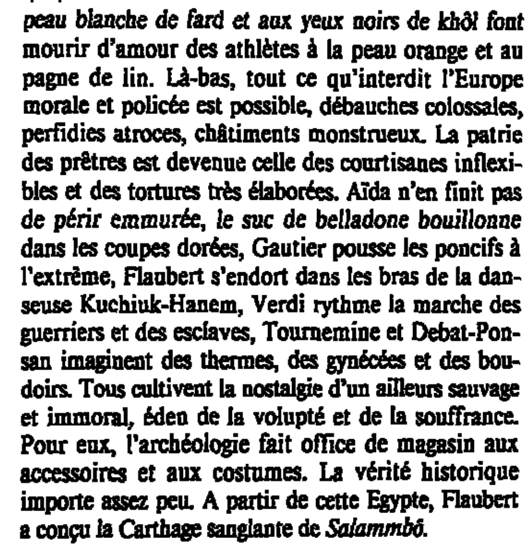
Il apparaîtrait que, dans le rêve égyptien, les dieux tiennent la première place et qu'il en est ainsi de l'Antiquité à la Renaissance et de la Renaissance aux Lumières, au *Sethos* de l'abbé Terrasson, roman égyptien et édifiant, au livret de *la Flûte enchantée*, au rite « égyptien » des loges maçonniques.

Telle est la première forme du rêve égyptien. Elle a Isis pour figure centrale et symbolique. S'il était possible de la réduire à une idée-force, ce serait à celle d'une religiosité très codifiée, très compliquée, très rigide encore, à l'opposé de la raison du philosophe ; celle d'un mysticisme dirigé par une caste de prêtres, indifférents à la logique. Les esprits épris d'ésotérisme et d'hermétisme pouvaient ainsi reconnaître dans le pays des temples colossaux et des crocodiles sacrés leur paradis perdu. D'autres, moins enclins à la révérence, y ont vu à l'inverse le grand bazar de la superstition.

Ce n'est point tout à fait hasard si Voltaire a situé à Tanis, au bord du Nil, les péripéties aberrantes du *Taureau blanc*, où parade et rites, prophéties et cérémonies tournent à la farce. Il fallait qu'il inventât un défilé où *« les trois figures d'Isis, d'Osiris, d'Horus, unies ensemble, avançaient portées sur un brancard d'or et de pierreries par cent sénateurs de Memphis »*, où *« quatre mille prêtres, la tête rasée et couronnée de fleurs, étaient montés chacun sur un hippopotame »* et où quarante autres *« portaient une énorme corbeille remplie d'oignons sacrés, qui n'étaient pas tout à fait des dieux, mais qui leur ressemblaient beaucoup »*. Fin des aventures d'Isis, mère héroïque et pensive.

Début des aventures de Cléopâtre, jeune personne aux mœurs déplorables. L'égyptomanie ne meurt pas de la décadence des idoles, elle s'en invente d'autres, elle change sans scrupule. Elle dépouille le noble drapé qui sied à la majesté divine, elle ne se vêt plus que de gaze peu épaisse et de mousseline transparente – quand elle consent à s'habiller. L'Egypte rêvée du siècle dernier cultive assez peu la vertu et la philosophie ne la retient guère. Elle est gouvernée par une reine amoureuse qui buvait des bouillons de perles, essayait des poisons nouveaux sur ses esclaves, ne refusa pas les hommages de Jules César et se suicida à l'aide d'un petit serpent. L'Egypte était jusqu'alors un hymne profond et sacré, elle devient un roman léger, que signe Théophile Gautier, et un tableau voluptueux, que signent d'innombrables orientalistes.

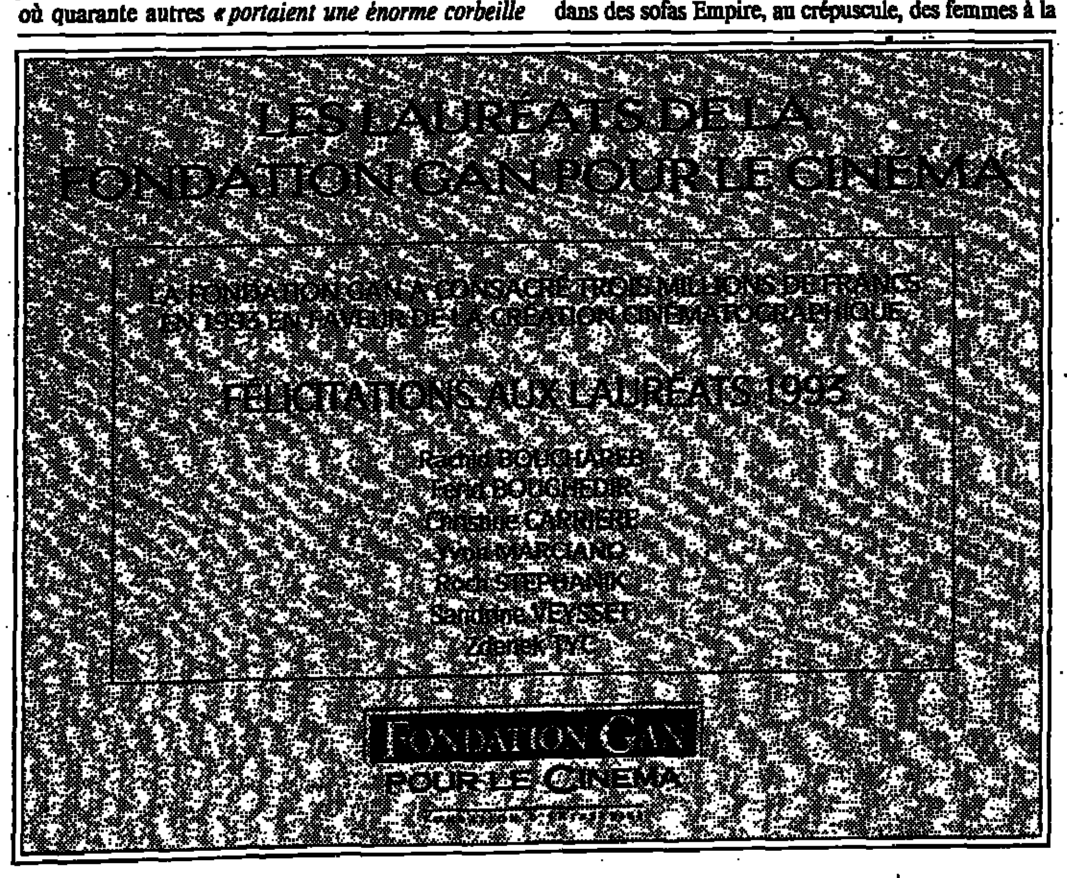
Dans ce songe, à l'ombre des palmiers et des colonnes aux fûts peints de couleurs vives, alanguies dans des sofas Empire, au crépuscule, des femmes à la *peau blanche de fard et aux yeux noirs de khôl font* mourir d'amour des athlètes à la peau orange et au pagne de lin. Là-bas, tout ce qu'interdit l'Europe morale et policée est possible, débauches colossales, perfidies atroces, châtiments monstrueux. La patrie des prêtres est devenue celle des courtisanes inflexibles et des tortures très élaborées. Aïda n'en finit pas *de périr emmurée, le suc de belladone bouillonne* dans les coupes dorées, Gautier pousse les poncifs à l'extrême, Flaubert s'endort dans les bras de la danseuse Kuchiuk-Hanem, Verdi rythme la marche des guerriers et des esclaves, Tournemine et Debat-Ponsan imaginent des thermes, des gynécées et des boudoirs. Tous cultivent la nostalgie d'un ailleurs sauvage et immoral, éden de la volupté et de la souffrance. Pour eux, l'archéologie fait office de magasin aux accessoires et aux costumes. La vérité historique importe assez peu. A partir de cette Egypte, Flaubert a conçu la Carthage sanglante de *Salammbô*.



Le même note cependant, en 1851 : *« Réflexion : les temples égyptiens m'embêtent profondément. Est-ce que ça va devenir comme les églises de Bretagne, comme les cascades des Pyrénées ? »* Le stéréotype pittoresque menace, l'exotisme s'use vite, les visiteurs se précipitent pour graver leur nom sur les degrés des pyramides et dans les couloirs ténébreux de la vallée des Rois. On connaît la suite, comment le tourisme a peu à peu ruiné le rêve égyptien et comment une ultime égyptomanie s'est répandue, romanesque à gros effets et ressorts simples.

La pyramide, ce symbole, n'est plus désormais qu'un décor pour romans noirs. Les archéologues sacrilèges meurent les uns après les autres, à la une des journaux, victimes de la malédiction du pharaon dont ils ont troublé le repos et pillé la sépulture. Le cinéma rebâtit des hypogées de carton et des palais de stuc. A Hollywood, pschent – la coiffe des rois – et péplum font bon ménage, au ravissement des amateurs de reconstitution sur grand écran, avec cavalcades et batailles. Cléopâtre a les yeux mauves d'Elizabeth Taylor, Pharaon, le crâne rasé de Yul Brynner. Spectacle, l'Egypte n'est plus que spectacle, grand spectacle factice et passablement pompier. Ultime étape : la bande dessinée annexe la vallée du Nil à ses territoires. Jacobs exalte les mystères de la grande pyramide. Horus, désormais, fume les cigares du pharaon. *(Lire nos articles pages II à IV.)*

**PHILIPPE DAGEN**



**EGYPTOMANIA**

DE L'ARCHÉOLOGIE A L'IDÉOLOGIE

# SUR LES TRACES DE NAPOLÉON ET DE MARIETTE

*L'Egypte fut aussi un enjeu idéologique pour l'Occident. Napoléon y construisit son mythe : la terre des pharaons devint alors l'instrument d'une politique. L'archéologie égyptienne fut d'abord, quant à elle, l'affaire de grands aventuriers, Auguste Mariette en tête. Puis l'égyptologie scientifique divorça de l'égyptomanie fantasmatique. Mais n'est-ce pas toujours un peu pour retrouver Aïda que l'on fait le voyage en Egypte ?*

«L'EUROPE *n'est qu'une taupinière. Tout s'use ici. Il faut aller en Orient. Toutes les grandes gloires viennent de là* », déclare Bonaparte à Bourienne dès 1798, avant même de quitter la France pour l'Egypte. L'art et l'architecture égyptiens, il avait pu en prendre largement connaissance en France, car l'Expédition d'Egypte est autant le produit de l'égyptomanie du XVIIIe siècle que la source de celle du XIXe. Etienne-Louis Boullée conçoit dès 1785 ses fantastiques «colosses funèbres», dont un projet de cénotaphe pyramidal pour Turenne, maréchal de France; Alexandre Brongniart construit à la même époque la pyramide du parc du marquis de Montesquiou à Maupertuis, cénotaphe de l'amiral de Coligny.

## La célébrité par l'obélisque

La Révolution *«en imagina plus encore qu'elle n'en fit surgir»* et créa pour la place de la Bastille une «Fontaine de la Régénération» couronnée d'une Egyptienne qui figure à la fois Isis et la Nature. Pour la place des Victoires est prévu un obélisque porté par des éléphants (1795), à l'image de celui de la piazza della Minerva de Rome (1667), les racines de cet obélisque plongeant dans le jardin ésotérique de l'*Hypnerotomachia Poliphili* (1499). La même place recevra finalement le monument commémoratif du général Desaix qui s'était distingué en Haute-Egypte : un nu héroïque de plus de 5 mètres de haut, appuyé contre l'obélisque provenant de la Villa Albani. *«Vous que la cour et l'armée dispensent pour quelque temps de vos soins,* écrit le prince de Ligne en 1786, *amusez-vous dans vos jardins... Cherchez, et si vous y trouvez la paix et le silence, élevez-y un obélisque... Les pyramides donnent la célébrité, et je suis fou des inscriptions. C'est dans l'épaisseur et le calme des bois les plus vieux qu'elles font le plus d'effet.»*

La gloire de Desaix, de Kléber, de Bonaparte venait de l'Orient; le mythe de Napoléon sera construit en partie autour et au moyen de l'Egypte. Le futur empereur y avait vécu, comme ses généraux, ses soldats, ses savants, l'aventure de sa vie, dans un élan romantique sans pareil dans leur carrière à tous. Et la Commission des sciences et arts révèle au monde étonné la réalité concrète de l'archéologie d'un pays qui appartenait jusque-là aux domaines de la fantaisie et du rêve. Non pas que la publication de la *Description de l'Egypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'Expédition de l'armée française* ait entraîné un réveil brusque. L'ouvrage ne connaît pas une large diffusion et ne servira que de référence formelle.

Les membres de la Commission eux-mêmes, par leur nostalgie de l'Egypte, seront les plus maniaques dans leurs citations. Ils se réunissent en un Ordre sacré des sophisiens, dont le Livre d'or est établi en feuilles de papyrus, scellé d'un «scarabée hiéroglyphique». Pour ceux-là, *«nul, dans les pyramides de la République française, n'est aspirant s'il ne connaît l'acacia»*. Ils se retrouvent aussi dans des loges maçonniques qui s'intéressaient aux mystères égyptiens avant même l'Expédition d'Egypte et qui, à son retour, accepteront auprès d'elles un authentique rite de Memphis, comptant 92 degrés. Le 44e : Sublime Pontife d'Isis, le 70e : Interprète des Hiéroglyphes... L'Orient éternel de ces Frères sera également égyptien. La tombe du géomètre Gaspard Monge, comte de Péluse, par exemple, est un magnifique petit édicule à corniche à gorge (1832) surplombant le rond-point du Père-Lachaise à Paris. Le cimetière était destiné à être dominé d'une pyramide d'Alexandre Brongniart (1810), *«régnant sur la cité des morts»* et lui donnant *«un signe visible dans la ville des vivants»*.

## Le style «Retour d'Egypte»

Au retour d'Egypte se diffuse à Paris, mais aussi dans les départements, pour plaire à Bonaparte, pour donner forme au souvenir, un style «Retour d'Egypte» dans lequel la référence pharaonique est une référence au pouvoir. La campagne militaire s'était certes soldée par un échec, avec la reddition du général converti Abdallah Menou, l'acquis scientifique cependant l'occultera des ailes d'une Isis toute maçonnique.

Les artistes puisent à diverses sources pour composer leur œuvres, mais apparemment dans le *Voyage de la Basse et de la Haute Egypte* de Vivant Denon, aux croquis primesautiers et incisifs, paru en 1802 et traduit dès 1803, plutôt que dans la *Description de l'Egypte*, à la perfection correcte et un peu massive, dont les premiers tomes ne paraissent pas avant 1809. Et sans doute trouvent-ils encore inspiration dans les collections italiennes du *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines* du comte Anne de Caylus (1752-1760).

La *Description de l'Egypte*, publiée par les ordres de Napoléon, curieusement, ne semble même pas utilisée à l'occasion de commandes officielles, comme par exemple pour la réalisation du service égyptien de la Manufacture de Sèvres offert au duc de Wellington, avec son colossal surtout organisé autour d'une reproduction du kiosque de Trajan à Philae. Ses assiettes figurent des scènes d'après les gravures de Vivant Denon. Il est vrai que celui-ci n'était pas seulement directeur du Musée Napoléon, mais aussi conseiller artistique des Manufactures de Sèvres et des Gobelins. Quant aux fontaines de Paris, créées sur décret impérial du 2 mai 1806, la plus explicitement égyptienne d'entre elles, la fontaine du Fellah de la rue de Sèvres, inclut une copie de la statue d'Antinoüs, le favori d'Hadrien noyé dans le Nil, apportée en France au titre de prise de guerre de la campagne... d'Italie. Le néo-égyptien impérial est parfois, comme le révolutionnaire, une forme de néo-classicisme.

*«En Egypte, je me trouvai débarrassé du frein d'une civilisation gênante,* confie Bonaparte à Mme de Rémusat. *Je rêvais toutes choses... Je créais une religion, je me voyais sur le chemin de l'Asie, porté sur un éléphant, le turban sur ma tête et dans ma main un nouvel Alcoran que j'aurais composé à mon gré. J'aurais réuni dans mes entreprises les expériences de deux mondes, fouillant à mon profit le domaine de toutes les histoires...»* Et il n'avait pas été frappé d'une fléchette trempée dans le suc de «radjaïdah» comme tel autre personnage des *Cigares du pharaon*, aventure de Tintin reporter en Orient.

## La croisée des deux mondes

L'approche napoléonienne de la matière égyptienne est politique, elle est maçonnique, elle est tout et même égyptologique. Si la vision populaire de l'Egypte reste pendant toute la première moitié du XIXe siècle le produit d'une éducation chrétienne et classique, la rigueur des travaux d'un Champollion aura tôt fait de jeter les fondations d'une science nouvelle.

*«Amasser sans système et rassembler des monuments qui offrent des rapprochements et des rapports,* avait écrit Denon, *si ce n'est donner la lumière, c'est battre la pierre dont s'échappe l'étincelle qui le produit.»* Rappelons que l'objet premier de l'Institut du Caire, émanation de la Commission des sciences et arts, était le progrès et la propagation des Lumières en Egypte; Champollion, déchiffreur mettant le feu aux momies poudreuses par l'étincelle de son génie, donne à l'Egypte pharaonique son autonomie.

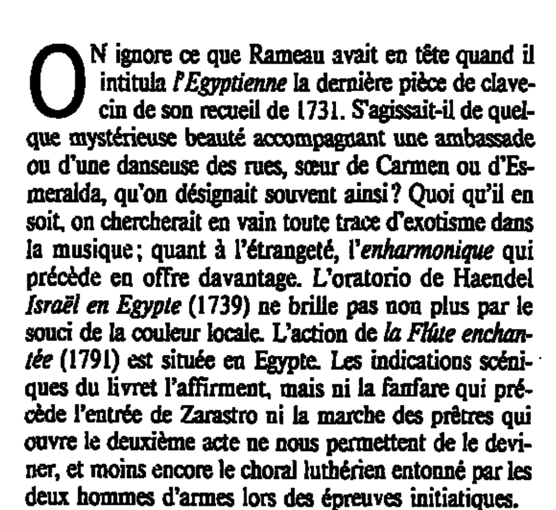
Mais si la philologie égyptienne gagne ainsi, rapidement, ses lettres de créance – nous sommes bien au XIXe siècle –, l'archéologie égyptienne, elle, sera trop longtemps encore l'affaire de grands aventuriers, s'occupant principalement du transport en Europe de morceaux épars, mais ni de contextes ni, surtout, de références.

## Bibliographie

– A l'occasion de l'exposition, le Musée du Louvre a édité un catalogue rédigé par Jean-Marcel Humbert, Gérard Mabille, Michael Pantazzi, Jean-Pierre Samoyault, Nicole Wild et Christiane Ziegler. 600 pages, 700 illustrations dont 200 en couleurs, 490 F. Editions de la Réunion des musées nationaux.

– L'Institut d'Orient, dirigé par Michel Sidhom, vient de rééditer les deux piliers de l'Égyptologie, et de l'égyptomanie : la *Description de l'Egypte*, ensemble de 841 planches (antiquités, histoire naturelle, Egypte au XIXe siècle) dessinées par les savants qui accompagnaient Napoléon Bonaparte lors de sa campagne d'Egypte (1 200 F) ; et les *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne*, la clé des hiéroglyphes, de Jean-François Champollion (680 F). Ces ouvrages sont imprimés sur vélin pur coton, avec des fac-similés aquarellés à la main au pochoir, et une carte en hiéroglyphes au nom de l'acquéreur. Ils sont disponibles par correspondance auprès de l'Institut d'Orient, 51, rue Lacépède, 75005 Paris. Tél. : 45-35-50-50.

– Une revue, créée l'an passé et éditée à Avignon, est entièrement consacrée à l'Histoire et aux cultures de l'Egypte. Intitulé *Egyptes*, ce trimestriel abondamment illustré, en noir et blanc et couleurs, rend compte de l'actualité de l'égyptologie et, en l'occurrence, de l'égyptomanie, par des portraits, des entretiens avec les meilleurs spécialistes et des dossiers. Numéro 3, «La passion de l'Egypte», 64 pages, 56F. B et A Editions, BP 58, 84005 Avignon Cedex. Tél. : 90-14-38-00.



EXOTISME ET ORIENTALISME

# LE PARFUM DES SONS DÉFENDUS

*Depuis plus de deux siècles qu'elle a inspiré les musiciens, l'Egypte n'est qu'un rameau sur l'arbre de l'orientalisme, un arbre qui cache la forêt de l'exotisme et dont la couleur, comme celle des feuilles, change avec les saisons. Les exemples de cette «égyptomanie» musicale sont innombrables. Le Louvre a borné sa sélection au plus spectaculaire, l'opéra filmé, et réuni pas moins de quatre versions filmées d'«Aïda», prototype s'il en est.*

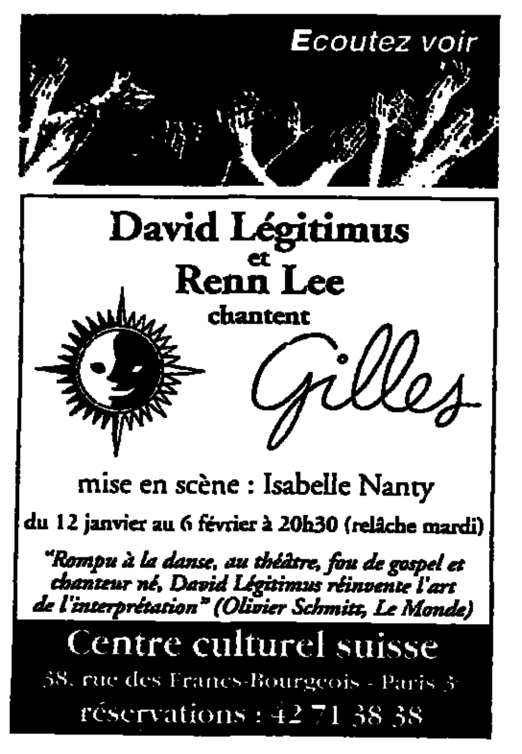
ON ignore ce que Rameau avait en tête quand il intitula *l'Egyptienne* la dernière pièce de clavecin de son recueil de 1731. S'agissait-il de quelque mystérieuse beauté accompagnant une ambassade ou d'une danseuse des rues, sœur de Carmen ou d'Esmeralda, qu'on désignait souvent ainsi ? Quoi qu'il en soit, on chercherait en vain toute trace d'exotisme dans la musique; quant à l'étrangeté, l'*enharmonique* qui précède en offre davantage. L'oratorio de Haendel *Israël en Egypte* (1739) ne brille pas non plus par le souci de la couleur locale. L'action de *la Flûte enchantée* (1791) est située en Egypte. Les indications scéniques du livret l'affirment, mais ni la fanfare qui précède l'entrée de Zarastro ni la marche des prêtres qui ouvre le deuxième acte ne nous permettent de le deviner, et moins encore le choral luthérien entonné par les deux hommes d'armes lors des épreuves initiatiques.

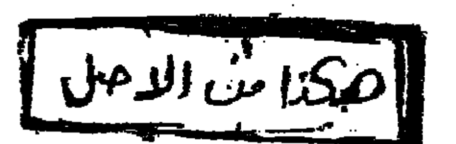
Si Mozart n'a pas laissé de place à l'exotisme dans sa partition, ce doit être parce que, venant en contrepoint d'un spectacle dépaysant par ses costumes et ses décors, la musique se devait d'exprimer l'universel auquel visait le sujet de la pièce.

C'est pourtant outre-Rhin, chez Weber, qu'apparut la première trace notable d'orientalisme musical dans le sens où nous l'entendons : le pittoresque, la couleur locale. Couleur extrême-orientale d'abord dans son *Ouverture chinoise* (1806), puis moyen-orientale dans *Obéron* (1806). Soucieux d'authenticité, Weber avait utilisé dans le premier cas un motif pentatonique découvert dans le *Dictionnaire de musique* de Rousseau, et il l'avait traité avec une âpreté harmonique qui en accentuait l'étrangeté. Pour *Obéron*, c'est dans *la Description d'un voyage en Arabie* (1774), de Carster Niebur, et dans l'*Essai sur la musique*, de La Borde, qu'il trouva la mélodie d'une chanson arabe et celle d'une danse turque. Il les harmonisa et les instrumenta de façon suffisamment dépaysante pour donner à l'auditeur la sensation d'être transporté dans un monde radicalement différent. Mais il alla plus loin. Pour la danse des bayadères puis pour le ballet des esclaves qui tentent de séduire le chevalier Huon, Weber inventa de toutes pièces un orientalisme fait de sonorités raffinées et d'harmonies enjôleuses : les enchaînements d'accords de neuvième sont d'une originalité confondante.

Seul compositeur romantique à avoir fait le voyage en Orient, dans l'espoir d'y trouver la «femme libre» qui, selon la croyance des saint-simoniens, devait *«compléter l'humanité et révéler l'avenir»*, Félicien David poussa jusqu'au Caire. A défaut d'être admis, comme il le souhaitait, chez les houris du vice-roi, il fut frappé par les appels à la prière. Il s'en souvint onze ans plus tard quand il composa son ode-symphonie *le Désert* (1844) : il y inséra un chant de muezzin dont la souplesse rythmique, l'ornementation, une certaine tension vocale (et l'assemblage de quelques mots arabes) créent l'illusion; pour la *Rêverie du soir*, il reprit une chanson notée également au Caire tandis que la *Fantaisie arabe* s'inspire d'un air syrien. Berlioz, qui ne vit l'Orient qu'à travers ses rêves, ne voulut pas être en reste d'authenticité dans ses *Troyens*, contemporains de la *Salammbô* de Flaubert : *«Je veux faire un* Pas d'almées, écrivait-il à sa sœur en 1857, *entièrement semblable, comme danse et comme musique, aux pas des bayadères que j'ai vues ici il y a seize ou dix-sept ans. Notre confrère* [Casimirski] *des* Débats *va me donner une strophe de Hafiz, le poète persan, que je ferai chanter en persan par des almées chantantes, comme faisaient les Indiennes. Il n'y a pas d'anachronisme. J'ai étudié la question : Didon pouvait parfaitement avoir à sa cour des danseuses d'Egypte venues antérieurement des Indes.»* Dans le *Pas d'esclaves nubiennes*, Berlioz ne réalisa pas tout à fait ce qu'il s'était proposé puisque les danseuses ne chantent pas et que le nubien des esclaves-choristes est de pure fantaisie... L'instrumentation est très sobre : sur un rythme obsessionnel de tambourin, les bois (cor anglais, flûte et piccolo) jouent une mélopée en octave qui se nourrit d'ambiguïtés tonales plus que de modulations; de petites cymbales antiques, frappées sur chaque mot, et des mordants acides de violon ajoutent à l'étrangeté de l'atmosphère. Comme Berlioz, Bizet a compris que l'exotisme, c'est ce qui détonne, et que la relative authenticité de David manquait de piquant. Ainsi, dans *Djamileh* (1872), dont l'action est située au Caire, le caractère «égyptien» de la chanson intitulée *Ghazel* ou de *la Danse des almées* résulte, pour la confusion des ethnomusicologues, d'une grande incertitude modale – majeur/mineur –, d'un chromatisme déroutant, dépaysant au sens propre, soutenu il est vrai par un rythme répétitif. L'impression d'une *«musique fausse»*, selon l'expression de Tristan Klingsor, dans *Schéhérazade*, non tempérée, est obtenue ici par des moyens particulièrement raffinés et résolument inattendus.

Le vieux Verdi n'était pas aussi désinvolte. D'étranges scrupules lui étaient venus avec l'âge : quand il entreprit la composition d'*Aïda* (1871), commandée par le théâtre italien du Caire, il ajouta au souci de la couleur locale celui de la vérité historique.



Le premier à s'en soucier s'appelle Auguste Mariette, créateur du service des antiquités de l'Egypte, dont il devient le premier directeur en 1858, sous le khédive Saïd Pacha. Mais on oublie souvent que, pour faire accepter au vice-roi cette nouvelle dépense, Ferdinand de Lesseps, qui en fut le champion, dut rattacher la cause de l'archéologie à la visite projetée du prince Napoléon Bonaparte, le fils du roi Jérôme. Le fantôme du grand conquérant est toujours présent. *« Bon gré, mal gré,* remarquait Eugène Melchior de Vogüé, *Mariette Bey faisait partie de la maison vice-royale, au même titre que le chef des écuries et le chef des eunuques noirs. On avait un égyptologue, comme les ancêtres avaient eu un astrologue. »*

## Une porte pour le colonialisme

Quant à Ferdinand de Lesseps, il avait remis l'Egypte au goût du jour par son entreprise formidable du creusement du canal de Suez. A son entrée devait s'élever une gigantesque statue d'une femme debout portant un flambeau, *l'Egypte apportant la Lumière en Asie*, signée Auguste Bartholdi, œuvre non réalisée qui est l'incontestable prototype de la statue de *la Liberté* de New-York, du même sculpteur. C'est lui aussi qui réalise le *Champollion*, une tête coiffée d'un némès à ses pieds, de la cour d'entrée du Collège de France.

Auguste Mariette, pour imposer l'égyptologie comme science, fera de l'égyptomanie son instrument. Les temps étaient mûrs sans doute, après la création par Joseph Bonomi et Owen Jones de l'Egyptian Court au Crystal Palace à Sydenham, qui en 1854 livre pour la première fois l'Egypte à un grand public. Véritable introduction en trois dimensions et en couleurs à la civilisation pharaonique, ce pavillon d'exposition est d'une importance qui ne saurait être sous-estimée. Il est le premier témoignage d'un nouveau didactisme et, en même temps, d'une nouvelle emprise sur le monde. C'est celle du colonialisme naissant, un monde dans lequel l'Egypte devient la porte de l'Afrique.

Les principales activités du premier agent consulaire belge à Alexandrie, ainsi, se situent non en Egypte mais en Abyssinie (1840-1842). Et c'est bien sûr le futur Léopold II, encore duc de Brabant, rêvant d'Egypte où il cherchait à coloniser le delta du Nil, qui inaugure en 1856 l'extraordinaire temple égyptien du jardin zoologique d'Anvers. Un temple égyptien parce que *« pour loger les grands animaux presque tous originaires d'Afrique (dont les éléphants), rien de plus rationnel qu'une construction rappelant leur pays d'origine et c'est bien certainement l'architecture égyptienne aux colonnes à pieds droits massifs qui convenait pour un tel ouvrage »*. Les inscriptions qui couvrent murs, colonnes et architraves racontent, en hiéroglyphes et en égyptien, la construction et l'inauguration du bâtiment.

« Cléopâtre essayant des poisons sur des condamnés à mort » Alexandre Cabanel (vers 1870).

ANVERS/MUSÉE ROYAL DES BEAUX-ARTS

## Copies toc en stuc

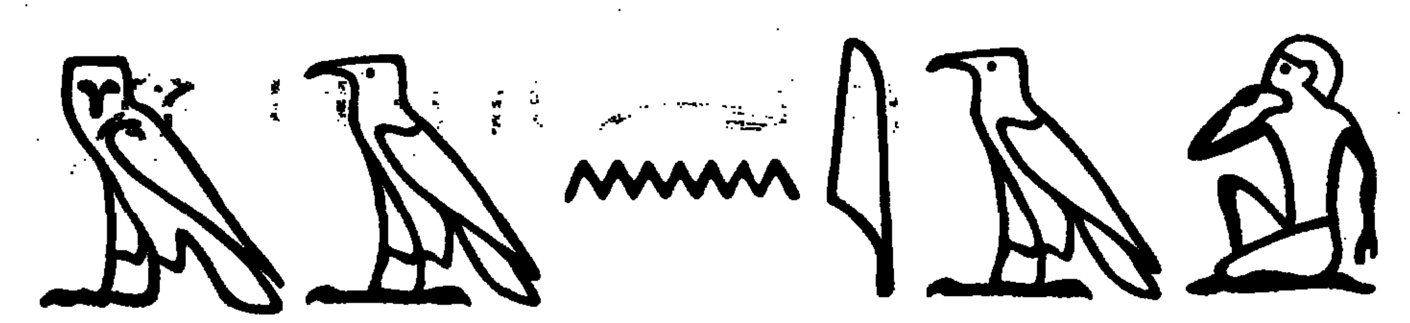
Avec le pavillon égyptien de l'Exposition universelle de Paris en 1867, c'est une nouvelle description de l'Egypte qui est à l'ordre du jour, égyptologie et égyptomanie étant mises en œuvre parallèlement par Mariette, avec la même volonté didactique. *« On a malheureusement peu compris jusqu'à ce jour le style égyptien*, avançait-il non sans raison. *Neuf fois sur dix, les œuvres des artistes qui y ont eu recours ne se sont guère élevées au-dessus d'un passage du Caire, d'un compartiment à Sydenham Palace ou d'une salle de glyptothèque allemande. Il y a quelque chose de mieux à faire et c'est ce que je ferai. »* La façade du passage du Caire de Paris (1828), mêlant gothique et pharaonique, serait plutôt un *« pied de nez insolite aux Grecs de l'école davidienne »*. Au Champ-de-Mars *« l'illusion est complète*, s'exclame Théophile Gautier, *tant la fidélité de la copie est poussée loin. On se croirait devant un temple des Pharaons si l'on ne voyait des décorateurs français occupés à remplir des teintes sacramentelles les contours des bas-reliefs méplats reproduits au moyen d'estampage. »* Voilà l'égyptomanie confrontée à ses sources archéologiques, puisque dans cet écrin de stuc et toc prennent place les meilleures pièces du Musée de Boulaq. Il s'en faut de peu qu'elles restent à Paris, d'ailleurs, l'impératrice Eugénie en ayant eu envie.

Mais est-ce que, la réalité devant les yeux, le rêve est encore possible? Mariette l'a cru, manifestement, et ira plus loin encore avec la préparation d'*Aïda* de Giuseppe Verdi, dont il fournit le livret. *« Figure-toi que j'ai fait un opéra*, écrit-il à son frère (en 1869), *un grand opéra, dont Verdi achève la musique, lequel doit être représenté au mois de février prochain sur le théâtre du Caire. Le vice-roi dépense un million. Ne ris pas. C'est très sérieux. »*

Beaucoup plus sérieux en tout cas que l'opéra ne peut paraître aux égyptologues d'aujourd'hui, qui ont tendance à oublier que plus d'un siècle de découvertes s'est accumulé depuis la première. Mariette l'a compris mieux que tout autre : pour que l'égyptologie soit, il faut que l'Egypte soit populaire, et pour la vulgariser, les clichés réducteurs sont inévitables.

**EUGÈNE WARMENBOL**

▶ *Eugène Warmenbol est assistant au séminaire d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Egypte ancienne et de l'Orient ancien à l'Université libre de Bruxelles.*



## Agenda

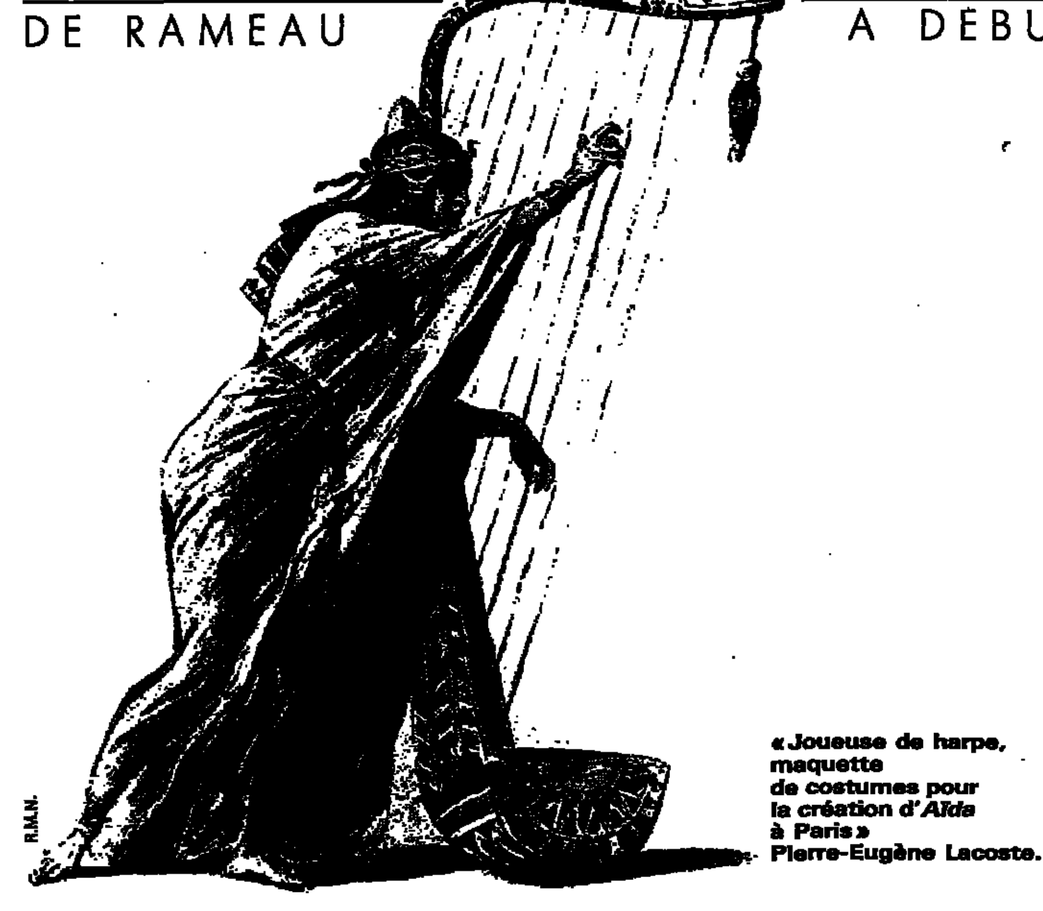
– « Egyptomania » est présentée du 22 janvier au 18 avril dans le hall Napoléon du Musée du Louvre. Commissaires : Christiane Ziegler, conservateur général, chargé du département des antiquités égyptiennes, et Jean-Marcel Humbert, conservateur au service culturel. Scénographie : Adeline Rispal/Repérages.

– Tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. 28 F; gratuit pour les moins de dix-huit ans. Le billet donne aussi accès à l'exposition « Largesse ». Billet jumelé avec la visite du musée : 55 F de 9 heures à 15 heures; 35 F après 15 heures. Minitel : 3615 LOUVRE. Tél. : 40-20-51-51 (répondeur) et 40-20-53-17 (sauf mardi).

– Les 8 et 9 avril, un colloque intitulé « L'égyptomanie à l'épreuve de l'archéologie » est organisé par Jean-Marcel Humbert. Entrée libre (dans la limite des places disponibles; rens. : 40-20-51-12).

– Un film produit par le Musée du Louvre, *Egyptomania*, est disponible en cassette vidéo, coédition Réunion des musées nationaux – la SEPT vidéo, 52 minutes, 159 F.

# DE RAMEAU A DEBUSSY



« Joueuse de harpe, maquette de costumes pour la création d'*Aïda* à Paris » Pierre-Eugène Lacoste.

R.M.N.

C'est ainsi qu'il sollicita du célèbre égyptologue Auguste Mariette, l'auteur initial du scénario, des précisions sur la musique des danses : *« C'était probablement*, lui répondit-on, *une sorte de plain-chant, formant basse avec un chant très aigu au-dessus, exécuté par de jeunes soprani* [garçons]. *Les instruments qui accompagnaient ces danses sont des harpes à vingt-quatre cordes, des doubles flûtes, des trompettes, des tympanons ou tambours, des castagnettes énormes* [crotales] *et des cymbales. »*

Mais comme cela ne suffisait pas à satisfaire la curiosité du compositeur, il se plongea dans l'*Histoire générale de la musique*, de Fétis, où il trouva la description d'une flûte égyptienne. Elle le séduisit tellement qu'il voulut voir l'original au Musée de Florence, où on ne lui montra, comme il se plut à le rappeler plus tard, qu'un simple flûtiau de berger... Il fit néanmoins construire les fameuses trompettes droites, conformes aux fresques peintes sur les murs des tombeaux, à cela près qu'elles sont au moins deux fois plus longues que les originales et munies de modernes pistons. L'air des trompettes, on le sait, est pur de tout exotisme. our le reste, Verdi s'inspira d'un motif turc qu'on lui envoya de Constantinople – il en tira le chœur de Termuthis et des prêtresses de Vulcain – et d'une mélodie de flûte qui accompagne les derviches tourneurs dont il se servit pour le ballet. Pour les autres morceaux, il suivit son intuition et inventa une musique antique qu'il orchestra avec assez de fantaisie pour que l'auditeur goûte sans arrière-pensée le charme du dépaysement. La fonction du dépaysement, dans *Aïda*, est de persuader le spectateur que cette histoire se passait il y a longtemps, dans des contrées lointaines et donc de l'amener à se convaincre de la véracité, voire de l'actualité paradoxale du drame. C'est en quelque sorte un détour didactique. Chez Massenet, dont *Thaïs* (1894) et *Cléopâtre* (1912) ont l'Egypte pour cadre, l'exotisme joue un rôle très différent, assez proche de celui des motifs espagnols dans *Carmen*. L'Orient, c'est l'inconnu, le mystère, la séduction fatale, la fleur vénéneuse, et donc une musique sensuelle et lascive, aux mélismes envoûtants, aux harmonies troublantes. Dans *Thaïs*, c'est en outre le charme capiteux du paganisme à odeur de péché contre lequel le moine Athanaël tente de lutter et auquel il succombera.

C'est le même Orient qu'on retrouve dans les *Epigraphes antiques* de Debussy (*« A l'égyptienne »*) composées à l'origine pour accompagner les *Chansons de Bilitis* – la culpabilité en moins peut-être. Mais on perçoit plus clairement que chez les prédécesseurs de Debussy ce qui fut au fond, dès l'origine, la principale raison d'être de l'exotisme en musique : l'élargissement du langage tonal, la recherche de saveurs inédites, d'une vocalité libérée des critères du réalisme. C'est ce qu'illustre très bien *Marouf, savetier du Caire* (1914), d'Henri Raband, qui baigne si complètement dans une atmosphère musicale moyen-orientale que les retours au style occidental deviennent d'un prosaïsme comique... On ne pouvait guère aller au-delà, mais des compositeurs ont continué à regarder vers l'Orient, et, tant que le soleil se lèvera de ce côté, il est probable que d'autres persévéreront.

**GÉRARD CONDÉ**

★ Projection de quatre films-opéras ou opéras filmés : *la Flûte enchantée*, de Mozart, mise en scène et filmée par Ingmar Bergman, le 11 février à 20 h 30, *Jules César*, de Haendel, mis en scène par Peter Sellars, le 12 à 16 heures, *Moïse*, de Rossini, mis en scène par Luca Ronconi, le 12 à 20 h 30. Enfin, quatre *Aïda* le 13 : le film de Clemente Fracassi avec Sophia Loren (13 heures), la version de concert de l'opéra de Verdi dirigée par Toscanini dans les studios de la NBC (15 h 30), la représentation dirigée par Franco Capuana à Vérone en 1966 (18 h 30) et la captation, réalisée par Pierre Jourdan, de la mise en scène de Pier Luigi Pizzi à Orange en 1976 (20 h 30).



## EGYPTOMANIA

### «LA FEMME DU PHARAON»

### LE FILM D'ERNST LUBITSCH

# SOUS LE REGARD DU SPHINX

*Les six films retenus par le Louvre pour illustrer l'égyptomanie sont tous des « cas ». Le genre appelle naturellement la superproduction (pharaonique, évidemment), avec son cortège de démesures. Mais le moins connu, et l'un des plus beaux, demeure «la Femme du pharaon», qu'on redécouvre grâce à la copie restaurée par la Cinémathèque de Munich.*

UN ballon captif jaune citron s'élève au-dessus des montagnes de Gosen, près de Berlin. A son bord, un opérateur a pris place, chargé d'enregistrer le choc des armées d'Egypte et d'Ethiopie. Plusieurs centaines de figurants s'affrontent devant les caméras d'Ernst Lubitsch, grand maître d'œuvre de cette superproduction dont le tournage durera six mois, du 18 juillet à décembre 1921. Plus de soixante-dix ans après, la scène demeure une des plus impressionnantes de *la Femme du pharaon*, dont la Cinémathèque de Munich présente une copie restaurée, où les quelques scènes manquantes ont été remplacées par des intertitres établis à partir du scénario.

Lorsqu'il réalise *la Femme du pharaon*, Ernst Lubitsch a vingt-neuf ans. Auteur de comédies «modernes» qui ne sont guère distribuées qu'en Allemagne, il a acquis une réputation internationale grâce à des grands spectacles historiques (*Carmen, Madame du Barry, Anne Boleyn*) ou exotiques (*Sumurun*) qui lui ont notamment permis d'attirer l'attention des producteurs hollywoodiens. L'atmosphère germanophobe qui continue de régner aux Etats-Unis au lendemain de la guerre a toutefois conduit les Américains à présenter *Madame du Barry* (1919), rebaptisé *Passion*, sans générique : les spectateurs doivent seulement savoir qu'il s'agit d'un film «européen». Les firmes hollywoodiennes s'intéressent à Lubitsch et aux grands cinéastes européens parce qu'ils peuvent aider l'industrie américaine à affirmer sa domination sur la production mondiale, en privant du même coup les cinématographies concurrentes de leurs meilleurs créateurs. Ils apporteront également cette dimension «artistique» qui manque souvent au cinéma américain. Quant à Lubitsch, il sait que seul Hollywood peut lui donner les moyens de s'adresser au public le plus large.



MUNCHNER FILMMUSEUM

Première étape de cette intégration, *la Femme du pharaon* est produit pour le compte de la EFA (Europaische Film Allianz), société dont l'initiateur et principal actionnaire est la Famous Players-Lasky. Le film coûtera l'équivalent de 75 millions de dollars, budget important à défaut d'être écrasant, et qui indique que déjà à cette époque les producteurs n'hésitaient pas à investir beaucoup d'argent dans des films ayant trait à l'Egypte antique : *César et Cléopâtre*, de Gabriel Pascal (1945), avec Vivien Leigh et Claude Rains, fut en son temps la production la plus coûteuse de l'histoire du cinéma britannique; *Cléopâtre*, de Joseph L. Mankiewicz (1962), coûta 40 millions de dollars et Jerzy Kawalerowicz se vit offrir pour *Pharaon* (1966) le budget le plus important jamais alloué à un film polonais.

*La Femme du pharaon* obéit à la volonté de Lubitsch d'aborder ses films historiques en humanisant les personnages, souci qui le conduit à s'éloigner des principes de l'école italienne, alors très en vogue, et qui conçoit les films un peu comme des opéras. Ce qui se traduit dans le film par une alternance presque systématique entre scènes de foule et scènes dramatiques à deux, trois ou quatre personnages. L'intrigue décrit la passion inspirée au pharaon Aménès (Emil Jannings) par la belle esclave grecque Théonis (Dagny Servaes), elle-même éprise du jeune Ramphis (Harry Liedtke), tandis que Samlak (Paul Wegener), le roi d'Ethiopie, souhaite que le pharaon épouse sa fille Makeda (Lyda Salmonova). Amour, politique et guerre, les trois thèmes sont étroitement associés, mais les développements très mélodramatiques du scénario accusent le caractère artificiel des personnages et de leurs relations. Seul le pharaon, auquel Emil Jannings prête son crâne rasé et son impressionnante stature, est réellement intéressant.

*La Femme du pharaon* est d'abord un extraordinaire jeu d'ombres et de lumières, composé avec raffinement par le chef opérateur Theodor Sparkuhl. Ce parti pris esthétique trouve son expression dramatique lorsque le pharaon, fou de jalousie, poignarde un de ses gardes, dont il a pris l'ombre pour celle de son rival. Le cinéaste met à profit l'exotisme de l'Egypte antique, reconstituée dans les studios berlinois, pour styliser à l'extrême sa mise en scène. Le processus s'effectue au détriment de la densité des personnages, mais le film demeure visuellement saisissant, à l'évidence plus prompt à flatter l'égyptomanie du public de l'époque qu'à restituer une vérité historique dont personne ne se souciait réellement.

Les moments les plus forts de l'action se déroulent sous le regard d'un sphinx gigantesque, qui semble faire peser sur les personnages tout le poids de l'éternité. Filmées en plongée et ainsi comme écrasées par la majesté des décors conçus par Ernö Metzner, des nuées de soldats ou d'émeutiers se répandent dans les rues de la cité. On pense au *Cuirassé Potemkine*, on se dit que Bertolucci a peut-être vu *la Femme du pharaon* avant de réaliser *le Dernier Empereur*.

La dialectique de l'individu et de la masse se résout lorsque le pharaon déchu, et que tout le monde croit mort, se mêle à la foule qui fête son nouveau roi. Ombre anonyme qu'éclairent les flambeaux, moqué par les soldats ivres qui le jettent à terre puis le coiffent d'une coupe pleine de vin, dans un mouvement symétrique de celui des esclaves qui, hier, déshabillaient cérémonieusement leur souverain avant qu'il ne les chasse d'un revers de main. Aménès n'est plus qu'un pantin dérisoire. Le film pourrait se terminer là, mais le dénouement n'intervient qu'après quelques nouveaux rebondissements, comme si Lubitsch ne se décidait pas à terminer une œuvre dont chaque séquence semble un nouveau défi lancé à la face des producteurs hollywoodiens. Les distributeurs américains ne s'embarrassèrent pas de ces hésitations scénaristiques et le film présenté à New-York le 21 février 1922, trois semaines avant la première berlinoise (le 14 mars), se concluait de manière heureuse. Lubitsch apprit ainsi le sens du mot *happy end*. Mais le succès remporté par *la Femme du pharaon* tant en Europe qu'aux Etats-Unis démontra que la production allemande pouvait désormais rivaliser avec Hollywood. Encore fallait-il qu'elle sache retenir ses créateurs et ses techniciens.

Lubitsch revint en Allemagne pour tourner *Die Flamme* (*Montmartre*) en 1922, dont ne subsistent aujourd'hui que quelques fragments, puis, en décembre de la même année, il repartit pour l'Amérique, où il demeura jusqu'à sa mort, le 30 novembre 1947. Le cinéma allemand perdit ainsi un de ses producteurs les plus avisés et un de ses auteurs les plus talentueux. Telle fut pour lui la malédiction de *la Femme du pharaon*.

**PASCAL MÉRIGEAU**

★ Cycle «L'égyptomanie au cinéma» : *Cléopâtre* de Joseph L. Mankiewicz (version longue de 300 minutes), le 5 février à 18 h 30, *la Terre des pharaons* d'Howard Hawks, le 6 à 20 h 30, *Lucifer Rising* de Kenneth Anger et *la Momie* de Karl Freund, le 7 à 20 h 30, *la Femme du pharaon* d'Ernst Lubitsch (accompagnement au piano d'Aljoscha Zimmermann et Jean-François Zygel) et *le Pharaon* de Jerzy Kawalerowicz, le 10 à 20 h 30.

## LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

# *L'âge égyptien*

JE ne sais pas exactement à quel moment le situer, quelque part entre la période Robin des bois et Du Guesclin et la deuxième phase des habitudes solitaires, et je ne sais pas non plus s'il en va pour tout le monde ainsi, mais il y a, me semble-t-il, au seuil de l'adolescence, un âge où tous les petits garçons ont une âme d'archéologue. Pour ma génération, les facteurs déclencheurs du phénomène ont été multiples : la lecture du classique *Des dieux, des tombeaux, des savants* de C. P. Ceram et, dans la foulée ou à peu près, celle des *Cigares du pharaon* de Tintin, et surtout des deux tomes du *Mystère de la Grande Pyramide* d'E.P. Jacobs, avec les inoubliables Blake et Mortimer; la grande exposition de trésor de Toutankhamon à Paris, en 1967; le film de Howard Hawks; *Terre des pharaons*, où l'on voyait un esclave servir de mortier vivant entre deux blocs de pierre de la pyramide de Khéops, scène abominable et délicieuse, hélas !...

Le goût de l'Egypte, c'est avant tout une histoire d'hommes, surtout pour un enfant. Ah, le couple infernal de Howard Carter, le tenace entrepreneur de ces fouilles curieuses dans la Vallée des Rois qui devaient mettre au jour la sépulture de Toutankhamon, et de Lord Carnavon dans son château gothique ! Le fatal coup de pelle au dernier jour du délai autorisé pour les recherches et la première marche dégagée qui devait mener le hardi Carter aux portes d'or du tombeau fabuleux d'un tout petit prince enterré somme toute à la sauvette. Qu'est-ce que cela devait être pour les autres, les grandes pointures, les Séti Iᵉʳ, les Ramsès II ! Combien de soldats d'or, de trônes, de vases, de sarcophages, d'animaux momifiés, de sceptres et de couronnes d'or ? Dans le livre de Ceram, une photo, sans doute posée après coup, pour immortaliser l'instant inouï de la découverte, montre «Howard Carter explorant le tombeau de Toutankhamon». Il est accroupi sous un gros projecteur électrique, de profil, en chemise, et regarde par une porte entrebâillée, sculptée, vers l'intérieur de la tombe. En fait il avait attendu l'arrivée de Lord Carnavon, son mécène, pour pratiquer un petit trou dans la paroi, allumer une bougie et jeter son premier coup d'œil, le 27 novembre 1922. Carnavon avait demandé : *« Vous voyez quelque chose ? »* et Carter avait répondu : *« Oui, des choses étonnantes... »* Et il était encore loin du compte.

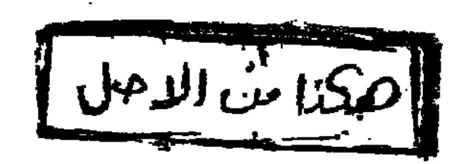
UN autre couple d'explorateurs s'est imprimé dans bien des jeunes cervelles, celui de Blake, glabre et blond, très distingué, et du barbu Mortimer, entrant dans la grande galerie de la pyramide de Khéops, un flambeau à la main, grommelant des *« By Jove ! »* et des *« Damned ! »* que de mémoire de touriste on n'a jamais entendus dans la bouche d'un Anglais. Qu'est-ce qu'ils font là, en dehors d'être les personnages favoris d'un auteur de bandes dessinées légendaire, E. P. Jacobs, qui fut aux éditions Casterman ce que Roger Martin du Gard fut à la NRF ? Théoriquement ils cherchent un fichu secret qui tient sur un morceau de papyrus assez vague et pourrait être en relation avec une des nombreuses manigances de leur ennemi de toujours, le colonel Olrik, espion doué pour les métamorphoses et qui condense en lui seul toutes les calamités qu'on pouvait redouter du continent rouge et inconnu à l'époque de la guerre froide. En fait, ils se livrent à une quête toute différente, comme toujours, et c'est cette poursuite obstinée d'un secret qu'on veut leur cacher qui fait se tordre de plaisir les petits lecteurs qui traversent l'âge égyptien.

Sans céder à un freudisme de pacotille, on peut imaginer quels liens, pas forcément inconscients ni inaccessibles du reste, unissent cette Egypte éternelle, cette terre nourricière, originelle, de notre culture, cet avant-pays de l'Occident, ensablée, creusée de galeries interdites, de trappes et de pièges pour les intrépides, couverte de signes aussi beaux qu'incompréhensibles, ce vaste texte enfoui, et l'image que chacun peut se faire du corps maternel, lui aussi interdit, et dont c'est peu dire qu'il est indéchiffrable, si l'on veut bien se reporter aux divers sens du mot «chiffre». Ce que les lecteurs de Blake et Mortimer réalisent à travers les planches dessinées par E. P. Jacobs, la torche à la main et le cœur battant, c'est l'exploration du corps sacré d'où ils viennent, avec l'espoir que son élucidation leur apportera aussi une certaine maîtrise des lieux.

IL y a bien sûr maints autres fantasmes qui trouvent à se couler aisément dans le moule égyptien. Comme l'angoisse, masculine encore une fois, que suscite le geste de Cléopâtre plongeant sa main dans un bouquet de fleurs, où gît un aspic, pour y prendre la mort ; phobie d'aller se fourrer à l'aveuglette dans un buisson où le danger est peut-être tapi, et sans les flambeaux de Mortimer... Le plus répandu de ces fantasmes, le plus «successful», diraient les Américains, est celui de la pyramide. Dans les années 70-80, des chercheurs plus ou moins farfelus avaient annoncé une trouvaille mirobolante : la structure pyramidale respectant les proportions de celle de Khéops possédait des vertus de conservation quasi indéfinie. Une pyramide, en métal, en carton, en bois, qu'importe, fonctionnait comme un frigo sec. Une souris morte qu'on y plaçait ne pourrissait pas, la viande y boucanait. On se mit à vendre des petites pyramides d'intérieur pour les lames de rasoir, qui récupéraient leur tranchant après chaque usage, et des plus grandes pour y faire la sieste. Ce qui avait réussi à tant de momies sauverait bien quelques vieilles peaux. Il fallut la vogue des caissons pour qu'on cesse de jouer avec les bestioles crevées.

Mais, en architecture, on n'est pas près d'en avoir fini avec la pyramide. MM. Pei et Mitterrand en ont mis deux, dont une à l'envers, au cœur de Paris, avec audace et talent. Certains buildings new-yorkais se donnent un coup de jeune en se coiffant d'une pyramide de néon. Le plus grand hôtel du monde, qui vient d'ouvrir à Las Vegas, le Luxor, est une immense pyramide de verre fumé de 160 m de haut, précédée d'un sphinx jaune et bleu haut de dix étages, comprenant plus de deux mille cinq cent chambres et dont la pointe abrite un projecteur, braqué vers l'espace, assez puissant pour que sa lumière soit visible par des astronautes de passage au-dessus du Nevada. Comme quoi la seule chose qu'en toute certitude les pyramides conservent à jamais, ce sont les rêves d'immortalité de l'enfance. ■



# LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

## CINEMA

## Tous les films nouveaux

### Le Bon Fils

**de Joseph Ruben,**
**avec Macauley Culkin, Elijah Wood, Wendy Crewson, David Morse, David Hugh Kelly, Jacqueline Brookes.**
**Américain (1 h 27).**

*Le petit garçon qui ratait l'avion* semble toujours aussi « mignon ». Son frère d'adoption parviendra-t-il à temps à faire comprendre à son entourage l'esprit malfaisant qu'il est en réalité?

**VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).**
**VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).**

### Bonsoir

**de Jean-Pierre Mocky,**
**avec Michel Serrault, Jean-Claude Dreyfus, Marie-Christine Barrault, Jean-Pierre Bisson, Laura Grandt.**
**Français (1 h 30).**

Mocky expédie Serrault plus loufoque que jamais semer la perturbation dans de paisibles appartements parisiens.

**Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).**

### Couples et amants

**de John Lvoff,**
**avec Marie Bunel, Jacques Bonnaffé, Lara Guirao, Bruno Todeschini, Isabelle Candelier, Marc Andréoni.**
**Français (1 h 39).**

Cette double histoire d'adultère dans un couple permet de nouvelles variations sur la vérité et la sincérité, la passion et le quotidien.

**Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).**

### Entre ciel et terre

**d'Oliver Stone,**
**avec Tommy Lee Jones, Joan Chen, Haing S. Ngor, Hiep Thi Le.**
**Américain (2 h 21).**
**Interdit – 12 ans.**

L'odyssée d'une jeune paysanne vietnamienne prise dans l'ouragan de la guerre, qui finit par épouser un baroudeur américain.

**VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).**
**VF : U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).**

### Kika

**de Pedro Almodovar,**
**avec Victoria Abril, Peter Coyote, Veronica Forqué, Alex Casanovas, Rossy de Palma, Santiago Lajusticia.**
**Espagnol (1 h 52).**
**Interdit – 12 ans.**

Nouvelles gammes « almodovariennes », donc farfelues et colorées, inquiètes et virtuoses, autour du désir et du rire, de l'amour qui fait mal.

**VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).**
**VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).**

### Mr. Jones

**de Mike Figgis,**
**avec Richard Gere, Lena Olin, Anne Bancroft, Tom Irwin, Delroy Lindo, Lauren Tom.**
**Américain (1 h 54).**

Le chemin de l'amour peut-il passer par une passion dévorante pour Beethoven et l'hôpital psychiatrique? Démonstration suit.

**VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).**
**VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55).**

### Ruby in Paradise

**de Victor Nunez,**
**avec Ashley Judd, Todd Field, Bentley Mitchum, Allison Dean, Dorothy Lyman.**
**Américain (1 h 54).**

L'histoire au quotidien d'une jeune femme tentant de mener une vie indépendante dans une petite ville de Floride, ça ne fait pas une histoire, mais un vrai bon film.

**VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).**

### Le Voleur d'arc-en-ciel

**d'Alejandro Jodorowsky,**
**avec Omar Sharif, Peter O'Toole, Christopher Lee, Berta Dominguez D., Jane Chaplin.**
**Britannique (1 h 30).**

Dans le monde fantasmagorique de Jodorowsky, un aristocrate excentrique et son serviteur-clochard vivent dans les égouts en attendant de mettre la main sur un héritage considérable.

**VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).**

## Reprise

### Pendez-moi haut et court

**de Jacques Tourneur,**
***avec Robert Mitchum, Kirk Douglas, Jane Greer.***
**Américain, 1947, noir et blanc (1 h 35).**

Mieux connu sous le titre *la Griffe du passé*, un des sommets du film noir, où l'intrigue compte pour peu, mais où les lieux, les pulsions des personnages, le destin, la réalité des interprètes (les meilleurs, à leur meilleur) se fondent pour donner naissance à une « matière cinématographique » *irradiante*.

**VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).**

## Sélection

### Bratan, le frère

**de Bakhtiyar Khudoynazarov,**
**avec Timur Tursnow, Firus Sabsalijew, N. Arifowa, Tabarowa, R. Kurbanow, N. Bekmurodow.**
**Soviétique, noir et blanc (1 h 40).**

Un petit train à travers un insensé paysage entre western et goulag, un adolescent qui n'est ni une marionnette ni un échantillon sociologique, l'espace et le temps, un pays inconnu (le Tadjikistan) qui devient proche sans perdre sa singularité, un vrai cinéaste découvert dès son premier film, splendide et simple.

**VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).**

### Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

**de Laurence Ferreira Barbosa,**
**avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, *Frédéric Diefenthal.***
**Français (1 h 43).**

Porté avec une étonnante justesse par l'épatante Valéria Bruni-Tedeschi, une plongée dans ces bas-côtés de la vie quotidienne qu'on appelle la folie pour ne pas les voir.

**Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55).**

### Libera me

**d'Alain Cavalier,**
**avec Annick Concha, Pierre Concha, Thierry Labelle, Christophe Turrier, Philippe Tardif, Cécile Haas.**
**Français (1 h 20).**

Aux confins de la chorégraphie d'un idéal et du minutieux labeur des combats de chaque jour, un hymne sans parole à l'esprit de résistance.

**Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).**

### Le Maître de marionnettes

**de Hou Hsiao Hsien,**
**avec Lin Chung, Cheng Kuei-chung, Cho Ju-wei, Hung Liu, Bai Ming-hwa, Tsai Chen-nan.**
**Taiwan (2 h 22).**

Pour évoquer 40 ans d'histoire de son pays à travers l'existence d'un marionnettiste, l'un des grands réalisateurs d'aujourd'hui déploie toutes les ressources du cinéma, avec une intelligence, une délicatesse et un sens de la beauté extrêmes (orientaux).

**VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).**

### La Recluse

**de Chris Newby,**
**avec Nathalie Morse, Toyah Willcox, Eugène Bervoets, Christopher Eccleston, Peter Postlethwaite, Michael Pas.**
**Britannique, noir et blanc (1 h 45).**

La légende médiévale d'une jeune illuminée qui se calfeutre dans la cave d'une église, et sème le trouble parmi les représentants des pouvoirs officiels.

**VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).**

### Short Cuts

***de Robert Altman,***
**avec Andie MacDowell, Bruce Davison, Julianne Moore, Matthew Modine, Anne Archer Fred Ward, Jennifer Jason Leigh.**
**Américian (3 h 05).**

*D'après les nouvelles de Raymond Carver*, un portrait à facettes des impasses et des phobies américaines, cousu main par le virtuose Altman.

**VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).**
**VF : Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).**

### Smoking/No smoking

**d'Alain Resnais,**
***avec Sabine Azéma, Pierre Arditi.***
**Français (2 h 20 et 2 h 25).**

Sur le mode ludique et aléatoire des infinies possibilités du récit, Alain Resnais construit en deux films une machine à explorer le temps, les gens, et le cinéma. A voir dans l'ordre de son choix, mais à voir.

**Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).**

### Un monde parfait

**de Clint Eastwood,**
**avec Kevin Costner, Clint Eastwood, Laura Dern, T. J. Lowther, Keith Szarabajka, Leo Burmester.**
**Américain (2 h 18).**

Eastwood dynamite en douce les règles du film de poursuite pour une balade désespérée dans les rêves cassés de l'Amérique.

**VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. *Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68)* ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).**
**VF : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).**

## Festivals

### Quinzaine nordique

Poursuivant dans la capitale le défrichage entrepris depuis six ans par le Festival de Rouen, l'Europa Panthéon présente un *florilège de films scandinaves* récents, occasion de vérifier les rumeurs d'une « nouvelle vague nordique » propagées par plusieurs festivals, sans que les salles commerciales soient jusqu'à présent venues les confirmer. Un programme très diplomatique, avec cinq titres du Danemark, de Finlande, de Norvège et de Suède, flanqués de deux Islandais.

***Jusqu'au 1er février à l'Europa Panthéon* (5e). Tél. : 43-54-15-04.**

### Premiers plans à Angers

Pour la sixième année consécutive, le Festival d'Angers poursuit son travail de prospection selon les deux axes convergents qu'il s'est définis : la découverte des jeunes réalisateurs, encore dans les écoles de cinéma ou entamant leur carrière professionnelle, et la mise sur pied de réseaux européens. On y retrouvera donc les projections de premiers films et de films de fin d'études venus de tout le continent, la lecture de scénarios par des comédiens chevronnés, qui est l'une des originalités de cette manifestation, le colloque (consacré cette année à la présence difficile des films européens sur les écrans d'Europe de l'Est), et l'hommage à une cinématographie nationale. C'est l'Espagne qui est cette année à l'honneur.

**Du 21 au 30 janvier. Tél. : 41-88-92-94.**

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

## Les entrées à Paris

La semaine du 12 au 18 janvier 1994 pourrait bien rester pour la distribution ce que sont Crécy ou Azincourt dans l'histoire militaire française. La charge tumultueuse et dispersée de quatorze nouveaux titres se solde par un véritable massacre. Et un score global à nouveau en recul sur celui de la semaine correspondante de 1993, ce qui fait un bien morose début d'année pour l'exploitation.

Le nombre de petits films jetés en même temps sur le marché – parce qu'ils sont exclus des dates réputées porteuses, trustées par les « grosses machines » – risque d'avoir rapidement un effet désastreux sur la quantité et la variété des films disponibles dans la capitale, à ce jour la ville au monde qui en offre le plus large éventail. Manifestement, quelque chose ne va pas dans les choix des distributeurs, et les accès aux salles que leur ménagent les programmateurs. La nouvelle commission de la diffusion a du pain sur la planche.

Une seule des quatorze nouveautés de la semaine obtient un véritable succès : il s'agit du film *Piège en eaux troubles*, distribué par la Major-Columbia, qui n'a apparemment pas de difficultés à obtenir des salles, puisqu'elle dispose pour cette occasion de 43 écrans. Avec 125 000 entrées, son film domine aisément le box-office hebdomadaire. Son compatriote *Pas de vacances pour les Blues* subit un échec, à 30 000 dans 25 salles. Et un coup de massue pour *Caravan City*, à moins de 6 000.

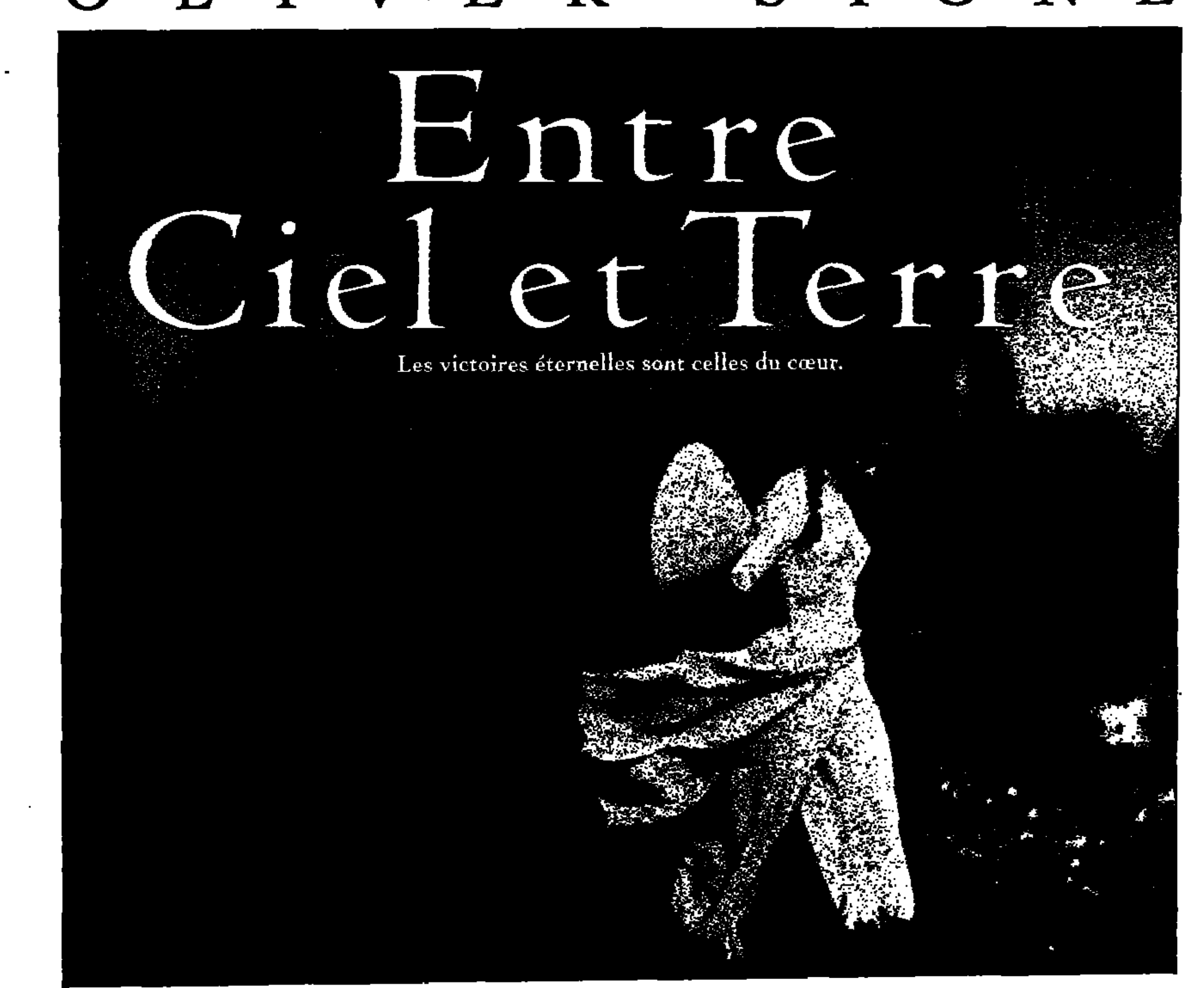
Parmi les onze autres, sept français : trois morts et quatre blessés graves. Les morts s'appelaient *Chacun pour toi, Des feux mal éteints* et *le Voleur et la Menteuse*. Seule la *métempsycose télévisuelle* est susceptible de leur accorder une seconde vie. Deux seigneurs et deux fantassins parmi les blessés, quasi moribonds. *Montparnasse-Pondichéry* mord la poussière avec moins de 40 000 entrées dans ses 32 salles, *Aux petits bonheurs* s'empêtre à moins de 30 000 spectateurs devant seize écrans. A tout prendre, les quelque 7 000 entrées du *Bâteau de mariage* dans cinq salles, et les 5 000 de *la Lumière des étoiles mortes* dans trois salles, représentent un sort moins sinistre.

Quant à *Baraka* ou *Henri le vert*, ils sont tombés sans un bruit. *Un brin de chance*, à près de 2 000 entrées dans son unique salle, s'en tire mieux... Rien de bien nouveau du côté des films déjà sortis, qui poursuivent en douceur leur carrière. On notera tout de même le succès confirmé de *Short Cuts*, qui passe les 100 000 entrées en quinze jours, *et le passage de la barre des* 500 000 par *Un monde parfait*, au bout de cinq semaines.

J.-M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

"...UNE PERLE RARE... GENIAL TOMMY LEE JONES."
STUDIO MAGAZINE
un film de
OLIVER STONE




Et pour la première fois à l'écran
TOMMY LEE JONES - JOAN CHEN - HIEP THI LE
WARNER BROS. PRÉSENTE EN ASSOCIATION AVEC REGENCY ENTERPRISES, LE STUDIO CANAL + ET ALCOR FILMS UNE PRODUCTION IXTLAN / NEW REGENCY / TODD. AO/TAE.
UN FILM DE OLIVER STONE "ENTRE CIEL ET TERRE" (HEAVEN AND EARTH) TOMMY LEE JONES - JOAN CHEN - HAING S. NGOR ET POUR LA PREMIÈRE FOIS A L'ÉCRAN HIEP THI LE
MONTAGE DE DAVID BRENNER, SALLY MENKE - PRODUCTION DES DÉCORS VICTOR KEMPSTER - DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE ROBERT RICHARDSON. A.S.C.
MUSIQUE COMPOSÉE PAR KITARO - CO-PRODUCTEUR CLAYTON TOWNSEND - PRODUCTEUR EXÉCUTIF MARIO KASSAR. PRODUIT PAR OLIVER STONE, ARNON MILCHAN, ROBERT KLINE, A. KITMAN HO - SCÉNARIO DE OLIVER STONE
D'APRÈS LES LIVRES "WHEN HEAVEN AND EARTH CHANGED PLACES" DE LE LY HAYSLIP. AVEC JAY WURTS ET "CHILD OF WAR, WOMAN OF PEACE" DE LE LY HAYSLIP AVEC JAMES HAYSLIP. RÉALISÉ PAR OLIVER STONE.
LE STUDIO
LIVRE ÉDITÉ AUX Éditions du Seuil

DISTRIBUÉ PAR WARNER BROS (Transatlantic), INC.
WARNER BROS.
A TIME WARNER ENTERTAINMENT COMPANY
AUJOURD'HUI
*VO :* UGC NORMANDIE PRESTIGE - GAUMONT RAMA MARIGNAN - GAUMONT OPÉRA FRANÇAIS - GAUMONT GRAND ÉCRAN ITALIE GAUMONT KINOPANORAMA - GAUMONT PARNASSE - FORUM HORIZON UGC ODÉON - LA BASTILLE - 14-JUILLET BEAUGRENELLE
*VF :* UGC MONTPARNASSE PRESTIGE - GAUMONT ALÉSIA - GAUMONT CONVENTION - UGC GOBELINS - UGC LYON-BASTILLE GAMBETTA - PARAMOUNT OPÉRA
ET DANS LES MEILLEURES SALLES DE LA PÉRIPHÉRIE

# THEATRE

## Spectacles nouveaux

### Crime et Châtiment

de Dostoïevski,
mise en scène
de Youri Lioubimov.

*Le second spectacle de la tournée en France de la troupe de la Taganka de Moscou menée par l'une de ses figures historiques, le metteur en scène Youri Lioubimov. Après Pouchkine, Dostoïevski.*

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 19 janvier. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 44-95-98-00. 120 F.

### La Guerre civile

d'Henry de Montherlant,
mise en scène
de Régis Santon,
avec Pierre Santini, Maurice Barrier, Jacques Zabor, Marie-France Santon, Christian Barbier, Jean-Marie Bernicat, Gérard Darier, Pierre Vielhescaze, Eric Boucher, Romain Pompidou, Yves Lambrecht, Marc Serhan, Olivier Baert et Sacha Santon.

Une pièce « romaine » de Montherlant qui confronte les armées de César, qui a passé le Rubicon il y a déjà quelques temps, et celles de Pompée, de l'autre côté de l'Adriatique où l'empereur triomphant le pourchasse.

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15e. A partir du 25 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 2 h 10. 90 F et 120 F.

### Idéal Fleurs

de Michel Jourdheuil,
mise en scène
de Jean-Paul Muel,
avec Myriam Boyer, Claire Nadeau, Roméo Escala, Michel Fortin et Roger Souza.

Dans l'arrière-boutique d'un fleuriste dont le fils est attardé, trois acteurs de première importance, Myriam Boyer, Claire Nadeau et Michel Fortin célèbrent à leur façon le 1er mai.

Splendid Saint-Martin, 48, rue du Faubourg-Saint-Martin, 10e. A partir du 24 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 42-08-21-93. De 160 F à 100 F.

### Lionel Rocheman

Retour en scène, seul, de l'ami juif des planches qui se propulse cent ans en arrière dans un village de sa communauté.

Tourtour, 20, rue Quincampoix, 4e. A partir du 19 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-87-82-48. 80 F et 100 F.

### Mem et Zin

d'Ehmedî Khanî,
mise en scène
de Shwan Jaffar,
avec Denis Mathieu, Mafiche, Catherine Degoulet, Ahmet Zirek, Lionel Meynard, Olivier Schneider, Pascal Catelletta, Hubert Rollet, Sabine Sfez, Patrick Berthol et Anne Canaan.

Un spectacle dont on ne sait rien parce qu'il est d'un auteur kurde inconnu et servi par une troupe qui ne l'est pas moins. Mais on sait que Mem et Zin sont l'équivalent oriental de Roméo et de Juliette...

Théâtre Paris-Vincennes, 37, rue de Montreuil, 94000 Vincennes. A partir du 19 janvier. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 48-87-45-93. Durée : 1 h 45. 70 F et 90 F.

### Oh, les beaux jours!

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Pierre Chabert,
avec Denise Gence et Guy Cambreleng.

Retour à la case départ de ce grand classique recréé dans cette même salle il y a presque deux ans et présenté depuis dans de nombreuses villes en tournée. La grande Denise Gence au service du texte le plus beau et sombre de Beckett.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 20 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 60 F.

### Quand elle dansait

de Martin Sherman,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Anny Duperey, Catherine Rich, Oleg Menshikov, Michèle Moretti, Louise Vincent, Jérôme Berthoud, Gian-Franco Salemi et Emmanuelle Laforge.

Jolie distribution pour cette pièce anglo-saxonne qui prend pour prétexte une journée dans la vie de la danseuse Isadora Duncan pour réfléchir, joyeusement, aux mystères de la création artistique.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. A partir du 19 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. De 90 F à 110 F.

### Quisaitout et Grobêta

de Coline Serreau,
mise en scène
de Benno Besson,
avec Coline Serreau, Gilles Privat, Trinidad Iglésias, Gilles Cohen, Muriel Combeau, Stéphane Haméon, Pauline Hemsi, Nicolas Serreau, Emilien Tessier, Alice Varenne et Christian Zanetti.

Une pièce écrite et interprétée par Coline Serreau (*Trois hommes et un couffin, la Crise* et *Romuald et Juliette*) qui associe deux clowns de la grande espèce.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. A partir du 25 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. De 110 F à 230 F.

### Le Retour

de Harold Pinter,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Patrick Chesnais, Jean-Pierre Marielle, Roger Dumas, Marie Trintignant, François Berléand et Guillaume Depardieu.

Retour en scène du grand dramaturge anglais et de ses batailles de mots absurdes et fascinants. Créée à Londres par la Royal Shakespeare Company en 1965, cette pièce met en jeu, au-delà de l'anecdote, une femme troublante qui va provoquer dans une famille bien-pensante des Etats-Unis une succession pinteresque de malentendus virtuoses.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. A partir du 20 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 260 F à 50 F.



AGOSTINO PACCIANI/ENGUERAND

« Le Constructeur Solness », mise en scène d'Eloi Recoing au Théâtre de la Commune à Aubervilliers.

### La Source bleue

de Pierre Laville,
mise en scène
de Jean-Claude Brialy,
avec Marina Vlady, Rosy Varte, Claude Vega, Franck Fairlo et Mathias Megard.

Une pièce de Pierre Laville, la seconde présentée cette saison de cet auteur vivant qui revient sur le devant des scènes. Ici, la confrontation drôlatique de Marguerite Moreno et Colette...

Daunou, 9, rue Daunou, 2e. A partir du 20 janvier. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-61-69-14. De 250 F à 80 F.

### La ville dont le prince est un enfant

d'Henry de Montherlant,
mise en scène
de Pierre Boutron,
avec Christophe Malavoy, Claude Giraud, Guillaume Canet, Thierry de Peretti, Pierre-Arnaud Juin.

Christophe Malavoy devient le pensionnaire le plus en vue du théâtre privé de qualité. Il est cette foix au service d'un grand ouvrage du répertoire qui met aux prises un prêtre qui n'y croit plus, lui-même, et deux enfants sur le registre du désir et de la révolte.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 20 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 250 F à 100 F.

### Les Voyageurs et les Ombres

de Richard Demarcy,
mise en scène
de l'auteur,
avec Honoré Motombo Bultshi, Liliane Fatna, Marius Yelolo, Marie Dablanc, Nicolas Struve, Rabah Loucif, Mariko Anazawa et Tanguy Demarcy-Ranja.

Richard Demarcy est un auteur important, même si l'on peut discuter de l'importance de chacun de ses textes. Là, il emprunte la voie de la plus grande difficulté et de la plus grande exigence car il porte à la scène Antigone, Œdipe et Tirésias dans un cimetière profané d'aujourd'hui.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 25 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.

## Paris

### Adam et Eve

de Mikhaïl Boulgakov, mise en scène de Charles Tordjman, avec Aude Briant, François Clavier, Philippe Fretun, Jérôme Kircher, Jean-Claude Legay, Daniel Martin et Martine Vandeville.

Les Russes sont à la mode. Charles Tordjmann s'y est attaqué dès la saison passée avec ce beau spectacle regroupant de jeunes acteurs de grande qualité entièrement dévoués à l'un des auteurs-phares du Théâtre artistique de Moscou dans les années 20.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. 85 F et 110 F.

### Claustrophobia

(en russe stf)
mise en scène
de Lev Dodine,
avec les élèves de l'Institut théâtral de Saint-Pétersbourg et les jeunes acteurs du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg.

Le premier des cinq spectacles présentés dans le cadre de la saison russe par la troupe du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg. Elle est dirigée par Lev Dodine qui est incontestablement le chef de file du théâtre russe aujourd'hui. Un rendez-vous important.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

### Le Constructeur Solness

d'Henrik Ibsen,
mise en scène
d'Eloi Recoing,
avec Aurélien Recoing, Magali Renoir, Fabienne Perineau, Denis Loubaton, Max Vialle, Benoît Lepecq et Nathalie Fillion.

Les qualités de dissection des sociétés bourgeoises d'Ibsen reviennent sur le devant des scènes. Après *le Canard sauvage* au Français, ce *Solness* est une sorte d'auto-portrait en forme d'introspection d'un auteur qui se sent isolé dans son pays.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

### Le Conte d'hiver

de William Shakespeare,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, Irina Dalle, Sophie Daull, Jean-Marc Eder, Christophe Guichet, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Vincent Massoc et Léon Napias.

Créée à Orléans l'automne dernier, cette comédie d'intrigues féerique et acerbe est ici d'une merveilleuse luminosité. Le charme absolu de la poésie.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 3 h 30. 110 F et 130 F.

### Dom Juan

de Molière,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec François Chaumette, Gérard Giroudon, Roland Bertin, Catherine Sauvai, Thierry Hancisse, Jean Dautremay, Isabelle Gardien, Olivier Dautrey, Andrzej Seweryn, Jeanne Balibar, Eric Théobald et Enrico Horn.

Certainement le plus achevé des spectacles à l'affiche à Paris. Jacques Lassalle au sommet de l'intelligence, Andrzej Seweryn au sommet du jeu, la troupe du Français comme on l'a rarement vue.

Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er. Le 25 janvier, 20 h 30 (et les 28, 29, 30, 31 et 1). Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 165 F.

### Font et Val

Un duo franchement gauchiste qui se reforme au moment du triomphe balladurien, ça ne peut que faire du bien.

Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 49-95-99-99. De 140 F à 100 F.

### Fous des Folies

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Philippe Choquet, Nadir Elie, Marie-José Escobar, Jacques Haurogné, Christiane Maillard, Liza Michael et Mouron.

Les fêtes sont terminées. Partout. Sauf aux Folies-Bergère, au lustre retrouvé grâce au charme particulier d'Alfredo Arias. Le meilleur du music-hall servi par une haute exigence du théâtre.

Folies Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au dimanche à 21 h 15, le vendredi à 20 h 30. Tél. : 44-79-98-98. De 730 F à 98 F.

### Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Marie-Christine Orry.

Une relecture radicale du grand œuvre de Jean-Paul Sartre par l'un des metteurs en scène les plus en vue de la nouvelle génération. Si nos quatre héros sont bel et bien morts, ils n'ont rien renié aux portes de l'enfer de leurs corps, de leur chair et de la ferme intention de s'en servir encore. Le spectacle immanquable de la rentrée de janvier.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 140 F.

### Mars

d'après Fritz Zorn,
mise en scène
de Clotilde Ramondou,
avec Hervé Falloux.

*Mars* est le dernier ouvrage du Suisse Zorn, quelques semaines avant qu'il ne meurt d'un cancer dont il sait qu'il le condamne. Une œuvre extrême parfaitement mise en scène et interprétée.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

### La Ménagerie de verre

de Tennessee Williams,
mise en scène
d'Elisabeth Chailloux,
avec Antoine Basler, Laurence Roy, Nathalie Boutefeu, Frédéric Pellegeay et Michel Ries.

C'est l'excellente Laurence Roy qui entraîne la distribution de cette nouvelle mise en scène de Tenesse Williams. Une œuvre autobiographique, située dans l'Amérique de la Grande Dépression, qui réunit les qualités les plus sensibles du poète américain.

Théâtre, 1, rue Simon-Dereure, 94000 Ivry. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2 heures. 70 F et 110 F.

### Nora

d'Elfried Jelinek,
mise en scène
de Claudia Stavisky,
avec Jean-Pierre Bagot, Daniel Berlioux, Valérie Dreville, Didier Flamand, Serge Maggiani, Laurence Mayor, Alain Rimoux, Martine Vandeville, Violette Pilot et Farida Rahouadj.

Cette mise en scène est l'occasion pour beaucoup de découvrir l'écriture acérée de l'Autrichienne Jelinek dont les mots sont des lames qui n'ont rien de moins tranchant que celles de son contemporain Thomas Bernhardt. Une suite subversive à la *Maison de poupée* d'Ibsen.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 60 F.

### Quai Ouest

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Michel Froehly,
avec Alain Althuard, Christine Brotons, Jean-Quentin Châtelain, Claude Degliame, Louis Merino, Paul Minthe, Clotilde Mollet et Hervé Pierre.

Très peu d'équipes théâtrales se sont attaqués à cette pièce de Bernard-Marie Koltès après que Patrice Chéreau l'a créée aux Amandiers de Nanterre. En tête d'une distribution irréprochable, Michel Froehly paraît armé pour relever le gant.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 100 F à 55 F.

### La Serva amorosa

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, Jacques Sereys, Jean-Yves Dubois, Jean-Philippe Puymartin, Anne Kessler, Pierre Vial et Christian Blanc en alternance, Philippe Torreton et Eric Théobald.

Nouvelle saison pour cette création de l'ex-administrateur du Français emmenée par Catherine Hiégel, actrice comme Goldoni en a sûrement rêvé.

Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 19 et 24 janvier, 20 h 30 ; le 23, 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 165 F.

### Le Visiteur

d'Eric-Emmanuel Schmitt,
mise en scène
de Gérard Vergez,
avec Maurice Garrel, Thierry Fortineau, Josiane Stoléru et Joël Barbouth.

Le succès de la saison du théâtre privé parisien. Une pièce brillante née sous la plume d'un normalien facétieux, un trio d'acteurs principaux en pleine forme. Rencontre drôlatique entre Freud et Dieu dans la Vienne de l'Anschluss.

Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. 230 F et 180 F.

## Régions

### Dans la solitude des champs de coton

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Philippe Sireuil,
avec Patrick Descamps et Christian Maillet.

Un metteur en scène belge s'est installé en résidence au Théâtre de Sète, une nouvelle et excellente adresse, pour créer ce duo magnifique de Bernard-Marie Koltès.

Théâtre municipal, av. Victor-Hugo, 34000 Sète. Les 20 et 21 janvier, 20 h 30. Tél. : 67-74-66-97. De 120 F à 60 F.
*Dernière représentation le 21 janvier.*

### Le Roman d'un acteur

de Philippe Caubère,
mise en scène
de l'auteur,
avec Philippe Caubère et Antoine Massart.

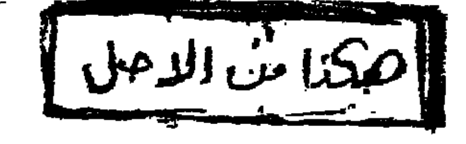
L'épopée en onze épisodes d'un petit Marseillais devenu acteur chez Ariane Mnouchkine. Philippe Caubère, l'un des enchanteurs du dernier Festival d'Avignon.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Les 19, 21 et 25 janvier, 20 h 30 ; le 23, 18 heures (et les 27, 29, 1er, 2, 5 et 6). Tél. : 20-40-10-20. 90 F et 120 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Olivier Schmitt.

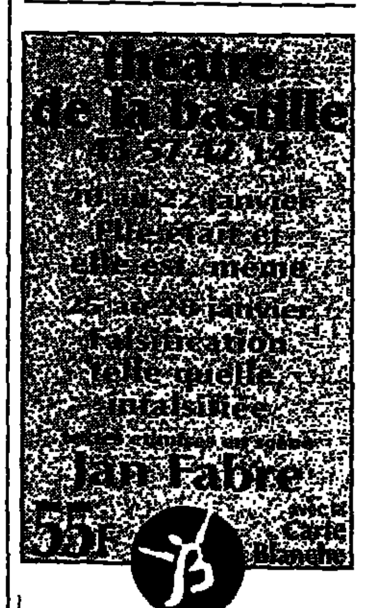
FESTIVAL 1 PREMIERS PLANS
21 - 30 JANVIER 1994
Sixième édition du Festival Européen de Premiers Films
SELECTION OFFICIELLE - 51 FILMS INEDITS
14 premiers longs métrages européens
7 premiers courts métrages européens
30 films des écoles européennes de cinéma
RETROSPECTIVE - L'ESPAGNE EN LIBERTES
1970 - 1993 : 30 films clefs
dont l'intégrale Almodovar
PREMIERS SCRIPTS POUR PREMIERS PLANS
Lectures publiques de scénarios de premiers longs métrages
COLLOQUE PUBLIC
Comment préserver et accroître la présence des films européens sur les écrans d'Europe Centrale et Orientale ?
Renseignements : (16) 41 88 92 94 / (16) 41 88 78 91

Ecoutez voir
Le Théâtre de la Marionnette à Paris présente



Cœur d'Horloge
par la compagnie Jean-Pierre Lescot
spectacle tout public à partir de 6 ans
18 janvier - 6 février
Auditorium Saint-Germain
40 04 93 89/46 33 87 03

CINÉPHILES
Jouez et gagnez des CD, des cassettes-vidéo et des invitations avec Le Monde
Tél. 36-68-70-20
(2,19 francs/mn)




هكذا من الاصل

# DE LA SEMAINE

# MUSIQUE

## Classique

### Jeudi 20 janvier

**Ligeti-Howarth**

*Mysteries of the Macabre, version soprano*
*Macabre Collage*
*Mysteries of the Macabre, version trompette*

**Ligeti**

*Concerto pour violon et orchestre*
Sonja Pascale (soprano),
Philippe Litzler (trompette),
Saschko Gawriloff (violon),
Orchestre national de France,
*Oswald Sallaberger* (direction).

Ouverture en fanfares du festival Présences de Radio-France. La preuve est donnée d'emblée qu'un invité de marque dominera la session. Du Hongrois Ligeti, décidément salué sur les grandes places européennes (Salzbourg, cet été), on découvrira ce soir-là trois créations françaises, accompagnées du *Concerto pour violon.* A Ligeti sera consacrée l'émission *publique de Jean-Michel Damian, Les imaginaires,* en direct sur France Musique samedi 22 dès 14 h 30. Des exemples sonores valant mieux que mille discours, écoutez cette émission, si vous voulez en *savoir beaucoup sur l'auteur du Grand Macabre.*

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

### Vendredi 21

**Arriaga**

*Ouverture*
*Symphonie*

**Beethoven**

*Ouverture op. 62 « Coriolan »*
*Symphonie n° 3 « Héroïque »*
Le Concert des nations,
Jordi Savall (direction).

Couronnement du projet, partagé entre l'Auditorium du Louvre et le Théâtre des Champs-Elysées, sur le progrès de la subjectivité de l'époque baroque au romantisme (notre supplément « arts et spectacles » du 13 janvier), un programme assez fracassant : la confrontation d'Arriaga, « le Mozart catalan », mort à vingt ans, avec son exact contemporain Beethoven. Tout cela sur instruments anciens.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

**Schumann**

*Concerto pour piano et orchestre*

**Mahler**

*Symphonie n° 1 « Titan »*
Gerhard Oppitz (piano),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Eliahu Inbal (direction).

Gerhard Oppitz est un pianiste de tradition, qui ne s'obsède pas sur sa carrière solo et consacre beaucoup de son talent à la musique de chambre. *Un interprète* à l'ancienne, en quelque sorte. Il est puissant et possède l'intuition stylistique sur des répertoires très divers. C'est un des artistes qui comptent aujourd'hui. Ne faisons pas l'article sur la *Symphonie « Titan »* dirigée par Inbal. On se demande quand Inbal va commencer à être durablement engagé sur autre chose que les symphonies de Mahler, qu'il a, certes, brillamment enregistrées, *mais* tout de même...

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-61-06-30. De 80 F à 190 F.

### Samedi 22

**Ligeti**

*Inakteld Notak*
*Papainé*
*Matraszentimrei Dalok*
*Hortobagy*
*Haj, Ifjuság*
*Magyar Etüdök*
*Idegen Földön*
*Kallai Kettös*
London Sinfonietta Voices,
Terry Edwards (direction).

Rien que la lecture de ce programme pour chœur ressemble à l'inventaire de Prévert. *La dimension ludique n'est jamais absente* de l'œuvre du Hongrois.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

**Ligeti**

*Bagatelles pour quintette à vent*
*Allegro*
*Marche gaie*
*Polyphonie à quatre mains*
*Sonatine pour piano à quatre mains*
*Invention*
*Capriccio n° 1 et 2*
*Ricercare pour orgue*
*Etudes pour orgue*
Pascal Godart,
Irina Kataieva (piano),
*Zsigismond Szathmary* (orgue),
London Winds.

Entrée libre, toujours, pour cette rétrospective Ligeti, composée en ce début de soirée de petites pièces annexes. Les *Bagatelles* sont souvent essentielles.

Maison de Radio-France, 17 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

**Beethoven**

*Sonate*

**Liszt**

*Ballade n° 2*
*Sur la tombe de Richard Wagner*
*Nuages gris, La Lugubre Gondole*

**Wagner-Liszt**

*Tannhauser, ouverture*
Gerhard Oppitz (piano).

Invité de l'Orchestre philharmonique la veille, Oppitz s'expose seul dans des oeuvres dont beaucoup sont des transcriptions, certaines des raretés, et toutes des sommets de difficulté.

Conservatoire national d'art dramatique, 18 heures. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

**Verdelot**

*Mélodies*

**Dowland**
**Purcell**

*Songs*

**Haendel**

*Cantate*

**Martinu**

*Sonate pour violoncelle et piano n° 2*

**Brahms**

*Sonate pour violoncelle et piano op. 99*

**Bach**

*Variations Goldberg*
Andreas Scholl (haute-contre),
Andreas Martin (luth),
Marc Coppey (violoncelle),
Markus Markl (clavecin),
Aleksander Madzar,
Zhu Xiao Mei (piano).

Deuxième édition de l'opération maligne « trois concerts en un ». Comme la dernière fois (l'épisode final était consacré au meilleur quatuor du moment, le Saint Lawrence String Quartet), ne pas déserter avant la fin. Et attention, il n'y aura pas d'entracte. La mélomanie est un sport comme un autre.

Théâtre de la Ville, 17 heures. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

### Dimanche 23

**Webern**

*Quatuor à cordes n° 1*

**Schœnberg**

*Quatuor à cordes op. 10*

**Pesson**

*Respirez, ne respirez plus, création*

**Ligeti**

*Invention*
*Capriccio n° 1 et 2*
*Musica Ricercata*
*Poème symphonique pour cent métronomes*
*Continuum*
*Hungarian Rock*
Pierre Charial (orgue de Barbarie).

Toujours plus haut, toujours plus fort et plus risqué, et plus amusant. Pierre Charial et son orgue de Barbarie au service de l'un des tout premiers compositeurs vivants. *Hungarian rock* : tout un programme.

Maison de Radio-France, 16 heures. *Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.*

**Amy**

*Quatuor à cordes*
Mary Wiegold (soprano),
Quatuor *Parisii.*

Du Ligeti qui précède *(lire plus haut)* à ce programme liant classiques du vingtième siècle et contemporain, il n'est qu'à se laisser glisser, sans se poser de questions métaphysiques. Le festival « Présences » de Radio-France est une entreprise d'encerclement fort bien menée. D'autant que la gratuité reste la pierre sur laquelle se construit tout l'édifice. Cher service public !

Maison de Radio-France, 18 heures. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

### Lundi 24

**Manoury**

*La Partition du ciel et de l'enfer*

**Boulez**

*Explosante fixe*
Sophie Cherrier,
Emmanuelle Ophèle (flûte),
Pierre-Laurent Aimard,
Florent Boffard (piano),
Ensemble InterContemporain,
Pierre Boulez (direction).

Partie d'un feuillet de musique à peine, *Explosante-fixe* (titre inspiré d'André Breton) est passé par divers avatars, pas tous glorieux, pour aboutir à l'heure de découverte à laquelle nous convie désormais Boulez, généralement plus jaloux de ses durées. L'œuvre a désormais l'ampleur, sinon l'inspiration et la manière d'être, de *Répons.* C'est une vraie création, pour laquelle Boulez a accepté Manoury, quelque part son fils spirituel, en vedette de première partie.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

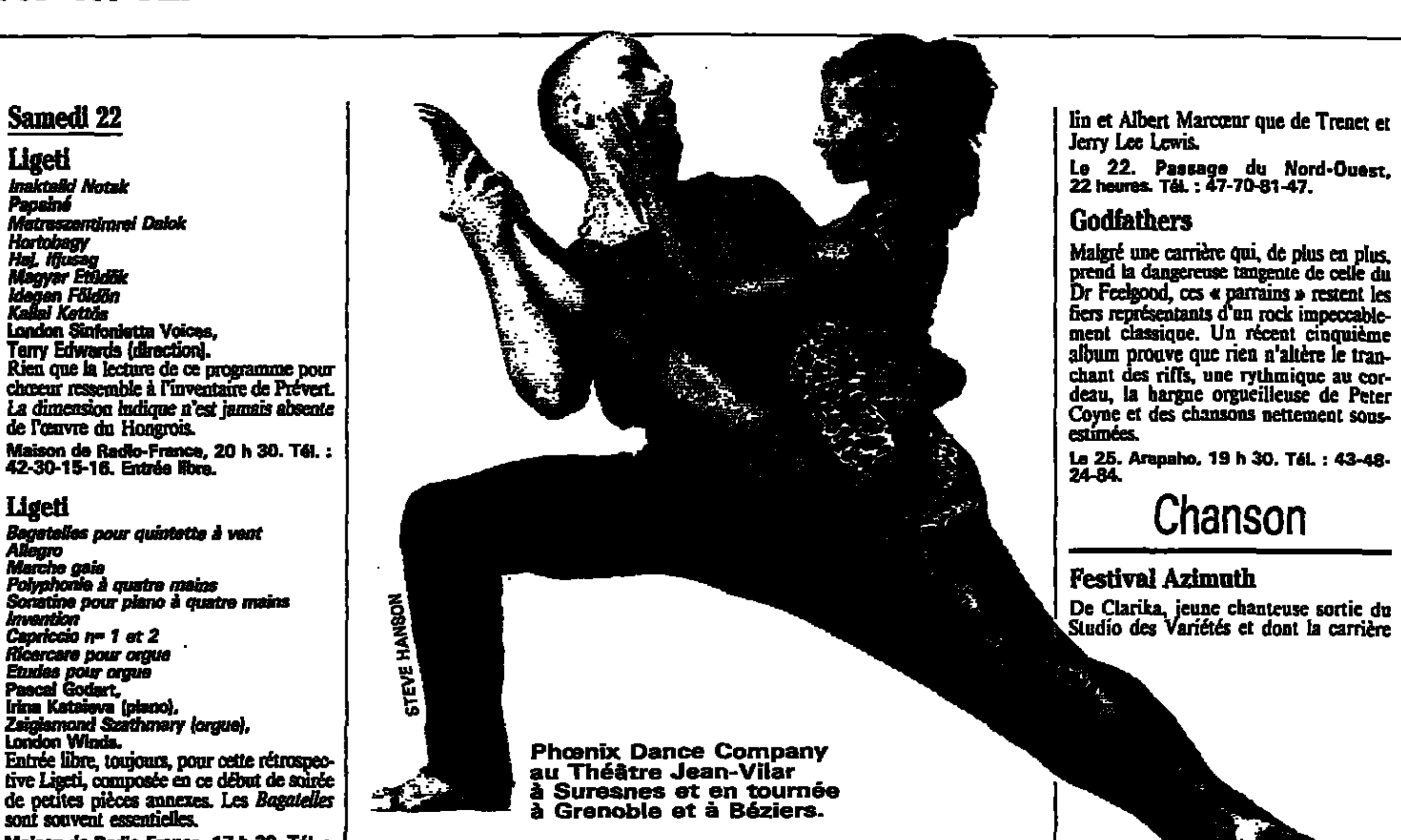
### Montpellier

**Koering**

*Marie de Montpellier, création*
Veronika Kincses (Marie de Montpellier),
Carole Farley (le compositeur),
Spiros Sakkas (Peter Schmalz),
Christer Bladin (Pierre),
Marcel Vanaud (le directeur de théâtre),
Franck Cassard (le metteur en scène),
Chœurs de l'Opéra de Montpellier,
Les Solistes de Montpellier-Moscou,
Orchestre philharmonique de Montpellier,
Tamas Pal (direction),
René Koering (mise en scène).

Eh bien, la voilà, cette fameuse *Marie de Montpellier !* Selon son auteur, René Koering, la réconciliation du bel canto et de l'opéra comique. Koering a rarement cessé de s'intéresser aux reflets que donne le grand opéra dans les miroirs de l'histoire et, notamment, dans ceux de l'histoire de l'art lyrique contemporain. Ce grand oeuvre devrait condenser ses investigations musicologiques et idéologiques.

Le 25. Opéra, 20 heures. Tél. : 67-66-19-99. De 70 F à 170 F.




Phœnix Dance Company au Théâtre Jean-Vilar à Suresnes et en tournée à Grenoble et à Béziers.

## Jazz

**Art Farmer**
**Alain Jean-Marie**
**Thomas Bramerie**

Un son unique au bugle, une placidité zen dans le phrasé, une biographie comme un dictionnaire, un lien spécial avec l'Europe. Dire qu'il s'en trouve encore qui n'ont jamais entendu Art Farmer en scène, dans l'intimité d'un club, à découvert ! On envie leur chance de découverte.

Les 19, 20 et 21. Petit Opportun, 22 h 45. Tél. : 42-36-01-36.

**Classe de jazz de Didier Levallet**

Didier Levallet est un meneur aux doigts agiles (contrebasse) : sa « classe de jazz » mérite l'attention. Les musiciens de demain sont là. Deux jours plus tard, Jean-François Canape en trio. Les *Instants chavirés* continuent de mériter leur nom et leur réputation.

Le 19. Montreuil. Instants chavirés, 21 h 30. Tél. : 42-87-25-91.

**Trio Arvanitas**

Rappel : certains musiciens paient comptant le talent qui les a conduits à escorter tout ce que le jazz a produit de solistes. Arvanitas est du lot. Du coup, on oublie le pianiste soliste de qualité qu'il est, son univers, sa présence.

Les 21 et 22. Latitudes Saint-Germain, 22 h 30. Tél. : 42-61-53-53.

**Louis et François Moutin Duo**

Pas vus depuis quelque temps, les jumeaux les plus remarquables des rythmiques modernes (basse et batterie, beaux gosses au demeurant, mais que fait la télévision ?), sont en club. Occasion à saisir pour faire le point. Le « Duc » est exactement ce qu'il faut.

Le 23. Au duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

## Rock

**Madder Rose**

Deux tendances s'affrontent au sein de ce quatuor new-yorkais à la cote ascendante : tumulte bruitiste et somnolence mélancolique. Les décharges d'adrénaline de leur *noisy-rock* se coulant dans des rêves cotonneux.

*Le 19. Arapaho, 19 h 30. Tél. : 43-48-24-84.*

**Stephan Eicher**

Si on a moins entendu *Carcassonne* que *Engelberg,* notre bel Helvète ami de Philippe Djian n'en remplira pas moins quatre Zénith avant de repartir sur les routes de France.

Les 21, 22, 24 et 25. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 130 F.

**Odieu**

Fou chantant, pianiste extravagant, ce Belge s'entoure aussi de musiciens à la lisière du funk-rock. Plus proche d'Higelin et Albert Marcœur que de Trenet et Jerry Lee Lewis.

Le 22. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

**Godfathers**

Malgré une carrière qui, de plus en plus, prend la dangereuse tangente de celle du Dr Feelgood, ces « parrains » restent les fiers représentants d'un rock impeccablement classique. Un récent cinquième album prouve que rien n'altère le tranchant des riffs, une rythmique au cordeau, la hargne orgueilleuse de Peter Coyne et des chansons nettement sous-estimées.

Le 25. Arapaho, 19 h 30. Tél. : 43-48-24-84.

## Chanson

**Festival Azimuth**

De Clarika, jeune chanteuse sortie du Studio des Variétés et dont la carrière démarre en flèche, à Dora Lou, trio insolite et sophistiqué, à Rachel des Bois, interprète qui fait son marché dans toutes les musiques ambiantes et se joue de tout, le programme proposé par Azimuth (leur producteur, qui a opté pour le travail de fond plutôt que pour le coup de poker qui rapporte) est un vrai délice.

Du 19 au 22. L'Européen, 20 heures. Tél. : 43-87-73-11. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 100 F.

**Boby**

Les chansons de Boby Lapointe mise en lumière par des acteurs amoureux des mots et des excès de Boby. Drôle, frais, *intelligent, ce spectacle à trois voix plus* fanfare fait plaisir d'un bout à l'autre.

Jusqu'au 30 janvier, 21 heures. Dimanches matinées, 16 heures. Bobigny. Maison de la culture. Tél. : 48-31-11-45. De 95 F à 135 F.

**Allain Leprest**

Claude Nougaro dit de lui qu'il a le génie des mots. Son disque *Mano a mano* (Saravah), enregistré avec l'accordéoniste jazz-java Richard Galliano, est un modèle de poésie musicienne et déchirée.

Le 24. Sentier des Halles, 20 h 30. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.

**Claude Nougaro**

Le repos n'aura duré qu'un an. Nougaro reprend la route et la scène, toujours aux côtés du pianiste Maurice Vander, mais il a emprunté la section rythmique de Didier Lockwood. Quel appétit !

Les 24 et 25. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

## Musiques du monde

**Martin Saint-Pierre**

Martin Saint-Pierre est un magicien de la percussion, qui aime se promener aux quatre coins du monde et en ramener des *musiques complexes,* des sentiments profonds. Sud-Américain friand de métissage, lauréat de la Fondation Menuhin, Martin Saint-Pierre vient de faire un disque, *la Terre des quatre coins* (Tangram/WMD), une commande d'Etat où il a lyriquement réuni les plus vieux tambours du monde.

Le 21. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Chanson » : Véronique Mortaigne.

# DANSE

**Compagnie Ultima Vez/Wim Vandekeybus**

*Her Body doesn't Fit her Soul*

Inspirée d'une nouvelle d'Italo Calvino, une métaphore sur les voyants et les aveugles. Vandekeybus a engagé des acteurs/danseurs non voyants, comme les musiciens mexicains du court-métrage qui s'intègre au spectacle.

*Théâtre de la Ville, les 25, 26, 27 et 29 janvier, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 90 F et 140 F.*

**Phoenix Dance Company**

*Gang of Five, Family, Heart of Chaos, Spartan Reels*

Une troupe de danseurs jamaïcains basés à Leeds (Angleterre), aux corps magnifiques et à l'engagement total, qui furent la révélation du Festival de Cannes 1992.

Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, les 21 et 22 janvier, 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. 120 F. Le Cargo, Grenoble, le 26 à 20 h 30, le 27 à 19 h 30. Tél. : 76-24-49-56. 120 F. Théâtre municipal, Béziers, le 29, 20 h 45.

**Ecole du Ballet de l'Opéra de Paris**

*Démonstrations*

Petites classes le matin, grandes classes l'après-midi : l'entraînement des poulains de Claude Bessy est toujours un délectable spectacle.

*Opéra de Paris Garnier, les 22, 23, 29 et 30 janvier, à 13 heures et 17 heures. Tél. : 47-42-53-71. De 15 F à 65 F.*

**Savion Glover, Ted Levy et le Hot Foot Tap Duo**

Deux jeunes prodiges américains et un duo épatant démontrent à la fois la virtuosité, la diversité et les capacités de renouvellement de l'art des claquettes.

*Alès, Le Cratère, le 20 janvier, 20 h 30.* Tél. : 66-52-52-64. 110 F. Bel Image, Valence, le 21, 20 h 45. Tél. : 75-79-22-00. 125 F. Théâtre Jean-Vilar, Suresnes, le 21, 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. 150 F. Espace Michel-Simon, Noisy-le-Grand, le 28, 21 heures. Tél. : 49-31-02-02. Théâtre de Bayonne, 1er février, 21 heures. Tél. : 59-59-07-27. 150 F. Bateau Feu, Dunkerque, le 6 février, 17 heures, Tél. : 28-21-10-10. 120 F.

**Cie Rosas/Anne Teresa de Keersmaeker**

*Toccata (1), Mikrokosmos (2)*

L'insolente et talentueuse Flamande pour la première fois à Lyon, avec sa dernière création, sur des pages de Bach, récemment offerte au festival Octobre en Normandie (1) et son emblématique *Mikrokosmos* sur la musique de Bartok (2). Puis retrouvailles au Théâtre de la Ville avec les mêmes pièces, mais dans l'ordre inverse.

Lyon, Maison de la Danse (1), les 24 et 25 (2), les 28 et 29, 20 h 30. Tél. : 78-75-88-88. 100 F. Paris, Théâtre de la Ville, (2) les 1er et 2 février (1), les 4 et 5, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 90 F et 140 F.

**Compagnie Efva Lilja**

*Blast, Entre nos espaces*

Que se passe-t-il en Suède, à l'ombre du grand Mats Ek ? Efva Lilja a réussi à se tailler une petite place au soleil par son travail, notamment, sur l'eau et la nature nordique.

Centre Georges-Pompidou, les 20, 21 et 22 janvier à 20 h 30, le 23 à 16 heures. Tél. : 44-78-13-15.

### Gap

**Michel Kelemenis**

*Clins de Lune*

Un danseur hors série, qui, lorsqu'il se lance dans la chorégraphie, réussit mieux les petits formats : ici, un duo, un solo, un quintette.

Gap, La Passerelle, le 25 janvier, 20 h 30. Tél. : 92-52-52-52. Théâtre Jean-Vilar, Vitry, le 22 mars. Théâtre du Gymnase. Marseille, les 24, 25 et 26 mars.

### Metz

**Théâtre Jel/Josef Nadj**

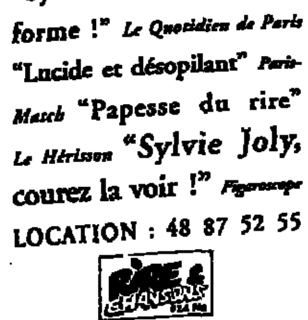
*Les Echelles d'Orphée*

Comique et tragique, humour et dérision, cirque, cinéma muet, surréalisme... D'étonnants acteurs-danseurs-acrobates, et une ravissante musique.

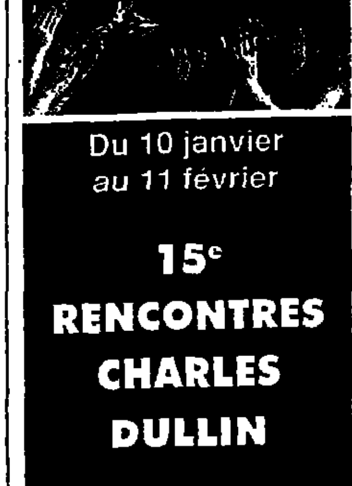
L'Arsenal, 20 janvier, 20 h 30. Tél. : 87-74-16-16. 135 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

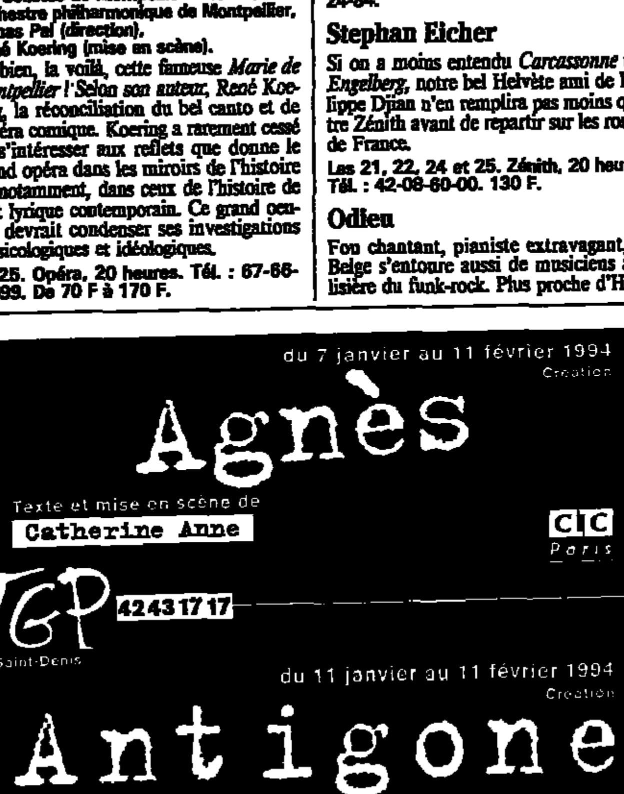

Ecoutez voir




Ecoutez voir






Ecoutez voir

LE VOLCAN LE HAVRE
LE LEGS et L'EPREUVE de Marivaux
mise en scène Alain Milianti
12 - 22 janvier 1994 Le Havre location 16 - 35 21 21 10
4 - 12 février 1994 Maison des Arts de Créteil location 1 - 49 80 18 88

JANVIER
SOLDES
DANS TOUS LES MAGASINS SPÉCIALISÉS
PORCELAINE - CRISTAL ORFÈVRERIE
RUE DE PARADIS 10e

# ARTS

## Nouvelles expositions

### Egyptomania

*Lire nos articles pages I à IV.*

**Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Colloque « L'égyptomanie à l'épreuve de l'archéologie » les 8 et 9 avril 1994. Rens. 40-20-51-12. Du 22 janvier au 18 avril. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans (comprenant l'exposition « Largesse »).**

### Largesse : parti pris de Jean Starobinski

Marcel Mauss considérait le don comme une forme archaïque de l'échange. Jean Starobinski, spécialiste du siècle des Lumières, s'est penché sur les trésors du cabinet d'art graphique pour nous offrir une exposition sur ce thème : le don dans tous ses états, venu d'en haut ou d'à côté, fastueux ou charitable, et pas toujours désintéressé. Un sujet d'actualité, véritable potlatch organisé par un parfait honnête homme.

**Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Rencontre avec Jean Starobinski samedi 5 fév. à 15 heures à l'Auditorium du Louvre. Du 22 janvier au 18 avril. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans (comprenant « Egyptomania »).**

#### Arras

### Hommage à Nicolas Schöffer

Très importante rétrospective consacrée à Nicolas Schöffer, pionnier de l'utilisation de la cybernétique dans l'art, qui rêvait de bâtir à la Défense une tour animée par les bruits de la ville... Ses sculptures mobiles ont dansé avec le corps de ballet de Béjart et forment la partie la plus connue de son œuvre, mais l'exposition promet également de faire le point sur ses premiers travaux (dessins mystiques, abstractions lyriques puis géométriques) comme sur ses œuvres ultimes.

**Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62000. Tél. : 21-71-30-12. Tous les jours sauf mardi de 15 heures à 19 heures. Du 22 janvier au 17 avril.**

## Paris

### Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse

La commande de *la Danse* pour décorer la salle principale de la fondation Barnes tracassa Matisse pendant trois ans. Qui travailla trois versions monumentales. Celles-ci – *la Danse inachevée*, retrouvée en 1992, *la Danse de Paris*, exposée en permanence au Musée d'art moderne, *la Danse de Merion* mise en place à la fondation en 1933 – sont réunies pour la première fois, accompagnées d'une quarantaine d'œuvres préparatoires et de photographies du travail en cours. Un régal.

**Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Rencontres-débat vendredi 21 à 18 h 30 avec G. Paolini. Jusqu'au 6 mars. 35 F.**

### James Bishop, Toni Grand

Première rétrospective d'un peintre américain qui fit à Paris ses débuts au moment où le monde de l'art ne jurait plus que par New-York. Proche de Marcelin Pleynet et de Philippe Sollers, il eut un impact profond (et souvent ignoré) sur certains artistes du groupe Support/Surface. En ces temps de débauche, l'austérité et les nuances infinies de sa peinture pourraient en surprendre plus d'un. Au rez-de-chaussée, les sculptures poissonneuses de Toni Grand.

**Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Rétrospectives des films de Patrick Boknowski et Jean-Daniel Pollet. Jusqu'au 13 mars. 35 F.**

### Roman Cieslewicz

Formé à bonne école (en Pologne), efficace, dans le genre coup de poing, Cieslewicz est l'auteur, depuis 1955, de plus de 400 affiches, pour le cinéma, Amnesty International ou le Centre Pompidou. Il travaille aussi pour le livre, dessine des couvertures, conçoit le graphisme de collections (par exemple *10/18*). Hors commande, il se plaît dans le photomontage.

**Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 février.**

### De Khorsabad à Paris : la découverte des Assyriens

Parmi les découvertes que le visiteur de la nouvelle aile du Louvre pourra faire, celle de la cour de Khorsabad (Assyrie) et de ses taureaux androcéphales est certainement l'une des plus spectaculaires... Une exposition du département des antiquités orientales accompagne la mise en place de l'ensemble monumental découvert il y a exactement cent cinquante ans.

**Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Colloque les 21 et 22 janvier. Jusqu'au 14 février. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15h et dim., gratuit pour les moins de dix-huit ans.**

### Delacroix et la Normandie

Le très parisien Delacroix ne détestait pas séjourner en Normandie. Chez son cousin Alexandre Bataille, propriétaire de l'abbaye de Valmont, près de Fécamp, il réalisa trois fresques qui viennent d'être acquises par le musée de la rue Furstenberg. A cette occasion, quatre-vingt-dix peintures, dessins, gravures et aquarelles évoquent les séjours du peintre à Dieppe, ses promenades sur les falaises et ses déambulations dans la bonne ville de Rouen.

**Musée Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstenberg, Paris 6e. Tél. : 43-54-04-87. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 24 janvier. 19 F.**

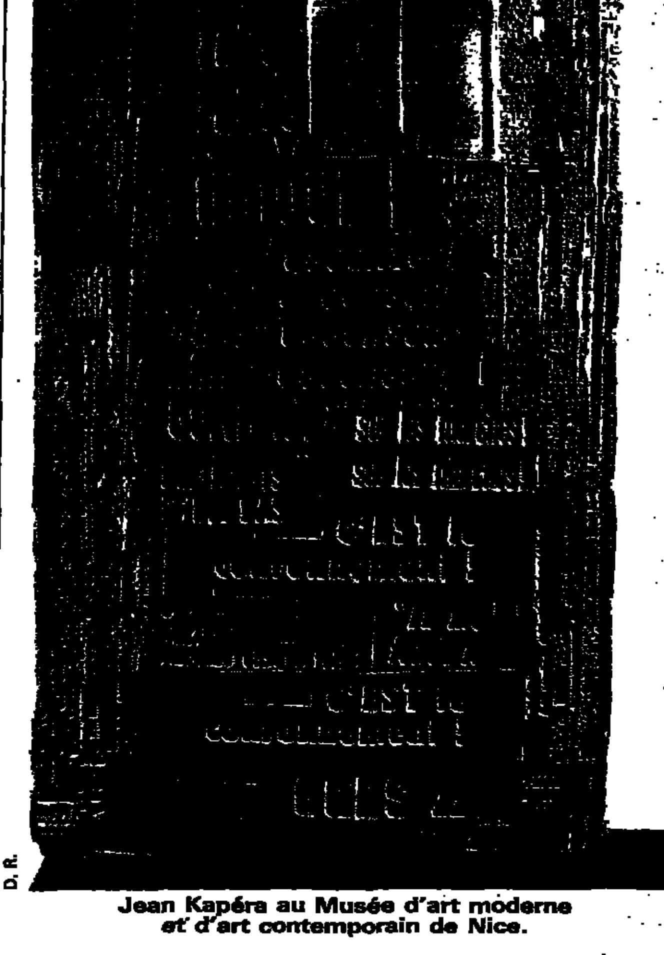
### L'Art en Hollande aux temps de David et Philippe de Bourgogne

Philippe le Bon eut deux bâtards, qui furent l'un après l'autre évêque d'Utrecht. David et Philippe de Bourgogne ne détestaient pas commander leurs vêtements liturgiques aux plus habiles artistes, sans oublier les manuscrits, les incunables enluminés, les sculptures ou les objets cultuels. Avant leur exposition au Musée des beaux-arts de Dijon, on peut voir à Paris ces trésors habituellement conservés au Catharijneconvent d'Utrecht.

**Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier.**

### Markus Raetz

On connaît mieux l'univers poétique de Markus Raetz par ses peintures, ses sculptures ou ses dessins que par ses gravures.



D. R.

Jean Kapéra au Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice.

L'artiste suisse, pourtant, n'a pas manqué, depuis trente ans et plus, d'aborder le champ de l'estampe. En expérimentateur, pour mieux voir, autrement, autre chose.

**Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-38-38. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 mars.**

### François Rouan

Rétrospective en soixante dessins de l'œuvre sur papier d'un artiste plus connu pour ses tableaux. Parfois tressés, comme ses toiles, les papiers ne sont plus confinés au rôle de support, mais deviennent partie constitutive de l'œuvre. Le dessin est considéré comme une pratique autonome plus que comme stade préparatoire. Excellente occasion de mesurer le chemin parcouru depuis 1965 par François Rouan...

**Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 mars.**

## Régions

#### Calais

### John Hilliard

L'Anglais John Hilliard a glissé depuis longtemps de la peinture à la photographie, dont il a entrepris de mettre en évidence, dans les années 70, les différentes composantes. Pour approfondir le champ des images, travailler dans l'épaisseur des juxtapositions, du flou, du double et des reflets troublants de la réalité, qui se dérobe. *(Lire notre article page X.)*

**Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62102. Tél. : 21-46-77-10. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars.**

#### Fréjus

### Côte-à-côte

A la fin des années 70, une association se constituait à Dijon pour exposer et publier des textes d'artistes contemporains. Finalement baptisée « Le consortium », elle est à l'origine de quelques manifestations exemplaires. Elle a également constitué une collection, dont une partie est exposée ici, mêlée aux acquisitions du FRAC Bourgogne. L'ensemble est d'une cohérence remarquable et comprend quelques œuvres (un Boltanski notamment) exceptionnelles.

**Le Capitou-Centre d'art contemporain. ZI du Capitou. 83600. Tél. : 94-40-76-30. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 13 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 4 mars. 25 F.**

#### Nantes

### Barry Flanagan

Le Musée des beaux-arts de Nantes fête ses cent ans dans la joie, avec Barry Flanagan, une figure de la sculpture anglaise contemporaine qui, depuis les années 60, défie la tradition (de la sculpture anglaise) et la critique, traitant de tout, du petit tas informe au grand lièvre de bronze, avec l'humour d'un pataphysicien.

**Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février. 20 F.**

#### Nice

### Jean Kapéra

« Faites l'amour dans l'ascenseur, continuez sur les marches ! » Quand, dans les années 60, Kapéra récupérait les flans de presse pour constituer de gigantesques collages de ces cartons servant à prendre l'empreinte des caractères de plomb des quotidiens, il renvoyait du journalisme et de l'actualité une image poétique et dérisoire. Pierre Restany ne s'y était pas trompé qui sut saluer en lui une figure méconnue du nouveau réalisme.

**Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Ven. nocturne jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 6 février.**

### Claude Viallat Pierre Buraglio

Claude Viallat et Pierre Buraglio rendent, chacun à sa manière, un hommage à Matisse. Le premier s'est livré a une éblouissante série de variations autour de la *Fenêtre à Tahiti*, ou de la *Porte-fenêtre à Collioure*. Le second a découvert Matisse à travers Hantaï et son exploration est beaucoup plus discrète, mais tout aussi dense, déclinant des objets auxquels Matisse était attaché : le fameux fauteuil rocaille, mais aussi la chasuble réalisée pour la chapelle de Vence.

**Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 mars.**

La sélection « Arts » a été établie par Harry Bellet

« Photo » : Michel Guerrin.

# G A L E R I E S

## GREGORY AMENOFF

*à la Galerie Vidal-Saint-Phalle*

Quoi que son nom semble annoncer, Gregory Amenoff est américain, né dans l'Illinois en 1948 et habitant New-York. Sa peinture n'appartient à aucun mouvement, ne se recommande d'aucun courant d'aujourd'hui, ne demande à aucun discours critique de la justifier. Elle se développe à sa guise, sans se soucier de prendre parti dans la pauvre querelle de l'abstraction et de la figuration. Huiles et pastels évoquent peut-être des arbres, des tentacules, des yeux, des flammes ou des vagues. Mais ces allusions incertaines ne font que confirmer ce que suggèrent les dissonances chromatiques, les lignes nouées et dénouées, l'invasion de la surface par la prolifération des formes courbes qui se superposent et s'entrelacent : une tension, un sentiment d'inquiétude, quelque chose comme une menace suspendue. Quelques souvenirs picturaux – de Grünewald à Redon en passant par Blake – et littéraires – de Poe à Lovecraft – flottent dans ce crépuscule pénombreux. Un renouveau inattendu du symbolisme ? Pourquoi pas ? – Ph. D.

★ Galerie Vidal-Saint-Phalle. 10, rue du Trésor, Paris (4e). Tél. : 42-76-06-05. Jusqu'au 23 février.

## ANDRÉ BLOC

*à La Galerie.*

Ceux qui se souviennent d'André Bloc, décédé accidentellement en 1966, évoquent le fondateur de la revue *Art d'aujourd'hui*, célèbre dans les années 50 pour sa défense sans compromis – et souvent sans nuance – de l'abstraction géométrique. D'autres penseront au sculpteur, travaillant dans la même veine, qui rêvait d'une synthèse des arts, et militait pour une fusion de l'architecture et de la sculpture. Tous s'attendront à voir une exposition de peintures et de sculptures d'une rigueur absolue. Eh bien non : adorant ce qu'il avait brûlé, Bloc se mit, au tournant des années 60, à produire des toiles très en matière, parfois « drippées », adhérant semble-t-il sans réserve à cette abstraction lyrique qu'il avait honnie. Rares sont les expositions qui donnent ainsi envie d'en savoir plus : on regrette d'autant plus l'absence de sculptures de cette période que, passée la première surprise, les tableaux en question sont loin d'être sans intérêt. – Ha. B.

★ La Galerie. 9, rue Guénégaud, Paris (6e). Tél. : 43-54-85-85. Jusqu'au 29 janvier.

## CHARLES MATTON

*à la Galerie Beaubourg*

Charles Matton aime les hôtels de luxe et les ateliers délabrés. Ses reconstitutions de pièces, la plupart du temps anonymes, oscillent entre la scène de théâtre et la maison de poupée. Séparés du spectateur par une vitrine, ce ne sont que halls de palaces vides, encombrés de valises provisoirement déposées là ; ateliers d'artistes désordonnés ; salle de bains mal entretenue. La première fascination vient de l'échelle et de la précision hallucinante de ces univers miniatures. On se prend ensuite à disserter sur les espaces déserts, dont les habitants peuvent revenir à tout moment. Puis, devant les représentations de bibliothèques, on passe à une dimension supérieure, cherchant, comme sur des rayonnages réels, des titres de livres familiers, tentant de connaître Matton à travers ses lectures : le réflexe est si naturel qu'il faut un certain temps pour remarquer les effets d'optique fascinants auxquels Matton se livre avec ses boîtes, comme ce miroir qui refuse obstinément de refléter le spectateur, invité à regarder l'espace sans jamais pouvoir y pénétrer. – Ha. B.

★ Galerie Beaubourg. 23, rue du Renard, Paris (3e). Tél. : 42-71-20-50. Jusqu'au 26 février.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S A
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

*Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

| TARIF | FRANCE | SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS | AUTRES PAYS Voie normale-CEE |
|---|---|---|---|
| 3 mois | 536 F | 572 F | 790 F |
| 6 mois | 1 038 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 an | 1 890 F | 2 086 F | 2 960 F |

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
*Pour vous abonner,* renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ' : 01 FP Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie*

Centre Georges Pompidou
20 au 23 janvier 1994
Danse
*Danse contemporaine suédoise*
Compagnie Efva Lilja
Grande Salle - Réservation 44 78 13 15

Votre Table ce Soir

Thoumieux
SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7e) Tél. 47.05.49.75

LE MONIAGE GUILLAUME
Cheminée - Gibiers F/D
Poissons - Homard - Langouste
Spécialité de bouillabaisse
Menu, carte : 180 F/240 F
88, rue Tombe-Issoire, 14e - T. 43-22-96-15

RELAIS BELLMAN J. 22 h 30 F/Sam. Dim.
RAVIOLES du ROYANS
FILET à l'ESTRAGON
MENUS 160 F et 220 F
37, rue François-1er, 8e – 47-23-54-42.

Le Monde
PUBLICITÉ GASTRONOMIE
Renseignements :
46-62-73-22



# DISQUES

## Classique

### Folias et Canarios

**Ensemble Hespèrion XX**
*Jordi Savall (violes de gambe)*, Andrew Lawrence King (harpe double), Rolf Lislevand (guitare baroque et théorbe), Sergi Casademunt, Eunice Brandao, Laurence Bonnal (viole de gambe), Lorenz Duftschmid (violon).

Le disque paraît opportunément, au moment où ces musiciens sont au cœur de l'actualité parisienne (notre supplément «Arts et spectacles» daté 13 janvier). La *folia* est une danse agitée et rapide, née au Portugal. Le *canario* vient, comme son nom l'indique, des îles Canaries et balance très fort sur un rythme à quatre temps dont le quatrième est atténué, levé et crée une impression de déhanchement. Beaucoup d'autres formes populaires, *saltarelles* ou *fantaisies*, se trouvent ici utilisées comme bases à des improvisations savantes, comme n'ont jamais cessé d'en produire les guitaristes, de siècle en siècle, dans la péninsule Ibérique. Jordi Savall et son équipe de super-virtuoses prennent leur suite et brodent à leur façon – libre – sur des airs très anciens comme le magnifique *Si ay perdut mon saber* du troubadour Ponç d'Ortafa, ou l'éblouissant *Paradetas* de Lucas Luis de Ribadayaz, pour harpe. L'impression est d'être convié chez des amis, tous formidables improvisateurs, qui naviguent à vue dans leur répertoire de prédilection, pour l'orner des plus belles fleurs de leur rhétorique.

*1 CD Astrée/Auvidis E 8516. Sous le même label paraît l'album des «Vingt ans d'Hespèrion XX», composé des meilleurs moments de la collaboration de cet ensemble avec Jordi Savall : une compilation haut de gamme. 1 CD Astrée/Auvidis E 8522.*

### Bartok

*Les six quatuors à cordes*
**New Budapest Quartet**

Surprise d'entendre sous des archets hongrois, certes assortis du label «nouvelle vague», un Bartok sans violence et sans aspérités. Le Nouveau Quatuor de Budapest est nouveau comme sont «nouveaux» les Berg par rapport aux Vegh. Le son est absolument contrôlé, tout est lisse, tout glisse, comme digéré de toute éternité. Du coup, les vertus contestataires, et révolutionnaires, des derniers opus du compositeur sont un peu noyées dans la monotonie ambiante. Même la douleur contenue dans le *sixième quatuor* ne crie pas mais chante. C'est une façon de jouer, de penser Bartok. Ce n'est pas la plus excitante. Mais quel beau tapis sonore !

*1 album de 2 CD Hypérion CD A66 581/2.*

### Dutilleux

*Ainsi la nuit, pour quatuor à cordes*

### Dusapin

*Time Zones, pour quatuor à cordes et quatuor n° 3*
**Quatuor Arditti**

Trois jalons essentiels dans l'histoire récente du quatuor à cordes. Au milieu, plus expérimentaux, les vingt-quatre *fuseaux horaires* de Dusapin : pied de nez à la tradition, le Beethoven le plus extrême – parcellaire – doublé sur ses propres plates-bandes par un champion de l'organisation fragmentaire. A gauche (au début), le *Dutilleux bartokien d'Ainsi la nuit*, à la fois félin et incisif, nocturne, pactisant irrémédiablement avec les fugitives apparitions de l'ombre. A droite (à la fin) ce *Troisième quatuor* que le Musée du Louvre a commandé à Dusapin et qui signale dans l'évolution du jeune compositeur français un point d'orgue qui pourrait s'appeler maturité. Solidité de la forme, grâces schumanniennes. Les disques Montaigne ont désormais pris leurs quartiers chez Auvidis. La collection Arditti se poursuit : bon signe. Souhaitons que cette chance donnée par le disque aux expériences les plus avancées de la musique contemporaine ne vienne pas à se tarir. A l'étranger, la concurrence est forte.

1 CD Auvidis/Montaigne MO 782016.

**A. Ry.**


PASQUET

Nina Simone.

## Rock

### Momus

*Timelord*

Il y a quelques années, Nicholas Currie – dit Momus – découvrait la *dance music* et abandonnait sa guitare acoustique au profit des synthétiseurs. Mais cet Ecossais, fan de Jacques Brel et de Jean Genet, ne reniait pas pour autant son penchant pour l'intimisme et les mélodies délicates. Inspiré par la disco élégiaque des Pet Shop Boys, ce «tendre pervers» ne partage pas pourtant leur goût du clinquant. Les machines ne font pas d'ombre à sa voix, d'une distinction fragile. Il a su transposer dans l'univers techno la subtilité de ses influences continentales ; son ironie est restée perceptible. On pouvait cependant reprocher une certaine inconstance à ses dernières productions, d'autant plus regrettable que – quand il le veut – Momus se révèle un auteur-compositeur d'exception. Moins bancal, *Timelord* est sans doute l'album le plus réussi de cette seconde carrière. Sa plume se fait plus fine encore quand elle évoque la mort *(Suicide Pact)*, la maladie *(Enlightenment)* et les douleurs existentielles *(Platinum)*. Ses murmures y distillent autant d'émotion que de cruauté.

1 CD Creation, distribué par Virgin, CRECD 151.

**S. D.**

## Jazz

### Carla Bley

*Big Band Theory*

La machine est au point, l'amateur satisfait, la belle Carla Bley à hauteur de ses ambitions, le violoniste Balanescu, très pointu, l'équipe bien rodée, les postes importants parfaitement tenus (Lew Soloff, Gary Valente, Wolfgang Pusching, Andy Sheppard et, *last but not least*, le beau Steve Swallow). Bref tout est en place pour le quadrille. L'aventure de Carla Bley semble moins aventureuse qu'avant, mais quel diable nous pousse à aimer l'aventure à ce point ? Comme dit Philippe Méziat, en termes de physique, astro ou nucléaire, *«on peut craindre que la présente théorie du «big band» fasse moins effet de bombe que le célèbre* Atomic M. Basie». Certes.

*1 CD Watt 25/Polygram.*

### Dewey Redman

*African Venus*

Le père, Dewey Redman, joue «moins bien» que son fils, Joshua, qui ne joue pas encore «aussi bien que lui». Ce *«paradoxe de Redman»* énoncé dans *le Monde* (dans le numéro daté 9-10 janvier) trouve ici sa vérification, augmentée de deux corollaires : enregistrés ensemble, les Redman restent chacun en dessous de soi : la relation père-fils, idéale pour jouer à la belote, planter des piments, repeindre la charpente, se relayer au volant, n'est pas ce qu'il faut au jazz moderne. Et ce pour des raisons où l'Œdipe et les jeux du Saint-Esprit sont pêle-mêle intéressés. Premier avis.

1 CD Venus Records TKCV – 79013/OMD.

**F. M.**

## Musiques du monde

### Nina Simone

*A Single Woman*

Que demande-t-on à Nina Simone, sinon de chanter pour toujours *My Baby Just Cares For Me*, avec le même swing, la même voix confondue d'espoir et d'impossibilité à échapper au destin. Mais Nina Simone est une grande artiste qui n'a jamais fini de rebondir. Elle ne fut jamais la pianiste classique qu'elle voulait être, car elle était noire. Le jazz – *«la musique classique des Afro-Américains»*, dit-elle – la mit dans les chemins de la création, du succès, du militantisme (pour les droits civiques). Nina fut lâchée et lâcha tout le monde, entama un chemin de croix solitaire, dont cet album *A Single Woman* marque les limites, sinon l'aboutissement. En dix titres, Nina Simone reprend le fil conducteur de ses derniers récitals. Elle y fait swinguer les standards *(The More I See You)* et ses compositions *(Marry Me*, qui clôt l'album dans la bonne humeur). Ailleurs, solitaire, nostalgique, Nina Simone porte le sentiment de l'absence, du manque (*The Folks Who Live On The Hill*, dédié à un ami, qui fut premier ministre de la Barbade ; *Papa, Can You Hear Me ?*, appel poignant à son père mort). Au trio (basse, batterie, piano), elle ajoute alors de subtils arrangements de cordes. Il y a aussi beaucoup d'Europe dans ce très beau disque (Nina y vit depuis longtemps) : *Il n'y a pas d'amour heureux*, que Brassens a chanté, repris ici dans une version presque «Gabriel Fauré» (l'accordéon en plus), et un incongru *Just Say I Love Him*, qui balance entre l'Italie et l'Amérique du Sud avec un arrangement à la guitare espagnole. Une chanson (une voix, un piano) qu'on réécoute plusieurs fois d'affilée sans s'en lasser.

1 CD Elektra 755961503 distribué par WEA.

### Flora Molton, Eleanor Ellis

*Gospel*

Le Festival d'Avignon 1987 avait bâti son programme de musique traditionnelle autour de la culture des fleuves. Pour les Etats-Unis, les programmateurs avaient invité une formidable chanteuse de blues, Flora Morton, née en 1908 en Virginie, accompagnée à la guitare et à la *slide guitar* par Eleanor Ellis, l'amie, la confidente. Presque aveugle, elle interprète de grands classiques du genre, avec une discipline, une foi rares. Décédée en 1989 à l'âge de quatre-vingt-un ans, elle est toujours restée proche des racines du blues et du gospel. Le superflu n'est pas ici de mise, la voix se suffit à elle-même dans cet exercice spirituel de haut vol que viennent confirmer le son d'un hochet, le jeu minimum de guitare, subtil, attentif. Le concert avait été enregistré à Radio-France. Il est aujourd'hui réédité en compact.

1 CD Ocora C580053 distribué par Harmonia Mundi.

**V. Mo.**


DANNY WILLEMS

Claude Semal.

## Julos Beaucarne, Claude Semal, Michel Bühler

# Classicisme francophone

LA France ne détient pas le privilège de la chanson francophone fabriquée *«à l'ancienne»*. En Belgique, en Suisse ou au Québec, les chanteurs sortent des albums sentimentaux, tendres ou vachards, écrivent des chansons qui disent le regard qu'ils portent sur le monde. Julos Beaucarne, Wallon né à Bruxelles il y a cinquante-sept ans, a commencé à chanter sur les places de Provence, car sa voiture était en panne et que l'argent de la réparation lui faisait défaut. Vingt-cinq albums et douze livres plus tard, Beaucarne, qui milite toujours pour la langue française, pour l'enracinement de la culture au pays (la Wallonie, souvent un peu oubliée dans ces histoires de francophonie), fut appelé par la reine Fabiola pour chanter aux obsèques de son époux Baudouin. *«Si le roi est humaniste, je suis humaniste»*, expliqua-t-il.

Puis il eut envie de construire des pagodes. Il en fabriqua neuf l'an passé, avec des matériaux de récupération, alignées à Ronquières (Belgique), pour *«toucher le ciel... semer des repères géants, et ce faisant* [signer] *éperdument le paysage post-industriel»*. Le chanteur, pendant ce temps, se payait le dangereux plaisir d'un tour de planète en un album de Petit Poucet, *Tours, temples & pagodes post-industriels* : du Tibet envahi par la Chine (*le Retour du dalaï-lama*) à la cruauté absolue d'une guerre européenne (*Bosnie-Herzégovine*) et à l'effondrement catastrophique d'un système de pensée (*le Mur de Berlin*). Mais quelle tendresse, quelle poésie dans ces tranches de vie légèrement dévoilées par le chanteur à la voix fine, à peine posée ! Fraises sauvages, voix d'abeille, roses d'automne, souvenirs ensoleillés (*Fréjus-Saint-Raphaël*) : Julos Beaucarne (fond paysan, désirs modernes) fait ce qu'il lui plaît. Il chante avec les violons, raconte des contes zen, c'est un esprit libre. *«Un bref baiser*, dit-il, *vaut mieux qu'un pourparler.»*.

Beaucarne joue de la guitare et porte de gros pulls tricotés. Claude Semal, Belge lui aussi, porte le drame et la comédie dans ses maquillages, ses houpettes et ses colliers où les moules remplacent les perles. Car la pochette de *A nos amours*, sorti en Belgique fin 1993, est une parodie de Tintin (avec un *Milou d'opérette*). L'unique morceau instrumental du disque, une fanfare en plein spleen, s'intitule *le Cimetière des Belges*. Dans les histoires de Semal, traînent des packs de Maes Pils, des cocus ignorants, des baleines bleues, des grippes soignées à l'oscillococcinum, des *«abrutis de l'embrayage...»*, des cafés au lit. D'obscurs nuages sont promis pour l'an 2000. La voix joue dans les graves en vibrant légèrement, guitare, accordéon, bandonéon s'amusent de ces tangos, *twist, slow*, où *«la chemise trouée* [est] *toujours plus près du cœur»*.

*«Quand je serai mort comme un platane au bord d'un parking d'autoroute... je jouerai à la crapette avec Sarclo et Bühler»*, écrit Claude Semal. *C'est un bel hommage à ses* camarades francophones et suisses. Michel Bühler, chemise ouverte et cheveux courts, s'en prend plus directement au chômage, aux députés, à la bêtise, aux donneurs de leçons et à la foule mouton. *L'Autre Chemin*, le dernier album de cette voix déjà classique de la suisse romande (dont l'intégrale des disques est désormais disponible chez Baillemont, qui diffuse aussi celles de François Béranger, Julos Beaucarne et Sarclo) est né sous le signe de la fidélité à soi-même. Les poings sont toujours prêts à se dresser, les patrons sont stressés et la Suisse a peur du dérangement (*Rap suisse*). La voix est droite, la guitare aussi. *«Je suis celui qui vous accuse et se bat les larmes aux yeux.»* Avec Bühler, la chanson ne désarme pas, même si elle a du mal à suivre son époque, la technologie qui la porte et le chaos qui l'environne.

**VÉRONIQUE MORTAIGNE**

★ Julos Beaucarne, *Tours, temples & pagodes post-industriels*. Un CD Baillemont production CD 1000. L. H. France, 2, rue des Brasseries, B-1320 Tourinnes-la-Grosse, Belgique. Claude Semal, *A nos amours*, un CD Sowarex FC084. Michel Bühler, *L'Autre Chemin*. Un CD Evasion ECD922, distribué par Baillemont Productions.



## PHOTO

### JOHN HILLIARD A CALAIS

# ÉNIGMES SUPERPOSÉES

*En superposant trois prises de vue dans la même image, John Hilliard poursuit sa quête de l' « au-delà » dans l'œuvre d'art. Ses narrations complexes sont également autant d'énigmes, voisines du cinéma policier, et forment un climat ambigu, proche du fantastique.*

TOUTES proportions gardées, le spectateur ressent, face à une photo de John Hilliard, le même trouble que devant *les Ménines* de Vélasquez – ce tableau du Prado où le maître espagnol brouille les cartes entre le peintre, le sujet représenté, la toile et le spectateur. Comme s'il voulait rompre la surface picturale, lui donner une autre dimension, une profondeur, un «au-delà». Et transformer le voyeur en acteur du tableau.

Il y a tout cela chez John Hilliard, figure majeure de la photographie contemporaine. Calais présente le travail récent de cet Anglais de quarante-neuf ans, et l'on sent un tournant par rapport à son exposition, en 1992, à la galerie Durand-Dessert à Paris. Hilliard cherche depuis vingt ans à briser le miroir – comme les cubistes en leur temps. Il a trouvé dans la photographie des possibilités techniques, un champ de manipulations (tout en restant dans l'enregistrement de la réalité) et une magie du résultat qui lui permettent de «casser» la simple surface sensible de l'image pour lui donner une épaisseur et une profondeur. Il y parvient en concoctant des images – où rien n'est laissé au hasard – chez lui, dans son presbytère londonien et son jardin.

Au début, Hilliard juxtaposait deux ou trois prises de vues d'une même scène. La technique photographique était mise en avant de façon didactique : négatif/positif, net/flou, proche/lointain, noir/blanc, lumière/ombre. A Calais, Hilliard a abandonné les diptyques ou triptyques. Il ne juxtapose plus, mais superpose dans une même image deux ou trois scènes différentes : premier plan, plan intermédiaire, arrière-plan. Les trois plans s'entrechoquent mais la lecture est globale : le résultat est étourdissant, mystérieux.

Le Hilliard brillant, formaliste, qui mettait en avant sa réflexion sur la technique, était, disons-le, passablement ennuyeux. Avec ces superpositions d'images, sa rigueur formelle est toujours présente, mais elle suggère de véritables narrations, des «cadavres exquis» dont l'auteur détiendrait seul la clé. Ses énigmes ont des alliés de poids : miroirs, vitres, fenêtres ou écrans; jeux de lumières et de torches; rendu bleuté de la pellicule. A donner le tournis.

Hilliard invente un espace à trois dimensions à l'intérieur duquel le spectateur est invité à plonger. Plongeons. Dans une chasse entre le chat, l'oiseau et le papillon; au milieu de personnages «emprisonnés» au cœur d'une «party» décontractée. Ailleurs, un croisillon blanc-brillant de fenêtre barre les lumières d'un sapin de Noël et une croix qui flambe. Un même personnage – un homme? Une femme? – entre et sort dans les bords extérieurs de l'image, laissant au centre du cadre une matière floue et glauque. Et ainsi de suite.

Dans ses *Notes sur des photographies,* Hilliard a expliqué la tension qu'il met dans l'image entre la forme (superposition d'images) et le fond (la narration) : «*Ces méthodes ne sont pas une fin en soi; elles cherchent à offrir un espace dialectique organisé, une arène dans laquelle d'innocents éléments de l'image sont poliment conviés pour être entraînés à leur insu dans une conversation que le spectateur doit s'efforcer de déchiffrer, en lisant entre les lignes, ou comme un détective à l'oreille indiscrète.*»

Il y a en effet du Hitchcock dans ces grands tableaux cinématographiques, «*un goût pour le climat de films policiers*», dit Marie-Thérèse Champesne, responsable de l'exposition. Chaque scène suggère bien plus que ce qui est montré. Que signifie cet intérieur mis à sac où le combiné du téléphone n'est même pas raccroché? Que cache ce regard étrange d'une blonde (aguichante? dépitée?). On regarde chaque image d'Hilliard comme la fameuse photo de *Blow Up,* le film d'Antonioni. Va-t-on, dans un coin de l'agrandissement Cibachrome, découvrir l'«indice du crime»? Ici, l'ombre du photographe semble apparaître, ailleurs l'ombre portée de la caméra.


«Stolen Glances», 1993.

Les titres génériques donnent le ton : «Faux», «Sécurité», «Division», «Contrôle», «Circuit fermé». On y retrouve cette tension entre le fond et la forme jusque dans le thème – constant – du «double» : ambivalence sexuelle, le voyeurisme et le regard innocent, la naïveté et le crime, la liberté et l'emprisonnement (images de télés de surveillance), le régulier et le clandestin. Des rencontres incertaines et ambiguës, «*des regards de contrôle plus que de désir*», dit Marie-Thérèse Champesne. Et, chaque fois, cette lumière qui envahit tout, l'illusion de comprendre le sens de l'énigme. Un univers fantastique dont nous n'aurons jamais la clé.

**MICHEL GUERRIN**

★ Le Channel, Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta, 62102 Calais. Tél. : 21-46-77-10. Jusqu'au 13 mars. Catalogue, 74 pages, 100 francs.

## MUSIQUE

### « LES SOLDATS » DE BERND ALOÏS ZIMMERMANN A LA BASTILLE

# IMPLOSION DU VIEIL OPÉRA

*En 1965 était créé à Cologne un ouvrage qui dépassait par l'ampleur des moyens mis en œuvre et celle des effectifs employés tout ce que l'art lyrique avait auparavant suscité. Cinéma, bande magnétique, étaient mis au service d'une action elliptique, parfois contractée en tableaux simultanés.* Les Soldats *de Bernd Aloïs Zimmermann, qui entrent aujourd'hui à la Bastille dans une production créée il y a six ans à Stuttgart, constituent le prolongement moderne des audaces de l'œuvre homonyme de Jacob Lenz, dont est tiré le livret. Dans son texte déjà, l'écrivain romantique allemand faisait éclater les lois du récit, dans l'espace et dans le temps. Pour mener à bien son entreprise d'amplification moderniste, Zimmermann distribue les musiciens en trois groupes distincts, ce qui nécessite l'intervention de deux chefs. Américain fixé en Angleterre, très actif de l'autre côté du Channel, Richard Bernas sera à Paris la seconde baguette, la fosse étant confiée à la direction d'un vétéran, Bernhard Kontarsky. Comment un jeune chef de l'ère postmoderne apprécie-t-il la modernité d'une telle partition, sa force de corrosion?*

«C'ÉTAIT dans l'air du temps des années 60, *dit Richard Bernas.* Pierre Boulez l'avait déclaré publiquement : il faut brûler l'Opéra. Zimmermann, avec *les Soldats,* a décidé d'explorer toutes les possibilités de le faire exploser. C'est ainsi que la première question que l'on se pose lorsque l'on décide de monter cet ouvrage est simplement celle-ci : l'établissement où l'on se trouve dispose-t-il vraiment des moyens techniques nécessaires pour satisfaire toutes les exigences de la partition?

»Il y a, classiquement, un grand orchestre dans la fosse. Mais il y a aussi, à l'acte deux, une formation de jazz sur scène. Il y a enfin six percussionnistes invisibles, cachés par le décor, qui nécessitent un second chef. A Paris, c'est moi qui les dirigerai. Les percussionnistes – l'équipe de Sylvio Gualda – ne seront pas placés dans les coulisses comme cela se passe généralement, mais seront installés dans une salle de répétition, sonorisés et repris par la cabine technique de façon à intervenir en parfaite synchronisation avec l'ensemble. Il y a sous la fosse de la Bastille une seconde fosse, qui sera occupée également. L'orchestre ne sera pas sonorisé, à part le clavecin. Cela demande des mises au point excessivement périlleuses.

»Tout cela constitue au bout du compte un effectif instrumental énorme. Mais l'écriture musicale ne joue qu'exceptionnellement la carte de la démesure pour, le plus souvent, jouer sur la multiplicité. Il y a huit contrebasses, dix violoncelles, mais chacun joue sa partie autonome, ce qui crée toute une échelle de détails plutôt qu'un effet de masse. *Les Soldats* sont en fait une œuvre d'intimité, coupée de quelques moments grandioses. Comme *Aïda.*

**– L'œuvre est tout de même simultanéiste (plusieurs scènes se déroulent en même temps sur le plateau) et multimédia puisqu'elle fait intervenir le cinéma muet. Zimmermann s'était-il forgé une théorie de la complexité?**

– Ses réflexions théoriques concernaient plutôt la non-linéarité du temps. Il les a concrétisées par l'utilisation du collage et de la citation, qui faisaient que toutes les périodes de l'histoire de la musique pouvaient cohabiter. Le procédé n'apparaît qu'à peine dans *les Soldats* : dans la scène de la taverne où l'on entend à la fois du Bach et un jazz-band. Mais l'extraordinaire *Musique pour les soupers du roi Ubu,* que j'ai dirigée, n'est plus qu'un assemblage de citations, qui ne contient pas une note de Zimmermann, et qu'il a pourtant légitimement signée : c'est une musique originale.

**– Postmoderne, en quelque sorte?**

– Le procédé n'a été repris à ma connaissance que par Berio dans le scherzo de sa *Sinfonia* et dans de petites pièces de Lucas Foss, dans un esprit différent. Mais c'est vrai que le passage par la postmodernité nous a habitués à ce genre de choses. Trente ans après, nous sommes peut-être blindés contre le choc qu'a dû constituer l'œuvre de Zimmermann à son époque.

**– Où alors situer sa modernité?**

– Qu'est-ce que la modernité? Si la modernité réside dans la certitude illusoire que l'avenir représente forcément un progrès par rapport au passé, cette modernité me paraît avoir trouvé son expression la plus marquante dans l'œuvre d'un Xénakis. La modernité de Zimmermann se trouve ailleurs, dans la notion d'approfondissement. Avec *les Soldats* il procède à l'approfondissement des vertus traditionnelles allemandes. Il choisit son livret chez un écrivain du dix-huitième siècle. Et il entreprend d'en démultiplier les ressources. Ainsi, il se situe dans la tradition expérimentale qui était déjà celle de Lenz et qui est typique de la culture allemande. Il y a dans la partition des *Soldats* des paris sur l'avenir, des choses qui n'auraient pu être parfaitement réalisées qu'avec une technologie plus avancée. Il y a cela aussi dans *Mantra* de Stockhausen. Ce sens de l'utopie est moderne.

»Il y a enfin ce jeu avec les échelles du temps, cette concrétion des événements, dont les effets, à la représentation, sont proches de l'hallucination. La morale de l'histoire est simple : les hommes sont avilis par l'ennui, la guerre est un enfer. Mais il y a cette façon philosophique de bousculer les durées et de casser la machine-opéra. Cela peut être authentiquement terrifiant.

**– Comment expliquer cette esthétique de l'excès, de l'accumulation?**

– Pourquoi, en effet, forcément plus, forcément trop? Je n'ai pas la réponse, je continue à me poser la question. Je crois que Zimmermann s'est demandé s'il existait une voie pour l'opéra après *Wozzeck* de Berg (1). Avec *les Soldats,* il apporte une réponse affirmative. Mais une réponse par la multiplication. Dans chaque scène, il y a des toccatas. Dans la toccata qui se passe au café avec tous les soldats, les acteurs sont en fait des percussionnistes qui tapent sur la table et sur leurs verres des rythmes complexes. Le jazz-band fait entendre une musique de danse, Zimmermann a noté tous les déplacements de ces danses. L'orchestre intervient fugitivement, dans des intermèdes très rapides. Cinq ténors chantent leur partie, qui monte jusqu'au do, au do dièze et au ré. Il s'agit évidemment d'une réponse amplifiée à la scène de la taverne du *Wozzeck* de Berg, moment où les chanteurs affrontent les plus grandes difficultés techniques, et où Andréas chante une chanson qui se termine sur un do aigu de poitrine : il faut s'appeler Fritz Wunderlich pour y arriver.

**– Les chanteurs réunis à la Bastille y arrivent-ils?**

– Les registres sont très étirés, les interprètes doivent passer sans transition du parlé au chanté. Mais quand on dispose de bons musiciens, armés d'une bonne technique, il n'y a aucune difficulté. La Bastille a fait venir des vétérans du répertoire wagnérien, le ténor qui chante le rôle du séducteur Desportes chante aussi Parsifal et Siegfried : pourquoi pas, si on en a les moyens? Je n'ai jamais pensé que la musique de ce siècle devait être la chasse gardée de chanteurs spécialisés.

**– Les musiciens de l'orchestre n'ont pas trop de difficultés?**

– Quand ils cessent de papoter, quand ils acceptent de jouer, ils sont formidables. Dès la première répétition, le pupitre des violons a joué juste des parties à six ou huit voix divisées. La trompette solo doit d'emblée se lancer dans des aigus à la Dizzy Gillespie : elle y est parvenue du premier coup. C'est fou, le progrès accompli par cet orchestre depuis qu'il a quitté Garnier.»

Propos recueillis par
**ANNE REY**

(1) Entre *les Soldats* et *Wozzeck* la filiation est étroite. L'œuvre de Zimmermann adapte la pièce de Lenz. Büchner, auteur du *Woyzeck* dont est sorti *Wozzeck,* l'opéra de Berg, s'est intéressé à la biographie de son aîné et lui a consacré une longue nouvelle intitulée *Lenz.* Lenz a sombré dans la folie, Büchner est mort à 24 ans, Zimmermann s'est suicidé en 1970 à l'âge de 52 ans.

★ A lire : *Les Soldats,* de Zimmermann, nº 156 de *l'Avant-scène opéra,* 120 F.

★ A écouter : l'enregistrement de l'ouvrage, dirigé par Bernhard Kontarsky, avec Mark Munkittrick (Wesener), Nancy Shade (Marie), Michael Ebbecke (Stolzius), William Cochran (Desportes), paru en 1991 chez Teldec, un album de 2 CD 9031 72775-2.

★ Les représentations ont lieu les 22, 24, 27, 29 et 31 janvier et le 2 février, Opéra Bastille, 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 60 à 570 F.

